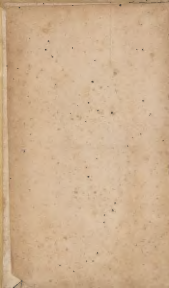
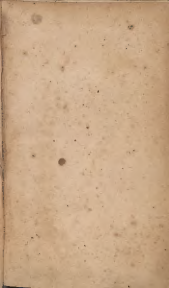
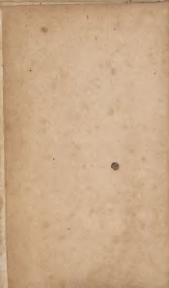


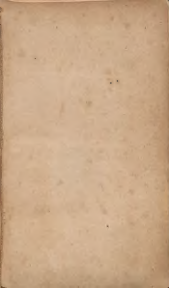
12

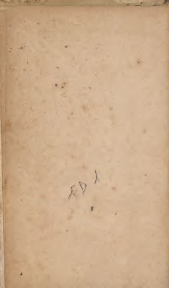
LEONARD
DEL DUCIO
E MICHIELLE MARINI
Cattedranda de Dr. Cwr
— 5000 —











87L
INTRIGUES
GALANTES
DE LA COUR
DE
FRANCE,

*Depuis le commencement de
la Monarchie.*

TOME PREMIER.



LE GRAND
DE LA COUR
MIGNON ROY
CHAMBRE DE LA COUR
- 1001 -

A COLOGNE.
Chez PIERRE MARTEAU.

M. D. C. XCIV.

801035
R. 52494

Form 2. p. 2. pag.

1448

22-

200-5



INTRIGUES

GALANTES

DE LA COUR

DE

FRANCE.

Depuis le Commencement de
la Monarchie.

*Auteurs de Favaronne, Premier
Roy de France.*

Pour lire l'Histoire avec quelque
fruit, il faut connoître les véritables
causes des principaux événemens ; &
c'est ce qu'on ne peut sçavoir à moins
qu'on ne soit parfaitement instruit
des Intrigues des Cours où ils se font

2. INTRIGUES GALANTES

plus souvent ce qu'on attribue à la politique, n'a eu pour fondement que l'aveugle complaisance des Roys pour leurs maîtresses, ou pour leurs favoris : & lors qu'on les a eus n'avoit en tête que le bien de leur Etat, ils ne songeoient qu'à vanger des querelles d'amour. C'est ce qu'on verra dans la suite de cette histoire, ou j'ay tâché autant que j'ay pu d'éclaircir des faits qui paroissent obscurs, parce que les historiens contemporains avoient ou ignoré ou voulu cacher les foiblesses des Princes sous le règne desquels ils vivoient. J'auray peu de choses à dire de nos premiers Roys ; non seulement parce que les auteurs ne sont pas bien d'accord entre-eux sur la plus part des événemens ; mais encore parce que ces Princes, qui étoient toujours obligés d'être à cheval pour affermir leurs nouvelles conquêtes, ne prenoient l'amour que comme un amusement, & ignoroient la délicatesse de cette passion, qui fait le raffinement du plaisir.

DE LA COUR DE FRANCE. 3

* Tous les Historiens conviennent, qu'il faut commencer par *Faramond*, à conter cette longue suite de Rois, qui ont régné sur le florissant Royaume de France ; Ce qui se justifie par une Médaille, qui représente la cérémonie de son couronnement. Nous ne dirons rien des actions de ce Prince qui ont du rapport à l'histoire de son Règne, parce que cela n'est pas de notre sujet. Nous ignorons ses amours, & même le nom de sa femme ; & quoiqu'il y ait apparence que ce Prince peut avoir eu des aventures amoureuses, qui seroient dignes d'être écrites, comme les Historiens n'en font aucune mention, nous n'en pourrions rien dire de certain. Personne ne doute que tout ce qu'en dit l'auteur du Roman qui porte le nom de *Faramond*, ne soit fort ingénieusement avancé ; nous y renvoyons ceux qui aiment les fictions. On dit que c'est *Faramond* qui établit la Loi Salique qui exclut les femmes de la succession à la Couronne, enfin après avoir affermi son Empire par beaucoup de conquêtes, & après

4 INTRIGUES GALANT.
avoit régné environ quarante ans, il
montra baillant Clodion son fils pour
son Successeur.

Amours de Clodion.

* **C**lodion fils de Faramond fut ap-
pé-
lé par les François pour succéder
à son Père. Il fut surnommé le Chevelu,
parce qu'il portoit les cheveux fort
longs, ce qui étoit en ce tems-là la mar-
que d'une puissance libre. Nous ne
sommes pas plus informés des intri-
gues amoureuses qu'il peut avoir eues,
que de celles de Faramond. Les Histo-
riens rapportent seulement que la Reine
son Epouse se promenant un jour sur
le bord de la mer, fut surprise par un
monstre qui sortit des flots, & quelle
en eut un fils qui fut nommé Meroëe
& qui fut son Successeur. On croit que
cette fable fut inventée par Meroëe
même pour couvrir les Galantries de
sa mere, & pour imprimer du respect
dans l'esprit des siens en s'attribuant
une origine si extraordinaire.

Amours de Childeric.

* **C**hilderic dans le commencement de son Règne, n'imita pas les vertus de son Père Mérovée. Il se mit à débaucher les femmes & les filles de ses sujets, d'une manière qui luy avoit bien coûté toute leur haine; & les obligea de le déposer. Il se retira en Turinge, auprès du Roy Basin. Comme il étoit de complexion fort amoureuse, & que sa disgrâce n'avoit pas éteint en luy le désir de chercher à se satisfaire, il devint bien-tôt amoureux de la femme du Roy de Turinge, qui étoit une très belle Princesse. Pour lui il étoit bien fait de la personne, & avoit l'esprit fort agréable; aussi ne soupira-t-il pas long-temps inutilement. La Reine Basine répondit à son amour d'une manière fort tendre: de sorte qu'il passa le tems de son exil, avec beaucoup de douceur: Mais enfin ses sujets l'ayant rapellé pour le rétablir dans son Royaume, il fut obligé de se

6 INTRIGUES GALANT.

l'aveur à l'ambition, & se separer de sa belle Reine ; qui ne pouvant effacer de son cœur le souvenir de Childeric, le vint trouver en France loes qu'il fut rétabli , sans se soucier ni de son honneur , ni de son mary. Childeric bien étonné de la voir , luy demanda quel sujet luy avoit fait quitter Basin , pour le suivre ? La modestie répondit-elle , ce n'est pas , Et ce n'est que de la vertu ; Et si je sçavois qu'il y eût quelque plus grand honneur que toy, je n'épargnerois aucune peine pour le posséder. Childeric charmé par et discours, se par le propre pallis, oubliâ les devoirs de l'aimée & la rébellion que le Roy Basin luy avoit si généreusement secourée dans les malheurs. Les plâis qu'il estoit dans la possession de la Reine Basine, ne luy permissent pas de balancer un moment à faire à ce Prince le plus sensible des outrages, en épousant cette Princesse. On dit qu'ayant prié Childeric de ne pas coucher avec elle, la première nuit de leurs nocces, elle l'envoya, par trois

fois dans la cour de son Palais, le priant d'observer sans s'éffrayer, les visions qui se présentoient devant luy, & que par la science occulte, elle luy fit voir la première fois des Licornes, des Lions, & des Léopards; la seconde des Ours, & des Loups; & la troisième des Chiens, & des Chus: d'où elle conclut que ces divers animaux présageoient la diversité des mœurs de la Race qui devoit naître de leur Mariage. On sera d'autant plus persuadé que ce récit n'est qu'une fable inventée à plaisir, qu'on a remarqué l'expressif d'une Reine pour Chaldée, qui ne lui permit pas apparemment, d'employer à mal son tems qu'elle pouvoit passer plus agréablement, que de rester seule dans son lit tandis que son Amant étoit occupé à voir ces prétendues apparitions.

INTRIGUES GALANT.

Amours de Clovis, Premier Roy Chrétien.

CLOVIS qui succéda à Childeric son Père, voulant affermir son sceptre par des enfans légitimes (car il avoit eu déjà d'une de ses Maîtresses un bâtard nommé Thierry) jeta les yeux sur Cloude fille d'un oncle Childeric & nièce de Gondebaut Roy de Bourgogne, qui étoit une fort belle Princesse, & dont le mariage luy pouvoit être d'autant plus avantageux qu'il luy donnoit le moyen d'agrandir ses Etats du côté de la Bourgogne. Gondebaut ne put résister à desirer les noces & fait élever leurs femmes, & leurs enfans mâles, laissa vivre les filles. & retint Clotilde à sa cour, où elle fut si bien éclairée qu'on observoit jusqu'à ses soupirs & à ses moindres actions, sans permettre qu'aucun homme l'approchât. L'amour & l'ambition de Clovis furent pourtant bien trouper les gardes. Au-

trien confident de Clovis son maître prit son temps pour aller en Bourgogne, que Gondebaud étoit en Italie près de Thieny, & pour avoir le moyen de parler à la Princesse, il se déguisa en pueux, s'attendit à la porte d'une Eglise & luy demanda l'aumône. Comme elle la luy donnoit il luy pressâ la main & la luy baïsa d'une manière si passionnée, qu'elle se douca d'abord qu'il y avoit quelque secret caché là dessous. Ayant donc trouvé moyen, de s'entretenir avec luy, elle écouta ses propositions, & reçut l'anneau royal qui luy fut donné de la part de Clovis à condition qu'il se feroit Chrétien. Le Prince assés de l'affection de sa maîtresse envoya à Gondebaud une ambassade magnifique pour le féliciter de ses bons succès, & luy demander sa néce. Il s'en défendit par le prétexte de la Religion; mais Aurelien Ambassadeur de Clovis promit de lever cet empêchement; ainsi Gondebaud n'eut point de raison pour s'empêcher de luy acorder sa demande.

*Devenir Maîtreſſe de Theoderic
Roy d'Auſtracie.*

Les enfans de Clovis ayant parta-
gés entr'eux le Royaume de Fran-
ce, l'Auſtracie échut à Theoderic Prince
ceſt. Ses Etats avoient beaucoup
d'étendue, & comprenoient non ſeu-
lement la Lotaringe, mais encore, les
Pays-bas, & cette partie de l'Alle-
magne, qui étoit l'ancien patrimoine de nos
Rois & s'étendoit juſqu'à la Baviere.
Theoderic n'avoit qu'un ſils unique
nommé Theodebert, Prince brave &
ambitieux, & qui ne méditoit que de
grands deſſeins. Il ſongea à le marier
de bonne heure, & à luy donner une
alliance qui pût luy aider à ſe maintenir
dans les Etats qu'il devoit luy laſſer
après ſa mort. Il vint les yeux ſur
Walgarde ſœur de Wachoſ Roy des
Lombards. Wachoſ étoit un Prince
puissant, qui poſſédoit une partie de
l'Italie, & qui auroit pu aſſez luy
aider

aider à soutenir la guerre contre les autres enfans de Clovis, si quelqu'un d'entre eux ne le consentant pas de son partage, avoit osé attaquer l'Austrasie. Theoderic ayant pris cette résolution envoya des Ambassadeurs à Wacho pour luy demander sa fille, & l'ayant obtenue, il la fit fiancer à son fils, mais le mariage ne s'achevoit pas; soit que Theodebert y eut quelque répugnance, ou que Theoderic pressant ombrage de son ambition ne vouloit pas luy donner le moyen de se rendre plus puissant par cette alliance. Tous les peuples d'Austrasie étoient charmés des vertus de Theodebert, & ils en étoient tant de bien que le Roy en eut quelque inquiétude & les troubles de l'éloignement de la Cour. Il s'en offrit une occasion que Theoderic sur bien sûr de ne pas laisser à l'esper. Les Saxons qui possédoient une partie de l'Espagne se voyant extrêmement peulz à cause des Guerres qui venoient enlever les terres de ce Royaume, s'en alloient chercher de ce Royaume, s'en alloient le Roy d'Anstodie attaqué par la Gaule Narbonnoise, afin d'obliger les autres

Tome I. de l'histoire de France.

LE INTÉRIGNE GALANT.

mis à repasser les Pionnières pour aller défendre cette Province qui leur appartenoit encore. Theodoric prit à son fils la proposition qui luy avoit été faite, & luy demanda s'il vouloit aller commander l'armée qu'il prétendoit envoyer en Languedoc. Le jeune Prince fut ravi que son Pere luy donnât moyen d'exercer sa valeur, & luy témoigna qu'il étoit prêt à partir lors qu'il le souhaiteroit. Peu de jours après Theodoric se mit en campagne à la tête d'une puissante armée; & ayant traversé la Bourgogne & le Dauphiné, passa le Rhodan pour entrer dans la Gaule Narbonnoise. Il se rendit maître de toutes les places devant lesquelles il se presenta; & après avoir mis de fortes garnisons dans Nîmes & dans Montpellier, il vint camper sur le bord de la Rivière d'Orb, proche de Beziers.

Deuxième femme du Gouverneur de cette place étoit dans son Château de Capucine, que les uns apellent Cabarettes, & les autres Capstan avec plus de raison, puis que ce village est proche de
Beziers

Beziers, & que Cabrières est du côté de Nîmes. Elle voulût se reciter auprès de son mary avec la fille âgée de dix ans, mais elle n'en eût pas le loisir. Elles furent toutes deux prises par les courtis de l'armée de Theodebert & présentées à ce Prince. Il fut charmé de leur beauté, & après leur avoir fait des excuses du mauvais traitement qu'elles avoient reçu, il leur céda sa tante, & les pria de s'y reposer. Le soir il alla rendre visite à Deuterie & luy déclara qu'elle étoit libre, & qu'il la feroit conduire à Beziers quand elle le souhaiteroit. Deuterie qui n'étoit pas demeurée insensible à la bonne mine & aux vertus de Theodebert, ne pût se résoudre à s'en séparer si tôt. & luy répondit qu'elle ne vouloit pas abuser de sa civilité, n'étant pas juste qu'il se privât d'un gage qui luy pourroit valoir la conquête de Beziers. Ce discours fut accompagné d'un regard si passionné, que Theodebert n'eut pas de peine à connoître qu'un motif plus touchant que la générosité, luy faisoit refuser un bien qui semble préférable à tous les

14 INTRIGUES GALANTES.

lors de la guerre, il s'adjoignit à Raquel
 Bexiers, Deuterie en ayant eu avis,
 luy témoigna qu'elle ne pouvoit voir
 sans chagrin répandre le sang d'un peu-
 ple qui l'avoit veu naître, & que pen-
 dant le siège elle craindroit toujours
 pour la personne de son mary, qui dès cou-
 tres les occasions se hazardoit autant que
 le moindre soldat. Ces raisons paroîs-
 soient spécieuses, & Theodebert s'y
 rendit. Quoiqu'elle agît par un
 motif bien différent, elle craignoit
 moins la mort de son Époux que les
 effets de sa colère. S'il eût découvert
 son amour, il auroit pu se porter à
 quelque action violente; ce qui fit sou-
 haiter à Deuterie que Theodebert s'en
 éloignât, pour luy ôter la connoissan-
 ce de leur intrigue. Elle seut si bien
 profiter de la confiance de cet
 amant passionné, qu'elle l'obligea ven-
 lement à s'éloigner de Bexiers, mais
 encore à sortir du Languedoc & à en-
 trer en Provence. Ils s'arrêtèrent à
 Arles, où les Bats, la Chasse & les Tou-
 nois faisoient leur principale occupation.
 L'amour ayant endormy la valeur de
 Theodebert

jeune Prince, Wisigez Roy des Gots, ne latta pas de prendre l'alarme des Conquêtes qu'il avoit faites, & luy envoya un Ambassadeur pour luy offrir la Provence come entière, s'il vouloit jeter les armes aux siennes come Bélisare, que l'Empereur Justinien envoyoit en Espagne pour l'en chasser, Theodebert répondit à l'Ambassadeur, que son Pere étant vivant, il ne pouvoit de son chef le déterminer sur cette proposition; mais qu'il estoit luy dépêcher un courrier pour apprendre ses intentions. Ce courrier au lieu d'apporter à Theodebert la réponse qu'il attendoit, luy fit sçavoir que le Roy étoit mort, & qu'il estoit à craindre que les Goths ne s'emparassent de ses états, s'il ne s'y rendoit promptement, pour s'opposer à leurs desseins. A cette nouvelle, Theodebert partit incontinent d'Aules, accompagné avec luy Deutone, qui étoit proche du Prince, Theobalde qui succéda à son Pere, & la fille que cette Dame avoit eüe de Gouverneur de Baviens. Avant que de partir, il alla l'Ambassadeur de Wisigez, qu'il

14 INTRIGUES. GALANT.

qu'il auroit pris possession de son Royaume, il feroit ce que son Maître dévoroit.

A peine eut il été couronné Roy d'Austrasie, que les peuples le presserent d'épouser Willgarde, & luy représentèrent que dans le dessein qu'il avoit de faire la guerre à Justinien. Il avoit intérêt d'avoir le Roy des Lombards dans son parti, par qu'il pouvoit ouvrir ou fermer les passages aux troupes de l'Empereur. Ces raisons étoient fortes, & auroient persuadé Theodebert s'il avoit été moins amoureux; mais il étoit tellement enervé de Deuterie, que son amour luy fit fermer les yeux à toute autre considération, & pour se délivrer des importunités de ceux qui le pressoient d'achever son mariage avec Willgarde, il épousa publiquement Deuterie, cachant avec un grand soin qu'elle eut encore un mari vivant.

Lors que la passion ne fut plus combattue, elle commença de s'affoiblir, & il se rendit aux pressantes instances de Willgarde, qui le sollicitoit de passer les Alpes

Alpes pour aller faire la guerre aux Romains. Il partit de Metz, quoi que Denturie eût employé tous les artifices pour l'arrêter; & ayant passé en Italie avec dix mille Bourguignons, il joignit ses troupes à celles de Doxsa qui commandoit l'armée des Goths. Ils reprirent ensemble Milan; & ceise guerre eue divers autres évènements que je passeray sous silence, parce qu'ils ne sont pas de mon sujet. La peste ayant ruiné la plus grande partie de l'armée de Theodebore, il repassa les Alpes & retourna à Metz.

Pendant son absence, les traits de Gullivinde fille de Denturie, s'estoient si bien formez, & son teint avoit pris un coloris si vif, qu'il en demeura éblouy en la voyant. Il ne peut cacher sa surprise aux yeux généreux de Denturie, qui s'aperçut que leurs yeux se rencontroient, & que sa fille s'aplan-dissoit en secret de la conquête qu'elle avoit faite. Elle observa avec soin ces deux amans, & demeurant convaincue que Gullivinde répondoit à la passion de son infidèle Epoux, elle résolut de
s'en

s'en vanger, mais d'une manière qu'on ne pût l'accuser d'avoir contribué à la mort de cette jeune Princesse.

La Court étoit allée passer quelques jours à Verdun , & la promenade étoit ordinairement sur le bord de la Meuse, qui est fort profonde en cet endroit. Les Roys ignoroient alors l'usage des carrosses & des calèches nautiques : Ils ne se servoient que de petites chaises couvertes, tirés par des Bœufs ou il ne tenoit qu'une seule personne. La Jalouse Devenue en fit précipiter un pour Goffrinde , auquel on attachâ des Tareaux sinistres, qui n'avoient jamais senti le joug & qu'on avoit laissé plusieurs jours sans boire. La jeune Princesse s'y eût pas plutôt pris la place que ces biers amers l'emportèrent d'une course rapide vers le fleuve, pour l'épancher leur sang, & s'y étant précipités avec elle, l'emmenèrent dans un lieu où il n'y avoit point de fonds & où elle fut noyée.

Theodebert ignora pendant quelque temps que la mort, de Goffrinde fut l'ouvrage de sa Mère : mais lors qu'il

qu'il en eut connoissance , il eut tant d'horreur pour un crime si noir qu'il ne pût plus souffrir celle qui l'avoit commise. Ses principaux Ministres pressés d'une si favorable disposition, luy représenterent si bien le tort qu'il avoit eu de préférer une Impudique à Willgarde , dont la patience & les autres vertus donnoient de l'admiration à tout le monde , qu'il se rendit à leurs Conseils. Il obligea Deucerie à se retirer dans un Couvent & épousa Willgarde qui ne jouit pas long temps de sa nouvelle dignité étant morte six mois après. Theodoret fut touché de la pitié & n'eût aucun regret pour Deucerie, qu'il laissa dans la retraite sans se souvenir d'elle la chasse étoit sa seule occupation & fut la cause de sa Mort. Un Taureau sauvage échappé des Toiles , le vint assaillir comme s'il eût voulu venger le meurtre de Gollivinde dont il avoit causé la perte par son amour incestueux,

Amour Inégal de Clotaire.

* **C**lotaire régnoit le Royaume de France, lequel avoit été divisé, après la mort de Clouis. Il avoit épousé Ingonde, dont les historiens ne respectent ni la famille ni le pays. Elle avoit une sœur beaucoup plus belle qu'elle, nommée Haregonde, à qui elle pria le Roy de choisir un époux, & le fit pour cet effet venir à la Cour. Clotaire la trouva si aimable, qu'il ne put se résoudre à l'éloigner de son Palais. Il prit tant de plaisir à sa conversation, qu'il s'aperçut enfin qu'il avoit pour elle des sentimens plus tendres qu'il ne devoit avoir pour une belle sœur. Il combattit quelque temps cette passion incertaine; mais enfin voyant qu'elle ne faisoit que croître par la résistance, il résolut de parler. Haregonde fit tout à la première ouverture qu'il luy en fit, & écria pendant quelque temps la reconnoître, mais avec le tems elle s'accoutuma à l'écouter: Et en amour quand

DE LA C. DE FRANCE 21
on écoute, on n'est pas loin d'aimer: dès
qu'elle est cessé de voir dans l'amour
du Roy, toute l'honneur du crime qui
l'accompagnoit la pudeur fit peu de
résistance, elle se laissa vaincre & de-
vint mere de Chilperic, qui régna après
son Pere en Normandie & à Paris. Lors
que l'amour de Clotaire fut satisfait le
dégout, qui toit ordinairement l'op-
sion, luy défilia les yeux, & luy fit con-
noître le tort qu'il avoit eü de violer la
foy qu'il avoit donnée à Ingonde, pour
s'attacher à la sienne: il se rendit aux re-
montrances du Pape Jean III. qui obli-
gea Ingonde à prendre l'habit dans
un Couvent. Quelques tems après ce
Prince eut perdu la Reyne sa femme,
il épousa Constance ou Chisene: les
historiens ne sont pas bien d'accord de
leur nom.

*Amours de Clotaire Roy de
Paris.*

- * **A**près la mort de Clotaire, le
Royume de France fut encore
partagé
* Ann. 561.

11 INTRIGUES GALANTES.

partagé, & Paris échut à Cherebert qui étoit l'aîné. Il avoit épousé Jagoberge Princelle d'une grande vertu, & qui l'aimoit tendrement : elle voyoit à regret le Roy passer presque toutes les journées à la chasse, & ne recevoit auprès d'elle que bien avant dans la nuit : elle en faisoit souvent ses plaintes à Meroüde & à Marcoufse toutes de ses filles d'honneur qu'elle avoit honorés de sa confiance. Elles étoient sœurs, & quoi qu'elles ne fussent filles que d'un cardeur de laine, la Reine ne les fit pas de les prendre auprès d'elle, parce qu'elles avoient des talens particuliers. Marcoufse avoit passé ses premières années dans un Convent, & y avoit même fait ses vœux, mais comme elle prétendoit y avoir été forcée, elle s'étoit retirée auprès de la Reine pour obtenir sa protection. Elle avoit appris dans le Cloître à faire toutes sortes d'ouvrages à l'éguille, & avoit poli son esprit par la lecture : elle étoit sérieuse, mais elle avoit tant de charmes dans la conversation, qu'il

qu'il étoit difficile de s'ennuyer avec elle. Meroüde au contraire étoit enjouée, dançoit de bonne grace, chantoit agréablement, & jouoit de plusieurs instrumens. Ces deux filles proposèrent à la Reine de faire des fêtes galantes qui pussent divertir Cherebert & le retenir plus long tems dans son palais. Elles étudièrent une espèce de pastorale où Meroüde jouoit si heureusement qu'elle s'attira mille louanges de la bouche du Roy : il prit tant de plaisir à sa conversation, & en trouva le tout si aisé qu'il ne pouvoit plus la quitter, & n'alloit presque plus à la chasse à moins qu'elle ne lût de la partie. Meroüde qui étoit ambitieuse, oublia ce qu'elle devoit à la Reine sa maîtresse & fit tant d'avances pour se conserver le cœur du Roy, qu'à la fin elle ne luy laissa plus rien à désirer. Cependant comme elle étoit coquette elle ne pût s'en tenir à la seule conquête, & ses yeux fripons tendoient à toute heure des pièges à ceux qui étoient aînés hardis pour la regarder.

Méroüde

24 INTROUVES GALANT.

Marcovese qui n'avoit ni moins de beauté ni moins d'esprit que la sœur, malgré son humeur retirée, vit avec regret une préférence qui sembloit luy faire injure : elle résistea néanmoins pendant quelque temps son chagrin dans son cœur, sans en faire confidence à personne ; mais lors qu'elle s'aperceut que Merolesde cherchoit à plaire à d'autres qu'au Roy, elle fit remarquer à ce Prince ses infidélitez, & d'une manière si adroite, qu'il sembloit que ce n'étoit que pour l'excès de la sœur qu'elle vouloit le corriger de ses égaremens. Cherbert s'accoutuma à faire confidence à Marcovese des chagrins que luy donnoit l'humeur coquette de Merolesde, & trouva tant de bon sens dans ses raisonnemens & dans ses conseils, qu'il crut pouvoir être plus heureux avec elle qu'avec la sœur. Il essaya de s'en faire aimer & n'eût pas de peine à y réussir. Marcovese ne menagga rien, & elle avoit tant d'envie d'être à la sœur le cœur de Cherbert qu'elle prévint même les desirs de ce Prince pour en venir à bout. Merolesde s'aperceut
 bientôt

bienôt de son changement & fit ce qu'elle put pour regagner les inclinations. Cherebert écouta ses reproches & tâcha de se justifier. Il trouva des charmes dans toutes les deux & ne voulant perdre ni l'une ni l'autre il essayoit de persuader à chacune qu'il n'aimoit qu'elle.

Cependant il étoit tellement attaché auprès de ces deux belles, qu'il en négligeoit la conduite de son État & n'avoit que du mépris pour Jagoberge. Cette malheureuse Reine connoissoit bien tôt la faute qu'elle avoit commise en rendant le Roy sensible à l'amour, & se trouva beaucoup plus malheureuse qu'elle n'étoit lors que ce Prince ne la quitoit que pour aller faire la guerre aux Normans dans les Flandres. Après avoir tenté inutilement de le ramener par les caresses & par la complaisance, elle eut recours à S. Germain Evêque de Paris, qui s'étoit rendu recommandable par sa piété, elle le pria de représenter au Prince le tort qu'il avoit de répondre si mal à sa tendresse. Les remontrances de ce Prélat bien loin de

le toucher, ne firent que luy rendre la personne d'Ingoberge plus odieuse. Il la regarda comme une jalouse qui cherchoit à troubler ses plaisirs, & dont la vengeance étoit à craindre: Il redoubla les mépris pour elle, & l'obligea de se retirer dans un Couvent. Après la retraite de la Reine, la jalousie de l'ambition se mêla à celle de l'amour, les deux Reines voulurent posséder chacune seule les inclinations du Roy, & disposer de toutes les grâces. Leur orgueil augmenta tellement qu'elles se portèrent à une querelle d'éclat qui partagea toute la Cour. Le Roy tenta inutilement de les accommoder, & les obligea à vivre ensemble, au moins dans une civilité apparente, si elles ne pouvoient plus s'ignorer comme sœurs. Enfin rebuté de leurs emportemens il recommença d'aller à la chasse & les laissa se quereller tout à leur aise.

Un jour s'étant éloigné de cette cour de la suite & se trouvant altéré, il mit pied à terre au pied d'une fontaine: il n'avoit point de telle portebouteille, & il étoit puilé de l'eau avec la main

lots qu'une jeune bergere qui s'en
 alla que s'approcha de luy & luy en pre-
 senta une de terre. Le Roy la prit & ayâc
 jetté les yeux sur elle, trouva son son
 de tous les agréments que la nature
 peut donner sans le secours de l'art. Il
 luy demanda son nom, & elle luy ré-
 pondit qu'elle s'appelloit Dandelude, &
 qu'elle étoit fille d'un fermier qui de-
 meuroit à la maison prochaine. Cher-
 chebt luy déclara sa condition & luy
 dit qu'il la vouloit mener à la Cour. Elle
 s'en défendit, avec une ingénuité
 qui le charma, sur l'obéissance qu'elle
 devoit à son Père, & sur le chagrin
 qu'elle auroit de s'éloigner de luy. Alex,
 donc le chercha, & parut le Roy, &
 je vous exposez vous deux, la ber-
 gere y courut à l'instant, & revint peu
 de cens après avec un payfan qu'elle
 disoit être son Père. Ce bon homme qui
 avoit appris de sa fille que c'étoit le Roy,
 se jeta à ses pieds & luy demanda ce
 qu'il souhaitoit de luy. Je veux, reprit
 le Roy, faire votre loyseau & celle
 de votre fille, venez me trouver demain
 à mon lever. Le payfan ne manqua d'y

de s'y rendre, & Cherbert le fit Con-
 cierge de son Palais. Ce Prince ne
 croyoit trouver aucune résistance dans
 l'esprit de la bergère, mais elle luy fit
 paroître tant de vertu & de sagesse
 qu'il se fit un scrupule de luy faire vio-
 lence, & la crut digne de porter une
 couronne. La mort d'Agoberge, qui
 arriva peu de tems après, luy donna
 moyen de satisfaire son envie. Il épou-
 sa Dandelinde & maria ses deux Maî-
 tresses à des Seigneurs de la Cour.
 Cherbert neanmoins ne put être fi-
 dèle à sa nouvelle épouse, & est tant de
 Galanteries que la jeune Reine qui l'ai-
 moit de bonne foy en mourut de dé-
 plaisir, deux ans après son mariage.
 Cherbert épousa ensuite Theogredi-
 de, qui bien loin de se mettre en peine
 des infidélitez de son volage Époux
 se fongea qu'à luy rendre la pareille.
 Son desordre alla si loin que ce Prince
 ayant employé inutilement prières &
 menaces pour le faire cesser, il en con-
 eut un mortel chagrin qui mit fin à sa
 vie dans le Château de Blaye ou il s'é-
 toit retiré.

Aveux de Gaston Roy d'Orléans.

Untan frere de Cherebon, qui
 avoit eu le Royaume d'Orléans
 pour son partage, étant encor fort jeu-
 ne quand le Roy son pere mourut, se
 déchargea du gouvernement de son
 Etat sur Rocharic qui avoit exercé la
 charge de premier Ministre sous le Roy
 Clovis. Rocharic avoit deux filles qui
 pouvoient passer pour l'ornement de la
 Cour : l'aînée s'appelloit Vestrande,
 & n'étoit alors âgée que de quinze ans
 tout au plus. Fustrode la Cadette qui
 n'en avoit pas encor onze promettoit
 beaucoup, mais elle n'étoit pas encor
 faite. Elles n'avoient plus de Mere &
 vivoient chez Rocharic sous la con-
 duite d'une vieille Gouvernante. Le
 Roy qui alloit souvent visiter ce Mi-
 nistre, fut charmé de la beauté de
 Vestrande & ne passoit jamais auprès
 d'elle qu'il ne luy fit connoître par un
 regard tendre & passionné qu'elle
 avoit fait la conquête de son Cœur.

10 INTRIGES GALANTES.

Ventrade s'entendoit si ce langage, qu'il eut de ne le pas entendre, ce qui chagrina d'autant plus le Prince amoureux qu'il ne pouvoit luy parler. Le Gouverneur le garda ne toujours en vue. Il avoit bien voulu gagner la ville & ne croyoit pas la chose impossible, mais il ne sçavoit à qui en donner la commission, de peur qu'on n'en eust Rochard, qui disputoit de toutes les grâces avec aulli pour Créatures toutes les personnes de la Cour. Pendant qu'il étoit dans ces embarras, la fortune luy fit naître une occasion d'en sortir. Rochard luy donna pour page un neveu de cette Gouvernante & ce jeune garçon rémbigna être si attaché à son service, qu'il ne pouvoit se découvrir à luy sans rien hazarder. Il luy en parla & le trouva disposé à seconder ses dessein. Le Page fit entendre à sa tante tout ce que le Roy desiroit & les avantages qu'elle pouvoit espérer si elle luy rendoit ce service. La vieille se laissa gagner, & comme elle connoissoit l'ameur de Ventrade qui étoit allé porté à l'ambition

bien. Elle luy dit qu'il ne devoit qu'à elle d'être Reine, si elle vouloit répondre à l'amour de Goutran; mais que comme il vouloir être effacé de son cœur avant que d'en parler à Rothuric, il falloit qu'elle se résolut à le voir en secret. Venerande eut ne pouvoit faillir en suivant les conseils d'une femme à qui son père avoit confié sa conduite, & qui ne luy avoit jamais fait que des loy aus de veru. Elle vit le Roy par son moyen, l'écouta & prit avec luy de si fairs engagements qu'elle devint Mere du Prince Gondebaur.

* La beauté de Famerolle qui croissoit avec l'age, parvint à une si grande perfection, qu'elle donna de l'amour à Goutran, lors qu'il commença de se laisser des faveurs Venerande. Famerolle qui n'avoit pas ignoré l'engagement de sa sœur, comme par son exemple qu'elle ne devoit pas trop se fier aux protestations de Goutran; & prenant mieux ses mesures, elle défendit le terrain pied à pied. Elle oposa la retenue aux transports de ce Prince, & luy fit comprendre adroitement qu'il n'en obtieut

32 INTRIGUES GALANTES.

deut rien que par les voyes légitimes. Ce Prince dont l'auteur augmentoit par la rébellion, y consentit enfin & l'épousa. S. Germain qui avoit eu connaissance des premiers engagements du Roy, luy fit plusieurs remontrances sur ce mariage criminel, & luy représenta que l'Eglise ne pouvoit approuver ce commerce incestueux : il l'exhorta ensuite à le rompre & à se séparer de Geneviève : & comme il n'en put rien devenir, il eut recours aux Anathèmes, & bannit ces deux amans de la communion des fidèles.

Voyez de quoi que sensiblement touchée de l'infidélité de Gonzales, avoit long tems souffert son malheur avec patience, n'osant porter la vengeance ni sur son amant volage, puis qu'il étoit son Souverain, ni sur la rivale qu'elle ne pouvoit perdre sans violer les droits de la nature. Elle changea néanmoins de sentiment, quand elle la vit excommuniée, & ne la regardant plus comme sa sœur, mais comme une personne abominable à qui elle pouvoit ôter la vie sans crime, elle s'en donna par le poison. Elle n'en fut
pas

pas plus heureuse, & ne put faire revivre le Roy, dont la passion étoit entièrement éteinte. Elle eut même le chagrin de luy voir prodiguer ses soins auprès de Theogedide, qui après la mort du Roy son époux étoit venu chercher un asile à la Cour de Contran. Cette Princesse luy fit des propositions de mariage qu'il écartera d'abord, plus par ambition que par amour, dans l'espérance de joindre par ce moyen le Royaume de Paris à celui d'Orléans. Néanmoins ayant fait réflexion sur les affaires que luy avoit attirées le mariage de Fancostelle, il ne voulut pas s'engager à un second commerce incestueux, de peur de porter ses sujets à la révolte, & de le fournir à ses freres un prétexte de s'emparer de ses États. Il le comença de profiter de la confiance de la belle Isaur pour mettre la main sur ses trésors; après quoy il la reléga en Provence de l'obligea à s'enfermer dans un Cloître. Après la mort de Theogedide, il épousa Mécencude fille du Duc Magnacaire. La nouvelle Reine avoit pas après d' elle une jeune fille

nommée Aulfigilde, d'une beauté distinguée; Gorcau devint sensible pour elle & ayant gagné ses affections, il en eut deux fils qui moururent avant luy.

Fredegonde Maitresse de Chilperic Roy de Neustrie & de Paris.

* **C**hilperic frere de Chetobert & de Gontran, à quel Royaume de Paris & de Neustrie étoit échue en partage, épousa en première nocce Ansoûlre, dont on ne sçait pas bien l'origine; mais seulement qu'elle étoit fille d'un de ses sujets. Il en eut trois fils Theodebert, Merollée & Cluvis avec une fille appelée Basise qui jura vœu dans le Convent de S. Croix à Poitiers, dont S. Radegonde étoit supérieure. On avoit mis auprès de la Reine Ansoûlre une fille d'une naissance obscure, née dans le village d'Aranciart en Picardie, mais dont la beauté, l'esprit & les autres talents la rendoient di-

gne de quelque distinction on la nom-
moit Fredegonde Elle eut allez d'adref-
se pour gagner en même temps les af-
fections de son Mère & de sa Mèrelle,
& elle sut si bien cacher le commerce
qu'elle avoit avec Chilperic, que per-
sonne ne s'en aperceut à la Cour. La pas-
sion de ce Prince pour être secret ne
fut pas moins violente, & Fredegonde
qui ne manquoit pas de pénétration,
jugea bien qu'il ne luy seroit pas impos-
sible de monter sur le trône, pourveu
qu'elle se pût usamment dans l'afrendât
qu'elle avoit pris sur l'esprit de la Reine.
C'étoit une Princesse d'un esprit fin &
& qui ne se délia point des artifices de
Fredegonde donna aisément dans les
pièges qu'elle luy tendit. Chilperic
étant party de Paris pour aller faire la
guerre à son frere Sigibert Roy d'Au-
strie, laissa Andoivaise grosse. Quel-
que temps après son départ la Reine
accoucha d'une fille qu'elle tint elle mê-
me sur les fonts de baptême par le con-
seil de Fredegonde, qui luy persuada
que c'étoit le moyen de se rendre plus
agréable au Roy son époux. Chilperic

36 INTRIGUES GALANTES.

étant de retour, l'adroite Frédegonde péqua son amour par des refus affectés, & le voyant un jour à ses pieds luy proposer qu'il n'aimoit qu'elle, & que rien ne pouvoit égaler la délicatesse de sa passion, elle luy répondit froidement que si ces propositions étoient sincères il ne partageroit pas comme il faisoit tous les jours les caresses avec elle & une Pucelle que les loix luy défendoient de regarder comme la femme, puis qu'elle avoit contracté alliance avec luy en devenant marraine de la jeune Basine. Châperie demeura d'abord surpris de ce discours; mais enfin se laissant prévaloir aux artifices de Frédegonde, il crut commencer un commerce en satisfaisant aux devoirs du mariage; & pour éviter les occasions de commettre un crime qui luy paroissoit si noir, il relegua Audouaine dans un Couvent.

Frédegonde après avoir levé cet obstacle, crut que rien ne pouvoit plus l'empêcher de devenir Reine; mais une raison de politique traversa ses desseins. Sigbert venoit d'épouser

Benechaut

Brunehaut fille d'Athanaïde Roy d'Espagne. Chilperic craignant que cette alliance ne le rendit trop puissant, fit demander pour luy Galsinde sœur de cette Princesse. & pour obliger Athanaïde à y consentir plus aisément, il luy fit offrir Basine pour le Prince son fils. Il ne put néanmoins faire consentir les Etats de son Royaume au mariage de sa fille avec le Prince d'Espagne parce qu'il étoit Arrien. Quoy que ce refus dès irrité Athanaïde, il ne vengea néanmoins aucun ressentiment contre Chilperic, & luy accorda Galsinde, parce qu'il étoit informé de sa bonne foy & sçavoit qu'il n'avoit pas tenu à ce Prince qu'il ne se fût acquitté de sa promesse. Chilperic ne trouva pas dans ce mariage toutes les douceurs qu'il avoit espéré d'y rencontrer. Galsinde étoit fière comme le sont toutes les Espagnoles, & n'étoit pas d'humeur à souffrir que son Epoux partageât avec une autre un cœur & des soins qu'elle croyoit réservés tous entiers. Elle s'aperçut bien tôt de l'amour que son in-

fidelle avoit pour Fredegonde & li parvint son ressentiment avec éclat. Chilperic accoustumé à la patience d'Andolise , ne put s'accommoder des emportemens de Gallaude; & Fredegonde n'oublia rien pour l'aggraver d'avantage contre elle. Comme , elle voyoit sa perte certaine, à moins qu'elle ne perdît la Reine , elle se balança point à prendre la résolution de la prévenir, & elle sut si bien profiter des indignes subtilités dont ce Prince luy avoit si souvent donné des marques, qu'elle luy persuada de se défaire de Gallaude. Chilperic après avoir pris cette résolution résigna à la Reine plus de complaisance qu'à l'ordinaire & ne vit Fredegonde qu'avec de grandes précautions pour luy ôter tout sujet de défiance , & lors qu'il la vit entièrement guérie de ses soupçons jaloux , une nuit étant couché avec elle , il l'étrangla avec ses propres cheveux.

Sigbert ayant après la mort de sa belle sœur crû le devoir venger, & en forma le dessein, sans considérer que le

meurtre étoit son frere. Il engagea même Godefrid à joindre ses armes aux siennes. Chilperic leva des troupes pour se mettre en état de leur résister, & avant que de se mettre à leur tête, épousa Fredegonde. Il ne fut pas heureux dans cette guerre, son armée ayant été défaits, & Theodebert son fils aîné ayant perdu la vie dans ce combat, il se lava avec peine à Toulouzy, où Sigibert le vint incontinent assiéger. Fredegonde à qui les crimes ne coûtoient rien à commettre, suborna des assassins qui enlevèrent ce Prince dans sa tente, & délivrèrent par ce moyen le Roy son Epoux. Chilperic eut tant de reconnaissance de ce service qu'il crut devoir le payer, offrir la Couronne aux enfans de Fredegonde au préjudice de ceux qu'il avoit eu d'Adoüaire. Mérovée à qui le Royaume appartenoit, comme étant l'aîné, ayant appris ce qu'on négocioit contre les intérêts, prit les armes contre son Pere & se retira à Rouen, où Branchaut veuve de Sigibert avoit été reléguée par ses

deux

deux beaux frères. Il y vit cette Princeſſe & la trouva ſi aimable, quoy qu'elle eût déjà plus de quarante ans, qu'il réſolut de l'épouſer. Il luy en fit la propoſition & n'eut pas de peine à obtenir ſon conſentement, parce que cette Princeſſe regarda ce mariage comme un moyen d'obtenir ſa liberté. A la première nouvelle que Chilperic en receut, il marcha droit à Roſen avec ce qu'il put aſſembler de troupes. La ville fit peu de réſiſtance, & Chilperic par ſa priſe ſe rendit maître des deux nouveaux mariez. Il fit déclarer ſon leur mariage comme fait ſans ſon conſentement; & après avoir fait enfermer Brunehaut dans le vieux Palais de Roſen, il s'en alla à Soissons emmenant avec luy ſon fils. Il n'y fut pas plutôt arrivé qu'il s'y vit aſſiégé par les Champenois qui tenoient le parti de Childebert fils de Sigbert. Frodegunde pour ſe délivrer d'un ſiége ſortit de la ville avec Clovis deſertant des enfans d'Ardoſinice, & n'y revint qu'après que la guerre fut terminée par la déſaite des Champenois. A ſon retour l'imp-

tion de ces peuples fut la première matière de conversation, & Frédégonde infusa adroitement à Chilperic qu'ils s'étoient enus dans les Etats qu'à la sollicitation de Méroüée, qui avoit prétendu avec leur secours s'emparer du trône. Quelque mille raisons dussent justifier la conduite de ce Prince, Chilperic le trouva coupable, parce que Frédégonde l'accusoit, & l'ayant fait enfermer l'enferma dans un Cloître. Cette cruelle Reine ne fut pas contente de cette punition, qui n'étoit que trop légère pour un crime imaginaire, & jugeant qu'elle se pouvoit assûrer la couronne à ses enfans, tant que ceux d'Ardebaire vivoient, elle crut devoir s'en débarrasser entièrement. Pour ce venir à bout, il falloit engager Méroüée à commettre quelque nouvelle action qui luy attirât l'indignation de son Père. Elle luy envoya dans sa prison Guntan Boson qui étoit entièrement devoué à ses intérêts. Ce jeune Prince le connoissoit pour luy avoir veu commander les armées de Sigibert; mais il ignoroit ses liaisons secrètes avec la belle Mère, &

ainsi

ainsi il donna aisément dans le piège que ce valet luy tendit, il luy proposa de sortir de son Convent pour le déclarer le chef d'un parti qu'il avoit formé sous son nom, & luy donna moyen d'échapper & de s'aller mettre à la tête des troupes: mais il n'y fut pas plutôt arrivé, qu'il y fut trahi par celui la même entre les bras duquel il s'étoit jeté: ce que Chilperic regarda comme un grand service, parce qu'il n'étoit pas informé du détail de cette négociation.

* Il ne restoit plus que Clovis des enfans d'Andoüice, & Fredegonde ne désespéroit pas de trouver les moyens de s'en défaire, comme elle avoit fait de ses deux aînés, dans le dessein de faire régner ses enfans après la mort du Roy: mais le ciel qui ne vouloit pas la laisser joüir du fruit de tant de crimes, luy enleva par la peste en moins de six mois les trois Princes qu'elle avoit eu de Chilperic. Le Roy n'ayant plus d'enfans que Clovis, luy donna toutes ses affections & le rendit par ce moyen, plus odieux à Fredegonde, Ce

Jeune Prince n'étoit pas moins de l'ame pour la belle-Mère, & quoi qu'il eût grand intérêt de cacher les sentimens, qui pouvoient le perdre, il ne put s'empêcher d'en faire confidence à une des filles d'honneur de cette Présensée avec qui il étoit en intrigue. Les amans ne pouvant avoir rien de réservé pour leurs manivelles, à dire un jour impudemment à cette fille, que s'il pouvoit parvenir à la couronne il ne laisseroit pas la mort de ses freres sans vengeance, & qu'il feroit punir Frédegonde suivant le rigueur des loix. Ce discours ayant été rapporté à la Reine, comme elle avoit sujet d'en craindre l'effet, elle songea à prévenir Clévis, elle l'accusa auprès de son Père d'avoir fait peñe les trois enfans nez de leur mariage par des charmes qu'avoient composés la Dame & la fille, qui étoit la même à qui le Prince avoit fait cette dangereuse confidence. Le Roy demandant ce piège quoi que grossier, fit arrêter ces deux malheureuses, qui furent appliquées à la question & se voyant supposer les tourmens, elles avoient

44 INTRIGUES GALANTES.

avoientent pour s'en délivrer tout ce qu'on vouloit & même plus qu'il n'en falloit pour convaincre Clovis. Le Roy après avoir veu le proces verbal de question, commanda à Didier & à Boson capitaines de ses gardes & créatures de Frédégonde de le saisir de la personne de son fils, ce qu'ils exécutoient avec beaucoup d'inhumanité. Ils conduisirent ce Prince par ordre de son Pere à Chelles, de la à Noisy au dela de la Marne où ils le poignardèrent, & au retour persuadèrent au Roy qu'il s'étoit tué luy même pour éviter le supplice que son crime meritoit. Quelques jours après la Dame d'honneur & la fille, furent condamnées à être brulées vives & exécutées à Paris dans la place publique. La cruauté de Frédégonde n'en demoura pas là De peur qu'il ne restât quelqu'un qui pût vanger la mort de tant d'innocens, elle se défit encore d'Audouaire & de Basine sa fille, quoi qu'étant toutes deux enfermées dans un Cloître, elles ne dûssent luy donner aucun ombrage. Il ne marquoit plus à cette insatiable Princesse

pour

pour le voir comente, que d'avoir un
 fils qui pût succéder aux États de Chil-
 peric. Le ciel qui n'avoit pas encore
 estola de punir les crimes luy en donna
 un, qui eut nom Clotaire, & qui régnoit
 encore en la personne le Royaume de
 France qui n'a pas été divisé depuis. La
 cruauté n'étoit pas le seul vice de Fre-
 degonde ; elle y joignoit aussi l'impé-
 dioné , plusieurs autres eurent part à
 ses faveurs, & entre autres Didier & Bo-
 fon dont nous avons déjà parlé & Be-
 kerne Archevêque de Bordeaux. Mais
 celuy qui posséda plus long tems son
 cœur & avec plus d'attachement fut
 Landry de la Tour, Maître du Palais,
 Comme il étoit plus jeune & mieux fait
 que les autres, il les obligea à luy ce-
 der la place. Cependant quoi que cette
 intrigue fut publique à la Cour, le
 Roy n'en avoit aucune connoissance,
 les maîtres étant ordinairement ceux qui
 sont le plus tard informés des défor-
 dres de leur maison. Il découvrit né-
 anmoins à la fin ce malheur, & cette
 découverte luy coûta la vie.

Un jour ayant fait une partie de
 chasse

chasse, ils se leva fort matin, laissant Fredegonde encore endormie dans son lit. Le temps ne se trouva pas favorable & l'obligea à revenir beaucoup de meilleure heure qu'il n'avoit accoutumé. Il étoit venu à toute bride suivi d'un page seulement; il mit pied à terre & montant par un escalier dérobé entra sans bruit dans la chambre de la Reine qui étoit alors à sa toilette; il passa derrière la chaise, il luy frappa sur l'épaule avec une baguette & cette Princesse qui étoit revenue à la coiffure, & qui n'avoit l'imagination remplie que de l'idée de son divorce, dit sans se retourner, Landcy, un galant homme ne doit jamais prendre les Dames par derrière. Le Roy surpris d'un discours si peu attenda, sortit de la chambre sans proférer une seule parole & laissa Fredegonde qui s'étoit aperçue de sa surprise dans un grand étonnement; plus il avoit témoigné de modération plus cette Princesse crut qu'il y avoit à craindre pour elle & ne douta point qu'elle ne ressentit bientôt les effets de la vengeance. Châpene étoit remonte à che-
val

vel se étoit déjà rejointe son équipage
 qui étoit pas encore revenu. Frédé-
 gonde profita de cet intervalle pour re-
 soudre ce qu'elle avoit à faire dans une
 circonstance si délicate. Elle envoya
 incontinent chercher Landry & luy
 ayant conté ce qui venoit de luy arri-
 ver, elle luy demanda ce qu'il falloit
 faire. Landry luy conseilla de se retirer
 promptement auprès de Gambrin & de
 se mettre sous sa protection. La Reine
 le regardant avec des yeux qui quoiqu'ils
 fussent passionnés, marquoient quelque
 dépit, pour un Cavalier, repartit elle,
 quis'est-quis quelque réputation par
 ses armes, vous formez une résolution
 bien peu généreuse. Tenez seulement que
 je suis, laissez moy prendre mon parti
 il faut perdre Chilperic où nous sou-
 rmes perdus & dans cette occasion tous
 les moments nous sont précieux. Si
 nous l'épargnons aujourd'huy, il ne
 nous épargnera pas demain. Il est pres-
 que seul à la chisse, songez à vous en
 défaire où résolvez vous à porter la
 tête sur un échafaut. Landry demeura
 d'abord interdit à cette proposition,

mais

48 INTRIGUES GALANTES.

mais enfin après avoir rêvé quelques momens, il reprit la parole avec affez de fermeté; il mourra, luy dit il, Madame & vous serez obéie. Il sortit en même tems de la chambre sans parler d'avantage, & é tant retourné chez luy, il envoya chercher six hommes dont il connoissoit l'insépidité & qu'il savoit être entièrement dévoués à ses intérêts, auxquels il dit son intention, & leur ayant fait donner les meilleurs Chevaux de son écurie avec de l'argent pour se sauver où ils voudroient, il les envoya au lieu ou le Roy étoit à la chasse. Ces assassins s'y rendirent incontinent, & l'ayant suivi le reste du jour l'approchèrent à la faveur des ténèbres, lors qu'il rentra dans la ville presque seul; & l'ayant percé de plusieurs coups, se jetèrent dans la forêt voisine. Fredegonde ayant appris que le coup étoit fait, se mit sous la protection de l'Evêque de Paris, & envoya en suite offrir la régence du Royaume & l'éducation de son Fils à Gertrude qui l'accepta & prit leur défense contre Childébert & li Mère Brunehaut, qui

voulôient

vouloient déposer la Couronne au
 jeune Clotaire. Frédégonde le voyant
 indépendant, continua sa vie licen-
 tieuse avec tout de scandale, quo Pré-
 texta Archevêque de Rouen, ne put
 s'empêcher de luy en faire des remon-
 trances. Cette liberté déplût à la Reine,
 qui ne pouvant souffrir qu'on blâmât
 sa conduite, fit assassiner ce Prelat pen-
 dant qu'il celebroit la Messe. Gontran
 étant mort quelque temps après, Frédé-
 gonde eut elle-même de creder de faire
 donner la Regence du Royaume à
 Landry. Childbert qui y avoit pro-
 tendu en fut si indigné qu'il porta la
 guerre dans les Etats de Clotaire. La
 Reine ne rétonna point à l'approche
 de son armée, & voulut elle-même
 marcher contre les ennemis; & montant
 avec elle son fils, elle le porta de rang
 en rang pour le faire voir aux soldats:
 Elle donna ensuite la bataille avec tout
 de valeur, de conduite & de succès
 qu'elle défit entièrement les troupes
 de Childbert. Après cette victoire elle
 entra dans l'Austrasie où elle fit de
 grandes conquêtes; mais une fièvre

50 INTRIGUES GALANTES.
maligne termina ses jours & ses ambi-
tieux desirs.

Amour de Dagobert.

DAgobert Fils de Clotaire avoit épousé du vivant de son Père, Gondebode Princesse Austrasienne, parente de Conibert & de Pepin. Il y avoit entr'eux une si grande amitié qu'ils n'avoient pû la rompre, soit qu'il n'y eût aucun rapport dans leurs humeurs, ou qu'ils eussent hérité de la haine de leurs familles, y ayant toujours eu beaucoup d'aversion entre les Princes du sang de Mérovinge, d'où Dagobert sortoit, & ceux de la branche de Clodion, à qui la Reine devoit son origine. Dagobert qui aimoit aller la Merlique éroit allé un jour à l'Abbaye de Remilly auprès de Paris pour assister aux Vêpres, y entendit une voix qui lui parut extrêmement. Après que l'office fut achevé il entra dans le Cloître & demanda à voir celle qui avoit

si bien chanté. L'Abbesse la fit venir & la lui ayant présentée, lui dit qu'elle s'appelloit Nanilde. Le Roi ne fut pas moins charmé de sa beauté qu'il l'avoit été de sa voix, & l'ayant tirée à part, lui dit que c'étoit dommage qu'une si agréable personne fût renfermée dans un Cloître. Nanilde lui répondit qu'elle n'avoit pris le Voile que par obéissance, que ses parens l'avoient contraint de quitter le monde, & que si sa Majesté vouloit lui accorder sa protection elle reclameroit contre ses vœux. Le Roi fut ravi de la trouver dans une disposition qui flatoit ses espérances, sentant déjà pour elle une violente passion. Dès qu'il fut de retour à Paris, il chercha les moyens de rompre les nœuds qui l'attachoient à Gomarude, & ayant trouvé des Prélats assez complaisans pour approuver son dessein, il fit déclarer nul son mariage. Dès qu'il se vit libre, il fit sortir Nanilde de son Couvent & l'épousa publiquement.

* Dieu ne benit pas ce mariage & ne donna point d'enfant à la nouvelle Reine ce qui resendoit insensiblement

de l'Abbe, 430.

C a l'amour

LE INTRIGUES GALANT.

Fanour de Dagobert & lui fit naître l'enfant d'aler tenir les grands jours dans les principales villes de son Royaume, suivant la coutume des Rois de la première race. Pendant qu'il étoit à Blois une jeune personne vint lui présenter un plaet & lui demanda justice contre le Comte, qui abusant de son autorité s'étoit emparé de quelques terres qui appartenoient à son Père. Elle fit son compliment avec tant de grace que le Roi en demeura charmé & luy promit de lui faire rendre justice. Après qu'elle fut partie, il envoya chercher le Comte & s'étant informé du détail de cette affaire, lui commanda de satisfaire Raguenude (c'étoit le nom de cette belle.) Elle vint le lendemain avec son père remercier le Roi qui leur ordonna de suivre la Cour. Pendant le voyage Dagobert donna tant de marques d'amour à cette fille qu'elle n'y put demeurer insensible, & enfin au retour, elle accoucha à Orleans d'un fils qui fut nommé Sigebert par Anbert Roi d'Aquitaine frère de Dagobert. La cérémonie du baptême fut faite par S.
Amal.

Amant Evêque d'Yverche. On dit que cet enfant qui n'avoit alors que quatre jours lors que l'Evêque prononça ces paroles, *VIRI SARTISUANAS*, répondit *VOLO* ; ce qui surprit extrêmement toute l'Assemblée. Ragotruade conserva pendant plusieurs années le cœur & les inclinations de Dagobert, qui lui demeura fidelle : mais aiant revû Nausilde, il ne put résister à ses caresses & eut d'elle un fils qui fut nommé Clovis, qui lui succéda. La naissance du jeune Prince calma ses premiers sens, il demanda pardon à Nausilde de ses égaremens & lui sacrifia Ragotruade qui se voyant méprisée, se retira dans un Convent.

*Alpayde Maistré de Pepin Maire
du Palais sous le Regne de
Childebert II.*

* **S**UR la fin de la première race, les Rois suivans s'abandonnant entièrement à la volupté se déchargent

Ann. 766. C 5 telle

tellement du soin de leur Etat sur leurs
 Mères, qu'ils ne se mêloient d'aucune
 affaire. Pepin exerçoit cette dignité
 tout le règne de Childebert second.
 C'étoit un de ces grands génies, que le
 Ciel semble n'avoir formez que pour
 commander aux autres. Tous les Fran-
 çois avoient pour luy une si grande vé-
 nération, qu'ils regardoient les volon-
 tés comme autant d'Oracles. Il est vray
 que les vertus le rendoient extrême-
 ment digne de la puissance absolüe où
 il s'éleva. Il étoit ennemi de la
 mollesse ; & pendant les premières
 années de son Ministère, il avoit paru
 amiable à l'usage. Il avoit toujours
 esté bien vüé avec sa femme Péguine-
 de, quoi qu'elle fût assez âgée, & d'un
 caractère impérieux ; mais il y a des
 momens où les plus grands Rois se
 laissent suspendre à cette dangereuse
 passion qui les égale aux autres hom-
 mes. Un Seigneur François nommé
 Dodon étoit en querelle contre un de
 ses voisins, & l'avoit tué : les parents
 du mort le poursuivoient avec chaleur
 & selon toutes les apparences, il ne pou-
 voit

Voloit évier de souffrir la peine portée
 par les Loix, à moins qu'il n'obtien la
 grace du Prince. Saceris Alpayde l'alla
 demander à Pepin: c'étoit une des plus
 belles personnes du Royaume, & elle
 avoit des manières si engageantes, qu'il
 étoit difficile de lui refuser quelque
 chose. Pepin la vit avec admiration &
 seroit à sa vue, quelque chose qu'il
 n'avoit jamais senty. Il se reprocha en
 secret sa foiblesse, & fut sur le point de
 renvoyer Alpayde brusquement: né-
 anmoins il ne put se résoudre à la per-
 dre pour jamais, & pour avoir un pré-
 texte de la revoir, il luy dit qu'il vou-
 loit examiner les informations, que si
 l'action s'étoit bien passée & qu'elle
 méritât grace, il l'accorderoit à son
 frere. Il fit ensuite le discours, forma
 de grands obstacles, & enfin, après
 avoir receu plusieurs visites d'Alpayde,
 luy déclara que la vie de Dodon dé-
 pendoit des complaisances qu'elle au-
 roit pour son amour. Cette fille de-
 meura surprise; du discours du Maire,
 auquel elle ne s'étoit pas attendue, elle
 rougit, elle pâlit; mais enfin Pepin
 C 4 accompagna

LES INTRIGUES GALANTES

accompagna cette proposition de termes si paffionnez & de fi grandes promiffes qu'Alpayde ne put plus le défendre : elle céda à fes importunités, & s'étant rendue à fes caiffes devint Mere de Charles Martel, qui s'est depuis rendu fi fameux dans l'Alphérite. Pleurode ayant découvert ce commerce, fit un grand vacarme, & s'emporta tellement contre fon époux, qu'elle le potta par fon extravagance à chercher les moyens de s'en défaire. Il étoit fâchéz à un honneur de fon état & de fa réputation de voir que ces troubles domeftiques le rendoient l'objet de la raillerie publique : cependant il ne pouvoit quitter Alpayde, & croyoit même qu'il y auroit de la foibleffe de la facrificer à fa femme, parce qu'elle avoit fait du bruit. Il fe fervit alors de la licence que prenoient les François de repudier leurs femmes contre les défentes de l'Eglife & contre les faveurs Canonz. Il fe fépara de Pleurode, & continua fi publiquement fon intrigue avec Alpayde, que Lambert Evêque de Liege, après luy avoir fait

souvent

fontent de se vèrses reprimandes en particulier & en public , le meurtre du Patriarche. Alpyde en fut alarmée & en fit les plaintes à son frere Dodon, qui étant un homme violent assassa le S. Evêque. Le Ciel ne tarda guère à l'en punir, il fut marqué de la maladie pèdulaire, qui le porta à un si grand désespoir qu'il se précipita dans la Meuse. Peu de temps après Pepin mourut, & Plestrude s'empara du Gouvernement & de la personne de Charles, qu'elle fit enfermer dans le Château de Cologne, où elle faisoit son Jour ordinaire. Charles néanmoins trouva moyen d'échapper de la prison & y eut formé un puissant parti. Le Duc Marc du Palais & obligea Plestrude à renoncer à toutes ses prétentions.

Amours de Charlemagne.

QU'IL est que Charlemagne eut 4.^e femme Marc Hère & y eut quatre femmes, on ne sçait le nom.
 * Ann. 771 C. 51

18 INTROUVES GALANT.

de Reginie & d'Adelonde ; & on ignore même comment s'appelloit la mère de Pepin , l'aîné de ses enfans naturels.

Cet Empereur ayant passé par Mayence, lors qu'il alloit faire la guerre aux Saxons , le Comte Ganchou qui tenoit un rang confiderable dans cette partie de l'Allemagne , le pria de recevoir Reginie , la parente assez proche, au nombre des filles d'honneur de l'Impératrice. Luygardé, qui l'avoit accompagné dans ce voyage. Charles y consentit volontiers , & trouva cette fille si aimable qu'il prenoit souvent plaisir à l'entretenir pour se délasser de ses pénibles occupations. Ce Prince qui n'avoit cru d'abord faire de ses amitiés qu'un amusement , s'aperceut qu'il étoit devenu sensible pour Reginie , & désira qu'elle répondit à sa passion. Comment résister aux empressements d'un Prince qui étoit déjà l'admirateur de toute l'Europe ; Reginie se laissa vaincre & devint grosse. Charles craignant que l'Impératrice ne s'aperçût de cette intrigue , la laissa à Aix la Chapelle

pte, où elle mourut bientôt après.
 cependant Reginie se maria de Trogon,
 qui fut depuis Evêque de Metz; & l'an-
 née suivante d'un autre Prince qui fut
 nommé Hégars. Reginie qui devoit
 toute la fortune à Ganelon, n'en fut
 pas ingrate: Elle lui procura des char-
 ges & des emplois qui l'obligèrent à
 quitter la Cour. Pendant ces voyages
 comme il étoit souvent avec sa pareil-
 le, il vit dans sa chambre une de ses
 compagnes nommée Adolonde pour
 laquelle il conçut une passion si vio-
 lente qu'il résolut de l'épouser. Il en
 demanda la permission à l'Empereur
 lors qu'il fut de retour à Aix la Cha-
 pelle, & ce Prince y consentit d'abord;
 mais depuis ayant mieux goûté l'esprit
 d'Adolonde, il ne put se résoudre
 de la voir entre les bras d'un autre, &
 ayant trouvé quelque prétexte de révi-
 ser sa parole, il s'engagea entièrement
 avec cette fille & abandonna Reginie.
 Cette seconde Maîtresse ne fut pas plus
 cruelle que la première, & le fit Père
 du Prince Thierry. L'amour ne l'occu-
 poit pas à son qu'il ne songeât aux

60 INTRIGUES GALANT.

affaires de son Etat : ayant appris qu'Alfonse Roy de Leon avoit fait une ligue contre luy avec Fortun Garcil Roy de Navarre, & avec Martin Roy Maire de Cordoë, il passa les Pyrénées pour les aller combattre. Ganchon eut l'occasion favorable pour se venger de ce que l'Empereur luy avoit relevé sa Maîtrise, & deshonoré sa parenté. Il alla trouver les ennemis & les ayant avertis de la route que l'armée impériale devoit prendre, il fut cause de la perte de la bataille de Roncevaux, où perit l'élite de la Noblesse François. La trahison du Comte fut découverte & il en reçut une punition proportionnée à l'énormité de son crime, on en voit encore des marques aux lieux de Mundhery & de la Queüe en Bre, qui luy appartenoient : elles furent à jamais rases, & sont toujours demeurées depuis en cet état. Regnie qui n'avoit point eu de part à la conjuration de son père, n'en eut point aussi à la perte & fut toujours considérée par Charles Magné, qui employa même les enfans dans son testament. Mais les grands

DE LA C. DE FRANCE 61

du Royaume & les Eux dépendans de l'Empire ne voulurent pas permettre qu'ils partigeassent avec les légitimes.

Les Colatéraux de Charles avoient été si publiques qu'elles deussent lieu aux Princesses les filles, qu'il n'avoit pas voulu marier, de se chercher aussi des maris : & quel que l'Empereur eussent des avis de leur conduite déréglée, il ne faisoit qu'en tailler & les laissoit vivre à leur fantaisie. Après la mort, Louis son fils aîné, qui étoit d'un caractère tout différent, voulut remédier à ce désordre, & commit les Princes Walon, Warner, Lambert, & Tagobar pour en informer & faire punir ceux qui se trouvoient coupables. Il les envoya devant à Aix la Chapelle, & les suivit peu de temps après avec une puissante armée, pour appuyer l'exécution de ses ordres & s'opposer aux prétentions de ses frères qui avoient formé un puissant party contre lui, & vouloient demander les armes à la main leur part de la succession de leur Pere. Les prisons d'Aix la Chapelle furent bien tôt remplies de ceux qui avoient

abusé de la faiblesse de ces Princesses, ou qui avoient favorisé leurs amours impudiques, ils y furent punis suivant que leurs fautes méritoient. Marcia qui avoit été assigné pour venir répondre sur les informations qui avoient été faites contre lui, comparut à l'assignation, mais armé & bien accompagné, & lorsque Vomer & Lambert voulurent luy faire prêter l'interrogatoire, il mit l'épée à la main, tua le premier & blessa l'autre dangereusement à la cuisse. Il ne put néanmoins éviter la mort, & fut massacré avec tous ceux de sa suite par les gardes & par les Officiers des Princes. Lors que Louis fut arrivé à Aix la Chapelle, il y manda les seigneurs, & après avoir été faite en leur présence la lecture du testament de son Père, il leur reprocha leur mauvais conduit, & les relégua ensuite dans les terres dont Charles-ne leur avoit donné l'usufruit, pour leur servir de lieu d'exil.

*Faldrade Maitresse de Lotaire
Roy de Lorraine.*

* **A** Près la mort de Loüis le Debonnaire, ses États furent partagés entre ses enfans. Loüis fut Empereur & Roy d'Italie; Loüis obtint la Germanie; Charles la Bourgogne avec la Neuhrie; & Pepin l'Aquitaine. Loüis s'étant fait Moine laissa trois enfans mâles, Loüis, Lotaire & Charles. Loüis eut pour son partage l'Italie avec l'Empire; Lotaire le Royaume de Lorraine; & Charles la Provence avec une partie du Royaume de Bourgogne. Le jeune Lotaire avoit épousé la fille de Thierberge Comte de la Bourgogne Transjurane, qui contenoit ce qui fait aujourd'hui la Savoie. Il étoit tendrement aimé de cette Princesse & avoit pour elle toute la complaisance que méritoit sa vertu; mais cette union ne

dura

dura pas long-tems. La chasse faisoit le principal divertissement de ce Prince, un jour étant surpris d'un violent orage pendant qu'il relançoit un Canot près de Mer, il se retira dans un Château voisin & y fut reçu d'une manière fort obligeante par Valerade, fille de celui à qui appartenoit cette maison. Il ne fut pas moins charmé de son esprit que de la beauté & s'efforça h. urax de ce que le mauvais tems luy avoit procuré une rencontre si agréable. Il rendit depuis de si frequentes visites à Valerade, que la Reine surprise de le voir si éloigné d'elle, voulut sçavoir quels pouvoient être ses amusemens. Elle le fit suivre & découvrir par ce moyen qu'elle avoit une rivale. Cette princesse ne put dissimuler la jalousie. Elle en fit à Louise des reproches si aigres que pour s'en vanger, il ne garda plus aucunes mesures. Il fit venir Valerade dans son Palais & luy donna un titre d'Officiere que si elle eût été déjà sa femme. Valerade abusée du pouvoir qu'elle avoit sur l'esprit du Roy, luy persuada de se défaire de

Thierberge, dont les chagrins venoient troubler leurs plaisirs, & de faire casser son mariage. Louis proposa à Gontier Archevêque de Cologne son grand Aumônier le dessein qu'il avoit de se rendre la Reine, & pour l'engager à le favoriser, il lay fit espérer que quand il seroit libre, il épouseroit sa nièce Hermengade. Gontier fat de cette doute espérance convoqua à Metz un Concile National composé de tous les Prelats du Royaume & ayant gagné Thiergand Archevêque de Trier qui lay promit de le servir avec tous ses vœux, il proposa dans l'assemblée la dissolution de ce mariage, fondé sur ce que Thierberge avoit commis inceste avec son propre frère & que Louis avoit fiancé Valdeade avant que d'épouser la Reine. Il produisit même de faux témoins pour soutenir cette calomnie, & ménagea si bien les esprits qu'il y obtint tout ce que le Roy souhaitoit. On adjouta Thierbergs on l'interrogea sur les cas qui lay étoient imputés & on lay confronta les témoins qui persisterent dans leurs dépositions.

36 INTAIGRES GALANT.

positions, se qui donna lieu à l'assemblée d'ordonner qu'elle seroit séparée du Roi; son mari & reléguée en tel lieu qu'il plairoit à sa Majesté. Quel que fut cette sentence mit Lothaire en liberté de jouir de ses amours, il n'en fut pas néanmoins entièrement satisfait. Valdrade vouloit porter la couronne & affermer la succession du Royaume aux enfans qu'elle auroit de lui; & dans cette vue elle le pressa de faire en sorte que le Clergé de Lotharinge s'expliquât plus clairement sur l'invalidité de son mariage avec Thierberge. Lothaire convoqua une seconde assemblée à Aix la Chapelle, où il représenta aux Prêtres qu'étant nécessaire pour le bien public qu'il eût des enfans qui pussent hériter de la Couronne, il les prioit d'examiner si son mariage étoit valablement contracté avec Thierberge, afin qu'il la reprît si elle étoit la femme légitime, & qu'il en épousât une autre si ces premiers liens étoient rompus. Il témoigna un grand respect à l'assemblée qu'elle ne fit aucune difficulté de lui permettre de contracter un second mariage.

singe; & il fit intencément publier ce jugement par tout son Royaume. Il témoigna ensuite à Gonier qu'il étoit dans le dessein d'accomplir la parole qu'il lui avoit donnée, & l'engagea à luy envoyer sa Niece Hermengarde; mais après en avoir obtenu tout ce qu'il en desiroit, il la renvoya à son Oncle & épousa publiquement Valdrade à Savene.

* Thierberge se voyant traité avec tant d'ignominie se vint auprès de son frere qui implora le secours de Charles le Chauve Roy de France, & de Louis le Germanique, qui furent bien aise d'avoir ce prétexte pour exciter les Eux de leur Neveu Loaire. Le Pape Nicolas VI. ayant eu avis de la guerre qui s'alloit allumer entre ces Princes leur dépêcha Arsenius en qualité de Legat, pour tâcher d'accommoder ce différend & prendre connoissance de cette affaire. Après qu'Arseuius se fut pleinement informé il s'en retourna à Rome accompagné des deux Archevêques, Gonier & Thierga. Il, qui prétendoient faire confirmer à Rome la sentence

† Ars. 16.

rendue

§§ INTRIGUES GALANT.

tendue contre Thierberge. Mais le Pape niant toute leur prévalence, il cassa dans un Concile assemblé exprès à S. Jean de Latran, déposés ces deux Prélats, & les excommunia. Au lieu de se soumettre à ce jugement, ils se rendirent auprès de l'Empereur Louis frère de Lothaire & servirent à sa Sainteté une lettre fort insolente par laquelle ils la déclaraient excommuniée & le même. Ils se ligèrent ensuite avec Jean Archevêque de Ravenne, & avec Thomas Patriarche de Constantinople & furent sur le point de former un schisme dans l'Eglise : mais Dieu protégea la justice de la cause de Nicolas & obligea tous ces Prélats à se soumettre à son autorité.

* Le Pape renvoya à Metz Arlesius pour obliger Lothaire à reprendre la Reine sa femme. Le Legat ne voulant rien faire de son chef dans une matière si délicate assembla sous les Evêques de France, & niant fait reconnoître à ces Prélats l'innocence de Thierberge, il les pria de lui poursuivre la conduite qu'il devoit tenir pour repare le scandale.

dale que Lothaire avoit commis. Il fut résolu dans cette assemblée qu'Arlembert catholeroit le Roi au nom du S. Siège à reprendre sa femme légitime, & à recevoir tous commerces avec Valdrade sous peine d'excommunication. Le Legat acquiesça de cette commission avec tout le respect dû à la Majesté Royale; mais aussi avec toute la fermeté qu'exigeoit le caractère dont il étoit revêtu. Lothaire surpris de cette menace, rappella Theobert, & éloigna Valdrade qui étoit allée à Rome chez Angeline sa confidente fille de Comte Mainfroy d'obtenir son résoluion. Angeline étoit obligée de faire ce voyage avec le Legat pour ses propres intérêts, ayant été excommuniée parce qu'elle avoit quitté Boson son Mari pour épouser Auger son Vassal. Lors qu'Angeline parut de Metz, elle paroissoit pénétrée d'un vil repentir, & fortement résolue de faire pénitence de ses désordres passés, mais à peine fut elle arrivée au pied des Alpes que ne pouvant vivre éloignée de celui qu'elle aimoit, elle partit secrètement sans en rien dire au Legat.

Legu, & vint retrouver son Amant. Loaire ne fut pas plus constant dans sa résolution : dès qu'il vit Arsenius parti, il chassa encore une fois l'innocente Thierberge, & renouvela ses engagements criminels avec Valcade, il poussa même la violence si loin qu'il voulut avorter à la vie de cette Princesse.

Thierberge ne se trouvant plus assurée dans les Etats de son époux, se retira auprès de Charles le Chauve qui la prit en sa protection, & fit offrir au Roy son Neveu un Champion pour soutenir les devoirs de cette Princesse, suivant l'usage de ce temps-là : mais le Pape ne voulut pas souffrir qu'une affaire qu'il avoit déjà jugée fût remise au hazard d'un combat, & fit représenter à Charles qu'il ne pouvoit passer outre sans entreprendre sur son autorité. Ce Prince ne voulant rien faire qui pût déplaire à sa Sainteté se contenta d'écarter Loaire & rappeler auprès de lui Thierberge, mais il n'en put rien obtenir.

L'Ann. 865.

* Cette Princesse voyant qu'elle n'avoit plus rien à attendre de ce côté-là, retourna auprès de son frere Heubert, qui n'ayant plus de moyens pour soutenir les interets de la Sœur que la force & les armes, mit sur pied une armée, avec laquelle il entra dans les Etats de Lothaire, où il fit de grands ravages. Ce Prince assembla ses troupes pour s'avancer, & s'étant mis à leur tête passa le Mont Jura, mais la fortune ne lui fut pas favorable; il y perdit trois armées sans pouvoir prendre aucune place dans la Bourgogne Transjurane. Lothaire rebaté de tout de pertes entra dans les Etats du Prince rebelle à Conrad pere de Raoul, qui fut plus heureux que le Roy son maître, car il découvrit des passages mal gardés, & surprit Heubert déshé enürement les troupes & le tra de sa main. Thierberge ayant appris la mort de son frere se vint à Rome où elle prit le voile, & s'enferma dans un Cloître laissant le Roy son mari jouir paisiblement de ses amours, mais la mort mit bien tôt fin à sa vie, & à ses défordres.

*Richilde Maîtresse de Charles
le Chauve Empereur &
Roy de France.*

Charles le Chauve avoit épousé Ementrude petite fille d'Adelart, qui avoit exercé la charge de Trésorier de l'Épargne sous le règne de Louis le Débonnaire son père, & qui s'étoit extrêmement couché aux dépens de son maître. Ce Prince vivoit fort bien avec la Reine, & avoit tant de complaisance pour elle que s'il n'y eût point eu d'inégalité dans leurs conditions. Après que Thierberge eut quitté le monde, Richilde la Nièce se retira auprès de la Reine Ementrude, qui tâcha de la consoler de cette disgrâce : Elle la recommanda si souvent au Roy son époux & luy en dit tant de bien qu'il voulut connaître si les loiaiges qu'on lui donnoit n'étoient point flânés, il s'entretenoit plusieurs fois

soit avec elle, & luy trouva dans l'esprit un tout saint, & si délicat, qu'il ne put se défendre de l'aimer. Il fut long-tems sans oser lui découvrir sa passion, parce qu'il lui trouvoit des larmes si vertueuses qu'il craignoit de s'aigrir la coiere. Il ne put néanmoins conserver long-tems cette retenue: Sa dignité & la réputation qu'il avoit acquise par mille exploits glorieux, lui firent espérer qu'il seroit écoulé avec quelque indulgence. Il parla, & trouva beaucoup de résistance dans l'esprit de Richarde. Elle employa toute son adresse pour le guérir de son amour, & lui dit avec beaucoup de fermeté, qu'ayant vu le désordre qu'avoient causé dans la famille la passion de Letrice pour Valdrade, elle ne vouloit pas donner le même chagrin à la Reine Esméralde sa bien-faite, & attirer la malédiction du Ciel sur un Prince qu'elle aimoit. Richarde persista long-tems dans cette résolution, mais enfin, quel moyen de résister à un Roy bien fait, & fort amoureux? Cette Princesse se laissa vaincre. Elle

gardant toujours tant de méfiance dans cette intrigue que la Reine n'en fut jamais aucune connaissance : ce qui donna tout d'instinct à Charles pour la vertu, qu'il l'épousa, après la mort d'Éléonore.

*Angarde Maitresse de Louis
le Begue, Empereur &
Roi de France.*

Pendant les longues guerres que Charles le Chauve eut contre Louis le Germanique, & ses enfans Louis le Begue son fils aîné demeurant auprès de Richilde sa belle mere, qui étoit demeurée regente du Royaume pendant l'absence de l'Empereur son Mari. Et comme il avoit intérêt de vivre bien avec elle, puis qu'elle étoit maîtresse de toutes les graces, il avoit de la complaisance pour toutes les personnes que cette Princesse confidoit.

Il avoit remarqué qu'Angarde

celle de ses filles d'honneur qui avoit le plus de part à son succès, ce qui fut cause qu'il lui rendit des soins avec beaucoup d'affiduité. La langue française plus vendue, & Louis le Rogee en eut deux enfans, Louis & Catherine, dont Ansegarde seoucha sans que personne eût connoissance de sa grossesse. Après que l'Empereur fut de retour de son voyage d'Italie, où il étoit allé recevoir la Couronne Impériale de la main du Pape, il songea à marier son fils, & lui dit qu'il lui avoit destiné pour femme Richarde fille d'Edouard Roy d'Angleterre. Il est aisé de juger quel fut le déplaisir des deux amans à cette nouvelle. Louis eut recours à Richarde, & employa tout son crédit pour être agréé à son Pere son mariage avec Ansegarde, mais la raison d'Etat l'emporta sur la complaisance que l'Empereur avoit pour sa femme, & Louis fut contraint de se conformer aux volontés de son Pere.

Après la mort de Charles le Chauve Richarde qui avoit beaucoup de crédit
des. l'ij. D a die

dit, & un puiffant parti à la Court
 effaya de faire tomber la Couronne
 entre les mains de son frere Boïon, à
 qui elle avoit déjà fait donner par
 l'Empereur son mari les Comtez de
 Provence, de Milan, & de Paris, fous
 le tiltre du Royaume d'Arles : mais les
 François ne voulurent pas faire ce pré-
 judice au véritable héritier, & recon-
 nurent Loüis, pour leur Roy. Richilde
 fe voyant déchuë de fes efpérances em-
 ploya le crédit d'Anfegarde pour faire
 la paix avec ce Prince. Sa paffion n'ar-
 voit point diminué pour cette fille, &
 il eut toujours pour elle de grands
 égards, quoi qu'il vécût fort bien avec
 Richard. Richilde promit à Anfegarde
 de d'employer tous les amis pour affer-
 mer la fuccelfion du Royaume à fes en-
 fans après la mort de Roy; & pour les
 montrer qu'elle ne vouloit jamais fe sé-
 parer de fes intérêts, elle luy propofa
 le mariage de fon fils Carloman avec
 Ingerberge fille de Boïon. Anfegarde
 ayant goûté cette propofition, les deux
 Princesfes refolurent de la faire à l'Em-
 pereur dans un repas que Boïon lui
 devoit

devoit donner. Elles s'y prirent avec tant d'adresse qu'elles y firent consentir Loüis, & pour empêcher qu'il ne changeât de sentiment, elles firent faire les cérémonies des nocces peu de temps après. L'Empereur étant mort la même année, il y eut de grandes contestations pour la succession du Royaume, parce que Richard qui étoit de meure grosse aïeule de Charles se fit élire. Les États s'assemblèrent à Meaux pour régler ce différend, & Boïon n'oublia rien pour faire exclure le possesseur dans cette assemblée, mais il n'y put réussir, & se contenta d'obtenir la régence pour Loüis & Carloman pendant la minorité de Charles. Il est vrai que lors qu'ils furent en possession du Gouvernement, ils seurent si bien affermir leur autorité par les intrigues de Boïon qu'ils se firent reconnaître pour Roy, & partagèrent le Royaume entre eux à Amiens.

*Amours de Blanche femme
de Louis Clotaire III. Roy
de France.*

Lorsqu'après avoir heureusement terminé la guerre de Lorraine, & pris possession Godefroy Comte de Verdun, associa son fils Louis à l'empire, & le maria avec Blanche fille de Rothbold Comte d'Alsace. Cette Princesse avoit le courage élevé, l'esprit vif, & l'honneur porté à la galanterie. Louis au contraire étoit un Prince foible, & dont le génie étoit extrêmement borné. Blanche qui connoit ses défauts eut da mépris pour luy, & se laissa toucher aux soins que lui rendit Godefroy. Elle le cacha néanmoins, & intrigua avec soin, & le conduisit avec tant d'adresse qu'elle obtint le consentement du Roy Lothaire. Dans ce même temps

Amelin Dalbeton Evêque de Laon conceut de l'amour pour cette Prin

cette, & quoi qu'il eût déjà plus de cinquante ans, elle ne laissoit pas de l'incomer, parce quela Ville de Laon dont il étoit maître absolu, passoit pour la meilleure place du Royaume, & elle étoit bien aise de s'y assurer un asile. Godefroy devint jaloux des complaisances qu'elle témoignoit à ce Prelat, & Blanche pour faire cesser la jalousie du Comte engagea Louis à aller avec elle passer quelque tems en Provence, & la dît par ce moyen de l'impuissance à. &c. Peu de tems après elle partit secrètement sans en avoir Louis, & alla trouver Godefroy à un rendez vous qu'elle lui avoit donné. Le Roy Lothaire voulut remédier à ce désordre, mais il lui en coûta la vie, & il fut empoisonné par Blanche, Anselme se voyant trompé par cette Princesse la quitta pour s'attacher à Emma Mere de Louis qui avoit encore assez de beauté, quoi que dans un âge déjà avancé. Cette Princesse prétendoit gouverner l'Etat, quand son fils fut parvenu à la couronne, mais Louis par le conseil de Blanche, la fit enlever avec Anselme par

30 INTRIGUES GALANTES.

Charles de Lorraine, les Impériaux Adélaïde, Theophanie, & tous les Evêques du Royaume s'employèrent en vain pour obtenir leur liberté. Il craignoit tellement Blanche qu'il n'osâ les relâcher, parce que cette Princesse ne le vouloit pas. Il fut néanmoins mal récompensé de sa complaisance. Blanche l'empoisonna comme elle avoit fait son Pere, & l'obligea en mourant de déclarer pour son successeur Hugues Capet, à condition qu'il épouserait cette impudique.

*Almafede Maîtreſſe de Robert
Roy de France.*

C'Apres avoir été trop occupé à reformer les abus de son Royaume, qui s'étoient introduits sous le règne des Roys de la seconde race, & à s'emparer la possession pour s'abandonner à l'amour: mais son fils Robert qui n'avoit pas les mêmes occupations

* Ann. 996.

sunt

DE LA C. DE FRANCE Si
tôt, passoit avec plaisir les heures dont
il pouvoit disposer, auprès des Dames
qu'il jugeroit dignes de ses soins. Il avoit
choisi du vivant de son Pere pour son
favori Hugues de Beauvais. Ce jeune
seigneur lui fit un jour confidence de
la passion qu'il avoit pour Amalfrède
fille du Comte de Nogent, & le pria
d'obtenir du Roy la permission de l'é-
pouser. Robert malin voit Amalfrè-
de, & alla exprès à Nogent. Il la trouva
si agréable, que bien loin de vouloir é-
viter le dessein de son favori, il le
pria de lui ceder sa Maitresse. Hugues
eut d'abord quelque peine à s'y résou-
dre, mais enfin l'ambition l'emporta
sur l'amour. Il découvrit lui même à
Amalfrède la passion que Robert avoit
pour elle, & servit si bien son maître
qu'il eut sujet de se louer de la complai-
sance d'Amalfrède. Elle le vint la-
ver dans sa chambre, & n'ayant pu
se défendre de ses caresses, devint
grosse d'un fils qui fut nommé Ama-
zy, & de quel sexe furent les Comtes de
Mouffois. Cependant comme les ma-
riages des Princes ne se font ordinaire-

Le INTRIGUEE GALANT.

trien que par politique, quelque mal
chamment que Robert eût pour Amal-
fredè, il fut obligé par les ordres de
son pere d'épouser Constance fille de
Gouhume Comte d'Aslet & sœur de
Foulques Neveu Comte d'Anjou. Il es-
cha à cette Princesse les premiers en-
gagemens, & n'eut plus aucun com-
mence avec Amalfrede tant que son
Pere vécut. Dès qu'il fut parvenu à sa
couronne, il cessa de se contraindre
pour récompenser son favori du ser-
vice qu'il luy avoit fait, il luy donna
la charge de Comte de son Palais ou de
grand Maître de sa maison, & se reposa
entièrement sur lui du Gouvernement
de son Etat. Les affaires dont Hugues
estoit chargé ne l'empêchoient pas de
prendre part aux plaiurs de son Ma-
ritime. Ils alloient souvent ensemble à Nogent
se divertir chez Amalfrede, soit que le
Roi eût toujours conservé pour elle
même une tendresse, ou qu'ils y vissent d'au-
tres femmes. La Reine ayant été aver-
tie de ces parties courut toute
sa haine contre le favori qu'elle regardoit
comme l'auteur de ce déshonneur.

Elle envoia un Officier de confiance à son frere pour luy faire part de son des-
 plaisir, & le pria de la vanger. Le
 Comte d'Anjou eut tellement d'as-
 le ressentiment de la sœur qu'il promit
 à son envoyé de faire ce qu'elle sou-
 haitoit. Il en donna la commission à
 douze Gens d'armes qu'il connoi-
 soit pour gens déterminés & devoirs
 à ses intérêts. Il leur donna de l'argent
 & des chevaux, & les envoia à la Cour
 de Robert. Ils virent la Reine en se-
 cret, & concertèrent avec elle les
 moyens de servir sa jalousie. Un jour
 que le Roy avoit fait une partie de
 chasse avec Hugues pour aller ensuite
 chez Amalfred, ils suivirent ce Prince
 de loin, & lors qu'ils le virent s'écar-
 ter avec son favori, & prendre le che-
 min de Nogent, ils gagnèrent le de-
 vant par des routes détournées, & vin-
 rent funder sur Hugues qu'ils percé-
 rent de plusieurs coups en présence du
 Roy, qui qu'il se fût fait connaître
 pour arrêter leur fureur par le respect
 dû à sa personne. Après quoi ils se per-
 dirent dans une forêt dont ils étoient

pas son éloigner. Il se passa plusieurs mois sans que le Roy pût découvrir les auteurs d'une entreprise si hardie; mais enfin il aprit que ce meurtre avoit été commis par ordre de la Reine, & bien loin de luy en révoquer du chargein, il l'en donna encore d'avantage, & abandonna entièrement Almasade qui de désespoir se retira dans un Convent où elle prit l'habit. Foulques fit une sévère pénitence pour avoir contribué à cet homicide, étant à Jerusalem où il avoit accompagné Godfrey de Bouillon, & les autres Croisiez. Il se fit traîner tout nu sur une claye, la corde au col, se faisant beñir jusqu'au sang & criant à haute voix, ayez pitié, Seigneur, de vostre & parjure Foulques.

Revue de Malresse de Philippe

Foulques Rechin, Comte d'Arrou, étant allé rendre visite à Anthonoy Seigneur de Montfort, pour lui faire compliment sur la mort de sa mère

se devint amoureux de la jeune Berrade. Il fut souven en usage pour s'en faire aimer pendant le séjour qu'il fit dans Monfort, & n'ayant pu en obtenir aucune faveur, il résolut de l'épouser quoiqu'il fût déjà marié avec Rembrande fille d'Archambault Seigneur de Bourbon, & qu'il en eut un fils qui depuis fut appelé Geoffroy Martel. Il fit pour cet effet déclarer nul son mariage avec Rembrande sous prétexte de la parenté qui étoit entre eux, & prit pour femme Berrade dont il eut un fils qui porta le nom de son père, & qui ayant passé à la terre Sainte fut Roy de Jérusalem. Cependant Foulques Rechin ayant eu querelle avec son frère Geoffroy pour le partage de la succession de leur père Foulques Nerra, ils en vinrent aux mains auprès de Brochetac, où Geoffroy fut vaincu & demeura prisonnier. Sa détention luy causa tant de chagrin qu'il en perdit l'esprit. Le Pape Gregoire VII. ayant appris le mauvais traitement que Foulques avoit fait à son frère, & le mariage illégitime qu'il avoit contracté avec Berrade,

Foulques

86 INTRIGES GALANTES.

l'ecommandis, Geoffroy Martel qui étoit déjà grand, prenant avanta^{ge} de l'ecommandement sabinée contre son pere, prit les armes pour venger sa mere, & délivrer son oncle. Bertrude voyant qu'elle avoit tout à craindre de ce jeune ambitieux qui avoit déjà tué un puissant parricidaire, chercha le moyen de s'en défaire, & le fit empoisonner. Le Pape Gregoire eut son mot, Foulques envoya des Ambassadeurs à Urbain VI. qui luy avoit succédé de pontificat son abdolution, eut de mettre son frere en liberté, & d'abandonner Bertrude. Le Pape donna pouvoir à Hugues Archevêque de Lyon de lever la censure pourveu que ces Princes exécutât ce qu'il avoit permis.

* Cependant Philippe éroit venu à Tours pour rendre visite à Foulques & pour régler avec luy les affaires qu'ils avoient ensemble au sujet de la Comté de Gacinois que ce Comte luy avoit engagée pendant la guerre qu'il avoit eue contre son frere, & Bertrude qui lui parut toute charmante quoi qu'elle eût

beaucoup de chagrin de ce que son
 époux étoit sur le point de l'abandon-
 ner. Le Roy l'ayant obligé de luy faire
 confidence du sujet de ses peines, luy
 offrit son service, & luy promit de
 l'épouser, ayant déjà fait casser son ma-
 riage sous prétexte de parenté avec la
 Reine. Berte fille du Comte de Fife,
 qu'il avoit engagé à Monseigneur de
 Berte de se laisser enlever à cette
 douce espérance, & consentit à se lais-
 ser enlever. Le Roy après avoir pris
 avec Berte de les mesures nécessaires
 pour son enlèvement partit pour se
 rendre à Orléans, & laissa à Tours pour
 exécuter cette entreprise un Gentil-
 homme nommé Guillaume Rechin.
 Berte de ayant concerté avec ce cava-
 lier la conduite qu'elle devoit tenir, alla
 entendre la messe à S. Martin, la veille
 de la fête de St. Martin, & après l'entée de la messe par
 différentes commissions des personnes
 qui l'avoient accompagnée, se rendit
 dans une rue jointe au Rechin l'atten-
 doit avec deux chevaux. Elle monta
 sur le plus doux, & se fit mener en-
 vers de la Vallée. Ils trouvèrent des
 relais.

88 INTRIGUES GALANTES.

relais de six heures en heures, & firent tout de diligence qu'ils arrivèrent sur la fin du jour à Orléans, où le Roy qui étoit averti de tout, les receut avec des transports de joye qu'il seroit difficile d'exprimer. Il vint à Bertade à son Palais, & tâcha par mille caresses de lui faire oublier les fatigues de ce petit voyage. Foulques le consola aisément de la perte de sa femme, qu'il regardoit comme un obstacle à sa reconciliation avec le S. Siege, & se trouvant dans un âge déjà assez avancé, il se retira entièrement de la débauche. Quelque temps après Philippe épousa publiquement Bertade, & la fit couronner avec beaucoup de magnificence. Il en eut deux fils, Philippe à qui il donna la Bretonne de Mang sur Loire, & qu'il maria avec la fille de Gouzier Seigneur de Montbery, Fleury qui fut destiné à l'Eglise, & une fille nommée Cecile qui épousa en premières nocces Tardede fils de la sœur de RemondPelle et d'Amboise, & depuis Ponce fils de Bertrand Comte de Ticol en Suisse.

Des Comtes de Toulouze. Plusieurs
 à l'époque

Evêques qui s'étoient trouvés à ces nocces, auxquels ils avoient été convi-
 vés suivant l'usage du Royaume, ré-
 présentèrent au Roy que l'Eglise ne
 pouvoit approuver un mariage directé-
 ment contraire à tous les Casons, tant
 à cause de la parenté qui étoit entre luy
 & Bertrade qu'à cause que la Reine
 Berthe étoit encore vivante, aussi bien
 que le Comte Foulques. Yves Evêque
 de Chartres fut un de ceux qui luy en
 parla avec plus de liberté, ce qui aigrit
 tellement le Roi contre luy qu'il le fit
 arrêter. Il lui rendit néanmoins peu de
 tems après la liberté, à la sollicitation
 du Clergé qui luy en fit faire de puissan-
 tes instances par ses députés. Le Pa-
 pe Urbain VI. ayant été informé de ce
 désordre envoya exprés un Légat en
 France qui assembla un Concile à Au-
 tan où l'on donna excommunication
 contre Philippe, mais le Pape en sus-
 pendit l'effet jusqu'à l'année suivante,
 qu'il la fulmina lui-même dans le Con-
 cile de Clermont. Le Roi épouvanté
 de ces excoïtures se sépara pour quelques
 jours de Bertrade, mais il la rapella peu
 de

90 INTRIGUES GALANT.

de tems après, même du consentement de Fouquier son mari, fut l'esprit duquel elle avoit pris tant d'ascendant qu'il se précipita à ses pieds comme l'aimant le plus passionné. Les Légats du Pape voyant que le Roi avoit renoué ce commerce criminel, convoquèrent un Concile à Poitiers, où ce Procès fut recommencé sous de nouveau. Philippe toujours constant dans ses affecti-
 on s'agit tant de rétors auprès du Pape qu'il envoya d'autres Légats pour revoir la cause. Il s'assembla un Concile à Baugency où ces deux amans comparurent, & promirent de se réparer jusqu'à ce qu'ils eussent obtenu une dispense de la Sainteté. Elle leur fut enfin accordée après de longues sollicitations par le Pape Pascal II, qui se prêta indulgent par son prédécesseur. Le mariage ayant été célébré de nouveau en vertu de cette dispense, le Roy, & Bertrade allèrent rendre visite à Fouquier qui les régala à Angers de tous les divertissemens dont il peut s'acquiescer. Philippe ému un peu de cette visite, Bertrade se retira à Angers un
 petit

près du fils de Foulques qui avoit suffi
terminé les jours, & ayant renoncé à
la galanterie, elle s'aplatoya à embellir
le chœur de cette Ville, & fit rebâter
l'Eglise de S. Maurice qui étoit en fort
mauvais état. Enfin elle employa le
reste de ses jours à des actions de piété
pour obtenir le pardon de ses crimes
passés.

*Eleonor d'Aquitaine femme de
Louis le Jeune.*

LE Roi Louis le Jeune avoit épou-
sé Eleonor fille de Guillaume V.
Duc d'Aquitaine, Princesse d'une beau-
té distinguée, & d'un esprit vif & brillant,
mais d'une humeur extrêmement
coquette. Le Roi qui n'avoit pu en-
core connu ce défaut en elle l'aima si
ardemment qu'il ne put se résoudre à
la quitter en France, lors qu'il fit le
pèlerinage de la terre Sainte, & l'engra-
ndit. 1148.

32 INTRIGES GALANT.

gea à le suivre dans cette expédition. Ils s'embarquèrent ensemble à Ayguemoisie, & après plusieurs traverses, ils arrivèrent enfin à Antioche, dont Hugues Raymond oncle de la Reine, & frère du Duc Guillaume avoit obtenu le Principauté. Il fit au Roi une réception magnifique, & n'oublia rien pour l'obliger à s'y arrêter. Il lui représenta que Noradin Soudan de Damas se faisoit faire souvent des courses jusqu'aux portes de la Ville, & qu'il étoit à craindre que cette place importante ne tombât entre les mains des infidèles, si elle n'étoit puissamment assistée par la Mer jette. Ce n'étoit pas le seul intérêt de l'État, & de la Religion qui portoit Raymond à sollicitier que la Cour de France fit quelque séjour à Antioche. Il avoit été élevé avec Eleonor, & quand qu'il fût son oncle, il n'avoit guères plus d'âge qu'elle. Cette grande fréquentation avoit fait naître entre eux une passion plus tendre que n'en devoient avoir deux personnes si proches, & Raymond n'avoit fait le voyage de la Palestine que pour se guérir de cette passion.

passon, lors qu'il avoit vû sa nièce mariée avec le Roi de France. La présence de l'objet aimé caluma si ses premiers feux, & comme il trouva la Reine aussi favorable à ses desirs qu'elle l'avoit été à Bordeaux, il ne put se résoudre à s'en séparer si promptement. Cependant tous ces artifices furent inutiles, il ne put retenir le Roi que peu de jours à Antioche. Ce prince qui avoit impatience de se rendre à Jérusalem pour-tinir son voyage malgré toutes les raisons qu'on put lui alleguer, & Eleonore n'en fut pas aussi affligée que Raymond. Elle n'aimoit que les objets présents, & oublia le Prince d'Antioche, aussi tôt qu'elle l'eut perdu de vue. Plusieurs autres la consolèrent de son absence, & comme elle ne rebutoit aucun de nos ceux qui soupitoient pour elle, la Cour étoit toujours fort grosse. Les occasions de la guerre faisoient la matière la plus ordinaire de leur conversation; & comme on parloit de tous ceux qui se faisoient distinguer entre les Turcs par leur naissance ou par leur valeur, on ne manqua pas de l'en-

trouvant des grandes qualités de Saladin avec du Soudan de Damas. On lui dit que ce Prince étoit bien fait de la personne, adroit dans tous les exercices, vaillant, généreux, liberal, galant; enfin qu'il avoit toutes les qualités Françoises. Il y en eut même qui ajoutèrent qu'il étoit dévot du Comte de Ponthieu dont la fille ayant été prise sur mer avoit été présentée au Soudan d'Alexandre frere de Moradin, qui l'ayant mise au nombre de ses femmes en avoit eu ce Prince. Quoique cette histoire fût fabuleuse, elle ne laissa pas d'augmenter la curiosité que la Reine avoit déjà de voir Saladin. Elle en chercha les occasions, & pour commencer d'entendre en commerce avec lui, elle lui écrivit pour lui demander la liberté de Sandebriul Seigneur de Saury, qui avoit été pris depuis quelques jours par un parti que ce Prince Mahomettoit commandoit. Saladin accorda à la Reine tout ce qu'elle demandoit, & renvoya ce prisonnier sans rançon. Eleonor eut plusieurs conversations avec Sandebriul pour s'informer de plu-

sieurs

fiers circonftances qu'elle dévouoit
 feroit touchant la perfonne de Sala-
 din. Elle fe fervit même de luy, pour
 avoir une entrevue avec ce Prince. Elle
 fit pour cet effet une partie de chaffe à
 deux lieues de Jerufalem, où Saladin fe
 rendit à la tête de trente Maitres feu-
 lement. Dès qu'il vit paroître la Reine
 il fe détacha de fa troupe, & s'étant
 avancé vers elle au petit galop il mit
 pied à terre pour la faluer. Il lui fit un
 compliment en langue Italienne que
 cette Princeffe entendoit fort bien, &
 d'une manière qui ne reflentoit point
 la barbarie de la nation. Elle ne fut pas
 moins fatisfaite de fon efprit que de fa
 bonne mine; elle l'obligea à remonter
 à cheval, & ils paffèrent enfemble dans
 un bois de palmiers d'où ils étoient
 fort proches, où ils eurent une longue
 converfation. Eleonor le remercia d'une
 manière fort obligeante de ce qu'il
 avoit fait pour Sindebacul à la prié-
 re, & détachant une écharpe cobro-
 dette qui luy fervoit de ceinture la luy
 donna, le priant de la garder comme
 une marque de fon eftime & de fa re-
 connoiffance.

convoifiance. Saladin la porta toujours depuis dans les occasions les plus périlleufes. Elle fut reconnue par quelques courtifans qui le rapportèrent au Roy, & même d'autres luy affurèrent que le Reine avoit donné plufieurs autres cordes pour à Saladin. Quoique dans ce commerce il y eut plus de vanité de part & d'autre que de paffion, le Roy ne laiffa pas p'en avoir de l'inquiétude, & ne voulut plus demeurer à Jerofalem. Après avoir pris congé du Roi Barboüin, il fe mit à la voile avec toute la flotte, & il fut obligé de relâcher en Sicile pour faire redoubter les Vaiffeaux qui avoient été fort mal traités par l'armée navale de Manuel Empereur de Conftantinople. Il y a apparence que le Reine y fit fa paix, parce qu'elle devoit groffe, & accoucha, lors qu'elle fut de retour en France, d'une fille nommée Alix, & qui depuis fut mariée avec Thibault Comte de Blois. Quelques temps après le Roy ayant été informé de toutes les galanteries d'Eleonore, réfolut de faire déclarer nul fon mariage avec elle. Il convoqua pour cet effet une affemblée du Clergé de France

à Boisgency ou Alegrinson Chancelier exposa les raisons qu'il avoit de demander cette séparation, & y obtint aisément tout ce que son maître desiroit, parce que la Reine ne s'y opposa pas : Louis pour s'en tirer avec honneur, lui abandonna le Duché d'Aquitaine, & la Comté de Poitou qu'elle lui avoit apotées en dot, & tint auprès de luy les deux filles qu'il en avoit eues.

Eleonor après ce divorce se retira à Poitiers, où elle fut visitée par Henry Duc de Normandie fils du Roy d'Angleterre, qui demeura charmé de sa beauté & de son esprit. Quoi que ce Prince n'eût aucun agrément dans sa personne, & qu'il eût les cheveux d'une fort vilaine couleur, elle ne lassa pas de recevoir ses visites, & d'écouter les propositions de mariage qu'il lui fit, parce qu'il étoit héritier présomptif de la couronne d'Angleterre. Henry étoit infamé de tous les désordres de la vie passée, mais l'envie de joindre la Guyenne & le Poitou aux autres Etats dont il devoit hériter, le fit passer par dessus

cette considération. Il épousa cette Princesse, de quoi Louis eut un si grand dépit qu'il ne laissa échapper aucune occasion de s'en venger : la guerre s'alluma entre ces deux Princes, après qu'Henry fut parvenu à la Couronne & ne se termina que par le mariage d'Henry fils aîné du Roy d'Angleterre avec Marguerite fille de Louis, & d'Élisabeth de Castille sa seconde femme.

Et quoi que cette Princesse n'eût pas plus de cinq ans elle fut remise entre les mains du Roy d'Angleterre pour l'alliance de cette alliance. Lors qu'elle fut parvenue à l'âge de consommer le mariage, le Roy d'Angleterre et sous divers prétextes de la remettre entre les mains de son fils, dans la crainte qu'il ne devint trop puissant, & qu'il ne luy prit envie de le détruire avec le secours de la France. Le Prince Henry impatient de posséder son épouse & de voir luy assurer la succession de l'Angleterre, cette Princesse étant destinée à l'héritier de la Couronne, l'enleva & se retira en France auprès du Roy son beau-pere, Delauné écrivit à son pere [51]

luy demander le Royaume d'Angleterre ou la Duché de Normandie en avancement de succession, & fut le refus qu'on lui'en fit, il résolut d'obtenir les prétentions par les armes. La Reine Eleonor engagea dans le parti du Prince, Richard Duc d'Aquitaine, & Geoffroy Duc de Bretagne ses frères, & Louis obligea Guillaume Roy d'Escosse à attaquer l'Angleterre d'un côté pendant qu'il envoyoit dans cette Isle Robert Comte de Liencelles avec une puissante armée. Il sembloit que le Roy d'Angleterre deût être rebulé par une si grande puissance, mais Dieu protégea son bonheor, & luy donna moyen de vaincre ses ennemis. Son fils Henry mourut peu de temps après, & la paix fut conclue entre la France, & l'Angleterre. Le mariage de Richard qui étoit devenu Héritier présomptif de la Couronne par la mort de son frere Henry avec Alix fille de Louis fut le socin de cette union. Comme la Princesse étoit encore fort jeune, elle fut remise entre les mains du Roy d'Angleterre, ainsi que l'avoit été la sœur,

DES INTRIGES GALANTES

en attendant qu'elle fut en âge de se marier, & la Reine Eleonor fut enfermée dans une étroite prison pour l'en empêcher d'exercer de nouveaux troubles à la Cour. Le Roy Henry eut de si grandes complaisances pour la Princesse Alix, qu'on lui permit à l'occasion de se voir avec elle, & de lui parler avec une liberté pardonnable à son âge: Cependant Richard ne laissa pas d'en prendre ombre, & ne put se résoudre à y répondre, lors qu'il fut parvenu à la Couronne. La Reine Eleonor qu'il avoit mise en liberté dès qu'il s'étoit vu sur le trône, le condamna dans cette occasion, & même négocia son mariage avec Berangelle fille de D. Garde Roy de Navarre qu'elle emmena Richard dans la Palestine, où il l'épousa. Philippe Auguste Roi de France avoit fait aussi dans le même temps le voyage de la terre Sainte, ne voulant témoigner aucun ressentiment de l'outrage fait à sa sœur, de peur de donner moyen aux Infidèles de profiter de la division des Chrétiens; mais lors qu'il fut de retour en France, il porta la

DE LA C. DE FRANCE 101
guerre dans les États du Roy d'Angle-
terre pour s'en venger. Enfin Eleonor
après avoir causé de grands maux dans
les deux Royaumes, où elle avoit porté
la Couronne, finit les jours à Poitiers
l'âge de quatre vint quatre ans.

*Marie de Moravie Maîtresse
de Philippe Auguste.*

Philippe Auguste après la mort
d'Isabelle de Haynau la plus des-
seur une épouse en la seconde nocce liem-
bourg ou Esdelherge fille de Valdemar
le grand, Roy de Danemarck, & trouva
si peu de plaisir dans sa possession, qu'a-
près la première nuit il ne put plus
la souffrir. Il lâcha long temps de cour-
sant cette avarche, & ne pouvant ve-
nir à bout de la surmonter, il fit confi-
dence de son chagrin à Guillaume Evê-
que de Beauvais qui luy dit qu'y ayant
* Ann. 1192. L. 3. quelque

quelque parenté entre luy, & la Reine il ne lui seroit pas difficile de faire déclarer nul son mariage, s'il vouloit convoquer une assemblée des Prelats de son Royaume. Le Roy goûta cette proposition, & ayant mandé tous les Evêques de France, & entre autres l'Archevêque de Reims qui présidoit à l'assemblée, prononça la sentence de séparation. Le Roy avoit vu un portrait de Marie Agnes fille de Bertol Duc de Muravie, & elle lui avoit paru si charmante, qu'il en avoit toujours conservé depuis l'idée. Lors qu'il se vit libre il la fit demander en mariage, & l'ayant obtenue il épousa avec beaucoup de magnificence.

Hembourg ne voulut pas être présente à cette cérémonie, & partit secrètement de la Cour dans le dessein de se retirer en Dismeare; mais lorsqu'elle fut arrivée sur la frontière, elle connut la faute qu'elle avoit commise en abandonnant la partie, & se retournant sur ses pas s'alla reposer dans un Convent, d'où elle fit sçavoir le détail au Roi Canut son frere.

Prince étonné de la légèreté de Philippe manda à l'Ambassadeur qu'il tenoit à Rome, d'en porter ses plaintes au Pape Celestin, & de lui en demander justice. Celestin dépêcha incontinent en France deux Cardinaux, un Prêtre, & l'autre Diacre pour s'informer de ce qui s'étoit passé dans la dissolution de ce mariage, & le servir de toute l'autorité du S. Siège pour obliger le Roi à reprendre Nembourg en cas qu'il n'eut pu en de cause légitime de séparation. Aussi tôt que les deux Légats furent arrivés à Paris, ils y convoquèrent une assemblée du Clergé dans laquelle on examina exactement les moyens de nullité du mariage du Roi avec la Princesse de Danemarck. Quoique les Prélats assembles vissent bien que la sentence de séparation avoit été rendue sur d'assez foibles fondemens, ils n'osèrent y donner atteinte de peur de s'attirer l'indignation du Roi. Le Pape Celestin étant mort, Innocent III. son successeur à la sollicitation de l'Ambassadeur de Danemarck, envoya en France le Cardinal de S^{te}. Sabine avec or-

de d'employer les moyens les plus efficaces pour obliger le Roi à se concilier avec Rembourg. Dès que le Legat fut arrivé, il convoqua un Concile à Lyon, & fit citer le Roi pour y comparoître avec tous ceux qui avoient rendu la sentence de séparation. Philippe au lieu de s'y rendre envoya un Héritier à l'Assemblée pour protester de nullité de tout ce qui pourroit être fait à son préjudice, & en appeller comme de juge incompetent devant le Pape ou au prochain Concile Général. Le Legat ne laissa pas de passer outre, & communiqua le Roi, & mit son Royaume en interdit, de Paris des Prélats & semblables. Philippe indigné d'une procédure si violente fit casser ce décret par arrêt de son Parlement de Paris, sur la requête du Procureur Général, & punir les Evêques qui avoient eu la témérité de le statuer si indignement fait sur leur temporel. Cependant comme il connoissoit que tous ces troubles lui étoient suscitez par Rembourg, il le relégua dans le château d'Estampes qui lui avoit été donné pour y passer

avec défiance d'un loyer, à peine d'être
déclarée criminelle de Lèse-Majesté.

* Marie de Motasio qui avoit beau-
coup de vertu, & des sentimens fort
déliés, craignoit que toute l'Europe
ne la regardât comme la cause de ce
dévot, parce que le Roi luy avoit
donné souvent en public des marques
éclatantes de son amour. Elle n'en étoit
pas ingrate, & avoit volontiers don-
né la propre vie pour faire cesser ces
troubles, pourveu que par l'accommo-
dement l'auteur de la Roi son Mari ne
fût point blessé. Elle pria plusieurs
fois le Pape de lui permettre de se
retirer dans un Convent; Mais sa pas-
sion étoit trop violente pour lui per-
mettre d'y consentir, & il avoit trop
de fierté pour donner lieu à ses enne-
mis de soupçonner qu'il se fût laissé
vaincre par quelque sentiment de
crainte. Comme il est impossible aux
Rois de cacher long temps les mouve-
mens les plus secrets de leur ame, les
partisans d'Heinbourg pénétrèrent que
la procédure violente du Légat n'avoit
pas peu contribué à l'aveu que l'Ar-

lipetémogron pour la reconciliation avec cette Princesse. Ils en donerent avis au Pape, qui se laissa persuader par ces raisons, envoya en France deux nouveaux Legats, Octavien Evêque d'Osie, & Jean Evêque de Velorsy avec ordre de prendre des voyes plus douces. Ces deux Legats après avoir convoqué une autre assemblée à Souffons levèrent l'excommunication, qui avoit été fulminée contre Philippe. Marie se servit de cette occasion pour prier le Roi de reprendre Hembourg, & lui dit des choses si touchantes, & si précieuses qu'elle l'y fit enfin consentir. Il fit revenir cette Princesse dans son Palais, mais plus Marie luy avoit paru genereuse, plus il eut de regret de s'en voir séparé; & après avoir demeuré quarante jours avec Hembourg, il le fit conduire dans un Monastere. Les deux Legats après avoir pris un engagement si prompt, convoquerent de nouveau l'assemblée à Souffons. Marie craignant les embarras ou le Roi devoit précipiter ne voulut pas retourner auprès de luy, & le pressa seulement de

luy permettre de se venter qu'il conqueroit enfin qu'elle entrât dans l'abbaye de Bailly. Ce ne fut pas sans le faire une extrême violence qu'elle prit cette résolution : elle aimoit Philippe de bonne foy, & elle ne se résolut à le perdre pour jamais que dans la veüe de luy procurer un repos dont elle aloit se priver. Les combats qu'elle rendit pour obtenir cette victoire fut elle même altérée tellement la santé qu'elle succomba enfin sous le poids de son affliction, & mourut un mois après qu'elle se fut vueë de la Cour. Au dernier moment de sa vie elle écrivit à Philippe pour le prier de reprendre Liembourg, & de bien vivre avec elle. Ce Prince ne pouvant lui refuser cette complaisance dans un tems où elle venoit de luy donner de si fortes marques d'amour monta à cheval & se rendit seul au Cövent où étoit le lieu : il la fit sortir, & l'yant prise en trouffe derrière lui la ramena dans son Palais. Il vécut depuis avec elle dans une parfaite intelligence, & elle ne mourut que long tems après sous le Règne de S.

108 INTRIGUES GALANTES.

Loëin. Le Pape fut si content de cette réconciliation que pour consoler Philippe de la perte de Marie, il légitima les deux enfans qu'il en avoit eus.

Intrigues de la Cour de France, sous le Regne de Philippe le Bel.

Philippe le Bel eut trois enfans mâles, qui régnerent successivement après lui Loëin, qu'il fit de son vivant Roy de Navarre, épousa Marguerite fille de Robert Duc de Bourgogne, Philippe Comte de Poitou se maria avec Jeanne fille d'Othelin Comte de Bourgogne, & Charles Comte de la Marche avec Blanche fille du même Comte. Ces trois Princesses avoient toutes les graces du corps, & de l'esprit; & comme elles étoient d'une humeur gaye, leur Cour étoit toujours fort grosse; Elles estoient supériorité de tous les jeunes gens d'un rang d'Alc.

gné, & faisoient leur divertissement
 le plus ordinaire de la chasse, où elles
 alloient quelquefois avec les Princes
 leurs Maris, & le plus souvent seules
 avec les Officiers de leur maison, &
 avec les Dames qui avoient consenti
 d'être de leurs plûs. Philippe & Gau-
 nier de Lamoignon dont l'un étoit écuyer
 du Roy de Navarre & l'autre du Comte
 de la Marche, ne les quitoient gué-
 res dans ces occasions. Ils pouvoient
 passer pour les deux Seigneurs de la
 Cour les mieux faits, & leur esprit
 étoit si belant qu'on ne pouvoit s'en-
 nuyer dans leur conversation. Les deux
 Princesses Marguerite & Blanche jouis-
 sèrent tellement leurs humeurs en-
 joies, qu'elles passèrent bientôt de
 l'estime à l'amour. Ces deux Sei-
 gneurs qui avoient beaucoup d'ex-
 périence dans cette passion, & qui
 avoient trouvé peu de cruautés à
 percevoir allément du progrès qu'ils
 avoient fait dans le Cœur de ces Prin-
 cesses, & la comédie étoit si illustre que
 sans réfléchir sur les suites fâcheuses
 que pouvoient avoir des intrigues de
 cette nature ils ne songèrent qu'à la

conserver. Ils firent parler adroitement ces Princeses, & ayant tué de leur bouche ce secret important, ils les engagèrent à leur faciliter le moyen d'être heureux. Il ne leur fut pas difficile de gagner l'aveu de la Chambre, & les Dames d'honneur des Princeses qui les introduisoient dans leurs chambres dans le temps que tout le monde étoit retiré. Tout favorisoit leurs desirs, leurs Maîtresses firent toutes les avances, & ainsi il est facile de juger comment se passèrent de semblables récréations. Ces Princeses qui craignoient d'être surprises par leurs maris leur demandèrent la permission d'aller passer la belle saison à Maubouillon auprès de Pontoise : elles n'y recurent que des personnes qui étoient de leur confiance, & s'abandonnèrent entièrement au plaisir d'aimer & d'être aimées. Ces deux amans passoient toutes les nuits par dessus les murailles du Jardin qui n'étoient pas fort hautes, & se gardoient dans leurs chambres sans être vus de personne. Les Princeses n'avoient rien fait pour se procurer de leur

amour.

arriver à leurs filles d'honneur, par ce qu'étant fort jeunes elles se déchoïent de leur discrétion. Cependant ce secret qu'elles avoient tant d'usurpé de leur cachet fut découvert par elle qui en pouvoit faire le plus mauvais usage. Mademoiselle de Montfaucon fille d'honneur de la Reine de Navarre étoit depuis long-temps en intrigue avec Philippe Danboy qui luy avoit même promis mariage, mais depuis qu'il fut assaré de la Mademoiselle, il commença à la négliger. Mademoiselle de Montfaucon s'apercevant de sa trahison, & s'imaginant qu'il étoit devenu sensible pour quelque-une de ses compagnes, résolut de l'observer pour tâcher de connaître sa rivale. Il y avoit dans l'appartement des filles, un escalier dérobé qui donnoit dans le jardin; elle se fit un soir par cet escalier & fit la ronde pour voir si son perfide n'iroit pas valser quelque-une de ses compagnes pendant la nuit. Elle n'eut pas demeuré long-temps en sentinelle qu'elle vit quelqu'un passer par dessus les murailles. Elle s'en approcha doucement

III. INTRIGUES GALANTES.

Et quoi qu'il ne fit point de Luce, elle reconnut où s'entretenoit de Lau-
 noi, qu'elle suivit sans bruit jusqu'à l'a-
 partement de la Reine de Navarre. Elle
 demeura immobile à cette veüe, & fut
 encore plus embarrassée qu'auparavant,
 ne pouvant se persuader qu'il oisât adre-
 ser ses vœux à une personne si bon
 dessus de lay. Elle vit la Dame d'honneur
 lui ouvrir la porte, & après qu'il fut
 entré, elle prêta l'oreille pour ar-
 cher de découvrir ce qu'il aloit faire
 dans cet appartement. Il est aisé de ja-
 ger de sa surprise quand elle connut
 par les discours de la Reine de Navarre
 que c'éroit elle que de Lanoi aloit cher-
 cher, & qu'il en étoit aimé. Sa jalo-
 sie se changea d'abord en fureur, &
 ne lui inspira que des desirs de ven-
 geance; mais quand après les premiers
 transports, elle chercha d'en faire plus
 raffiné les moyens de la satisfaire, elle
 les trouva environnez de mille pech-
 Il y aloit de la vie d'acuset la Maîtresse;
 sans pouvoir la convaincre, & il étoit
 à craindre qu'en prenant des mesures
 pour prouver cette intrigue, elle se
 duob

donna lieu à la Malice de soupçonner son dresseur, & qu'elle ne s'exposât aux traits de sa colère. D'ailleurs un telte de tendresse la retenoit, & quelque dépit qu'elle eut de l'infidélité de son amant, elle avoit peine de se résoudre à le perdre. Elle fut pendant plusieurs jours dans cette incertitude, mais enfin s'étant sentie grosse, elle crut devoir tout sacrifier à la vengeance de son honneur. Elle avoit une parente Religieuse à Maubriçon à qui elle conta le déplorable état où elle se trouvoit réduite, & lui éxagéra si bien l'énormité du crime que commettoient ces amans en profanant un lieu où étoient renfermés les Epouses de J. Christ, qu'elle l'engagea à luy aider à faire surprendre ces Impies ensemble. Elles prirent des mesures si justes que les deux de L'union furent trouvez dans le lit des deux Princesses, & arrêtés dans le Convent jusqu'à ce que le Roi en eût été averti. Ils furent ensuite conduits en prison, où le Parlement fit leur proces, & le crime se trouvant suffisamment prouvé, ils furent condamnés

à être écorchés vifs, à avoir la partie coupée qui les avoit rendus coupables, à être attachés par les pieds à la queue des chevaux feniens, &c. être traînés en cet état sur un pré nouvellement fouché. Les deux Princesses furent enfermées dans le château Gaillard où le Roi de Navarre fit peu de temps après étrangler sa femme avec un linccul. La Comtesse de la Marche obtint sa liberté après que le Prince son mari eut fait casser leur mariage, sous prétexte qu'il étoit filleul de Mathilde d'Artois mere de cette Princesses. L'huissier de la Chambre de la Reine de Navarre qui avoit été confident de cette intrigue, fut pûda la Comtesse de Portou avoit aussi été arrêté; mais comme il ne se trouva au procès aucune charge contre elle, le Prince son mari alla lui-même la reconnoître, de la prison, & tâcha par mille caresses de réparer l'abus qu'elle avoit reçu. Mademoiselle de Mortemagne après avoir souffert si pleinement la vengeance fut agitée d'un cruel remords qui ne lui laissoit plus aucun repos ni la nuit ni le

le jour. Elle se représentoit à tous momens son Amant dans le déplorable état où les bouffées l'avoient mis, & enfin après avoir jeûgé plus d'un an, elle termina ses jours, détestant avec un sincère repentir les désordres de sa vie passée.

*Intrigues de la Cour de
François le Regne de
Charles VI.*

* **L**É Roi Charles VI. qui étoit tombé en démence pendant le voyage qu'il avoit fait en Flandres, ayant recouvré la santé, quelque tems après se prépara un bal qu'on dansa à l'hôtel de la Reine Blanche aux Faubourgs S. Marcel, au sujet des noces d'une des filles d'honneur de cette Princesse. Le Roy voulut être de la partie, & donna une entrée de Sauvages avec cinq Seigneurs

gneurs de la Cour qui étoient assembles ensemble avec des cordons de joyes. Le Roi en dansant s'approcha de la Duchesse de Berry à qui il fit quelques caresses avec elle, & de libens de Duc d'Orléans son frere étant entré en merveilles dans la saute, eut curiosité de savoir qui étoit ce mélange de familles: il s'en approcha avec un flambeau, & mit le feu à l'habit d'un de ces Sauvages. La flamme se communiqua incessamment de l'un à l'autre, & ils furent en un instant tous embrasés. Charles de Poitiers Comte de Valentinois, & Honneur de Jansay en montrèrent sur la place. Le Comte de Nantouillet courut à l'Échauffourie, & se jetant dans une cuve pleine d'eau éteignit le feu dont il étoit environné. Le Comte de Joüy & Yves de Foix moururent après avoir languy deux jours. La Duchesse de Berry ayant reconnu le Roi le couvrit de sa robe, & le sauva par ce moyen. Pendant le désordre que cet accident causa dans toute l'assemblée. Le Duc d'Orléans se trouva proche de la Dame qui pensa être étouffée dans la poêle.

pressée ; il en eût soin , & la remit entre
 les mains d'un de ses Gentils-hommes,
 qui lui jeta de l'eau sur le visage , &
 après l'avoit fait revenir de la pâmoison
 où elle étoit tombée la ramena chez
 elle. Quelques jours après le Duc s'é-
 tant souvenu de cette Dame en deman-
 dant des nouvelles à celui à qui il l'avoit
 confiée , & appris qu'elle étoit femme de
 Raoulet d'Auseville, qui avoit été fait
 Trésorier de France à la recommanda-
 tion de Philippe Duc de Bourgogne. Il
 se souvint qu'il avoit fait ôter à cet
 homme la charge à cause de ses mal-
 versations , & ne crut pas que le petit
 service qu'il avoit rendu à la femme, eût
 pu éteindre l'aveillon qu'elle devoit
 avoir apertement pour luy. Cependant
 c'est dans ces contrariétés que l'amour
 prend plaisir à exercer son caprice, & le
 Duc en fit bien-tôt l'expérience car un
 jour qu'il entendoit la messe à S. Paul,
 il y remarqua cette même femme qui
 en passant le salua avec un souris obli-
 geant. Il étoit trop sûrant en galan-
 terie pour ignorer ce que cela vouloit
 dire, & il aimoit trop les avances

pour

LES INTRIGES GALANTES.

pour manquer l'occasion d'en profiter.
 Il se pria Madame d'Anceville par un
 page de se trouver sur le soir dans le
 jardin du Palais des Tournelles où il
 faisoit bien aisé de l'entretenir; & la
 Dame ayant accepté le rendez-vous
 ne manqua pas à l'assignation. Le Duc
 la trouva dans des sentimens fort op-
 posés à ceux de la haine dont il l'avoit en-
 prévenue contre lui, & l'engagea sans
 peine à le venir trouver le lendemain
 matin à son hôtel. Elle s'y rendit à l'he-
 re marquée, & ayant été introduite
 dans la chambre du Prince par un ser-
 vant dérobé, elle ne lui donna pas lieu
 de se plaindre de sa crainte. Cette
 visite fut suivie de plusieurs autres, pen-
 dant lesquelles le Duc d'Orléans après
 de sa bouche qu'elle étoit fort accréditée
 dans la confiance de la Duchesse de
 Bourgogne, & qu'elle avoit connu
 par ses discours qu'il ne tiendroit qu'à
 lui de s'en faire un usage. Le Duc eut
 l'oreille à cette proposition: la Prin-
 cesse dont on lui parloit avoit assez de
 charmes pour lui faire souhaiter une
 liaison de cœur avec elle, & il y pourroit
 trouver

trouver des avantages pour la fortune, en tirant de sa bouche les secrets du Duc son mari qui avoit été déclaré Regent du Royaume pendant la maladie du Roi, & à qui il croyoit être en droit de dispenser le Gouvernement de l'Etat. Il laissa méconger cette intrigue à Madame d'Auveville qui la conduisit avec tant d'adresse qu'elle rendit bien tôt ses desirs contents.

* Cette intrigue dura plusieurs années sans que personne en eût connoissance, mais enfin elle se découvrit par l'imprudance du Duc d'Orleans. Il avoit fait mettre dans un Cabinet les portraits de toutes les Maîtresses, & il disoit ordinairement que toutes celles qu'on y voyoit peintes n'avoient pas été cruelles pour lui. Le Duc de Bourgogne lui avoit ouy dire souvent la même chose, & il n'y avoit fait d'abord aucune réflexion ; mais un jour étant entré dans ce cabinet fatal, il y vit la peinture de sa femme, & se souvint de la méchante plaisanterie du Duc d'Orleans, ce qui lui donna de l'inquiétude. Il voulut s'éclaircir de ses

* An. 1406.

soupçons

120 INTRIGUES GALANTES.

soupeons, & découvrit enfin que ce Duc voyoit la femme par le moyen de Madame d'Auteville qu'elle avoit fait sa Confidente; & la jalousie de l'a mort se joignant à celle de l'ambition, il crut devoit se venger d'un Prince qui étoit doublement son rival. Il découvrit son dessein à d'Auteville qui ayant porté l'affront, voulut l'avoir aussi à la vengeance, & promit de servir le Duc suivant ses intentions. Ce seigneur pria qu'à dès le lendemain plusieurs affidés & entr'autres Guillaume, & Thomas Courtois, & Jean de la Mothe qui lui donnerent parole de seconder de tout leur pouvoir son pernicieux dessein s'il gagna aussi un valet de chambre du Roi par qui il fit dire au Duc d'Orléans qui étoit allé visiter la Reine au Palais des Touchelles, le jour de S. Cecile sur le soir, que le Roi desiroit de lui parler, & le prioit de le venir trouver à l'hôtel de S. Paul. Le Duc monta incognito à cheval suivi de quelques valets de livrée sans armes, & précédé par un valet de pied qui portoit un flambeau devant lui, l'af-

qu'il fut arrivé auprès de la porte du-
 berte, devant la maison du Maréchal
 d'Anjou, d'Asceville sortit d'un ca-
 barot ou il étoit avec un embuscade
 avec ses complices au nombre de quinze.
 on vint, & fondit sur le Duc l'é-
 pée à la main. Ce Prince les prenant
 pour des voleurs se nomma pour les
 obliger à se retirer, mais ils lui crièrent,
 c'est à toy que nous en voulons. En
 même tems d'Asceville bay coups la
 main dans il tenoit la bride de son che-
 val, & l'ayant renversé par terre le li-
 vra sur autres qui le perchoient de plu-
 sieurs coups. Ces assassins allèrent en-
 suite le feu à une maison voisine pour
 amuser le peuple, & se sauvèrent par
 des roës détournées. Le Duc fut porté
 chez le Maréchal de Tré, où il expi-
 ra, & de là aux Blancs Manteaux. Le
 Parlement prit connoissance de cet
 assassinat, & commit un Conseiller
 pour se informer; il de vint prié de
 corps contre l'Ecuyer de cuisine du
 Duc de Bourgogne qui se trouva char-
 gé par les témoins; & comme il se
 tenoit par de l'hôtel d'Arrou; on le

112 INTRIGES GALANTES

Duc logeoit, & où l'on ne pouvoit
 l'interprendre sans la permission de son
 Maître, le Commissaire qui avoit fait
 l'information l'alla trouver pour la lui
 demander, à l'hôtel de Nesle, chez
 le Duc de Berry, où se tenoit le Con-
 seil. Louis d'Anjou, Roi de Sicile, qui
 étoit présent, quand on fit ce compte-
 ment au Duc de Bourgogne, prit garde
 de qu'il palissoit, & qu'il avoit l'air
 embarrassé; il le cita à part, & lui ayant
 fait avouer, que le Duc d'Orléans
 avoit été assassiné par son ordre, il le
 conseilla de se retirer. Le Duc prit
 de l'avis, & sortant sans bruit de l'hôtel
 de Nesle, alla chez lui prendre un cheval
 sur lequel il gagna Dijon avec toute
 diligence possible: cependant il se
 étoit la peine que le Ciel lui préparoit.

* Le Dauphin résolut de venger le
 mort du Duc d'Orléans, & brigua la
 Régence pendant la maladie de son
 père. Le Duc de Bourgogne de son côté
 se liguait avec le Roi d'Angleterre, &
 France se vit dans une étrange con-
 fusion. Les gens de bien se mêlèrent
 à accommoder ce différend, & on sollicita

Duc de rendre hommage au Dauphin pour le Duché de Bourgogne. Il se trouva sur le chemin combatre, & avant que se déterminer, voulut il prendre Paris de Madame de Gye, avec qui il étoit en intrigue depuis long temps. Cette Dame qui avoit eue Jean & bien fait, ne s'accommodoit pas du Duc qui étoit déjà fait le veuf, & avoit bien voulu que la Cour se fût réunie, dans l'espérance de donner de l'amour au Dauphin, pour qui elle feroit quelque penchant; & dans cette vue, elle conseilla au Duc de faire ce qu'on souhaitoit de lui. Le rendez vous fut pris à Montereau pour cette cérémonie, où l'on dressa sur le pont une file de bois avec trois barrières qu'on ferma sur le Duc, à mesure qu'il les passoit. Lors qu'il se fut mis à genoux pour faire l'hommage, on prit pérorer sur ce qu'il portoit la main sur la garde de son épée. Toussaint du Châtel, qui étoit auprès du Dauphin, abattit le maneton du Duc d'un coup de hache & les

124 INTRIGUES GALANTES.
autres courtisans achevoient de
tuer. Sa mort fut vengée par ses en-
fans, qui introduisirent les Anglois
en France, & le Dauphin qui parvint
peu de temps après à la Couronne sous
le nom de Charles VII. ne sauva le
Royaume que par un secours particu-
lier que le Ciel luy envoya miraculeu-
sement.

*Intrigues de la Cour de France
sous le Règne de
Charles VII.*

* **J**acqueline de Haynaut, Comtesse
de Hollande, avoit épousé en ses
mières nocces, Jean, Dauphin de France
Fils de Charles VI. & se maria
peu de temps après sa mort, avec Jean de Bourgogne
Fils d'Antoine Duc de Brabant son
frère. C'étoit un Prince vieux, & qui
n'avoit que sa femme, qui se voyoit le monde & ne
choisit que la retraite. Jacqueline
* Hist. 1474.

DE LA C. DE FRANCE 125
des sentimens bien opposés : elle aimoit
tous les plaisirs de la jeunesse, & ne
pouvoit se résoudre à s'enfermer à la
campagne avec son mari ; il fut pour-
tant obéir, & elle fut contrainte de se
confiner avec luy dans un Château où
il s'étoit retiré. Elle n'avoit autre con-
solation, que de se plaindre en secret
avec les femmes, de la bizarrerie de
son époux. Sa Dame d'honneur avoit
autrefois fait le voyage d'Angleterre,
étant au service de Catherine de France,
qui avoit épousé Henry V. & elle étoit
devenue avec tous les Officiers de la
maison de cette Princesse, que le Roi
son mari avoit renvoyez quelques
mois après. Quel que cette Dame eût
fait peu de séjour à Londres, elle n'a-
voit pas la honte de voir toutes les ma-
gnificences de cette Cour, dont elle fit
une peinture si agréable à sa maîtresse,
qu'elle luy donna envie de passer la
mer pour avoir part aux plaisirs qu'on
y goûtoit. Elle luy parla même si avan-
tageusement de Humfroy Duc de
Gloucester frere du Roy, qu'elle luy fit
concevoir pour ce Prince une estime

qui luy donnoit quelquefois de l'inquiétude ; elle souhaiza d'en voir un portrait , & le dit à la femme d'honneur , qui trouva moyen de contenter son desir. Ce portrait & les persuasions de cette femme , augmentèrent tellement sa passion chimérique , qu'elle résolut de passer en Angleterre. Elle ne commença son dessein qu'aux Offices dont elle se pouvoit se passer & ayant pris tout pour son départ , elle monta à cheval avec peu de suite , emportant toutes ses pierreries dans un coffret. Elle se rendit à Donquerque où elle s'embarqua pour passer à Douvres , & delà à Londres. Elle fut fort bien receüe du Roy d'Angleterre , & encore mieux du Duc de Gloucester qui avoit été informé de la part qu'il avoit à ce voyage. Il sçeut si bien profiter de la prévention de la Duchesse , qu'il l'obligea à se donner à luy , sur le foy d'un mariage , qu'elle ne pouvoit contracter puis qu'elle avoit un mari vivant. La complaisance que le Roy d'Angleterre avoit en pour la sotte passion , pensa rompre l'intelligence qui

étoit

droit entre lui & le Duc de Bourgogne, cousin du Duc de Brabant son mari, mais la raison d'état l'emporta sur ce petit chagrin. Quelques tems après, Jean de Baviere Duc de Luxembourg & Gouverneur des Comtes d'Hollande & de Zelande, étant mort sans enfans, institua son héritier Philippe Duc de Bourgogne fils de sa sœur, sans faire aucunement par son testament de Jacqueline qui étoit sa Nièce du côté paternel, ce qui obligea cette Princesse à se venir en Haynaut, où le Duc de Glocester vint l'accompagner. Elle fut reçue par les sujets avec beaucoup de magnificence, malgré les empêchemens qu'y voulurent opposer les Comtes de Conversano & d'Anagnin, qui tenoient le parti du Duc de Brabant. Le Duc de Glocester tâcha de se rendre Maître des places qu'il prétendoit être échues à Jacqueline par la mort du Duc de Luxembourg; mais il fut contraint d'abandonner cette entreprise, & celle dont il sollicitoit les droits parce que le Pape Marin V. le menaça des censures Ecclesiastiques.

128 INTRIGUES GALANTES.

s'il ne rendoit au Duc de Brabant cette femme infidèle. Le Duc obéit sans peine, & fut même bien aise d'avoir occasion d'abandonner Jaqueline, de peur qu'elle ne s'aperçût qu'il étoit devenu infidèle, & qu'il adreſſoit ses vœux ailleurs. Cette Princesse avoit amené avec elle en Haynaut, une Angloise d'une beauté distinguée, que l'on nommoit Mademoiselle Schelon. Le Duc connut bien tôt, l'avantage qu'elle avoit sur sa maîtresse, non seulement pour les grâces du corps, mais encore par la finesse de l'esprit, & la délicatesse des sentimens. Il ne put résister à tant de charmes, & ayant vu qu'on sepoit doit à ses empressements, il fut bien aise de se voir en liberté afin de suivre son penchant. Il laissa la Duchesse à Mons & s'en retourna en Angleterre où il épousa Mademoiselle Schelon. L'infidélité du Duc de Gloucestre ne fut pas la seule peine de la Duchesse; elle craignoit les effets du juste ressentiment de son mari, & s'imaginait à tout moment, de le voir entrer dans ses Etats à la tête d'une armée; mais la mort du Duc le

déclara de cette inquiétude, & elle eut qu'une fièvre, dont il avoit été attaqué à Bruxelles, avoit mis fin à sa vie & à ses saucimeus ploux.

* René d'Anjou, Duc de Bar, ayant eu consultation avec le Duc de Vaudemont, pour la succ^e sion de Charles Duc de Lorraine, ils disposèrent leurs droits par les armes. Le Comte eut recours au Duc de Bourgogne, ennemi de la maison d'Anjou, qui l'assista d'hommes & d'argent; & après qu'il eut reçu ce renfort, il alla chercher son ennemi, & l'ayant rencontré dans la plaine de Bulleceville, auprès de Neuchâtel en Lorraine, il lui donna bataille, dès son arrivée, & le prit prisonnier. Le Duc n'obtint la liberté que lors que le mort de Jeanne Reine de Sicile l'appella à la couronne de ce Royaume. Isabelle de Lorraine sa femme, qui étoit Nièce de Marie d'Anjou, Reine de France, eut tout son crédit pour dechoir le Comte de Vaudemont, & le porter à d'habiter son époux. Elle alla pour cet effet à Paris.

fut Charles VII. à Vienne en Dauphiné, pour le prier de se servir de son autorité pour obliger ce Comte à faire ce qu'elle souhaitoit. Le Roy qui étoit naturellement bon, entra dans les sentimens de la Duchesse; mais les cruelles guerres où il étoit engagé contre les Anglois, l'occupoient tellement que cette Princesse en avoit eu peu de satisfaction, si un motif plus pressant que celui de la générosité ne l'avoit fait agir. La Duchesse avoit mené avec elle Agnez Fouil, qui étoit au nombre de six filles d'honneur: le Roy fut charmé de sa beauté, & s'engagea à la prier de servir puissamment le Duc de Bourbon & en effet, il obligea le Comte à la mettre en liberté: Agnez en eut toute la reconnaissance qu'elle devoit, & témoignâ à ce Prince beaucoup de complaisance. Cependant la Duchesse ayant terminé ses affaires, se préparoit à passer en Sicile avec le Roy son époux, & laisser les apparences Agnez devoit l'y accompagner. Le Roy pour l'obliger à rester dans la Cour, se servit de sa

dressé de Merlin fameux Astrologue. Un jour que Charles étoit seul avec Agnez, Merlin entra, & ce Prince suivant ce qui avoit été concerté entre eux, lui demanda ce qu'il disoit de la fortune de cette belle fille. Sire, répondit Merlin, ou les Astres sont en votre faveur, ou elle sera Maîtresse d'un grand Roy. Agnez qui connoit l'artifice, répondit en souriant, si cela est, Sire, je prie votre Majesté, de me permettre de passer en Angleterre, afin que je puisse remplir ma destinée, n'y ayant pas apparence que la prédiction regarde votre Majesté, à qui il reste à peine le tiers de son Royaume. Charles entendit sa flatterie, & plût à cela dessus avec Agnez, mais il ne laissa pas d'en faire son profit; & on dit que le désir de se rendre digne des affections de cette fille, le porta à faire de plus en plus contre les Anglois toutes les belles actions, qui ont rendu son règne si illustre. Agnez quoiqu'elle l'eût traité en Roy déposé, ne laissa pas de s'applaudir de la conquête de son cœur, qu'elle fut bien aise de se consacrer; & elle voulut bien de sa

par lessecours des moyens dont il vouloit se servir pour la faire demeurer à la Cour. Elle feignit d'être malade, & les Médecins du Roy qui la vifitèrent, affirmèrent, par ordre de leur Maître, qu'elle ne pouvoit se mettre en chemin fans hazarder la vie. La Reine promit à la Duchesse de s'en charger, & de la lui renvoyer quand elle seroit guérie. Quel que la Duchesse crût bien qu'elle n'étoit pas aussi malade qu'on la faisoit, & qu'elle soupçonnoit une partie de la verité, elle n'en fit aucun semblant, & eut, que pour que la Reine qui y étoit la plus intéressée, y donnoit les mains, elle ne devoit pas s'y opposer. Après qu'elle fut portée à Agnes se porta sous les jours de mieux en mieux, & quitta bien tôt après le lit. Elle parut à la Cour avec de nouveaux charmes, & la passion du Roy pour elle, devint si forte, qu'il la combla un jour de bienfaisance. Il luy donna le Comte de Ponthieu, & comme elle avoit trouvé beaucoup de solidité dans son esprit, il la consulloit sur les affaires

res les plus importantes, & n'accordoit aucune grâce que par son canal. Toutes les personnes de la Cour regardèrent sa faveur avec envie, & principalement le Dauphin, qui étoit déjà en âge d'avoir part au Gouvernement, voyoit avec dépit, que son père ne lui communiquoit aucun de ses desseins. Quoi que la belle Agnez se laissât échapper aucune occasion de lui rendre de bons offices, il regardoit tous les biens faits & services les grâces qu'il recevoit à sa recommandation, comme autant de présens empoisonnez. Il se voyoit à tous momens aux moyens de lui faire perdre les bonnes grâces du Roy; & comme il ne pouvoit y réussir qu'en la faisant paroître insidieuse, il songea à luy donner un amant, qui fût allié dans les Intérêts, pour agir suivant ses intentions, & qui eût allés de même pour donner de la joie au Roy. Il jeta les yeux sur Chabanc-Corne de Dammaris, qui étoit l'homme de la Cour le mieux fait, & lui en fit la proposition. Le Comte s'écria à la première ouverture qu'il lui

en fit, & luy dit que quoi qu'il lui
 deût toutes choses, il ne pouvoit se ré-
 soudre à s'engager dans une affaire qui
 lui auroit infailliblement sa perte, soit
 que le Roy eût la passion sincère, ou
 qu'il soupçonnoit qu'il n'avoit feint
 d'aimer Agnès, que pour la perdre. Le
 Dauphin le rassura, & lui dit, que
 bien loin de hazarder quelque chose, il
 pouvoit fort bien faire à Court et
 Roi, sacrifiant sa prétendue passion
 en luy mettant entre les mains toutes
 les marques de tendresse qu'il avoit
 reçues de la Comtesse de Pontiveau,
 & en cessant de la voir. Chabane s'é-
 tant laissé persuader par les raisons du
 Dauphin, ne songea plus qu'à
 moyens de réussir dans cette intrigue.
 Il avoit un valet de chambre fort
 adroit, nommé Sr. Colombe, à qui
 il fit une fausse confidence de son
 amour pour la Comtesse, & l'enga-
 gea à faire la cour à Mottaing qui étoit
 celle de ses filles, qui avoit le plus de
 part à sa confidence. Sainte Colombe
 se chargea sans peine de cette commis-
 sion, & comme il étoit fort aimable, il

trouva peu de résistance dans le cœur de Mottaing, qui lui donna bien tôt les marques les plus particulières de sa tendresse. Lors que Sainte Colombe en eut obtenu ce qu'il souhaitoit, il luy fit entendre qu'il leur seroit plus facile de continuer leur commerce, s'il pouvoit engager la Comtesse en intrigue avec Chabane. Mottaing éprouva la preuve de son amour, & dès le soir même commença d'y travailler. Etant toute seule sa coachee de la Maistrisse, elle lui parla de tous les Seigneurs de la Cour; & après luy avoir fait dire son sentiment sur chacun, elle luy nomma, sans affectation, le Comte de Damourin. A ce seul nom, la Comtesse changea de visage, & montra une d'aveuglement pour luy, que Mottaing n'osa plus luy en parler. Elle rendit compte de la négociation à son Amant, qui en fit le rapport à son Maître, sans luy déguiser aucune circonstance. Chabane repassa dans son esprit toutes ses actions, pour voir si la Comtesse avoit quelque sujet de le haïr, & deventant convaincu qu'il n'avoit rien fait qui pût

fut luy déplaire, il devina la venté, &
 jugea que ces marques d'aversion, n'é-
 toient qu'un effet du dépit qu'avoit
 eu cette belle personne de ce qu'il étoit
 le seul homme de la Cour, qui avoit
 résisté au pouvoir de ses charmes, &
 de ce qu'il n'avoit jamais répondu aux
 tendres regards qu'elle avoit laissés
 échapper vers lui. Il examina en luy mé-
 me la conduite qu'il devoit tenir, &
 crut que pour ne rien hasarder, il de-
 voit engager la Comtesse à faire les
 premières avances. Il luy fit connoître
 qu'il entendoit le langage des yeux,
 mais en néanmoins, il évita les oc-
 sions de lui parler. La Comtesse eut en-
 core plus de dépit, quand elle s'aperçut
 qu'il avoit deviné les sentimens de son
 cœur, & qu'il ne faisoit aucune démar-
 che pour profiter de cette favorable
 disposition : Elle se fit un point d'hon-
 neur de le rendre sensible, & par un
 jour trouvé dans un passage obliqué
 qui alloit de son appartement à celui du
 Roy, comme il passoit sans s'arrêter,
 elle prit la parole & luy dit, sans
 autre préambule, Comte, que vous devriez

me fait comme vous faites ; plus encore, Madame, qu'on ne sauroit s'imaginer, repartit Chabanc, & quand on est fait comme vous êtes, on peut faire trembler le courage le plus ferme. Est-ce donc un si grand mal de m'aimer, repartit la Comtesse ? Ouy Madame, repartit Chabanc, quand on ne peut espérer d'être heureux sans trahir son Maître. Vous êtes bien scrupuleux pour un homme de Cour, ajouta la Comtesse, mais nous savons vous guérir de vos scrupules. Elle n'en dit pas d'avantage, & en achevant ces mots, elle passa outre, craignant d'être forcée dans une conversation, que la disposition du lieu auroit pu rendre suspecte. Chabanc y resta encore quelque temps à rêver sur cette aventure ; il seroit bien voulu servir le Duc, comme il s'y étoit engagé, mais il ne pouvoit se résoudre à trahir une personne qui lui avoit paru si aimable. L'amour néanmoins l'emporta sur l'ambition, & il résolut de ne songer qu'à se rendre heureux, & à conserver une si bonne fortune. Il voyoit ses affaires si avan-

ctes qu'il ne luy manquoit plus pour
 obtenir tout ce qu'il souhaitoit, que
 de le voir seul avec la Comtesse, &
 pour y réussir, il s'adressa à Mottaing.
 Il luy dit qu'il se trouvoit bien malheu-
 reux de s'être attiré la haine de sa Maî-
 tresse, sans sçavoir par où il avoit mé-
 rité cette disgrâce; mais qu'il étoit rés-
 olu de la faire expliquer, ou de se
 donner la mort à ses yeux, & qu'il la
 prioit de luy faciliter les moyens d'en-
 trevoir la Comtesse en particulier.
 Mottaing se défendit d'abord de luy
 rendre ce service, & luy dit qu'après
 ce qu'elle avoit connu des sentimens
 de sa Maîtresse, elle devoit tout crain-
 dre de son ressentiment, si elle con-
 tribuoit à une entrevue de cette nature.
 Le Comte qui sçavoit bien que la belle
 Agnez ne seroit pas aussi fâchée de le
 voir, que Mottaing se l'imaginoit, ser-
 roit pu aisément la délabuser, mais il n'ou-
 la luy découvrir un secret que la Com-
 tesse lui avoit caché, de peur d'être sou-
 lé d'indiscrétion: Il prit un autre tour
 pour la rassurer, & luy fit entendre
 qu'elle pouvoit aisément luy rendre ce
 service.

service, sans qu'il parût qu'elle y eût contribué. Ces raisons & un Diamant de prix qu'il mit au doigt de Montaigne, la persuadèrent : elle procéda au Comte de l'introduire dans une garde-robe, dont elle avoit la clé, & où il pourroit passer à sa chambre de la Comtesse quand elle seroit retirée ; & cet expédient réussit. Agnez fut d'abord surpris de voir Chabane si tard dans son appartement ; mais enfin comme la chose étoit faite, elle crut devoir profiter de l'occasion, & sans s'amuser à perdre le tems dans des considérations inutiles, elle seut mieux profiter de ces moments que l'amour luy rendoit précieux.

Cette intrigue dura long tems sans être découverte, & ne fut troublée que par les importunités du Dauphin, qui pressoit Chabane de lui donner moyen de faire connoître au Roi que sa Maîtresse ne luy étoit pas fidèle. Le Comte s'en défendoit sous divers prétextes ; & quoi qu'ils fussent accompagnés de beaucoup de vraisemblance, ce Prince avoit trop de pénétration, pour

pour ne pas soupçonner que Chabre
 ne n'yaloit pas de bon pied. Il vou-
 lut être éclairci de la vérité, & afin d'y
 réussir plus aisément, il engagea Ma-
 dans la Dauphine à lier une société
 fort étroite avec la Comtesse, & à la
 mettre de toutes ses parties. Chabre
 ne pouvoit n'être point connu, s'incor-
 porant le soir chez la Comtesse avec
 des habits de livrée, tantôt d'une cou-
 leur & tantôt d'une autre, seignant de
 faire quelque message. Un soir qu'il y
 étoit allé avec celles de Madame la
 Dauphine, le Roi & le Dauphin en-
 trèrent, & comme il n'y avoit point
 de lumière dans la chambre, le Com-
 te se déroba sans être vu. La Comtesse
 qui craignoit qu'on n'eût aperçu l'ac-
 tes de son amant, vint ôter tout soup-
 çon au Roy, lui dit que Madame la
 Dauphine venoit de lui envoyer un ver-
 let de pied pour l'attacher d'une partie
 qu'elle avoit faite pour le lendemain.
 Ce Prince étoit trop habile homme
 pour donner dans un piège si grossier
 il jugea bien que ce n'étoit pas sans
 mystère, que la Comtesse étoit sans
 lumière

lumière dans la chambre, & ne douta point que ce valet de pied ne fut un amant déguisé. Néanmoins pour en être plus assuré, dès qu'il fut de retour à son appartement, il demanda à Madame la Dauphine ce qu'elle avoit envoyé dire à la Comtesse, & sortit de sa bouche que personne n'y avoit été de sa part.

Quoi que par toutes ces circonstances le Dauphin fut convaincu de la vérité, ce n'étoit pas des preuves suffisantes pour désabuser le Roy qui étoit persuadé de la fidélité de sa Maîtresse: pour en venir à bout il faisoit la faire surprendre avec Chabane: Il donna la commission à un Garde Ecossais de veiller sur les actions de ces deux amans. Ce garde s'en acquitta avec beaucoup d'exactitude, & vint un soir avertir le Dauphin que Chabane étoit caché chez la Comtesse déguisé en marchand de dentelles. Ce Prince passa incognito à son appartement, mais il n'y trouva rien, par ce que la Comtesse avoit fait cacher son amant au premier bruit, qu'elle avoit enten-

de. La vifite du Dauphin fit jager à Chabanne qu'il étoit trahi, & il donna charge à Sainte Colombe d'observer fi quelque'un l'épioit. Ce fidèle domeftique s'aquita avec beaucoup de zèle de la commiffion que fon maître lui avoit donnée, & ayant trouvé le Garde en fentinelle à l'entrée de l'appartement de la Comteffe, il en alla inceffamment avvertir Chabanne, qui n'ala point cette nuit au rendez vous, de peur d'y étre furpris, & jugeant bien qu'il lui feroit impoffible de continuer fon commerce à moins qu'il ne fe défit de cet ef pion, il commanda à Sainte Colombe de le faire affaffiner. Sainte Colombe fit connoiffance avec ce Garde, & l'ayant mené au cabaret, le fit paffer au retour par une rüe où il avoit pallé dix hommes, qui fondirent fur lui & le mirent fur le carreau. Un des valets du Duc de la Trimoïlle qui étoit parvenu au Garde, l'ayant vu attaquer alla chercher quelques uns de fes camarades & vint à fon fecours, mais trop tard, par ce qu'il étoit déjà mort & les affaffins difperfez. Cependant comme

eût on vie tout du corps plusieurs
 personnes des livrées du Duc de la Tri-
 mouille, on l'accusa d'avoir fait assassiner
 ce Garde. Le Dauphin fut le seul qui
 ne se laissa pas surprendre par ces apa-
 rences, & qui ne douta point que ce
 meurtre n'eût été commis par l'ordre
 de Chabanne. Il s'en témoigna néanmoins
 à personne, de peur que
 la crainte du peccil n'empêchât ceux
 qu'il vouloit employer à observer ces
 rendez-vous secrets, de le servir sui-
 vant ses intentions. Il eut d'autres
 espions en campagne, & fit si bien ob-
 server la Comtesse, qu'on le vint avertir
 que Chabanne étoit venu chez elle,
 déguisé en libraire, & chargé de livres.
 Il alla incessamment avertir le Roy qu'il y
 avoit un amant avec sa Maîtresse, & le
 Roy lui demanda en riant, si c'étoit
 la Trimouille? Quoi que le Dauphin
 sceût fort bien, que c'étoit Chabanne,
 il répondit son pere qu'on n'avoit pu
 le connoître, mais que sa Majesté se-
 roit bien tôt éclaircie. Le Dauphin
 avoit fait si bien garder les avenues,
 qu'il fut impossible au Comte de Dam-
 martin

manin d'échaper ; mais la Comtesse
 avoit par Mousling, qui faisoit le
 guet, l'enferma dans une armoire qui
 étoit à la tête de son lit, & que le
 Roi n'avoit jamais vuë, parce qu'elle
 avoit été toujours couverte d'une ca-
 pillerie. Ce Prince trouva la Comtesse
 couchée, & examina avec beaucoup
 d'attention les livres qu'on luy avoit
 apportez, le Dauphin luy demanda
 d'un ton railleur, ce qu'étoit devant
 le libraire qui les luy avoit vendus, &
 la Comtesse sans se troubler luy ré-
 pondit qu'il venoit de Lorein, & que
 comme il n'étoit pas fort loing, il pou-
 voit le faire appeler. Le Dauphin pre-
 lut même un flambeau, & ayant cher-
 ché par tout sans rien trouver, se retira
 sans rien dire, plein de dépit & de
 confusion d'avoir si mal réüssi dans
 son entreprise. Le Roy fit mille exor-
 ces à la Comtesse, & pour mieux
 faire la paix, voulut passer la nuit
 avec elle. La Comtesse n'osa s'y opposer
 & demeura jusqu'au jour dans des in-
 quiétudes qu'il seroit difficile d'expli-
 quer. Celles de Chabane furent bien

encore plus grande, il étoit si proche
 du lit qu'il n'osoit respirer de peur d'é-
 tre découvert, & il entendoit avec un
 déplaisir mortel, un autre joindre des
 plaisirs qui luy étoient destinés. Le
 Roi se leva enfin, & le laissa en liber-
 té de se récompenser de ses peines pas-
 sées. La Comtesse qui regardoit le
 Dauphin comme l'auteur de tout ses
 maux, cessa de garder avec luy les dé-
 hors, comme elle avoit fait auparavant.
 Ils eurent de grands démêlés, & un
 jour ils s'échauffèrent tellement que
 ce Prince luy donna un soufflet. Elle ne
 manqua pas de s'en plaindre au Roi
 & n'ayant pas en toute la satisfaction
 qu'elle en attendoit, elle en conçut
 un si violent déplaisir qu'elle tomba
 dans une maladie de langueur dont
 elle mourut six mois après, & fut in-
 humée dans l'Eglise Collegiale. Elle
 eut du Roi deux filles, Charlot, ma-
 riée avec Louis de Brézé, Sénéchal de
 Normandie, qui l'ayant surprise en
 adultère la perça de plusieurs coups de
 poignard, & Marie qui épousa Olivier
 de Coigny, Seigneur de Rochefort.

* Après la mort de la Comtesse de Penthièvre, le Roi s'engagea avec Madame de Villequier, la sœur qui n'étoit pas moins de charmes qu'elle & qui avoit hérité de sa haine contre le Dauphin. Elle n'oublia rien pour entretenir la division entre le Père & le fils, & persuada à Charles que le Dauphin avoit fait empoisonner sa tante. Ce Prince de son côté, employa toute son adresse, pour troubler Madame de Villequier avec son Père, & n'ayant pu venir à bout, se rendit au Dauphin où il acita tous les mécontents. Le Roy après s'être servi inutilement, des voyes de la douceur, pour l'obliger à rentrer dans son devoir, commanda à Chabance d'assembler des troupes pour marcher contre lui, & se saisir de sa personne; & le Dauphin en ayant été averti, partit secrètement de Grenoble où il étoit alors, & se retira auprès du Duc de Bourgogne. Le Roy voyant son fils entre les mains de son plus mortel ennemi, commença à se déber de tous ceux qui l'approchoient, & s'imaginant, à toute heur

re, qu'on vouloit l'empoisonner, il demeura huit jours sans manger, & bientôt tellement affoibla la chaleur naturelle, par cette longue abstinence, qu'il ne fut après impuissable de digerer la nourriture qu'il vouloit prendre, & il en mourut. Voilà qu'elle fit la fin tragique des amours de ce Prince.

*Intrigues de la Cour de France
sous le Règne de
Louis XI.*

Louis XI, qui avoit toujours de grands desseins, envoya en Espagne le Cardinal d'Albret, pour négocier le mariage du Duc de Guienne son frère avec Isabelle-Castille sœur du Roy Henri IV. & héritière par le père de ce Royaume, mais cette Princesse aimoit mieux se marier à l'Aragon, par son mariage avec Ferdinand, fils aîné de Don Juan II. Cette négociation

ciation n'ayant pas réussi, Louis XI.
 jeta les yeux sur la Princesse Jeanne
 que Jeanne de Portugal, Reine de
 Castille, avoit eue d'un de ses favoris
 & que le Roy Henri avoit avouée
 pour sa fille, quoi qu'il fût impuissant
 dans l'espérance de faire valoir les
 droits de cette Princesse contre Blanche.
 Le Duc de Guienne à qui il en fit
 la proposition, ne voulut pas consentir à
 un mariage, qui l'auroit engagé à une
 cruelle guerre contre le Roy d'Ara-
 gon, & fit demander secrètement Mar-
 tie, fille unique, & seule héritière de
 Charles Duc de Bourgogne. Ce Duc
 qui voyoit sa fille recherchée par les
 plus grands Princes de l'Europe, ne
 voulut pas se déterminer si promptement
 sur le choix d'un gendre, & les des-
 tour en balança, sans s'engager avec
 aucun. Le Duc de Guienne ennuyé
 de cette incertitude, prit congé du
 Roy à Orléans, pour aller passer son
 chagrin dans son Gouvernement. Il
 vit à Amboise Magdelaine de Montor-
 ren, veuve depuis six mois de Louis
 d'Amboise, qui l'avoit épousée pour la

bernié, & n'en avoit point eu d'enfans. Le Duc se plut tellement à sa conversation qu'il oubliâ, pendant quelque temps, qu'il étoit parti de la Cour pour aller à Bourdeaux, & il proposa à Madame d'Amboise, de faire ce voyage avec lui: mais elle s'en défendit fort le fort qu'elle pouvoit faire à sa réputation. Le Duc pour vaincre ses scrupules, luy donna la Comté de S. Severin, & l'obligea par cette libéralité à répondre à la passion. Le prétense d'aller prendre possession de cette terre qu'elle disoit avoir achetée du Duc, servit à cacher l'impiété qu'elle avoit avec luy. Ils arrivèrent ensemble à Bourdeaux, fort contents l'un de l'autre; & Madame d'Amboise qui n'étoit pas ingrate des faveurs qu'elle avoit reçues de ce Prince, employa tous les talens que le Ciel luy avoit donnez pour se conserver son cœur. Elle chantoit agréablement, jectoit de plusieurs instrumens, & faisoit des vers d'un ton fort délicat, ce qui leur faisoit passer de fort agréables heures: Mais comme leur amour ne se contenoit pas tous

170 INTRIGES GALANTES.

jours de ces plaisirs innocens. Madame d'Amboise devint grosse, & accoucha d'une fille, qui après la mort du Duc son père, fut Abbesse de S. Pardoux en Périgord. Le Duc se vint d'avantage la Maîtresse, & leur bonheur auroit été digne d'envie, si l'ambition n'en avoit troublé les douceurs. Le Duc de Guéne entretenoit toujours des intelligences à la Cour du Duc de Bourgogne qui donnoient de l'ombrage au Roy. Il craignoit que son frère ne devint trop puissant, & subocqua Juvedain Fontc, Abbé de S. Jean d'Angely, pour l'empoisonner. Ce traître qui avoit été comblé de bienfaits par le Duc de Guéne, voulut bien sacrifier sa vie à l'espoir d'une faible récompense. Il se présenta à Madame d'Amboise d'une pêche d'une fort belle couleur qu'il avoit empoisonnée: cette Dame la donna à son amant, & l'ayant coupée dans du vin, ils la mangèrent tous deux. Madame d'Amboise se mourut dès le même jour, mais le Duc languit encore quelques mois. La violence du poison fut si grande nést-

moit

DE LA C. DE FRANCE 151
meins, qu'elle luy fit tomber les che-
veux, & les ongles des mains, & le
tende percha de tout son corps. Jours
d'insultes à l'Évêque, & l'Évêque d'Angers
fut commis pour faire son procès avec
Leslis d'Ambuise, depuis Evêque
d'Alby: mais le Roy se faisoit les
poussées, & ordonna qu'on luy en-
voyât les charges & informations: ce
qui fit connoître à tout le monde la
part qu'il y avoit. Le Ciel ne l'est pas
impuni un crime si odieux, & luy
fit perdre son honneur, qui vint brûler et se consumer
dans le foch du cachot où il étoit en-
fermé.

* Le Duc de Bourgogne se mit en
campagne pour venger la mort du Duc
de Guéne: & il entra dans la Picar-
die, où il fit de grands ravages. Le Roi
assembla quelques troupes pour défen-
dre cette Province, & ébranlé à
un village auprès d'Amiens nommé
Gigon, il fut abordé par une femme,
éplorée qui se jeta à ses pieds, & luy
demanda justice de ses soldats qui avoient
voulu luy loger par force dans ce village,
dont les maîtres étoient Seigneurs. L'avoient

DES INTRIGES GALANTES.

mé. Le Roi jeta les yeux sur cette
 veuve, & voyant que de charmes lui
 étoit le siège qu'il en devoit être libéré.
 Il la releva & lui commanda de sortir
 la Cour, l'assurant qu'il seroit puni
 les coupables aussi tôt qu'il seroit dans
 son lieu, & il pensoit faire quelque
 chose. Ce Prince se brouilla après un
 temps avec le Duc de Bourgogne, &
 retournant à Paris, mena avec lui Ma-
 dame de Gigon, il lui fit connoître la
 passion qu'il avoit pour elle, & la
 combla de tant de bienfaits qu'il luy fit
 oublier la perte qu'elle avoit faite. Elle
 n'en fut pas ingrate, & lui témoigna
 sa reconnaissance avec des biens de son
 honneur. Elle en eut une fille, qui de-
 puis fut mariée avec Louis bâcard de
 Bourbon. L'usage de ce temps-là, étoit
 de se parer avec des pierres, & les
 Dames en portoient des chaînes qui
 entouroient leur gorge. Le Roy en fit
 faire une pour Madame de Gigon, &
 en donna la commission à un fameux
 Joaillier nommé Passellon. La femme
 de ce Lapidaire vint porter la chaîne à
 Madame de Gigon, lors qu'elle fut
 mariée.

achevée. Le Roy la trouva par hazard dans la chambre, & trouva cette marchande si belle, que l'amour qu'il avoit pour Madame de Gigon se put défendre son cœur contre les charmes. Il ne voulut néanmoins lui en rien témoigner en présence de sa M. à elle, mais il commanda à Landais son Trésorier de la hay envoyer, quand elle viendroit luy demander le payement de la chaîne, disant qu'il se vouloit faire luy même le marché : ce qui lui étoit fort ordinaire, parce que comme il étoit fort avisé, il étoit dans le détail des moindres choses, pour empêcher que les Officiers n'y profitassent. La Païffion le vint trouver dans son cabinet & comme il n'étoit pas fort galant, il luy dit, sans chercher un grand détour, que si elle vouloit répondre à sa passion elle gagneroit plus dans un an avec luy, que dans toute sa vie à sa boutique. La marchande qui aimoit l'argent & qui avoit vu la fortune de Madame de Gigon, se laissa aisément tenter, & le marché fut bientôt conclu. Elle devint grosse peu de temps après, & accoucha

d'une autre fille, qui eut dans la suite pour époux, Antoine de Buil Comte de Sancerre. Lors que la Paillardise la vit à son aise, elle chercha du regard dans ses papiers amoureux, & voulut rendre son amour plus propre qu'il n'avoit accoutumé d'être. Un jour que le Roy étoit venu luy rendre visite avec un habit fort simple, & de linge fort sale, elle luy dit. Lors que j'ay donné mon cœur à un Roy de France, j'ay cru trouver dans le commerce galant où j'allois m'enbaucher, tous les agrémens que peut donner la magnificence de la plus belle Cour de l'Europe; cependant j'ay le chagrin lors que je veux suivre les empouchemens d'une tendre passion, de sentir la chaleur, ou je devrois sentir le frais & l'ombre. Est-ce vérité si un garçon de ma boutique, se voit présent devant moy en l'estat où je vous vois. Je l'estimerai digne de ma préférence. Que devez vous dire les Manducateurs étrangers, qui vous voyent si mal soutenus? Ne jettez de votre rang? quelle sottise n'ont pas fait les Espagnols à l'intrevue que vous avez faite avec le

Roy de Castille, fut vûve Chapeau
 tout blanc de vieillesse, & sur la Nôtre
 Dame de plomb, qui tenoit lieu d'un
 ras diamant? Le Roy demeura si
 ébroudi de ce discours, qu'il n'eut pas
 la force de l'interrompre, & comme il
 étoit fort diffusé, il ne luy témoi-
 gna pas tout son chagrin, mais il son-
 gea à prendre une Maîtresse plus com-
 plaisante. Il avoit eû parler de la
 beauté d'une fille de Dijon, nommée
 Marguerite de Joyelin, d'assez bonne
 naissance, mais fort pauvre, il la fit
 venir à la Cour, & l'ayant prise pour
 sa Maîtresse il en eut une troisième fille,
 à qui il donna pour mari Aymeric de
 Poitiers, Seigneur de S. Valer.

*Intrigues de la Cour sous
le Règne de Charles
VIII.*

Louis Duc d'Orléans avoit eu le malheur de plaire à Anne de France, fille de Louis XI. Je dis le malheur, par ce que la passion de cette Princesse fut en jalousie cause de toutes les traverses qui luy arrivèrent pendant sa vie. Elle luy fit connaître le point charit qu'elle avoit pour luy, & quoi que le Duc ne luy eût répondu qu'à des sermes plus respectueux que lors d'ors, elle ne bassa pas de les expliquer favorablement, & de croire qu'elle étoit aimée, par ce qu'elle voyoit de biens. Elle refusa, pour l'amour du Duc d'Orléans, de consentir au mariage que son père vouloit faire d'elle avec Nicolas d'Angou, Duc de Lorraine.

DE LA C. DE FRANCE. 157
ne, & avoit à ce Prince qu'il étoit la
seule cause de son refus. Il répondit si
froidement à ce qu'elle luy dit d'obligeant
en cette occasion, qu'elle com-
mença enfin à ouvrir les yeux, & à
connoître qu'elle s'étoit flâtée mal à
propos, quand elle avoit cru qu'il
répondoit à sa tendresse; ce qui fut
cause qu'elle se résolut à épouser Pier-
re de Bourbon, Duc de Beaujeu. A la
première ouverture que le Roy son pe-
re luy en fit, comme elle ne vouloit
pas être seule malheureuse, elle persua-
da à Louis XI. sur l'espoir duquel elle
avoit beaucoup de pouvoir, de marier
le Duc d'Orléans, avec Jeanne de Fran-
ce sa fille, qui n'avoit n'y beauté ni
agrément. Le Duc en vint s'en dé-
soler; le Roy luy en parla d'un ton
si absolu, qu'il fut contraint d'obéir.
Il est vray qu'il ne consentoit pas le
mariage, soit qu'il eût de l'aversion
pour cette Princesse, ou qu'elle eût
des défauts naturels, comme on le
prétendit dans la suite, qui la missent
hors d'état d'avoir des enfans. Après
la mort de Louis XI. le Duc d'Orléans
demanda.

158 INTRIGES GALANTES.

demanda la Régence pendant la minorité de Charles VIII, qui n'étoit âgé que de treize ans, mais la Duchesse de Beaufort l'éporta à son préjudice. Quoi qu'elle eût obtenu cet avantage, elle ne laissa pas de rechercher l'amitié du Duc d'Orléans, qu'elle ne pouvoit lui faire malgré son indifférence, & lui fit offrir par son Gouvernement s'il vouloit vivre en bonne intelligence avec elle mais il répondit mal à ses honnêtetés. La Duchesse irritée de ses mépris, se songea qu'aux moyens de s'en venger. Elle prit prétexte sur une querelle que le Duc d'Orléans avoit eue en jouant à la paume, avec le Duc de Lorraine, & voulut le faire arrêter; mais il se retira auprès de Charles Duc de Bretagne. Pendant le séjour qu'il fit à la Cour de ce Prince, il rendit des soins fort assidus à la Princesse Anne sa fille, & conceut pour elle, une passion qu'il garda jusqu'à la mort. Il se fit cependant avec la Régence une grande ligue dont les Ducs de Bretagne & d'Orléans furent les Chefs. On prit les armes de part & d'autre, & on en vint aux mains dans

DE LA C. DE FRANCE 157
le Prince de S. Aubert. Les Princes li-
guez furent défaits, & le Duc d'Or-
léans demoura prisonnier, il fut
enfermé dans la Tour de Bourges, où
il ne sortit qu'après que Charles VIII.
eut épousé Anne de Bretagne, & dans
le tems que ce Prince se préparoit à
passer en Italie.

*Intrigues de la Cour de
France sous le Règne de
Louis XII.*

LOUIS d'Orléans étant parvenu à
la Couronne, ne songea plus
qu'à posséder la Princesse Anne, veuve
de Charles VIII. son prédécesseur. Il
fit exposer au Pape Jules II. les nulli-
tez de son mariage avec la Princesse
Jeanne, qui étoit incapable de don-
ner des successeurs à la Couronne, &
fit demander à sa Sainteté la dispense
L'Ann. 1498. de

de parvenu pour épouser la belle Reine qu'il aimoit. Son impatience ne lui permit pas même d'attendre qu'il eût reçu cette dispense, il se contenta d'empêcher qu'elle eût été expédiée par le Secrétaire du Legat qu'il avoit gagné. Cependant l'assou de cette Princesse ne laissa pas de luy causer de nouvelles peines. Elle devint jalouse de Louise de Savoie, Comtesse d'Angoulême, mère de François premier : & leur haine se alla si loin, qu'elles partagèrent toute la Cour. Louis XI. avoit d'abord de marier la Princesse Claude & son fils avec le jeune Comte d'Angoulême qu'il regardoit comme son successeur ; mais la Reine s'y opposa de tout son pouvoir. Pour s'aveuiler et de plus, elle résolut de la marier avec Charles d'Autriche, qu'on nommoit déjà le Prince d'Espagne, & de luy donner la Bretagne en faveur de cette alliance. Elle envoya, pour cet effet, secrètement en Flandre, & delà en Allemagne, un Gentilhomme de la maison de Bourgogne. Cet Agent en fit la proposition à l'Empereur Maximilien, lequel parut en

Prince, & à Cîteaux son Gouverneur. On tomba d'accord des articles qui furent signés, & il ne resta plus que la cérémonie du mariage, qui auroit été faite sans la participation du Roy, si le bas âge des pères, ne les eût empêché de le consentir, & si la Reine eût été en lieu de disposer à son gré de la personne de la fille, de quel la fortune luy fit saire quelque tems après une occasion dont elle essaya de profiter.

* Le Roy étant devenu malade à Blois, son mal augmenta tellement, que les Medecins désespérèrent de sa guérison; & pendant la convalescence étoit toute la Cour da mauvais état de sa santé, la Reine eut l'idée de faire partir secrètement sa fille, qui fut embarquée sur la Loire, pour descendre à Nantes. Mais en passant par Angers elle fut arrêtée par le Maréchal de Gié qui en avoit le gouvernement. Ce Maréchal étoit dans les intérêts de la Comtesse d'Angoulême, & comme il n'ignoit pas que la Reine étoit contrainte au dessein que le Roy avoit de marier.

rier Madame Claude avec le fils de
 cette Princesse, il devina bien tôt
 motif du voyage qu'on feroit faire à la
 fille de son Maître, pendant la mala-
 die. Il n'igneroit pas aussi le préjudice
 que porteroit à la France la possession
 de la Bretagne aux Etats du Prince
 d'Espagne; ce qui fut cause qu'il se
 balança point à rompre une partie
 dangereuse, quoi qu'il fut bien
 fardé qu'il avoit eue à craindre de la
 colère implacable de la Reine, si le Roi
 montoit de la maladie. Il arriva donc
 la Princesse avec des protestations très
 respectueuses du regret qu'il avoit
 contraint d'en venir à cette extré-
 mité. L'action du Maréchal fut louée du
 Roi, & de tous les bons Français,
 la Reine même feignit d'y applaudir,
 mais elle se laissa pas d'employer son
 son crédit, quand le Roy fut guéri,
 pour perdre ce fidèle sujet. Elle se
 néanmoins empêcha le mariage de
 fille avec le Comte d'Angoulême, &
 ce que tout le monde le souhaitoit,
 elle en fut si aigüe que si on lui
 le poids de son affliction elle en

tut à l'âge de treize sept ans. Le Roy n'en témoigna pas tout le déplaisir qu'un devoir rendre de la passion qu'il avoit eüe pour elle, durant toute sa vie; soit qu'il eût l'esprit occupé des soies des guerres d'Italie, ou que les entreprises que la Reine avoit faites contre son royaume eussent affoibli son amour. Il vécut depuis en une si grande retraite qu'on ne croyoit pas qu'il deût penser à de troisièmes nocces; mais le Duc de Longueville lui en fit naître l'envie.

* Ce Prince s'étoit engagé témérairement dans un combat contre les Anglois, perdit la bataille des Epertons, & demeura prisonnier d'Henry VIII. Roy d'Angleterre. Pour se porter la suite, il receut pendant sa prison, de détacher ce Prince de la liaison qu'il avoit prise avec l'Empereur, & ne trouva pas beaucoup de difficulté à l'y résoudre. Par ce qu'il étoit fort méssager, quoi que dans une telle grande jeunesse, à se laisser de payer les troupes de l'Empereur, qui étoit extrêmement pauvre, & de luy fournir plus de cent écus

par jont pour sa table. Il ne falloit donc plus que trouver un prétexte plausible pour rompre l'union; & il n'y en avoit point de meilleur, dans les formes qu'étoient alors en usage, qu'une alliance étroite entre la France & l'Angleterre.

Henry VIII. avoit une sœur dont la beauté luy estoit un mal domestique, comme on le verra dans la suite de cette histoire. Elle étoit née après une autre fille fort dépourvue des grâces du corps, que le Roy d'Ecosse n'avoit épousée, que par ce qu'on n'avoit pu voulu marier la cadette avant l'aînée. Le rang de la jeune étant venu, le Duc de Milan & plusieurs autres Souverains l'avoient inutilement recherché, parce que ce n'étoit pas la coutume d'Angleterre de marier les filles des Rois hors de l'Isle. Cette coutume n'avoit presque pas été changée plus quatre siècles, avoit inspiré jeunes Seigneurs Anglois de la première qualité, la hardiesse de prétendre à la Princesse, & le Roy le permettoit, parce qu'on ne l'acculoit de trop de vérité à l'égard de sa sœur, quasi qu'il

n'étoit dessein de la laisser à aucun de
 ses sujets, pour ne s'exposer pas une
 guerre civile semblable à celles espa-
 gnies de ses prédécesseurs avoitot lui-
 tombé. Cependant comme il est di-
 ficile qu'une femme se défende long
 tems d'aimer quand elle ne peut qu'à
 plaisir, la Princesse d'Angleterre après
 avoir inspiré de l'amour à tous ceux
 qui pouvoient donner de l'ombree à
 son sexe, en receut à son tour du côté
 où il sembloit qu'il eût le moins à
 craindre. Il s'étoit introduit à la Cour
 un jeune Anglois nommé Charles
 Brandon, sans autre recommandation
 que de la nourrice du Roy, dont il
 étoit fils. Il étoit bien fait de la person-
 ne, & extrêmement adroit dans tous
 ses exercices. Il avoit l'air d'un hom-
 me de qualité, & on remarquoit en
 son rang de douceur & de discrétion
 qu'il étoit bien venu dans toutes les
 assemblées, & principalement dans
 celles des Dames, qui étoient toutes-
 puissantes à la Cour. Le Roi le pre-
 noit pour second dans les parties de
 paume qu'il jouoit, & vouloit qu'il
 fût

fût de tous les plaisirs jusqu'aux plus secrets ; il luy avoit donné la principale charge de la Venétie, & pour empêcher que son nom ne fut souvenit les Courtisans de la bassesse de sa naissance, il le Roy avoit fait qu'on ne prentre esloy de Comte de Suffolk, idoine par le mérite & par la qualité de ceux qui l'avoient porté, depuis deux cens ans. On ne sçait point au vray si ce nouveau titre avoit persuadé la Princesse, qu'elle pouvoit aimer sans honte, le sujet à qui le Roy son frere venoit de l'accorder, puis que l'histoire d'Angleterre étoit pleine de Comtes de Suffolk, qui avoient prétendu au mariage des sœurs & des filles de leurs Roys ; mais l'amour qu'elle avoit déjà conçu pour cet amant, luy avoit fait prendre cette idée en sa faveur : mais on reconnoit quelque tems après que la Princesse regardoit Suffolk avec des yeux plus passionnés qu'à l'ordinaire.

On ne s'en étonna pas tant, parce qu'il n'estoit pas rare de voir ce Comte répondre à ses regards par d'autres qui n'étoient pas moins enflammés. On sçait

accusums quelquefois dans la suite, soit que la mode fut alors d'aimer au-dessus de au-dessous de sa condition, ou que les Courtisans n'y passassent pas plus à craindre que le Roy, qui n'avoit fait qu'en dire, de vailler ces deux amans, lors qu'il s'étoit aperçus de leur affection réciproque. Ce n'étoit pas qu'il l'approuvât, dans le fonds, ni qu'il estimât assez Suffolk pour le faire son beaufrere, quoi qu'il eût plus de complaisance pour luy que pour les autres Courtisans; mais il espérait bien davantage de cet amour dont l'inégalité devoit paquer les autres Seigneurs Anglois, contre la Princesse, & les porter à se déshabiller de sa recherche. Outre qu'il le promettoit d'être toujours si bien le maître de sa sœur, & de Suffolk qu'il ne se passeroit rien entre eux sans son consentement.

La Cour d'Angleterre étoit dans cette disposition, quand le Duc de Loagueville, propola comme de luy même, Le mariage de la Princesse avec Louis XII. le Roy d'Angleterre l'écouta avec des marques de respect & d'ap-
probation,

probation, qui découvroient à l'inst. ce qu'il avoit dans l'ame. Il étoit prêt de se défaire de sa femme, & il en trouvoit le moyen le plus horrible que le feu ne luy eût pu offrir. Il est vray qu'il ne pouvoit sans peine quitter le rôt de guerre, où il venoit de rapporter de grands avantages, mais il n'en auroit pas eu moins à se séparer de ses nouvelles maîtresses, qui de leur côté ne se seroient pas refusées de passer la mer pour le suivre dans les armées.

Cependant il étoit engagé de repasser en France dès que le prisonnier seroit revenu, & il ne doutoit pas que s'il manquoit à sa promesse, les ennemis & les propres soldats ne l'accusassent de lâcheté. Il n'y avoit que la voie qui le pût dégager honnêtement & sans compter de la dépense excessive qu'il seroit obligé de faire, s'il luy falloit encore entretenir l'armée de l'Empereur la campagne prochaine. Enfin il se résolut de contribuer à l'exécution des desseins ambitieux du Roy d'Espagne son beau-père, sans en tirer aucun bruit. Il se contentoit d'avoir été récompensé de ses

sois par avant de traiter, signé avec l'Archevêque Quinon, Castellan résolu, s'il en fut jamais. Néanmoins comme le Roy d'Angleterre étoit absent, il témoigna au Duc de Longueville qu'il seroit allé à temps de parler à la Cour, quand on la demanderoit dans les formes; comme s'il eut voulu dire, que ce n'étoit pas de la bouche d'un prisonnier qu'il devoit écouter cette proposition.

Le Duc de Longueville devina la pensée de ce Prince, & envoya en France, sous prétexte de sa rançon, un Gentilhomme qui alla Louis XII. qu'il ne tiendroit qu'à luy de faire la paix avec l'Angleterre à des conditions raisonnables, & d'en épouser la Princesse, qui étoit la plus belle personne de l'Europe. Louis, dont le penchant avoit toujours été du côté de l'amour, receut agréablement cette proposition, & le porteur qu'on luy avoit fait de cette Princesse eut que trop de force pour réveiller cette inclination. Il se flata même, de l'espérance d'avoir un fils, & sans s'apercevoir, comme au

170 INTRIGUES GALANTES.
defois, les inconveniens qui pou-
voient arriver si la Bretagne étoit dé-
tachée de la couronne, il dépêcha en
Angleterre le General de Normandie
qui conclut la Paix & l'Alliance en
quinze jours, & mena la Princesse à
Boulogne, où le Comte d'Argouillier
eut ordre de l'y aller recevoir.

Le Comte s'acquitta de sa commis-
sion, avec joye quel que le mariage
qu'il faisoit en qualité de Procureur
deût vraisemblablement luy ôter le
Comte : Francines, premier Mé-
decin, l'avoit assuré que le Roy n'au-
roit plus d'enfans, & l'aparence
étoit toute enière : aussi parut-il à
Boulogne en Prince qui ne songeoit
qu'à se divertir, & il ne put s'empêcher
d'aimer celle qu'il épousoit pour sa
beauté, comme elle ne put s'empê-
cher de souhaiter que le Ciel luy
destinât le Comte pour mari. La cour
modéré qu'ils avoient de s'entrevoir
les eût peut être fait émanciper à quel-
que chose de plus, si le Procureur du
Pont, qui avoit été mis auprès de ce
Prince, pour modérer en quelque ma-
nière

père, les empottements de la jeunesse, ne l'ayent fait considérer que la nouvelle Reine avoit intérêt de n'être pas chaste ; par ce qu'il est toujours un mari, dont tout le monde luy devoit qu'elle n'auroit point d'enfant, il étoit à craindre qu'elle ne succombât à la tentation de lâcher d'avoir un fils qui luy conservât son rang en France, lors qu'elle seroit veuve, & le désir de retourner en Angleterre, sous la protection de son frère, mais que pour luy il avoit le plus grand de tous les intérêts humains, à prendre garde que la Reine vécût chaste. Bien loin de la solliciter d'acquiescence ; près que si elle avoit un fils de luy, ce fils l'empêcheroit de parvenir à la Couronne, & le réduiroit à se contenter de la Bretagne, que la femme luy avoit épousée ; encore faudroit il, que sous l'ordre de la naissance, il en fit hommage à son héritier. Cette raison valant l'ameur du Comte d'Arquand, & ne luy fit plus regarder la Reine qu'avec des yeux jaloux : Il l'observa ; & près qu'enfin il découvrit l'incrimation.

172 INTRIGUES GALANTES.

qu'elle avoit pour Suffolk. Celui là l'avoit suivie en qualité de Chevalier d'honneur, & se conduisoit avec une grande discrétion, qu'on n'eût rien pensé dans ces affaires, si elles n'eussent déjà été découvertes en Angleterre.

Le Comte en scut jusqu'à un point de particularité, & comme il s'agissoit de la perte d'une Couronne, chercha l'occasion de parler à Suffolk en secret. Il luy dit qu'il seavoit la bonne intelligence avec la Reine, & que bien loin de la rompre, il la vouloit favoriser, pourveu qu'il le mit sans d'intérêt, que le Roi n'étoit pas en état d'avoir des enfans, ni de vivre plusieurs ans; que Suffolk ne pouvoit penser à se mettre plus avant dans les bonnes grâces de la Reine, sans se passer au péril d'être découvert, par une multitude d'espions qui ne le perdoient jamais de veüe; & que peu qu'il luy arrivât de s'y égarer, il étoit perdu sans ressource: mais qu'il vouloit donner assurance de sa conduite dans le respect, ou s'engageoit à ne traverser pas la bonne fortune

après la mort du Roy, & même à luy
laisser épouser la Reine en secret & à
luy donner en France l'établissement
qu'il souhaiteroit, en attendant qu'il eût
fait sa paix avec le Roy d'Angleterre.

Encore que le Duc d'Angoulême
eût fait ces propositions, sans avoir
bien pensé s'il les pourroit exécuter
lors qu'il seroit devenu Roy. Suffoik
les trouva si avantageuses, ou peut
mieux dire si conformes à ses desirs,
qu'il ne put s'empêcher d'en être char-
mé, & de les recevoir pour véritables.
Il promit plus qu'on ne lui demandoit,
& offrit même de servir d'espion auprès
de la Reine : mais comme il y avoit
eu de l'imprudences de se fier enjère-
ment à la parole, on prit des précau-
tions plus que suffisantes pour l'empê-
cher d'y manquer, s'il l'eût voulu. La
Baconne d'Aumont, avoit été faite
Dame d'honneur de la Reine, & la re-
commandation de Madame, & vivoit
dans une entière confiance avec elle.
C'étoit par le Conseil de cette Princesse
qu'elle avoit estendu les fonctions de
sa charge, au delà des bornes ordina-

101. Et qui connoissant la Reine par
venue, & par conséquent im-
pable de coucher seule, elle avoit
pretendu que l'honneur luy appartenoit
de coucher avec elle en l'absence du
Roy, & cela l'aveu emporté à l'exclusion
des Dames que la Reine avoit amassés
d'Angleterre.

Les amis du Comte d'Angoulême
aynt jugé qu'il falloit en toutes manières
avoir des espions secrets & fidèles en
prés de la Reine, Madame, & la Princesse
d'Annon, affinent de faire ce posteur
nage, & partagèrent si bien le sens que
l'une ou l'autre demoura auprès d'elle
sans qu'elle en soupçonnât le véritable
sujet, outre qu'elle n'avoit pas tant
d'esprit que de beauté. Madame la
Baronne d'Annon prétendoit leur as-
surer, sur le devoir qu'elle disoit
obligées, de luy rendre l'une en qua-
lité de belle-fille, & l'autre comme Dame
d'honneur. Il n'y eut que Suffolk, dont
les yeux furent assez pénétrants, pour
percevoir leur dessein; mais comme
il découvrit en même sens qu'on pré-
noit soin de le luy cacher, il aimant
seinde

DE LA C. DE FRANCE 175
seigneur de Fignette que d'en avertir la Reine, de peur que le Comte ne le fit peire, on n'en prit occasion de manquer à sa promesse.

Les intrigues de la Cour étoient dans cet état lors que le Roy mourut, le premier jour de l'année 1545. six semaines, ou environ, après ses nocces. La Reine fut observée avec la même exactitude qu'auparavant, tant qu'il y eut lieu de douter, si elle étoit grosse. Mais après qu'elle eut déclaré qu'elle se feroit peire, & qu'on fut assuré par des preuves incontestables que la déclaration étoit sincère, le Comte d'Angoulême devenu Roy sous le nom de François I. voulut tenir exactement parole à Suffolk; il en parla dans son Conseil, & tous les Ministres s'efforcèrent de l'en détourner, luy représentant, qu'il alloit commencer son regne par une faute irréparable, & former luy même un obstacle invincible à ses projets qu'il prétendoit bien tôt passer en Italie pour recouvrer le Duché de Milan, que son père déceffeur avoit perdu, & qu'il falloit avant que

de partir, être assésé de ses voisins, & principalement des Anglois, qui étoient le plus à craindre; que Henri VIII. étoit le Roi le plus fier de l'Europe, & que s'il étoit dans la partie la plus sensible, en permettant que sa sœur fit un mariage indécent. La considération de l'honneur fut néanmoins plus forte dans l'esprit de François I. que celle de l'intérêt. Il souffrit que Suffolk épousât secrètement la Reine veuve, & le Roy d'Angleterre dont la fierté se laissoit quelquefois adoucir par une honneur capricieuse qui le dominoit à son tour, après le mariage fait, qu'il n'eût jamais pensé de faire. La tendresse qu'il avoit pour Suffolk se réveilla, lors qu'il le vit capable d'un crime qu'il falloit luy pardonner entièrement, ou luy faire chercher la sée, & l'amour qu'il ne pouvoit supporter luy même un seul jour sans le découvrir à la personne qu'il devoit faire mourir, le rendit indulgent pour la sœur, qui n'avoit satisfait la fierté, qu'après que le veuvage, luy en avoit donné la permission: Il luy pardonna.

DE LA C. DE FRANCE 177
donc donc aussi, il agréa son second ma-
riage, il le fit passer en Angleterre, aussi
tôt qu'on l'eut assuré de soixante mille
livres de réce, qu'on avoit assignées pour
son douaire, & il renouvela l'alliance
avec les François, aux mêmes condi-
tions qu'il l'avoit signée avec Louis
XII.

*Intrigues de la Cour de
France sous le Règne de
François I.*

François I. avoit toutes les quali-
tez qui peuvent faire un grand
Monarque : il étoit bien fait de sa per-
sonne ; il avoit l'abord doux & facile ;
il étoit libéral & magnifique en toutes
choses ; il avoit l'esprit vif & le discer-
nement juste ; il étoit brave & intrépide
de

de dans les dangers, infatigable dans le travail, & constant dans la mauvaise fortune: il aimoit les sciences & faisoit du bien aux sevrans. Il est à croire qu'avec tous ces talens, il auroit pu s'éloier les Conquêtes, si l'excellive complaisance pour sa mère & pour ses Maîtresses, ne luy eût fait commettre des fautes dont il eut peine à revenir. Les dépenses extraordinaires qu'il fit pour des fêtes de plaisir, épuisèrent tellement son trésor, qu'il manqua d'argent pour les choses nécessaires. L'usage de la Comtesse d'Angoulême pour le Connétable de Bourbon, & le dépit de voir que ce Prince n'y regardoit pas, la portèrent à de si grandes extrémités, que ce Prince pour se délivrer de ses persécutions, fut contraint de se jeter entre les bras des Espagnols. Le choix que fit François premier des siens de la première Marquise pour commander les armées en Italie fut la cause de la perte de toutes ses conquêtes; & les intelligences qu'eut la seconde avec l'Empereur Charles-Quint pour se faire un pro-

teccur

teffeur contre Diane de Poitiers, Maître de la Dauphin, le réduisirent à une paix honneste avec les Espagnols.

Sa premiere inclination depuis son avnement à la Couronne fut la Comtesse de Château-Brian. Elle étoit fille de Pâmbus de Grailly, Prince de la maison de Foix, & elle avoit toutes les graces du corps & de l'esprit qui pouvoient la faire aimer. Le Comte de Château-Brian la rechercha en mariage lors qu'elle n'avoit pas encore douze ans, & il l'épousa par ce qu'il ne demandoit rien pour la dot. Il en eut bien tôt une fille, & rien n'auroit manqué à sa joye s'il eût pu celer plus long tems le secret qu'il tenoit caché dans un coin de la Bretagne : mais le grand éclat c'estoit pas un cas indéparable des brames adonnées que l'ombre l'est du cur. Le Roy se laissa persuader par sa propre inclination ou par la Comtesse d'Angoulême sa mere d'introduire à la Cour les Dames qui n'y paroissoient auparavant qu'aux grandes cérémonies, & le Comte de Château-Brian fut invité d'y mener sa femme, qui en devoit être le prin-

180 INTRIGUES GALANTES.

également. Il s'en excusa long-temps, soit qu'il fût jaloux, ou qu'il eût un préjugement secret de ce qui lui devoit arriver.

Ses défiances étoient si galantes & accompagnées de si constantes & vraisemblables, qu'il n'y avoit pas lieu de les soupçonner d'artifice : il rejetoit toute la fause sue l'humeur particulière de la Comtesse, & la faisoit passer pour une beauté feroce, qu'il étoit impossible d'apprivoiser ; mais toutes les pièces jointes ne put découvrir le motif de son excès. Une autre circonstance dans laquelle ils s'gilloit de tout son bien rappella nécessairement à la Cour, & l'arracha de la Bretagne où il se sentoit estimé heureux de pouvoir passer toute sa vie.

Comme il prévoyoit que son voyage seroit de durée il donna la gène à son esprit pour chercher un expédient capable d'éviter les importunités du Roi sans s'ôter la liberté de la mander quand il luy plairoit. Après en avoir examiné plusieurs, il n'en trouva point de meilleur que de faire faire deux ^{la-} ^{guel}

gues d'une intrusion bizarre, & pour-
tant si semblables qu'on ne put les dis-
tinguer, & de s'en servir pour faire
accorder à la femme quelles seroient
ses intentions. Il en retint une, & se
donna l'autre à la Comtesse en luy dis-
ant qu'il alloit à la Cour où il seroit
peu en obligation de la faire vendre, mais
qu'elle n'apportât aucune fi-y à des lec-
tures si elle n'y trouvoit enfermée la
bague qu'il se reservoit. La Comtesse
ne fit pas beaucoup de reflexion sur
le il soust de son mari, par ce qu'ayant
toujours été à plus de deux lieues de
la Cour, elle n'en connoissoit ni les di-
versifemens, ni les dangers; elle se con-
tenta d'enريد le secret la bague, & de répôn-
dre qu'elle ne manqueroit pas d'obéir.

Le Comte receut du Roy un accueil
favorable, & pourroit avé de repro-
ches pour n'avoir pas mené la femme;
mais comme il avoit beaucoup d'esprit,
il s'excusa le plus long-tems qu'il put
sans rien promettre. Il feignit ensuite
de laisser la chose à la disposition de la
Comtesse, & luy écrivit même dans
les termes que la Cour voulut lui pres-
crire; mais comme elle ne vit point

de laigue, elle répondit toujours par quelque nouvelle défaite.

La Collusion auroit duré d'avantage si le Comte eût gardé le secret; mais il avoit un valet de chambre qui le gouvernoit absolument, & pour qui n'avoit rien de réservé. Ce domestique luy voyant faire beaucoup d'état d'une bague qui ne paroissoit pas extraordinairement riche, luy en demanda le secret, & le Comte luy repartit toujours demême que c'étoit par ce qu'elle contenoit le secret de faire veuve d'une femme.

Le Valet de chambre ne connut point d'abord le sens des paroles de son Maître, mais il y fit depuis tant de réflexions qu'il devina une partie de la vérité; & comme il avoit été tenu plusieurs fois de servir la Comtesse au près du Comte, il alla trouver ceux qui se voyent fondés, & leur dit qu'il cherchoit en leurs mains le moyen de faire veuve la Maîtresse, pourveu qu'on le soit en état de se passer du Comte. Le marché fut conclu & la bague dérobée. On la mit entre les mains d'un Oufévre habile.

DE LA C. DE FRANCE 185
qu'en feroit si semblable que le valet
de chambre même ne pût les discer-
ner. La fausse fut mêlée parmi les bi-
jons de Comtes, & on sçeyra l'avraye
pour être la femme de la veuve.

On se crut en Comte qu'on ne
pouvoit croire qu'il eût si légèrement
à la Comtesse de venir à la Cour; &
sur l'opie qu'il fit d'employer les res-
mes les plus touchans, & de donner
la main au comte que l'on chassoit,
on le peignoit mal, & on sçeyra la
l'ague dans la lettre. La Comtesse abu-
sé par cet artifice partit de Château-Lai-
an, & fit tant de diligences que son mari
la vit avant qu'il eût lieu qu'elle de-
voit venir. Il ne fut pourtant pas si sur-
pris de son arrivée que des deux bagues
qu'elle luy montra; & il reconnut qu'il
avait été trahi, mais il ne se souvint
pas qu'il avoit donné luy même oc-
sion à la perfidie. Il vœut le Ciel de sa
propre honte, & partit sur le champ
pour retourner en Bretagne de peur
d'être témoin de sa honte.

La Comtesse abandonnée par celui
qui avoit le plus d'intérêt à la conserva-
tion

vation de son honneur, fit ce qu'il devoit attendre d'une vertu qui n'a pas été encore ébranlée. Elle résista quelque temps, & ceda enfin aux importunités du Roy. Elle prit d'abord un grand ascendant sur l'esprit de ce Prince, & elle auroit fait lever le Comte aux premières charges de l'état, s'il eût été d'honneur à peccer l'ambicion d'honneur, mais il refusa toujours et qu'il soupçonnoit luy être offert un considération de la femme, & ne voulut plus entendre parler d'elle, sous quelque prétexte que ce fût.

Lors que la Comtesse vit que son époux s'oposoit avec tant d'opiniâtreté à tout ce qu'elle vouloit faire pour la fortune, elle songea à pousser les frères. Ils étoient trois mille braves qu'elle étoit belle; elle fit donner à Laurec qui étoit laissé le gouverneur de Milan, après que le Comte de Bourbon s'en fut démis. On publia que c'étoit pour faire justice à son mérite, & pour le récompenser de vingt deux blessures qu'il avoit reçues à Ravenne, en combattant pour

frayer la vie à Gaston de Foix son cousin Germain. Il est nécessaire certain que si la Comtesse de Châtillon-Brian n'avoit été sa sœur, il n'auroit jamais eue ce employ, par ce que le Roi le connoissoit pour un homme fort attaché à son sœur, & qui ne vouloit rien desister aux conseils de ceux qui avoient plus d'expérience que luy. Sa négligence fut cause que le Pape Leon X. perdit la Duché d'Urbin, ce qui le dégouta extrêmement de l'alliance qu'il avoit avec la France, & il en fit de grandes plaintes au Roy. Trivulce qui estoit un des grands Capitaines de son siècle, voyant les fautes de Lautrec voulut les luy faire connoître avec trop de liberté, ce qui causa sa disgrâce. La Comtesse de Châtillon-Brian le fit rappeler à la sollicitation de son frère, & il vint à la Cour pour se justifier de plusieurs crimes qu'on luy imputoit; mais il fut si mal accueilly du Roy qu'il en mourut de déplaisir. Voilà comment ce Prince prévenu par les Maistresses, confioit les commandemens de ses armées à des personnes incapables de remplir

186 INTRIGUES GALANTES.
remplir de dignes emplois, & né-
gligeoit ceux qui le pouvoient être
utilement.

L'autrec sans avoir rien fait de consi-
derable en Italie, revint à la Cour pour
épouser l'héritière d'Orval. Tel fut
Gentil-homme d'Auvergne qu'il avoit
laissé à Milan pour y commander à la
place, repata par sa bonne conduite
les défédets que l'imprudance de sa
frère avoit causés, & les peuples se
rejoissoient si enristais, qu'il y avoit
d'en espérer un heureux succès; mais la
complaisance que le Roy avoit pour
la Comtesse, l'empêcha d'en profiter.
Elle fit quitter la souvraie à Lescut
jeune frere nommé à l'Evêché d'Am-
brun & obtint pour luy ces emplois pen-
dant que L'autrec régloit les affaires d'Am-
brun en Guyenne.

Lescut avoit toutes les vertus, &
tous les vices qu'on attribue aux
moines les compatriotes. Son ame
insensible, & l'on ne remarquoit
mais plus de joye sur son visage
lors qu'il étoit peché d'éviter les
grands dangers: mais en échappant
à ces dangers.

avoit de la présomption, & de la prodigalité, & c'étoit les deux défauts les plus communs au génie des Italiens, qu'il devoit gouverner. Le premier le rendoit méprisable à la Noblesse, & le second luy faisoit pour de légères fautes les biens de quelques familles riches sans autrement qu'il en tirât les moyens de subsister avec plus d'éclat, aussi de ce qu'il n'est pas même que son frère dans son administration. Lors qu'on eut nouvelles à la Cour que le Pape avoit quitté le parti de la France, on commanda à Lametot de retourner dans son gouvernement. Il en faisoit quelque difficulté par un secret pré-sentiment du mauvais succès de son voyage. Il sçavoit qu'il n'y avoit point d'argent au trésor Royal, & il demanda néanmoins cent mille écus sans lesquels il pouvoit que le Duché de Milan ne se pût conserver, mais enfin les Juges de la Cour, & l'on lui obtint du Roy qu'elle luy mit entre les mains l'obligé de prendre la poste, après que Senblancourt Trésorier de l'Espagne lui eut fait entendre qu'il ne sçavoit pas s'ob-

être à Milan qu'il recevoit des lettres de change pour la somme qu'il demandoit.

Le prétexte qu'il eut à son arrivée étoit pour égarer une ame moins intrépide que la sienne. Un coup de feu dromit le feu dans la Tour du Chœur de Milan où étoient les poudres, & la fit sauter en l'air toute entière, pour retomber d'une manière si bizarre que le faîte étoit en bas, & les fondemens en haut. Le crêpe de l'édifice demeura tellement ébranlé que les Français habituez à Milan, & les Sénateurs même furent contraints d'y passer les nuits de crainte de serpeise, jusqu'à ce qu'on eût renforcé la garnison. La première action par laquelle Lautrec signala son retour fut le supplice de Pallavicin parent du Pape, accusé d'intelligence avec les Espagnols, à qui il fit trancher la tête, & donna la confiscation de ses biens, montant à vingt mille écus de rente, à son frere Leicut qui étoit alors le Maréchal de France, ce qui ne servit qu'à irriter contre lui les plus considérables maisons du Milanais.

DE LA C. DE FRANCE 139
à rendre son gouvernement plus
édireux.

Quelque aversion qu'eussent les
peuples, & la Noblesse pour les Fran-
çois, Laureac auroit pû encore conser-
ver les places de son gouvernement,
s'il eût pû retenir les Suisses qui fa-
isoient la plus grande force de son in-
fanterie; mais n'étant pas en état de
leur payer ce qui leur étoit dû de leur
solde, le Cardinal de Sion trouva
moyen de les débaucher en leur four-
nissant la même somme. Laureac pré-
voyoit assez ce malheur, & l'auroit
évité si la Cour de France luy avoit
tenu parole; mais les trois cent mille
écus qu'il devoit toucher en arrivant à
Milan n'étant pas encore venus, & les
contributions qu'on tiroit du pays ne
pouvant suffire pour la subsistance de
ses troupes, il fut obligé à perdre
l'élite de son infanterie, faute de vivre
cinq mille écus avec lesquels il les eût
pû retenir.

Le Roy se reposoit sur la mere du
sain de faire venir de l'argent en Italie,
mais cette Princesse qui voyoit aug-
menter

menter de jour en jour l'amour de son fils pour la Comtesse de Château-Brantaigne qu'il ne la supplantât en ce qui regardoit la principale direction des affaires. Elle se sentoît peut être mieux portée à quelque résolution fâcheuse contre la Comtesse, pour prévenir le mal qu'elle appréhendoit, si Beauvieux ne l'eût arrêtée que par une violence à contretemps, elle augmenteroit plutôt la passion du Roy qu'on ne la guérisoit. Cette réflexion la fit recourir à des voyes indirectes pour détruire le crédit de cette favorite. Elle choisit celle qui luy parut la moins hasardée, quoiqu'elle fût la plus préjudiciable à la Couronne. Ce fut de rendre ses freres odieux en les empêchant de réussir dans la défense de ^{leur} ^{seigneurie} ^{de} ^{la} ^{Normandie} ^{qui} ^{leur} ^{étoit} ^{commise}. Elle jugea ce moyen infaillible, puisque l'affection du Roy que leur méritoit la perte de ce Duché, le plus beau de la Chrétienté, ne manqueroit pas de réjouir son leur sœur qui leur en avoit procuré la garde.

Dans cette veüe le même jour que
L'Amie

Leutec partie de Paris, la Comtesse d'Angoulême détourna l'argent qui lui étoit destiné, sous prétexte de se faire payer de ses pensions, & de quelques dons assignés sur les cinq grosses fermes. Quand Semblançay voulut s'y opposer, elle luy mit en main une quittance, & luy dit que l'antécité que la nature luy donnoit sur son fils étoit assez grande pour mettre un Trésorier de l'épargne à couvert de toute recherche. Semblançay fut assez crédule ou assez timide pour laisser enlever l'argent par cette Princesse, & s'imagina même qu'elle le dispensoit des sermens qu'il avoit faites à Leutec, tant on est ingénieux à se tromper soy même, quand on craint de perdre son employ.

Ce que la Comtesse d'Angoulême avoit prévu, arriva, les troupes qui étoient dans le Milanais se débandoient faute d'être payées de leur solde. Leutec après avoir perdu les principales places de son gouvernement revint en France avec deux de ses domestiques seulement, & passa tranquille par les

Cant. 11

192 INTRODUCTION GALANT.

Cantons des Suisses. Le Roy relâché d'abord de le voir, & ne luy permit ensuite de se présenter devant luy qu'à près que le Comte de Bourbon eut remontré qu'il avoit dequoy se justifier pleinement, & qu'il prétendoit découvrir des secrets qu'il importoit à la Majesté d'aprendre. Il fut accordé en plein conseil, & conservant toute sa fierté ne put s'empêcher de se plaindre du mauvais visage que le Roy luy faisoit. François I. répondit qu'il ne pouvoit mieux traiter un homme qui avoit laissé perdre dans une seule campagne toutes les conquêtes qu'il avoit faites en Italie, & Lambert repartit sans s'étonner qu'il étoit aisé de sçavoir qui en étoit la cause.

Le Roy s'imaginant qu'il vouloit luy en imputer la faute luy demanda par manière de reproche s'il n'avoit pas reçu les quatre cens mille écus qu'on luy avoit envoyez par la voye de Gènes ? Et Lambert répondit qu'on luy avoit bien envoyé des lettres deavis qui marquoient qu'il toucheroit cette somme, mais qu'il ne l'avoit pas

receils. A ces mots le Roy demoura le-
 tendu, & Luynes ne voulant pas perdre
 l'occasion de l'infamie de la vente
 ajouta d'un ton ferme, & qui ne seu-
 roit point le colloquable, qu'il avoit sou-
 vent écrit à Sa Majesté que son infan-
 terie presque toute composée de sol-
 dats mercenaires déserteroit infailli-
 blement, s'ils n'étoient payez à point
 nommé, & que cependant on ne luy
 avoit fait aucune réponse; que la ca-
 valerie Françoisse par une confiance
 qui ne seroit jamais assez loüée avoit
 servi dix huit mois entiers sans rece-
 voir une seule monnoie, & que les
 Suisses qui n'étoient pas sujets de la
 France, n'avoient pas crû devoir fai-
 re son exemple; qu'il avoit mesmé le
 reste de son armée dans l'Est de cette
 terre, mais que les Vénitiens s'étoient
 laissez de la nourrir, & luy avoient fait
 dire par le Prévôt de Gony qu'ils
 n'étoient pas plus obligez de conserver
 le Milanéz à la France, que le Roy
 Tres Chrétien, qui n'en prenoit aucun
 soin. Sur quoy il étoit délogé sans
 compensation de crainte qu'ils ne l'accrédi-
 tassent.

font, & ne le livrassent aux ennemis pour faire leur paix.

Mais le Roy revenu de son étonnement, interrompit Lauree lui dit qu'il ne pareroit de moins déshonneur d'avoir reçu les trois cent mille écus que Semblancey s'étoit chargé en la présence de luy faire venir à Milan. Lauree repartit qu'il n'avoit rien touché de cette somme, aussi bien que le Pacte, & mit le Roy dans une colère aussi grande que juste. Semblancey fut mandé, & le Roy qui se cherchoit qu'à quereller dit cependant à Lauree par manière d'insulte, qui doient les troupes Espagnoles, qui voient pas mieux être assistés que les d'hommes, & de deniers, & que comme ils avoient trouvé le moyen de le chasser sans argent, il devoit aussi trouver un autre moyen de se défendre sans argent, ce qui étoit bien moins difficile. Lauree répondit modestement qu'il conjuroit sa Majesté d'observer que pour faire que la comparaison soit juste, il eût fallu que les peuples de Milan

Milanes n'estoit pas en plus d'inclination pour un des deux partis que pour l'autre, & les eussent secourus également: ce qui fut peut être arrivé sous le Règne de Loüis XII. lors que les François estoient en pays vivoient doucement avec eux, mais que depuis la licence s'étant mise dans l'armée faite de soldes, les Italiens avoient conceu une haine contre elle, qu'ils ne faisoient qu'en couvrant le ventre aux soldats qui sembloient entre leurs mains, pour leur attacher le cou, comme il étoit arrivé à Narbonne & en d'autres lieux. Semblancay arriva la dessus & le Roy au lieu de l'appeler son pere comme il avoit coutumé, le regarda de travers, & luy demanda pour quoi il n'avoit pas fait venir à Lunec les trois cens mille écus qui lui avoient été si solennellement promis. Semblancay qui ne connoissoit pas encore le danger où il étoit, répondit avec l'ingénuité qui luy étoit naturelle, que le même jour que les assignations pour le Milanais avoient été dressées, la mere de sa Majesté étoit venue à l'Espagne, & avoit

demandé d'être payée de tout ce qu'il luy étoit deu jusques là, tant en pensions, & gratifications que pour le Duché de Valois, de Touraine & d'Anjou, dont elle étoit donataire qu'il luy avoit représenté qu'en lui donnant tout à la fois une si grosse somme le Tresor Royal seroit épuisé, & le fonds destiné pour le Duché de Milan devoit couvrir ce que le Roy avoit ordonné le matin en sa présence, & dont elle étoit demeurée d'accord; mais que cette Princesse s'étoit obstinée à ne rien céder de ses prétentions, & l'avoit menacé de le perdre, s'il ne lui donnoit tout ce qu'elle demandoit: & sur ce qu'il lui avoit remontré qu'il y avoit de la difficulté d'autre ne trouvoit point d'argent à son arrivée dans Milan, elle avoit répondu qu'elle avoit assez de crédit auprès du Roy pour le mener à bout de toute poursuite, & qu'il n'avoit qu'à dire lors qu'on luy demanderoit ce que de divertissement des desirés destinés pour l'Italie, qu'il l'avoit fait par son ordre. Le Roy pour achever de s'éclaircir, manda la Meris & Scarr

blancay ne peut devier elle tout ce qu'il venoit de dire, dont elle entra dans une telle colère, que le respect qu'elle devoit à son fils ne l'empêcha pas de donner un démenti à ce Trésorier, & de demander au Roy justice contre un téméraire qui la vouloit rendre criminelle de Lèze Majesté. Mais comme on eût pu justifier par la date des quittances qu'elle avoit laissées au Trésorier, & qu'elle avoit touché l'argent destiné pour Laurec, elle avoit bien d'avoir demandé le paiement de ses pensions, mais elle soutint que Semblancay luy avoit donné de l'argent sans luy dire que c'étoit le même qui devoit passer à Milan; elle nia tout le reste de ce qu'avoit dit ce Trésorier, & poursuivit la défense avec tant de chaleur que le Roy fut obligé de le faire arrêter dans l'antichambre.

Par cet échecissement l'innocence de Laurec fut reconnue, & toute la peine tomba sur Semblancay. Le Chancelier Duprat creature de la Comtesse d'Angoulême, le Président Gentil, & quelques Conseillers amis du Chancelier

198 INTRIGES GALANTES

fut qu'on les donna pour Comtesse
 se le condamnerent à mort, & il fut
 exécuté publiquement; mais le Roi
 ne recouvra pas les places qu'il avoit
 perduës en Italie; même le Maréchal
 de Foix qui étoit resté dans Cremona
 pour défendre la ville, la rendit
 légèrement à Colonne. Voilà quel
 furent les fâcheux effets de la gloire
 de la mere du Roy pour la Comtesse
 de Cîteaux Brian, mais elle porta à la
 France un préjudice bien plus con-
 sidérable par son emportement contre le
 Comte de Bourbon; car ils étoient
 parents ce Prince à sonst du Royaume
 & à traiter avec les ennemis de l'Etat
 s'élevèrent de ruiner les affaires du Roy
 en Italie, & furent la principale cause
 de sa prison. Voici comment se
 étoit le passé.

Charles de Bourbon Comte de
 de France étoit le second des trois fils
 de Gilbert de Montpensier, & de
 Clarice de Gonzague, c'est à dire qu'il
 étoit issu de la seule branche de Bour-
 bon qui étoit malheureuse. Son père
 avoit perdu la vie, & la réputation

dans le Royaume de Naples, où Charles VIII. l'avoit laissé Viceroy. Son frere aîné étoit mort de regret sur la tombe de son pere, & son cadet avoit été tué à la bataille de Maignan. Quant à luy il se produisit à la Cour sur la fin du Règne de Louis X. I. lors que Claude de France se maria. Les parties de Tournoy, & des diversittemens qui s'y firent luy donnèrent moyen de montrer toute sa force & son adresse, mais il fut assez malheureux pour donner malgré luy de l'aveu de la Comtesse d'Angoulême qui ne put demeurer insensible, aux rares qualitez qui le rendoient si digne d'être aimé.

Il étoit extraordinairement beau, discret, libéral & vaillant: si franchise qui spechoit de celle des Anciens Gaulois ne l'empêchoit pas de réussir dans toute sorte d'intrigues. Encore qu'il parût fort ouvert il se possédoit si bien dans les négociations, & ménageoit avec tant d'art ce qu'il avoit à dire, qu'il laissoit la patience des plus raffinés politiques. La douceur de son meurt luy avoit gagné l'amour de ses

François, & l'exacte discipline qu'il faisoit observer à ses soldats le menoit dans l'estime de ses propres ennemis. Il sembloit que la fortune fut indissolublement attachée à le suivre, par ce que depuis qu'il portoit les armes, les François avoient toujours été vainqueurs par tout où il étoit, & vaincus partout où il ne s'étoit pas trouvé. Il se devoit qu'à son propre mérite la charge de Comteable, & on peut dire qu'il ne luy manquoit rien pour être le héros de son siècle, qu'un peu plus de condescendance pour la personne qu'il aimoit, ou un peu moins de ressentiment de l'injure qu'elle lui fit se voyant méprisée.

Cette fière Princesse ne s'oposa ni à la naissance, ni aux progrès de sa passion; soit qu'elle s'enuyât de demeurer veuve ou qu'en changeant de condition, elle ne voulût pas sortir de la France où elle étoit assurée d'avoir beaucoup de crédit, lors que son fils héritier présomptif de la Couronne viendrait à régner. Mais cet amour ne fut pas réciproque; suit que le Comte

te de Montpensier, c'est vis-à-vis qu'on
 aprisa d'abord le Comte, ce pût
 se résoudre d'épouser une femme qui
 avoit un fils presque du même âge que
 lui; soit qu'il sentit dans le fond de
 son cœur une antipathie secrète pour
 elle; ou qu'enfin il appréhendât de don-
 ner de la jalousie à celui dont il falloit
 être le beaupere. La médisance à is-
 venir étoit quatrième raison qui ne peut
 être véritable, par ce que Montpensier
 n'avoit pas encore la mauvaise opinion
 de la vertu de la Comtesse; qu'il publia
 depuis, quand elle eut fait prêter de
 la principale fonction de la charge. Ce-
 pendant comme il n'avoit point de bien
 pour soutenir l'éclat de sa naissance, &
 qu'il n'étoit pas d'humeur à rien négliger
 de ce qui lui en pouvoit légitime-
 ment apporter, quoi qu'il fût d'une
 probité, & d'une conduite toute
 extraordinaire dans le siècle ou il vi-
 voit, il répondit de sorte à l'affection
 de la Comtesse qu'elle ne désespéra pas
 de le rendre sensible, quoi qu'elle s'a-
 perçût bien que son cœur seroit
 encore tout à l'étranger.

102 INTRIGUES GALANTES.

Elle lui procura dans cette vue le commandement de l'armée de Guyenne où il fut heureux, & celui de l'armée d'Italie qu'il refusa par un simple prétexte du peu de satisfaction qu'il en pouvoit recevoir. Le malheur qui accompagna toujours celui qui est en employ à sa place, lui coûta sa discrétion, & augmenta sa réputation. La Comtesse d'Angoulême qui voyoit tout le monde applaudir au fait qu'elle prenoit de la fortune, l'aimoit éternellement de ce qu'elle étoit la première dignité de l'épée, & n'avoit été contraint par une nécessité indispensable d'entrer dans des intrigues opposées à ceux de la bien la saine.

Lorsque le Comte d'Angoulême eut épousé Madame Claude, la Comtesse sa mère commença d'entrer dans le Conseil, & se brouilla avec la Duchesse de Bourgogne, qui avoit eu jusqu'à là la principale direction des affaires. Elle étoit agréée avec beaucoup de réputation. Elle avoit un jugement très bon accompagné d'une grande modestie, & on peut dire qu'elle mentoit

toutes les ballades qu'on en a vu de
 nos jours, les belles paroles étoient sujettes
 à deux défauts. Elle n'avoit dans nos
 administrations centriste de la poésie,
 et dans son mépris ne venoit pour sou-
 tes les autres Dames, de quelque rang
 ou de quelque mérite qu'elles fussent.
 Sa fierté n'étoit pas sans fondement, &
 il s'en trouvoit qui l'égalassent en
 beauté, il n'y en avoit aucune qui appro-
 chât de sa force, & de la délicatesse de
 son esprit. Ces heureux talens lui
 avoient fait obtenir la Régence pen-
 dant la jeunesse de Charles VIII. au
 préjudice du premier Prince du sang,
 qui fut depuis Louis XII. Quoiqu'elle
 n'eût été qu'un Cadet de la maison
 de Bourbon, le Roi son père, ayant par-
 jugé à propos par les raisons d'État de
 la circonspection, elle avoit rangé les fa-
 cheux à l'ennemi d'aucun Roi, & con-
 servé la dedans de l'Etat, & même la
 Bourgogne à la Couronne. Le Roi son
 frère devenu majeur, lâcha des envies
 qu'elle lui avoit rendus, l'avoit
 maintenue dans la direction du réai-
 ne des affaires, & Louis XII. avoit

era par la même raison ce l'en devoit pas éloigner. Elle étoit encore dans le Confil lorsque la Cour de France y entra. Louis XII. voyant ces deux Princessees brisées, & ne pouvant les accorder, aima mieux se débiter pour la nuire de son gendre que pour la belle terre. La Duchesse de Bretagne eut tout le dépôt qu'on peut s'imaginer de cette préférence, & se maria avec avidité l'occasion qu'elle trouva bien tôt après de s'en venger. Son mari étoit mort après avoir succédé à la succession de Bourbon, & ne lui avoit laissé qu'une fille appelée Suzanne qui fut la source du plus grand procès qu'il y ait eû en France depuis plusieurs siècles.

Le Comte de Montpensier, qui étoit devenu l'héritier de la maison de Bourbon en prétendant tous les biens en vertu d'une espèce de Loy Salique, comme portent les Juifcondulnes, ou pour le moins, en vertu d'une substitution ancienne. Et reconvenue de tous en tems, dans les deux maisons de Bourbon, l'Archiduc d'Autriche, & le Roi de France.

laquelle apelloit à la succession de leurs biens les mâles plus éloignés, au préjudice des plus proches femelles. La Princesse Sévigne au contraire se fondeoit sur le droit commun, & sur la Loy du Royaume qui n'excluoit pas plus les filles des maisons les plus illustres que celles des autres, d'hériter de leurs pères lors qu'elles n'avoient point de frères.

Le seul moyen d'éviter le procès étoit de marier ensemble les parties; & la Duchesse de Beaujeu qui avoit découvert l'invention de la Comtesse d'Angoulême, crut ne la pouvoit mieux servir qu'en faisant entendre à Montpensier par des personnes de confiance, qu'il se tiendroit qu'à luy d'épouser la Princesse de Bourbon. L'avis de cette proposition consistoit, en ce que la Duchesse de Beaujeu s'assuroit par là de gagner entièrement Montpensier, & de l'ôter à son ennemi; mais que ce Prince qui s'étoit si long-temps défendu des charmes de la Comtesse d'Angoulême lors qu'il étoit pas marié, y résisteroit bien mieux après.

après avoir épousé le Prince de Bourbon.

Monsieur ne balança pas sur une proposition qui luy étoit doublement avantageuse : il sçavoit bien que quand même les biens de la maison de Bourbon, lui seroient adjugés par arrêt, il ne laisseroit pas d'être accommodé, non seulement à cause que la dot, le douaire & le préciput de la Duchesse de Beaujeu étoient très grands, Louis XI. n'ayant rien oublié dans le contrat de la fille pour rendre les conventions plus avantageuses, mais encore par ce que cette Princesse avoit employé tout le gain qu'elle avoit fait durant la Régence, à payer les dettes de la maison de Bourbon, qui montoient à des sommes immenses, dont il avoit été le répondant devant qu'on la dépouillât.

Monsieur convaincu par ces raisons, alla trouver le Roy Louis XI. pour le prier de luy permettre de rechercher Mademoiselle de Bourbon, & d'avoir la bonté de la demander pour luy. Le Roy jugea cette affaire si nécessaire

être qu'à la fin concluse dans trois
 jours. Sa Majesté, les Princes, les offi-
 ciers de la Couronne, & quinze Evê-
 ques signèrent le contrat; mais les
 seigneurs Justiciers qui l'avoient
 dressé y oublièrent une formalité dont
 le Chancelier Dupras tira bien depuis
 tout avantage, en les convainquant
 d'ignorance dans les choses dont ils
 avoient tâché de s'illustrer durant toute
 leur vie. La Duchesse de Brague
 leur avoit permis de mettre les chartes
 les plus favorables à Montpellier, &
 ils crurent avoir pourvus à ses intérêts
 avant que la prudence humaine
 pût s'égarer, en la faisant recon-
 noître pour héritière unique, & né-
 cessaire de la maison de Bourbon, &
 en obligeant les maris à le faire une
 donation mutuelle entre vifs de leurs
 autres biens, droits, & perceptions de
 quelque nature qu'ils fussent. L'epen-
 dant ils se prirent par garde qu'il s'en
 falloir deux ou trois mois que l'épouse
 n'eût l'âge nécessaire pour régler les
 biens, & que pour suppléer à ce man-
 quement il se prit à régler les effets
 civils.

civils on devoit obtenir une sentence. On leur reprocha depuis cette omission & ils s'en excusèrent en disant qu'ils avoient bien prévu la difficulté, mais qu'ils n'y avoient point eu d'égard, à cause que dans les mariages contractés en France, la présence du Roy couvroit les défauts des conditions, comme la présence de l'Evêque couvroit les défauts des conditions Ecclesiastiques.

La Comtesse d'Angoulême fut d'autant plus irritée de ces noces précipitées, qu'elle avoit eu moins le loisir de les traverser; elle fit des efforts extraordinaires sur elle même pour dompter sa passion; & lors qu'elle s'imagina d'avoir passé de l'amour à la haine elle choisit le Duc d'Alençon, premier Prince du sang pour servir d'instrument à sa vengeance, le croiant tout propre à féconder ses desseins, par ce qu'il avoit un intérêt particulier dans l'union de Mademoiselle de Bourbon, luy ayant été promise avant que Mompensier la recherchât, dans les sentimens d'honneur dont le Court de France étoit alors parvenu, ce Prince l'avoit choisie

dans la partie la plus sensible en épou-
fant son accord sans luy demander s'il
permettoit dans le dessein de l'épouser.

Quoiqu'il soit sur les raisons sur lesquelles
la Comtesse fondeoit son espérance en-
feroit un fondement assez solide, elles
ne produisirent pas l'effet qu'elle en
avoit attendu. Outre que le Duc d'Ale-
gon n'étoit pas homme pour aller sou-
tenir une querelle contre Montpensier,
il étoit ravi du mariage dont on pro-
curoit qu'il eût été riche. En effet
il avoit été accordé avec Mademoi-
selle de Bourbon, lors qu'elle étoit
encore au berceau, il avoit aimé Ma-
demoiselle d'Angoulême, fille de la
Comtesse, sans être découvert la pas-
sion, de peur d'irriter les Princes de
Bourbon qui étoient piqués d'une déli-
catesse extraordinaire en matière
d'honneur, & qui étoient tous beau-
x. Mais l'obstacle étant levé, il pen-
sant à rechercher Mademoiselle d'An-
goulême, quand sa mère la luy vint
offrir, il l'accepta avec joye, & promit
tout ce qu'on vouloit contre Montpen-
sier, persuadé bien qu'autrement, la
Comtesse

Comtesse n'avoit pas employé tout l'autorité que la nature, & le droit de vil luy avoit donné sur sa fille, pour la disposer d'un mariage pour lequel elle témoignoit beaucoup d'averfion.

Après les nocces, le Duc d'Alençon ne crut pas devoir hazarder la perfonne pour comenfer la belle mere ; par un bonheur qu'il n'attendoit pas il ne fut pas même follicité d'accomplir la promesse. La Comtesse qui n'avoit pas bien fondé son amir lors quelle avoit exigé cette condition, ne demeura pas long temps fans s'apercevoir qu'elle aimoit encore Mompensier, & qu'elle s'étoit trompée en prenant pour l'indifférence de sa passion, le dépit sous lequel elle s'étoit cachée. Son inclination même ne fut pas exempte de defleis comme des choses violentes qui redoublent leurs efforts à proportion de la réfiftance qu'elles rencontrent, puis qu'elle aima d'autant plus Mompensier, qu'elle se vit moins en état d'en être aimée. Elle ne garda plus de mefure dans les biens faits qu'elle luy pouvoit faire, & la première chose qu'elle demanda pour les

son fils, après qu'il fut monté sur le trône, fut l'épée de Connétable. Le nouveau Roy couronné, & sans expérience qu'il étoit, ne put d'abord s'y résoudre, & s'en excusa sur le danger qu'il y avoit de mettre toutes les bourses de l'Etat entre les mains d'un Prince, qui seroit capable de le trahir s'il avoit assez d'ambition que de naissance, & de mérite. Mais les importunités de la Comtesse d'Angoulême, & l'ascendant qu'elle avoit sur son fils l'emportèrent sur la raison. Ce qu'il y eut de plus bizarre dans cette conjoncture fut, que le Roy se laissa persuader, lors que sa mere luy dit que pour mériter non seulement l'estime, mais encore l'admiration de ses nouveaux sujets, il étoit important de leur faire voir qu'il n'avoit ni la b. l. l. d'âme ni la timidité de ses quatre prédécesseurs, qui n'avoient été confiés leur cœurs à des Princes du sang, de crainte de les trahir ensuite.

Biorpazier ne fut pas plus un Connétable qu'on se repente de l'avoir élevé à cette dignité. Sa femme accu-

che-

211. INTRIGUES GALANT.

cha d'une fille, & le Roy luy fit l'honneur d'aler à Chantelle pour la voir sur les fonts. Il y fut reçu par cinq cens Gentils-hommes feudataires de la maison de Bourbon vêtus de velours la chaîne d'or au col, faisant trois rangs & montez à l'avantage. Ce luxe fut surpassé par celui des festins, des Tournois, des balers, & des mascarades & le Roy s'en resourna piqué de jalousie, comme si le Connétable eût prétendu disputer avec luy de magnificence.

Le dépit que S. M. en avoit conceu écha à la marche de Valenciennes où le Duc d'Alençon importuna si tellement de luy faire donner le commandement de l'avantgarde, avec menaces de quitter l'armée s'il ne l'obtenoit, ^{sur} ce qu'étoit premier Prince du sang, il ne pouvoit obéir plus long tems au second, sans préjudicier à son rang, & se rendre méprisable aux François, dont il pouvoit devenir le maître étant le Connétable.

Sa raison n'étoit pas sans répliques mais il étoit d'ailleurs si malheureux qu'il

qu'il mer soit bien qu'on soulageât ses sens déplorables, par une ombre d'honneur qui ne devoit durer que quatre ou cinq heures. Sa femme qui étoit la plus spirituelle personne de son siècle, ne pouvoit se résoudre à l'aimer, tant à cause de ses mauvaises qualités du corps & de l'esprit, que par ce qu'elle avoit été contrainte de l'épouser après avoir eu l'ambition de prétendre au Prince d'Espagne.

Ce mauvais ménage qui étoit connu de la Comtesse d'Arquedême la touchoit d'autant plus qu'elle en étoit la cause. Pour repater ce mal autant qu'il étoit en son pouvoir, elle demanda au Roi qu'il fît mener l'avant-garde à son beau-frère. La prétention de la Comtesse étoit appuïée sur deux raisons; l'une que le Connétable n'y seroit pas beaucoup intéressé, le Roy même pas résolu de donner bataille, & l'autre que le Duc d'Alençon n'auroit que le nom de Chef, les ordres devant être donnés par le Maréchal de Châtillon, qui serviroit sous lui en qualité de Lieutenant Général. Mais elle s'abusa

s'abaissa dans la première de ses confidences. Le Connétable fut autant peiné de ce qu'on faisoit faire par un autre le plus beau de sa charge, que si on luy eût ôté l'espée ; & ce fut dans les premiers transports de son ressentiment qu'il lui échapa des paroles qui dimoient atteinte à l'honneur de la Princesse d'Angoulême. Tant de personnes les eurent que cette Princesse en fut le continencier avercé, & comme elle se vançoit principalement d'avoir vécu dans une grande continence, quoi qu'elle fût demeurée veuve à dix sept ans, elle ne put apprendre que celui qu'elle aimoit le plus l'accusoit d'une foiblesse criminelle, sans employer tous les moyens que la raison & la vengeance luy inspiroient pour le haïr. Mais soit que l'injure qu'elle venoit de recevoir ne fût pas plus forte qu'auroit été le dépit de voir son amant épouser une autre personne ; ou que toutes les choses qui devoient diminuer son amour contribuaient à l'augmenter, elle ne laissa pas d'aimer le Connétable le voyant ingrat, comme elle

elle n'eût pas étouffé la passion lors qu'elle l'avoit vu mourir. Mais qu'on aperçoit quelquefois en nous aussi bien que lui la mer un rayon d'espérance au travers des plus étroits bords du péier.

* La femme du Connétable mourut en couche au mois de May 1521. & ne luy laissa point d'enfant. Le Chancelier Duprat n'en fut pas plutôt avisé qu'il alla trouver la Comtesse d'Angoulême, & la félicita sur ce que le Ciel venoit de luy ouvrir un moyen pour engager le Connétable à l'épouser par intérêt, puis qu'il avoit refusé de le faire par inclination. Il lui aprit ensuite qu'elle étoit la plus proche héritière de la défunte, par ce que la Connétable étoit fille de Pierre de Bourbon, & que la Comtesse étoit fille de la sœur de ce Duc: d'où il conclut qu'il étoit luy en faire recueillir la succession, en donnant a'einte au contrat de Mariage du Connétable, & à l'ancienne habitude de la maison de Bourbon.

Ce qui faisoit agir le Chancelier n'étoit

toit pas tant le désir de plaire à la Cour-
 tesse, quoi qu'il n'en laissât échapper
 aucune occasion, que l'envie de se venger
 du refus qu'avoit fait le Connétable
 de l'accommoder d'une terre d'Au-
 vergne proche de la maison de Veni-
 res, où il étoit né. Cependant la Cour-
 tessé le remercia de même que si elle
 lui eût été redevable de tout le bon-
 heur qu'elle avoit pour le reste de
 sa vie. Le Chancelier se chargea de
 fournir les mémoires nécessaires pour
 l'instruction du procès, mais la Cour-
 tessé avant que de le commencer vou-
 lut faire une dernière tentative sur l'es-
 prit du Connétable. Elle se fonda
 sur ce que ce Prince aimoit naturelle-
 ment le bien & l'épargne, quoi qu'il
 fût magnifique dans les occasions d'é-
 tat, & que s'étant marié pour devenir
 riche, il pourroit bien se remarier pour
 conserver les richesses. Elle employa
 pour cela l'Amiral de Bonnaventure, mais elle
 ne savoit pas qu'il étoit le plus mal
 propre de tous les hommes qu'elle
 pouvoit choisir pour faire réussir son
 dessein, encore qu'il eût tous les
 quatre

qualitez nécessaires pour négocier délicatement une affaire de cette nature. Il y avoit pourrît deux raisons qui eussent obligé le Connétable à jeter les yeux sur une autre, si elle les eût eonnus; Pune qu'il aimoit la Duchesse d'Alençon sa fille, & que la vertu de cette Princesse au lieu de l'armoncer sa passion, en lay donnoit l'espérance, luy avoit fait connoître des folies qui à la verité n'avoient pas eu de succès, mais elles n'avoient pas deu être pardonnées ni à l'exces de son amour ni à la qualité de favori, si le Roy n'eût eu plus de complaisance pour luy que de justice pour la sienne. L'indolgence dont on avoit usé à son égard avoit bien couvert sa passion, mais elle ne l'avoit pas éteinte, & comme il connoissoit parfaitement la délicatesse du Connétable, il prévoyoit bien que si ce Prince épousoit la Princesse d'Angoulême, il luy défendrait absolument de voir la Duchesse d'Alençon. L'autre raison étoit que Bonivet en qualité de favori du Roy ne travailloit qu'à la disgrâce du Connétable, pour se faire donner

enfin le commandement des accords
 & il n'avoit garde d'employer les lois
 pour augmenter le crédit de ce Prince.
 Et pour l'affermir à la Cour, en lay fai-
 sant épouser la Mere de S. M. La Con-
 tesse qui ignoroit toutes ces circon-
 stances avoit son cœur à Bonnivet avec
 une confiance entière, & ne lay ce-
 loit aucune de ses plus secrètes per-
 sées.

Ce ne fut pas néanmoins la per-
 du négociateur qui fut le principal ob-
 stacle à son dessein, un autre plus é-
 cillé n'y auroit pas mieux réussi ; car
 que le Connétable étoit si profond de
 la justice de sa cause, qu'il ne faisoit que
 rire de tout ce qu'on luy disoit ; au con-
 traire la Reine venoit de luy témoigner
 qu'elle souhaitoit qu'il épousât Reine
 de France sa sœur. Cette Princesse poi-
 sedit tous les avantages de l'esprit au
 défaut de ceux du corps, & ses biens de-
 voient être fort grands, puis que le tiers
 des terres allodiales de la maison de
 Bretagne luy appartenoit. Le Con-
 nétable prévint de cette affaire
 renvoya Bonnivet avec un refus.

la Comtesse d'Angoulême qui n'eut
pouvoir pénétrer la cause, pensa au
Chancelier de faire intervenir en son
nom, & de poursuivre le procès de la
succession de Bourbon.

Montmelon, fameux Avocat, plaide
le cause du Connétable avec une de
force, que le Roy le jugea depuis digne
de la charge de Garde des Sceaux de
France. Foyer parla pour la Comtesse
d'Angoulême, & quoi que son plai-
doyer n'eût ni la force ni la solidité
du premier, il ne laissa pas d'éblouir la
plus part des juges; soit qu'ils fussent
prévenus de la bonne foy du Chancel-
lier, qui avoit fourré à ses Avocat des
nullitez imaginaires; soit qu'ils appré-
hendaissent de choquer ce Chef de la
justice, en ne favorisant pas le parti
pour lequel ils le voyoient sollicité
avec tant de chaleur; ou qu'ensin il
leur eût promis de les faire rembour-
ser des autres cens écus qu'ils avoient
payés de leurs charges.

On ne disputa de prononcer l'arrêt
qu'à la sollicitation de la Comtesse
d'Angoulême qui vouloit avoir le sei-

On de faire les derniers efforts sur l'esprit du Comteable, pour le porter à l'empouster. Elle lui fit remontrer par ses amis qu'il avoit dans le Parlement que sa cause étoit déplorée, & qu'il étoit être le plus pauvre Prince de l'Europe. Mais ces deux considérations ne firent qu'augmenter la haine qu'il avoit eue pour la partie, & ce ne fut peut-être que pour l'arrêter d'avantage qu'il se demanda au Roy la Princesse Renée de France la belle sœur.

Le refus que Sa Majesté luy en fit ne pouvoit être plus civil, & l'on peut dire que si François I. seconda les desirs de sa Mere tout injustes qu'ils étoient, le fit de sorte que si ne pouvoit lui être imputé, puis qu'il paroissoit que l'obstacle venoit tout entier du côté de la Princesse Renée qui ne pouvoit elle épouser un homme qu'on alloit dépoillier. Le Comteable demeura quelque temps dans une immobilité qui lui étoit à la Comtesse qu'il lui fallloit donner encore une année, & se voyoit Bonnières pour faire bien sur la

terre dont il portoit le nom, un Château superbe, en un lieu si proche de celuy de Chateaufort appartenant au Connétable, qu'il le dominoit absolument. Bonnivet obéit avec joye, & le Connétable avoua depuis qu'il n'avoit jamais été si touché que de l'esconterrie de ce favori, qui pour le braver, devoit une espée de Citadelle sur un fief qui relevoit de luy. Ce Prince ne pouvant résister à tant d'insultes, préta l'oreille aux propositions que l'Empereur luy fit faire par Adrien de Croÿ Comte de Rieux premier Gentil-homme de la chambre d'ambassade son parti. Cet envoyé traversa la France déguisé en paysan, & arriva de nuit à Chancelle, où il fut logé dans un appartement joint au caluy du Connétable, & ce il conclut le traité qui causa depuis tant de malheurs à l'Etat.

Côme le pouvoir de de Rieux n'évoit exprimé qu'en termes généraux, & que le Connétable avoit lieu de craindre que l'Empereur ne déferoit son Ministère, après qu'il auroit levé le masque, il envoya secrètement en Espagne la

Mother des Noyers pour faire ratifier le traité à l'Empereur. Pendant que le Comte de Savoie attendoit le retour de son Agent, la Duchesse de Bourbon poussa de dépit contre la Comtesse d'Angoulême, & de regret de voir dépouiller son gendre l'ala croquer à Chantelle où il étoit retourné, se logea dit qu'elle venoit luy rendre l'office de véritable mere en lui découvrant un moyen infallible de rétablir ses affaires. Ce moyen consistoit en ce que le Roy Louis XI. en mariant sa fille au Prince puis né du Duc de Bourbon, avoit stipulé, par un acte en bonne forme, que si il fut demeuré caché, qu'en cas que cette Princesse survécût à son beaufreux, & à son mari, & qu'elle eût point d'enfant, elle hériteroit de tous leurs biens; d'où il s'ensuivoit que si la Comtesse d'Angoulême acquiesçoit à cet acte, elle se priveroit de la succession qu'elle prétendoit, & si elle le refusait, elle n'en seroit pas moins frustrée, puis qu'elle ne le pourroit obtenir que par la substitution de la maison de Bourbon, ce qui remettroit le

Comte de

Connétable en tous ses droits. La Douairière ajoûta, & fit voir par des papiers authentiques qu'elle mit entre les mains du Connétable, qu'elle avoit dégagé de ses propres deniers la plupart des terres de la maison de Bourbon, & que les autres lui étoient tellement hypothéquées pour la dot & pour ses conventions, qu'encore que la succession fût adjugée à la Comtesse d'Angoulême, elle seroit contrainte de l'abandonner, comme étant plus onéreuse que profitable, à cause des sommes immenses qu'il faudroit payer entièrement avant que d'en jouir. Cette Douairière fit ensuite à son Gendre une donation entre vifs de tous ses biens, sans distinction & sans réserve, le subrogeant en tous ses droits.

Le Connétable fut d'autant plus surpris de la générosité de sa belle mère qu'il s'y attendoit le moins : mais il ne laissa pas de persister dans le dessein d'écarter la traité qu'il avoit fait avec l'Empereur, soit qu'il prévît que la partie se voyant privée de la succession de Bourbon, employeroit l'aurore du

du Roi pour le la conserver, ou qu'il se sentit déjà assez coupable pour ne pouvoir éviter la mort, si on venoit à sçavoir ce qu'il avoit conclu avec le Comte de Rieux. Après que la Marthe luy eut rapporté la ratification de Charles-Quint, il la cacha en secret dans une cassette au pied d'un arbre, & vanda le plus grand nombre de ses amis qu'il pût sous prétexte d'accompagner le Roi au delà des Alpes, mais son projet ne réussit pas. Matignon & d'Argouges à qui il avoit communiqué son dessein s'étant confessés à Piquet un Curé de leur pays, d'avoir trahi dans une conspiration contre l'Est, il leur ordonna de la révéler au Roy, & pour leur en montrer l'exemple, il partit luy même incessamment pour en informer Brezé grand Sénéchal de Normandie. Ces deux Gens-hommes se croyant perdus prirent la poste, & allèrent le Roy à S. Pierre le Moûtier où ils se jetèrent à ses pieds, & suppléèrent leur grâce par une déposition exacte de ce qu'ils sçavoient de la négociation du Comte de Rieux avec l'Empereur.

On Confeilla au Roy de faire arrester le Comte de Rieux, & de le mettre en lieu de ſeureté juſqu'à ſon retour, mais il vint mieux le ramener par la douceur. Il ſe vint à Moulins, où il ſeignoit d'être malade, non pas tant à deſſein de tromper Sa Majeſté que pour découvrir les véritables ſentimens; l'auteur de ſon crime l'ayant déjà ébranlé juſques-là qu'il étoit reſolu de ne rien exécuter du traité conclu avec l'Empereur, pourveu que le procès qu'on luy faiſoit demeurât ſuſpendu.

Il eſt à préſumer que le Roy luy eût donné ſaſſiſſion ſ'il eût pénétré ſa penſée, mais Sa Majeſté crut luy faire aller d'avance en lui diſant, après avoir commandé à tout le monde de ſe retirer, qu'il étoit informé de ſa négociation avec le Comte de Rieux, & du ſujet pour lequel la Méthode des Moyens étoit née en Eſpagne; que ces deux crimes étoient grands, mais qu'il ne devoit pas que le Comte de Rieux ne s'y fût porté par un dépit dont il ſe repentiroit auſſi tôt qu'il auroit ſeu ce qu'on vouloit faire pour luy. Le Roi ajouta

K 5.

en

en s'expliquant qu'il ne pouvoit empêcher la mère de poursuivre le procès dans la forme où elle étoit de se voir méprisée, mais qu'il offroit de donner au Connétable toutes les sûretés nécessaires pour la restitution des biens qui luy seroient biez par arrêt.

Cette proposition toute générale qu'elle étoit n'agréa pas au Connétable pour deux raisons; l'une qu'elle donnoit à la Comtesse d'Angoulême tout l'avantage qu'elle prétendoit sur luy; l'autre qu'il n'y avoit point de roy juridique par laquelle il pût être rétabli durant la vie de cette Princesse sans qu'elle en demeurât choquée, & qu'il étoit honteux d'attendre la mort pour en être revêtu & de demeurer cependant dépouillé de tous ses biens. Il avoua néanmoins au Roy ce qu'il n'étoit plus en état de nier, & laissa le soin de remettre de sa Majesté d'observer mieux conserver le second Prince de son sang, que de peiner d'une succession qui le regardoit. Le Roy croisoit l'avoir persuadé l'embrassa, luy jura qu'il oublieroit la honte, le pria de travailler

ler à la guérison, & lui dit qu'il aboit à Lyon, où sa présence étoit nécessaire pour faire avancer les troupes, & qu'il l'attendroit là. Le Connétable promit de s'y faire porter en litière, & en effet il se mit en chemin : mais il reçut avis à la Pâle que le Parlement de Paris, par les sollicitations secrètes du Chancelier, avoit ordonné que les biens de la maison de Bourbon seroient mis en sequestre jusqu'à l'entière décision du procès.

Le Connétable redoit par là dans l'impuissance de servir, feignit que son mal étoit accru, de sorte qu'il ne pouvoit plus endurer le mouvement de la litière, quelque doux qu'il fût, & s'adressant à Vassy, qu'il croyoit avoir été laissé auprès de luy pour esbran sous prétexte de l'accompagner, le conjura d'aller trouver le Roy pour luy représenter sa foiblesse. Vassy n'osa refuser la commission de peur de se rendre suspect au Connétable, mais il ne fut pas plûtôt en chemin que ce Prince retourna à Chartelle, d'où il dépêcha l'Evêque d'Autun pour porter à la Cour

des alliances écrites & signées de la main, que si on vouloit casser l'arrêt du Parlement, qui ordonnoit le séquestre de les biens par un arrêt contraire du Conseil, & luy donner une restitution en bonne forme de tout ce qu'il pouvoit avoir commis contre l'État, il seroit à l'avenir avec la même fidélité qu'il avoit témoignée avant que la Mere du Roy l'eût jeté dans le séquestre. Mais Vany & l'Evêque n'étoient pas encore arrivés à Lyon, quand la Comtesse d'Angoulême & le Chevalier furent informés par les Emisaires qu'ils entretenoient auprès du Connétable qu'il retournoit à Chartelle, & ne doutant plus que ce ne fût pour s'enfuir ou pour commencer une guerre Civile, ils préférèrent tellement le Roy qu'il envoya le bâtard de Savoie & le Maréchal de Chabannes avec quatre cens lances & quatre mille hommes de pied pour l'assiéger dans Chartelle & pour le faire en toute manière de la personne.

* Le bâtard & le Maréchal s'occupèrent avec tant de précipitation qu'ils

rencontrèrent l'Evêque d'Autun à la Picaudière qui n'est qu'à deux lieues de La Palisse, & le tienne prisonnier, mais un de ses domestiques échapa qui courut à toute bride avertir le Connétable de ce qui venoit d'arriver à son Maître. Ce Prince jugeant par la détention de l'Evêque qu'il n'y avoit plus de mesures à garder avec la Cour, partit incontinent avec ce qu'il avoit de suite, & marcha toute la nuit pour aller à Clermont, place de la haute Auvergne, dont Henry Arnauld Gentil-homme de sa maison étoit Gouverneur. Il y arriva au point du jour le 8. Septembre 1577. & fit reposer son train. Il alla luy même au plus fort du sommeil des siens éveiller Pomperan & Montaignac d'Estanlannes, & les tira à part leur dit qu'il vouloit aller dans la Comté de Bourgogne, & qu'il avoit besoin de l'un des deux pour l'accompagner dans sa fuite, & de l'autre pour la favoriser. Pomperan luy étoit redevable de la vie après avoir été en-duché à Ambroise Chisay le plus fameux galant de la Cour; ils'écroit sauvé par l'adresse du Connétable.

table, & par l'écoute qu'il luy avoit donnée, & depuis ce Prince avoit obtenu la grace.

Estiennes avoit toute la confiance du Connétable, & rien ne s'étoit passé avec la Douzième de Bourbon ni avec les étrangers qui ne fût écrit ou signé de sa main, & comme il y avoit plus de danger de demeurer avec le mal que de suivre le Connétable, la seule consultation de ces deux Gentils-hommes fut à qui resteroit, & le sort le décida en faveur d'Estiennes. Il étoit vigoureux & capable d'une longue ligue, quoi qu'il eût déjà près de quatre-vingt ans. Il s'étoit toujours opéré au dessein du Connétable, accusant la Mothe des Moyens & l'Evêque d'Avon de luy avoir perverti l'esprit. Il se l'avoit servi qu'à contre cœur dans une négociation dont il prévoyoit assez les succès faibles. Cependant il ne laissa pas de feindre qu'il étoit le Connétable, & de se coucher dans son lit jusqu'à deux heures avant le jour, qu'il sortoit d'Herman aux flambeaux, revêtu des habits de son Maître, & monté sur

son cheval, à la tête de l'équipage. Il continua de joire ce rôle jusqu'à ce que voyant que la lumière l'alloit découvrir, il s'enfuit & dit à ses compagnons en pleurant, que le Connétable étoit party, leur fusit les racles de ce Prince & les congédia de la part. Ensuite il alla seul, & par des chemins détournés, se cacher dans le Château de Puygillon en Bourbonnois, où il demeura quatre jours; & se faisant raser la barbe, qu'il portoit aussi longue que les cheveux, il passa travesti en Prêtre dans la Somme de Bourgogne d'où le Curé éublé le fit venir auprès de luy pour luy donner le Gouvernement du Château de Milan.

Cet malheureux Prince avoit pris auparavant la même route avec Pompejan. Une autre précaution que celle qu'Arnould lui avoit suggerée, de monter sur des chevaux ferrés à rebours. La ruse coûta cher à Arnould, car le bâton de Savoie, & Chabannes qui avoient en vain poursuivi le Connétable, s'en étant aperçus, allent chercher le Maréchal qui avoit ferré les chevaux, le

contra-

contraignirent d'avouer la vérité, coururent à la maison d'Arnaud par ce qu'il avoit fait le Comte de la Pâlerie. Ce Prince arriva sans obstacle à Dole d'où il passa en Italie & visita le Marquis de Mantoue son cousin germain. Je ne rapporteray pas les suites fâcheuses de la révolte, qui regardent plutôt l'histoire générale que les amours de la Comtesse d'Angoulême. Cette Princesse après avoir eu la prison de son fils, se poussant avec trop de chaleur sa vengeance contre le Comte de la Pâlerie, contribua encore par une jalousie d'ambition à la fin tragique de sa Maîtresse.

La Comtesse de Châreaux-Beian se voyant exposée à la haine de cette Princesse qui étoit demeurée Régente pendant l'absence de sa Majesté, ne savoit à qui recourir. L'aîné de ses frères avoit été confiné dans le Guyenne, le second avoit été tué à la bataille de Paris, & le troisième avoit perdu la liberté & la vie en recouvrant la Navarre. Comme il n'y avoit point de retraites pour elle parmi les siens, elle fut contrain-

re d'en chercher une à Chères & Sicard. Son mari la reçut d'une manière qui étoit bizarre qu'elle étoit, faisoit pourtant espérer qu'il pourroit s'adoucir à la fin.

Elle ne la voulut point voir, & la fit enfermer dans une chambre qui sembloit être destinée à la pénitence, puis que tout l'assemblément en étoit noir. Il permit à leur fille qui avoit déjà sept ans de mêler avec elle, & ne pouvoit lui même s'empêcher de la regarder quelquefois pendant le repas, d'un lieu où elle ne le voyoit pas, ni de comparer la beauté naissante de l'une à celle de l'autre, qui étoit dans le point de sa perfection. Ce traitement ne dura que six mois, parce que la fille ne vécut pas plus long temps, & le Comte n'ayant plus devant les yeux cet objet uniquement aimé, qui lui demandoit grâce pour l'autre, il ne pensa plus qu'à sa vengeance. Il entra dans la chambre de sa femme avec six hommes masquez, & deux Chirurgiens qui saignèrent la Comtesse aux pieds & aux jambes, & la laissèrent mourir en cet état. Le Roi

à

à son oncle se proposa d'abord de faire une punition exemplaire des coupables, mais une nouvelle inclination lui fit bien tôt perdre le souvenir de la première.

Le Comte ne s'oublia pas dans l'exercice où la jalousie l'avoit porté : il prévint les poursuites de la justice par un édit volontaire, & demeura ainsi les étrangers tant que la maison de Foix fut en état de le poursuivre. Il s'adressa ensuite au Connétable de Montmorency dont la faveur s'étoit augmentée par la mort de Bonnivet, & de Montcheux, qui avoient passé avec lui la bien veillance du Roy. Le Comte offrit de luy faire une donation en vie vifs, pourveu qu'il le créât d'affaires, & Montmorency aimant mieux acquiescer la terre de Châtillon-Briant par cette voye, que par celle de la confiscation, qui l'auroit engagé à des démêlés éternels avec la maison de Laval dont le Comte tiroit son origine. Quelques Critiques ont prétendu que Monsieur de Vauillac, de qui j'ai tiré ces memoires, avoit été mal informé, que la Comtesse

reffe de Chateau-Beian s'étoit reconciliée avec les mari, & qu'elle s'étoit morte que dix ans après le retour du Roy : mais il y a si bien répondu, que j'ay crû que la fin tragique de la Comtesse devoit demeurer pour constante, & je n'ay fait nulle difficulté de suivre mot à mot ce celebre historien.

* A peine François I. fut sorti des mains des Espagnols, qu'il s'entra dans une nouvelle prison, qui quoi que plus douce, n'en étoit pas moins dangereuse. La Comtesse d'Angoulême mena sa devant de luy jusqu'au mont de Marsan, la jeune Anne de Pisselet, que l'on spelloit Mademoiselle de Hellé, & qui venoit d'entrer, en qualité de fille d'honneur, dans la maison de cette Princesse. Le Roy la trouva si aimable qu'il ne put défendre sa liberté contre ses charmes. Il la maria peu de tems après avec le Duc d'Etampes, qui ferma les yeux sur la condition ne voulant ni l'approuver, de peur de faire tort à sa reputation, ni la condamner dans la crainte de se faire des affaires. La Duchesse se voyant en

liberté de profiter du bonheur qu'elle avoit eu de plaire au Roy, ne s'ôgea plus qu'à éviter toutes les occasions qui pouvoient arrêter le cours de sa bonne fortune. Elle avoit assez pratiqué la Cour pour sçavoir que le plus dangereux écueil que pussent rencontrer les Maîtresses des Souverains, est de se broüiller avec les Favoris ou avec les Ministres, qui ayant souvent l'oreille du Prince, peuvent profiter de certains moments de dégoût & des petites broüilleries qui naissent souvent entre deux Amants, les envier, & porter ensuite leur Maître à une entière rupture. Cette réflexion la fit résoudre à s'unir d'intérêt avec le Comtable de Montmorency, l'Amiral Chabot & le Chancelier Duprat, qui par l'autorité, de leurs charges & par l'inclination du Roy s'étoient emparés du Ministère. Ces trois Officiers de la Couronne répondant obligamment aux avances que leur fit faire la Duchesse, par ce qu'ils n'ignoroient pas que quelque grand que fût leur crédit, il pouvoit être ébranlé si la

Maitresse.

Maintes du Roy sçavoit profiter de ses m. mens favorables dans lesquels on se peut bien refuser à une personne qu'on aime.

L'intelligence de ces quatre personnes eut un favorable succès pendant le reste de la vie de Charoche, par ce que cet habile Ministre par son expérience & par son application, pourvut si bien à tous les besoins de l'État, que les deux favoris n'avoient d'autre soin que de divertir leur Maître : mais après la mort le Conseil s'étant trouvé sans directeur, le Connétable & l'Amiral qui n'avoient pas eu soin de se faire instruire, parurent si peu dans le Gouvernement que le Roy fut contraint d'y appeler le Président Poyet. C'étoit un des plus habiles Magistrats du Royaume, sa capacité étoit égale pour les grandes affaires & pour les petites, & son genie alloit plutôt à les braver qu'à les servir. Dès qu'il fut entré dans le Ministère, à se proposa de mettre hors du Conseil les deux favoris qui n'y seroient que de nombre ; par ce que la bienséance du premier

luy

luy étoit devenu insupportable, & qu'il
 appréhendoit le ressentiment du second
 à cause d'un proces de conséquence
 qu'il luy avoit fait perdre. La fortune
 se la seconda les desseins; car le Roy
 chagrin du mauvais succès de ses en-
 treprises, s'étoit mis en tête qu'il jure-
 roit la conduite à la postérité, &
 en rejettoit la faute sur ses favoris, &
 que leur disgrâce seroit pour les faire
 paroître coupables de toutes les fautes
 démarches qu'on avoit faites. L'A-
 miral fut le premier à qui il voulut faire
 sentir les effets de sa mauvaise humeur,
 quoi qu'il se fût alié avec la Duchesse
 d'Elampes. Ceux qui ne pénétrèrent
 pas dans le secret de ce Prince attribuèrent
 la disgrâce de Chabot à ce que son
 imprudence avoit empêché Sa Majesté
 de dépouiller entièrement le Duc de
 Savoie. Le Roy fit confidence à Poyet
 qu'il avoit revêtu de la charge de Chan-
 celier, de sa indignité contre l'Amiral, &
 prit des mesures avec lui pour faire de
 nouvelles formes le proces à ce Favori. Le Chan-
 celier fut ravi de trouver une dispo-
 sition si favorable à ses desseins, &

à Sa Majesté des ouvertures dont elle fut contente. Cependant comme il craignoit la colère de la Duchesse d'Orléans, dont le pouvoir luy étoit contraire, il chercha la protection de Diane de Poitiers, Sénéchale de Normandie, Maîtresse du Dauphin.

Cette Dame étoit fille de Jean de Folchiers, Seigneur de S. Vallier, qui l'avoit mise tout jeune auprès de la Comtesse d'Angoulême; elle entra ensuite au service de la Reine Claude, en qualité de fille d'honneur. S. Vallier ne se trompa pas dans les desseins qu'il avoit eus de s'attirer quelque procédé à la Cour par les charmes de sa fille; car on peut dire qu'elle luy sauva la vie par les secrets ressorts qu'elle fit agir. S. Vallier avoit eu part à la révolte du Comte de Bourbon, & avoit été assez malheureux pour se laisser prendre. On luy fit son procès, & il fut condamné à avoir la tête tranchée. Diane fut si étonnée quand elle aprit cette nouvelle, qu'elle crut de ne devoir rien ménager pour garantir son père d'un danger si pressant. Elle s'alla jeter aux pieds

pieds du Roy fondant en larmes, & lui
 demanda la grace de celui à qui elle
 devoit la vie. Elle parut à ce Prince si
 belle & si touchante en cet état, qu'elle
 en obtint tout ce qu'elle vouloit, & se
 cacha dans son cœur l'amour sous le
 masque de la pitié. Elle conserva cette
 conquête jusqu'à au voyage funeste
 que le Roy fit en Italie; & ce Pelet
 essaya de cacher son infidélité à la Com-
 tesse de Châteaubrian pour qui il avoit
 toujours de grans égards. Nous avons
 dit comme à son retour Mademoiselle
 d'Ellès s'empara tellement de son cœur
 qu'elle le rendit insensible pour toutes
 les autres personnes de la Cour. Diane
 qui étoit mariée depuis long-temps
 avec Louis de Brezé, Sénéchal de
 Normandie, tâcha de se consoler du
 changement du Roy, par les courtes
 d'amour que luy donnoit le Dauphin
 dont elle seut si bien ménager les incli-
 nations, qu'il luy demeura fidelle jus-
 qu'à la mort. Quoi qu'elle eût sujet
 de se contenter de cette conquête, elle
 ne pût pardonner à Madame d'Estropes
 le vol qu'elle luy avoit fait de cœur

du Roy, & conceut pour elle une haine, dont elle donna des marques dans toutes les occasions qui se rencontrent.

Poyet qui avoit connoissance de toutes ces choses, crut ne pouvoir prendre un plus fort appuy, & plus capable de le garantir de la colère de Madame d'Estampes que la Sénéchale; Et comme elle fut bien aise de mettre de son côté le chef de la Justice, la Baillon fut bien tôt faite. Le Chancelier après avoir pris ces précautions donna au Roy des espérances si certaines de perdre l'Amiral en observant les formes ordinaires de Justice; que Sa Majesté le fit arrêter & l'envoya au bois de Vincennes, & Poyet donna incontinent les memoires dont on avoit besoin pour l'interroger: il ne fut pas même nécessaire d'user de la plus subtile chicane, parce que l'accusé répondit d'une certaine manière qui luy fut préjudiciable. Comme il se défendit en brave Cavalier, plûst qu'en Juris-consulte subtil, il avoit les intérêts qui le conduisoient, pendant quel-

les servissent à la justification, il ne parla pas même exactement le jargon de la marine qui n'étoit presque alors entendu que des matelots, & il ne parut pas assez informé de la différence qu'il y avoit entre les droits de l'Amiral qui luy appartenoient, & ceux que les ordonnances réservoient au Roy. Le Chancelier pour mieux profiter de ces trois manquemens, persuada à Sa Majesté de prendre des Commissaires dans tous les Parlements du Royaume pour vider le procès, & d'en ôter la connoissance particulière à celui de Paris, Juge naturel des affaires de la Couronne, comme étoit l'Amiral.

Ceux qui furent choisis étoient si devoüés au Chancelier qu'on ne doutoit pas qu'ils ne réglassent leurs suffrages sur ses intentions, & s'il se fût concerté de cette précaution l'Amiral auroit été condamné sans qu'on eût découvert celui qui y avoit le plus contribué; mais il luy prit envie de se mettre à la tête des Commissaires, & l'Amiral n'en eut pas plûôt connoissance qu'il le récusa. Il est difficile de

croire que Poyet ne sçût pas que sa dignité étoit exemte de reculation aussi bien que de reproches , cependant à bien examiner sa conduite , il sembloit qu'il eût ignoré ce privilège de sa charge. Pour parer ce coup qui rompoit les mesures , il eut recours à un artifice dont la malignité n'avoit pas été encore pratiquée dans la Cour , où on gardoit de certaines biens sentes en matière de probité. Il sçavoit que la détention de l'Amiral avoit alarmé la Duchesse & le Connétable, en leur faisant appréhender dans la suite un pareil traitement , & que ces deux personnes se porteroient plutôt par cette considération que par celle du danger de leur ami à ne rien oublier de ce qu'elles jugeroient nécessaire pour luy sauver la vie. Il leur fit insinuer adroitement cette présupposition qu'il n'avoit pas moins d'intérêt qu'eux à la conservation de l'Amiral , & que le changement arrivé dans le Conseil d'Etat , n'étoit d'une même dignité tous ceux qui avoient l'honneur d'y entrer ; que le mal néanmoins n'étoit pas si grand

L. 2

qu'il

qu'il auroit pû l'être, puis que le Chef
 d'Etat n'étoit pas exclus du nombre des
 Commissaires, qu'il avoit pris toutes
 les précautions qu'enseigne la Justice
 prudente, pour empêcher que l'Affaire
 n'alât, ni à la mort nouvelle, ni à
 la civile; mais qu'il venoit d'appréhender
 avec des sentiments de dépit & de pitié
 que l'Amiral n'avoit point de pire en-
 nemi que luy même; qu'il falloit que la
 crainte de la mort luy eût été le pré-
 texté, ou que le Conseil qu'on luy au-
 roit donné fût corrompu, puis qu'il
 parloit de confier le Chef de la Justice
 & le seul ami qui luy estoit parmi les
 Juges; que le prétexte de la nécessité
 fondé sur le procès perdroit tout son
 poids; puis qu'outre qu'il ne s'agissoit
 lors que d'une bagatelle, il s'écoûtoit
 puis écoulé tant de tems où les affaires
 avoient tellement changé de face, que
 l'Amiral n'auroit pas plus de raison de
 s'en souvenir qu'en auroient des
 hommes graves qui se déchiroient l'un
 de l'autre, parce que durant leur en-
 face ils se seroient batus pour une
 épingle. Cette comparaison touchoit

se qu'elle étoit faisoit comprendre le nettement la différence qu'il falloit mettre entre Poyet simple Conseiller au Parlement, où le même Poyet en qualité de Chancelier & de Ministre d'État, que la Duchesse & le Comte de Sable s'y laissent surprendre. Ils furent éblouis par la fausse espérance que leur demandoit le Chancelier, & communiqué leur aveuglement à l'Amiral, en pensant luy déceler les yeux; il s'obligèrent à se défaire de la réclusion, & le Chancelier de veau M. de la Roche par le consentement des parties, se promit de luy donner la somme que le Roy voudroit.

Il sembloit que rien ne pouvoit plus empêcher la perte de Chabot, après qu'on l'avoit fait donner si grossièrement dans le piège qu'on luy avoit tendu, lors que le Roy qui ne vouloit pas faire perdre la vie à ce favori pour un crime dont il ne le tenoit pas coupable, témoigna au Chancelier qu'il seroit content d'un Arrêt, qui puniroit l'Amiral par la perte de tout ce qu'il avoit acquis. On le prononça dans toutes les

forner. & le Roy après être servi de Ministre de Puy, pour montrer un grand exemple de sévérité, voulut donner immédiatement après par luy même, & sans la participation de personne, un grand exemple de Clémence, apparemment pour faire valloir davantage à la Duchesse, la grace qu'il avoit résolu de luy accorder. Il ne se contenta pas de rétablir l'Amiral dans sa charge & dans son Gouvernement de Poitou, mais il fit depuis revoir le procès & débiter en l'interprétation de l'Acte, que cet Officier de la Couronne n'avoit été convaincu, ni de crime de lèse Majesté ni de perfidie.

Après le rétablissement de l'Amiral, le Triumvirat reprit sa première succorité, & il seroit bien que rien ne devoit plus rompre l'union de ces trois personnes, lors que le Connétable par son imprudence s'attira une disgrâce dont il luy fut impossible de revenir pendant le Règne de François I., & s'il revint à la Cour sous le Règne suivant, ce ne fut plus pour secondar les desseins de la Duchesse d'Estampes, mais il se jeta dès

le parricide de sa rivale, & maria même son fils avec la fille de cette Dame veuve d'Horace Farnese, comme nous le dirons en son lieu.

* L'Empereur avoit demandé au Roy passage par la France pour aller chasser les Gaulois qui s'étoient revoltés contre luy, & avoit offert de donner l'investiture du Duché de Milan au Duc d'Orléans son second fils. On fut en délibération si on luy devoit accorder ce qu'il demandoit, ou le luy refuser. Le Comte de Montmorency fut d'avis de promettre à l'Empereur de traverser le Royaume, pourveu qu'avant que d'y entrer, il confirmât par écrit la promesse que faisoient ses Députés, & que pour cet effet, on envoyât au devant de Sa Majesté Imperiale un homme d'autorité, sous prétexte de luy déférer plus d'honneur, mais en fait pour retirer d'elle cet écrit en bonne forme. Le Cardinal de Tournon fut d'un sentiment contraire, & queoy qu'il eût appuyé son opinion par des raisons si solides qu'eiles sembloient sans réplique, elle ne fut point suivie. Comme le

Le Connétable en parlant avoit eu plus d'égard à l'adieu dont il étoit pénétré qu'à la vérité, le Roy prononça plûrôt suivant sa propre inclination, qui tournoit encore du côté de Milan, que suivant le bien du Royaume.

Le Connétable ne se contenta pas d'avoir fait pencher la balance de son côté, il eut encore l'aveuglement de vouloir être choisi pour aller au devant de l'Empereur, & pour le recevoir sur la frontière, la vanité d'obtenir une Commission si honorable, l'empêcha de voir les dangers dont elle étoit accompagnée : il trouva ce Prince au delà de la rivière de Bidassoa & le pressa sur l'usage de son instruction d'accorder par avance l'investiture du Duché de Milan au Duc d'Orléans qui avoit été Sa Majesté Impériale avec le Dauphin au delà de la même rivière.

L'Empereur qui avoit préparé sa réponse eut cette extraordinairement le Connétable, & luy témoigna qu'il se rapporteroit entièrement à ce qu'il luy conseilleroit de faire : il luy fit ensuite une fautive confiance en seignant de

luy couvrit le fonds de son cœur & n'oublia rien pour luy persuader qu'il s'étoit enfin résolu de contenter le Roy. Il ajouta que la difficulté n'étoit plus que du tems, & que même il ne s'agissoit pas tant de préserver la réputation de Honneur, que celle de François I. par ce que comme Sa Majesté Très Chrétienne s'étoit principalement de patoisne genereuse, on luy faisoit le plus grand tort qu'elle étoit capable de recevoir, si l'on obscuroit sa gloire en donnant prétexte à toute l'Europe de prétendre qu'elle n'avoit pas permis, mais vendu le passage à l'Empereur: Ce qu'on ne manqueroit pas de publier si le Duché de Milan étoit donné avant qu'on accordât le passage; au lieu que si on le permettoit de bonne grace & sans condition, il donnoit la parole Imperiale de faire expédier l'investiture dans la première Ville des Pays Bas, avec une Préface également honorable au Roy son beau frere & à luy; puis qu'elle connoitroit que le bon accueil qu'on luy avoit fait en France & l'amitié qu'on lui avoit

témoigné l'avoir obligé de reconnaître tant de faveurs par un présent aussi magnifique qu'étoit le Duché de Milan.

L'Empereur fit la bonne foy fut réglé depuis Bayonne jusqu'à Chateauroux où le Roy s'étoit avancé pour le recevoir, néanmoins quand François I. apût le piège dans lequel le Comte de Montmorency avait donné, il ne fut pas content de la négociation & fut sur le point de suivre les Conseils qu'on luy donna de faire arrêter l'Empereur, sous des prétextes plausibles jusqu'à ce qu'il eût mis en pleine possession le Duc d'Orléans du Duché de Milan. Le Peleux Gentil homme François qui s'étoit mis au service de ce Prince l'en avouoit, & jugeoit le danger d'avoïr plus inévitable que l'on croit aussi tôt et que l'on crain que ce que l'on souhaitoit, il repaît dans son esprit tous les expédients que l'adresse la plus consommée luy pouvoit fournir & n'en trouva point de meilleur que celui d'une feinte surprise. La Dame qu'il redoutoit le plus étoit la Duchesse d'Orléans, elle gouvernoit absolument le Roy :

Roy, & elle n'étoit pas avec le Connétable dans la même maison depuis qu'elle avoit pénétré qu'il entendoit commercer avec la Senéchal, afin de se préparer une protection auprès du Dauphin quand il seroit parvenu à la Couronne. Ces deux Dames s'étoient broüillées pendant le voyage de Montmorency, & à son retour il fut obligé de prendre parti dans cette querelle. Le sujet de leur broüillerie venoit de ce qu'il étoit échappé à la Duchesse de dire qu'elle étoit née le même jour que la Senéchal avoit été mariée. Ce mépris seyoche de Vieillesse, offensa tellement la personne qu'il touchait qu'il fut impossible de l'apaiser. Le Connétable après y avoir inutilement employé son crédit se déclara pour la Senéchal; soit qu'il préférât le Soleil levant au couchant, ou qu'il estimât sa fortune si bien établie auprès du Roy que rien désormais ne pourroit l'ébranler. Mais la prévoyance ne fut pas juste des deux côtés, puis qu'en abandonnant la Duchesse, il irritoit une femme vindicative, qui avoit trop d'in-

peut pour perdre la première occasion
 qu'elle trouveroit de contribuer à sa
 disgrâce. En effet, elle avoit approuvé
 l'avis du Cardinal de Tournon, & se
 effoit de représenter au Roy que Sa
 Majesté deviendroit l'objet de la rail-
 lerie publique, si elle se laissoit encore
 tromper. On n'a pas sçeu si l'Empereur
 étoit informé de ces particularités,
 mais il agit de la même manière que s'il
 les eût pénétrées. Un jour qu'il tenoit
 ses mains avec le Roy pour dîner, &
 que la Duchesse leur présentoit la ter-
 tiète, il laissa tomber une bague en-
 chée d'un diamant d'un grand prix : la
 Duchesse la ramassa, & voulut la re-
 prendre, mais l'Empereur luy dit avec tout
 l'enjouement dont il étoit capable,
 qu'il n'envioit pas le précieux que la for-
 tune venoit de faire à une personne si
 charmante, & que la bague étoit à elle
 par une loy inviolable de l'Empire, qui
 bien loin de permettre aux Empereurs
 en aucune rencontre de reprendre ce
 qui leur étoit tombé des mains, ordon-
 ne que telle que l'on soit, ordonne qu'il de-
 meure à celuy qui l'auroit trouvé.

pour marque de l'assurance. Il n'étoit pas aisé de trouver l'endroit d'où cette bague étoit née, ni d'aporter des exemples pour justifier qu'elle avoit été en usage; mais la Duchesse employa tout ce qu'elle avoit d'agrément pour persuader l'Empereur de reprendre la bague, & le Roy l'en prit par toutes les voyes civiles dont il put s'aviser; mais l'Empereur qui avoit trop bien commencé la suite pour la laisser imparfaite, s'obstineroit à vouloir que la bague demeurât à la Duchesse que le Roy fut contraint de consentir qu'elle la gardât.

L'état de la bague fut que la Duchesse qui avoit de l'esprit faisant réflexion sur la grandeur de l'Empereur & sur l'adresse qu'il avoit eue de luy faire accepter un présent magnifique dans la seule conjoncture où le Roy pouvoit agréer qu'elle l'acceptât, se sentit excitée à désirer de se venger du Comte de Saxe de peur que la disgrâce de ce favori ne repassât sur un Prince aussi libéral qu'étoit l'Empereur. La Comtesse ensuite à Paris, Sa Majesté Impériale

Impériale n'y dérogea qu'autant qu'il falloit pour donner le loisir au Roy de vuidier ses Coſtes par une magnificence ſuperflue. Elle paſſa enfuite par Chantilly où le Connétable la mena ſon tout. Le Roy conduiſit l'Empereur juſques à S. Quentin, & commanda au Dauphin & au Duc d'Orléans de l'accompagner juſques à Valenciennes.

On avoit de la peine à ceite les caſſes que receut le plus jeune de ces deux Princes, ſous prétexte que l'Empereur étoit charmé de ſon humeur enjouée. On le traita de gendre ſurajouté. On lui fit eſpérer que le ſec de Milan n'étoit pas la ſeule grace qu'il devoit attendre. Après que l'Empereur fut rentré, le Connétable & l'Evêque de Yabres Ambaſſadeur de France, lui demanderent audience, & le prièrent d'exécuter la promeſſe. Ce Prince n'oſa les méconter d'abord, par ce que leur Maître pouvoit encore lever de Gand, il leur répondit ſeulement que puis que le Roy des Romains ſon Frère étoit en chemin pour

venit en Flandres, il falloit l'attendre, & fin qu'il se rallât aucun prétexte de contester l'aveuillance sur ce qu'elle avoit été faite sans la participation de ceux qui devoit nécessairement succéder à l'Empire. Le Connétable retourna vers le Roy son Maître, mais l'Évêque de Valence qui suivoit l'Empereur, luy fit tant d'instances qu'il le contraignit de lever le masque, & de défavouer tout ce qu'il avoit dit au Connétable.

Le Roy d'un autre plus pieux de cette fidélité, & qu'elle touchoit également son honneur & ses intérêts, reconnoit la faute qu'il avoit faite de n'exiger point d'écrit de l'Empereur; & comme il n'y avoit de si ordinaire que de rejeter sur autrui le mal qu'on a fait, lors qu'on en a le moindre prétexte, il ne se plaignit d'avoir été trompé, que pour avoir sujet d'exposer le Connétable, à qui il reprocha toutes les fautes qu'il avoit commises. Il le relegua dans la Maison de Charilly, & l'on ne donna pas que la Duchesse d'Étampes ne fût cause de sa disgrâce. La preuve qu'on

en eut éroit fondé sur ce que le Duc
plus après avoir employé tout ce qu'il
le pouvoit pour maintenir à la Cour
son Compère, c'est ainsi qu'il nommoit
le Connétable, non seulement ne bli-
chier point le Roy, mais encore s'avis
des paroles vides, qu'il croyoit n'avoir
pas méritées.

* Le Connétable ne fut pas le
seul sur qui tomba la colère de la Du-
chesse, le Chancelier Poyet en ressentit
des coups bien plus violents. Le procès
se qu'elle prit pour le perdre vint d'un
procès entre Jean du Tillet, Greffier en
chef du Parlement de Paris, & Jean
de la Renaudie Gentil-homme de Per-
rigord, qui fut depuis le principal ac-
teur des Guerres civiles de France. Le
crédit des parties ou la difficulté des
questions qu'il falloit vider avoit fait
renvoyer l'affaire en divers Tribunaux,
d'où elle avoit été évoquée au Conseil
& enfin remise sur le Banc dans le
Parlement de Dijon. La Renaudie
craignant de succomber obtint des let-
tres Royales par la faveur de la Du-
chesse d'Estampes qu'il avoit engagées

dans les intérêts des de différens le ju-
 gement de l'affaire, en Pombanollant
 de nouveau. Gilbert Bayard Secrétaire
 du Roy présenta les lettres au Sean, &
 ne manqua pas d'avertir le Chancelier
 que c'étoit par ordre express de Sa Ma-
 jesté, qui n'avoit pu refuser cette grâce
 aux sollicitations de la Duchesse. On ne
 sçait pas si le Chancelier examina les
 lettres pour s'aquiescer de sa charge en
 homme de bien, ou par une repugnan-
 ce secrète qu'il avoit de suivre aveug-
 lément les caprices de la Duchesse, ou
 enfin par ce qu'il favorisoit la cause de
 Du Tillet; mais il est certain qu'il ne
 les scela qu'après les avoir reformés
 en divers endroits. La Renaudie n'y
 trouvant plus son conte les porta à la
 Duchesse qui n'étoit déjà que trop ani-
 mée contre le Chancelier depuis le
 procès de l'Amiral, & l'excita à la ven-
 grance sans prétexte de maintenir son
 crédit. Elle ne delibera pas plus long-
 tems que le soir du même jour, qu'elle
 présenta au Roy qui se levait de table
 la Renaudie tenant ses lettres scellées.
 Ce Gentil-homme éloquent de son na-

naïf comme il ne le témoigna qu'
 trop depuis dans la conjuration d'Am-
 boise, exagéra l'importance des motifs
 que le Chancelier avoit allégués, & in-
 cita de piquer le Roy contre ce Magis-
 trat, à cause de l'opposition qu'il sembloit
 avoir apportée à la puissance absolue.
 Le Roy qui depuis long-tems avoit en-
 vie de disgracier le Chancelier, n'avoit
 pu jusqu'à présent trouver un prétexte plausible.
 Il étoit haï de toute la Cour, &
 on se voyoit assez que personne ne le re-
 gretteroit; néanmoins des raisons im-
 portantes firent différer sa disgrâce. Le
 Roy fit dire seulement à la Renaudie
 de reporter les lettres au Chancelier, &
 de luy commander plus précieusement
 au nom de Sa M^{te} jellé de les expédier
 sans modifications. La Renaudie re-
 tourna vers Poyer & luy fit son messa-
 ge d'un ton arrogant, en présence de
 la Reine de Navarre, qui le sollicitoit
 alors pour un de ses domestiques con-
 vaincu d'avoir enlevé une tres noble
 héritière. Le Chancelier étoit trop fier
 pour supporter patiemment qu'un Ger-
 main-provinciel luy vint faire

une espèce d'infulte dans la maison de
 aux yeux d'une Princesse dont il avoit
 intérêt de se conserver l'estime. Mais
 comme il n'osoit refuser d'obéir à ce
 second ordre, ni mal-traiter, non pas
 mêmes de paroles, celuy qui le portoit,
 il prit les lettres de la Renouée, & les
 monstra à la Reine de Navarre, il a-
 jouta, voila le bien que les Dames font
 à la Cour, elles ne le consentent pas
 d'exercer leur Empire, elles entrepren-
 nent même de violer les loix & de fai-
 re des leçons aux Magistrats les plus
 conformés dans l'exercice de leurs
 charges. Encore que le Chancelier
 n'eût osé da parler que la Duchesse,
 il arriva mal-heureusement pour luy
 que la Reine de Navarre y prit part, à
 cause que les termes étoient équivo-
 ques, & pouvoient aussi bien s'expli-
 quer de la sollicitation qu'elle venoit
 de faire au Chancelier pour le rapt
 que son domestique avoit commis, que
 de la violence qu'on luy faisoit en le
 contraignant de sceler les lettres de la
 Renouée. Elle ne témoigna pas néan-
 moins tout le ressentiment qu'elle en
 eut.

260 INTRIGUES GALANTES
ent, de peur de se commettre avec un
Officier du Roy son Frère, & se commet-
ta de luy répondre qu'elle étoit trop
inoccupée dans le mal dont il se plai-
gnoit pour luy en procurer la réparati-
on : mais elle ne fut pas plutôt sortie
de la Maison du Chancelier qu'elle alla
trouver la Duchesse pour luy faire part
de l'emportement de ce Magistrat, &
se la quitta qu'après avoir concerté avec
elle les moyens de le décrediter auprès
du Roy. Il ne fut pas difficile à ces deux
Dames, qui avoient partagé entre elles
l'amour & l'amitié de ce Prince de le
faire consentir à l'abandonnement d'un
homme dont il avoit dessein de se dé-
faire. Sa Majesté luy en voya demander
les Seins qu'elle donna à François de
Montehlon, Président au Parlement,
qui ne s'étoit pas rendu moins célèbre
par son intégrité que par la vigueur ar-
vec laquelle n'étant encore qu'Avocat
il avoit défendu la cause de Conde-
ble de Bourbon. Le Roy n'avoit pu
vouloir laisser une action si éclatante
sans récompense, & l'avoit élevé à une
des premières dignités de la Reine-
guy

quoy qu'il n'eût montré son éloquence qu'en plaidant contre la Cour de d'Angoulême la Mere. La Reine de Navarre & la Duchesse étoient trop animées contre le Chancelier pour le contenter d'une punition qui ne faisoit que suspendre la fonction de sa charge : elles avoient déjà pénétré dans les intrigues pour être persuadées que s'il demeuroit en liberté il se rétablirait infailiblement à la Cour ; & quand même cette voye leur manqueroit , il pouvoit arriver une telle conjoncture que la nécessité des affaires obligeroit le Roy à leur mander de reprendre sa place dans le Conseil. Il falloit donc le mettre hors d'état d'en attendre l'occasion , & les deux Dames pour y parvenir formèrent une intrigue composée des principales personnes de la Cour , sans en excepter la Reine Eléonor , qui ne laissa pas d'y entrer , quoy qu'elle eût résolu de ne se mêler de rien , sur tout dans un temps où la Guerre étoit sur le point de recommencer contre l'Empereur son Frere. On chercha long-temps la cause de son changement , &

voici

voicy ce que les spéculatifs penseroient en avoir découvert. Elle étoit en France comme en un exil, & elle n'y avoit point d'habitude; elle s'avoit beaucoup de la Duchesse d'Étampes, qui ne luy laissoit aucune part dans le cœur du Roy; & pour comble de déplaire, elle n'étoit en état ni de se venger, ni de rendre sa condition meilleure. Son malheur n'avoit touché de tous les Courtisans que le Comte de Montmorenci, qui l'avoit aimée par affection comme disoient ses ennemis, et par pitié comme il y a plus d'apparence. Elle sçavoit que le Chancelier Poyet avoit contribué à la disgrâce du Comte, & le dépit qu'elle en avoit fait suffisant pour l'obliger à se mettre d'un party qui luy donnoit moyen de se venger de l'un, & de contribuer au succès de l'autre.

Le Dauphin partit à la tête des Français du Chancelier afin de donner la consolation à Montmorenci d'approcher dans sa retraite à Chantilly, que celui qui avoit servi d'instrument pour l'éloigner de la Cour en étoit banni

banni lui-même sans espoir d'y revenir. Le Roy de Navarre s'y joignoit par la seule complaisance qu'il étoit obligé d'avoir pour sa femme, le Comte de St. Paul par l'antipathie qui se trouve quelques fois entre les Princes du Sang & les premiers Ministres, l'Amiral Chabot par la satisfaction de voir tomber son ennemi dans le piège qu'il luy avoit tendu, Montpezat par le complot qu'il avoit formé de Châlebrer meritoit à sa faveur, le Cardinal de Tournon & le Maréchal d'Ansbault afin de demeurer seuls dans le Conseil d'Etat. Il se forma de toutes ces personnes ensemble une intrigue si puissante que le Roy n'eut pas la force d'y résister long-temps : on luy remontra qu'il étoit dangereux de laisser le Lion en état de mourir après l'avoir irrité, que le Chancelier avoit entre ses mains tous les titres de la Couronne, & que sa Majesté luy avoit confié les plus importants secrets, qu'il pouvoit les rendre inutiles en les révélant à l'Empereur, & se procurer par cette perfidie un établissement public aussi considérable en Espagne qu'il étoit

qu'étoit celui qu'il perdoit en France
d'où l'on concluoit qu'il falloit le mener
en lieu sûr, & l'observer de si près
qu'il n'eût pas le pouvoir de s'en aller
qu'il en auroit le dessein.

Le Roy plus las de la fréquence répétition
de ces raisons que persuadé de leur
force, donna ordre en se couchant à
Louis de Nevers d'arrêter le Chancelier
& de le conduire dans la Tour de Bourges.
Nevers s'acquitta de cette commission
avec toute la joye que pouvoit être
un homme qui vengeoit le public en la
personne de son ennemi particulier : il
environna la Maison d'hoonnes vers
il le réveilla par un bruit terrible, &
luy signifa l'ordre du Roy en des termes
de la plus péquante millesie, ne
luy donna qu'à peine le loisir de s'habiller,
ne luy permit ni d'entrer dans
son Cabinet, ni de conférer avec per-
sonne, & le conduisit en toute diligence
et dans la Tour de Bourges.

Cette metamorphose ne fut pas
néanmoins si surprenante, que celle
qui se fit en même tems dans l'ame du
Chancelier; ceux qui l'avoient connu
par

pour le plus hardi & le plus superbe
 des hommes avant la disgrâce, ne pûrent
 elles adoucir la bassesse & la mendicité
 qu'il témoignoit dans la prison; il fati-
 gna de plaintes à court-tems, & de si-
 décales prières les amis & les enne-
 mis, & n'oublia rien de ce qu'il ju-
 geoit capable d'inspirer de la pitié aux
 Dames qu'il avoit offensées, il n'usa de
 la liberté d'écrire qui luy fut ensuyv-
 e accordée, que pour demander au Roy,
 au Cardinal de Tournon & à l'Amiral
 Chabot de racheter sa vie & sa libe-
 rté au prix des biens immenses qu'il a-
 voit acquis. Rien ne justifia mieux qu'il
 avoit été indigne de sa haute fortune
 que le trop d'empressement avec le-
 quel il souhaita de luy survivre. Sa co-
 duite changea la crainte & l'aversion
 qu'on avoit en pour la personne en un
 mépris qui ne luy fut pas avantageux;
 puis qu'on le laissa pendant quelques
 années dans la Tour de Bourges sans
 témoigner que l'on pensa à luy. En-
 fin il importuna tellement les Mini-
 stres que son procès fut mis sur le bre-
 vet, mais non pas en la manière qu'il

le prétendoit, puis qu'on luy donna
des Commisaires choisis dans tous les
Parlemens du Royaume ; on luy re-
dit pourtant cette Justice de prendre
les plus habiles & les plus gens de
bien, & la France n'avoit point de
Juges dont la probité & la sagesse
fussent plus universellement connue
que de Pierre Raymond, Président au
Parlement de Rouen, qui fut chargé
d'en faire les informations. On vouloit
bien luy donner cette satisfaction, fait
que ses ennemis n'eussent avoie plus de
preuves qu'il n'en falloit pour le perdre
ou que le Roy qui ne luy vouloit pas
faire grace comme à l'Amiral Chabot,
eût cherché toutes les précautions né-
cessaires pour empêcher qu'on n'eût
rien à dire contre la sévérité dont il
prétendoit user envers le premier Ma-
gistrat du Royaume. Quoy qu'il en soit
le procès dura jusques à l'année 1547,
parce que l'accusé se voyant abandonné
de tout le monde, & prêt à succomber
sous les mêmes artifices dont il avoit
oprimé les autres, employa toutes les
ruses que lui avoit appris sa longue expe-
rience.

rience, & ramassa son adreffe & les lumières pour se défendre. Il promit les Juges par tous les dévins que la chicane pouvoit inventer, pour éluder, ou du moins pour reculer la condamnation: il embarrassa également les Juges & les témoins qui Luy faisoient confrontés, & se défendit si bien qu'il sauva sa vie, fait que les Juges après une longue discussion s'abstinent par-tout de toutes les raisons de le condamner à mort qu'on leur avoit d'abord fait espérer, ou que l'animosité trop ouverte de ses parties eût inspiré de la clémence à ces Magistrats, en leur persuadant qu'il étoit innocent, par ce qu'il y avoit de l'exercice dans les poursuites de ses ennemis pour le perdre. Il eût, tête nue, prononcé l'Arrêt qui le privoit de ses dignités & de ses biens, & le confinoit dans une prison perpétuelle, pour avoir dérobé les Finances, vendu les offices, & fait plusieurs trafics occultes à sa qualité. Le Roy surpris de la douceur de l'Arrêt ne eût s'empêcher d'en témoigner du ressentiment aux Commissaires, & de leur

268 INTRIGUES GALANT.

faite des reproches qui passèrent jusques à les acuser d'avoir été corrompus. Sa Majesté ne laissa pas néanmoins de remettre la peine de la prison, & Poyet fut contraint pour gagner la vie, de reprendre sa première fonction d'Avocat consultant au Palais, ne s'estimant que trop heureux de s'être ainsi tiré d'affaire, devant des Juges d'intégrité & prouvés, quoy qu'il y eut aucun de personnes convaincus qu'il avoit mérité la mort, qu'il y avait de gens qui le connoissoient.

* La Duchesse d'Estampes après avoir ruiné tous ceux qui avoyent osé traverser son crédit, sembloit n'avoir plus rien à craindre que la mort du Roy, aussi étoit ce la seule inquiétude. Quoy que le Duc d'Estampes son mari eût fait une enquête juridique de sa conduite depuis son mariage, elle étoit bien assurée qu'il ne s'en serviroit pas tant que le Roy seroit vivant, mais enfin il n'étoit pas immortel, & il falloit que cette cruelle séparation arrivât. La Duchesse eût même le déplaisir de voir ce Prince se lever de lois & d'en sentir les

apoches.

apocher, car la santé de François I. diminuoit insensiblement, & soit que les Médecins ignoissent la véritable cause de son mal, soit qu'ils n'eussent la découverte, où qu'ils désespérassent que Sa Majesté voulut s'assujettir aux remèdes violens qui seuls en pouvoient corriger la malignité, ils se consentoyent de remédier en quelque manière aux effets extérieurs les plus incommodes sans toucher à la source. Ainsi le Roy se sentant apesantir tous les jours & perdant la vigueur & l'adresse qui luy avoit fait aimer autrefois avec tant de passion, la chasse & les autres exercices laborieux, vivoit dans un chagrin dont la Duchesse étoit obligée de supporter presque toute l'aigreur, dans le même tems qu'elle étoit affligée d'un autre côté par l'inquietude de ce qu'elle devenoit après la mort de ce Prince, qui very-semblablement ne pouvoit pas vivre encore long-tems.

Elle avoit bien quelque espérance de reprendre dans le cœur du Duc d'Estampes la place d'où la Luneille avoit chassée, puis qu'elle étoit encore

270 INTROUVES GALANT.

jeune, & qu'elle possédoit sans aucun
né diminution cette beauté ravissante
qui l'avoit autrefois charmé, & il n'é-
toit pas sans apparence que la pitié s'estoi-
pait de cœur de son mari après que
la Jalousie avoit cessé par la mort de
Roy y produisant l'effet qu'on avoit
de l'amour. La haine que la Sénéchale
de Normandie avoit pour elle luy sem-
bloit bien plus redoutable : elle étoit
devenue ce qu'elle étoit alors, & il é-
toit à présumer qu'elle se serviroit de
son crédit pour perdre son ennemie.

La Sénéchale étoit Maïresse de
Dauphin comme la Duchesse l'étoit de
Roy, mais il n'y avoit point d'autre
raport que celuy là dans leurs corps &
dans leurs esprits. La Duchesse n'avoit
jamais été plus belle qu'elle étoit alors,
& n'avoit rien perdu de l'éclat qui l'a-
voit fait passer aux yeux les plus fins,
& à ceux mêmes de l'Empereur, pour
la beauté la plus accomplie de l'Europe,
& la Sénéchale n'avoit presque plus
aucun des traits, qui avoyent singu-
lièrement séparé sa vie à St.
Valier son père : La Duchesse n'avoit
que

que unce en an, & on soupçonnoit que la Senéchal en avoit près de soixante, le soin qu'on avoit pris de chercher son Extrait baptisté ayant été inutile. La Duchesse régnoit naturellement, & la Senéchal par artifice, & ces Empires si différens se conservoyent par des voyes opposées; la Duchesse qui n'apothéodoit pas de déchoir étoit moins sur ses gardes avant le déclin de la santé du Roy, & ne se contraignoit point en parlant de la Senéchal, au lieu que celle-cy cachoit sous des feintes démonstrations de respect & de complaisance le dépit de se voir méprisée, & avoit été en cette liberté de langage qu'il étoit échappé à la Duchesse de dire qu'elle étoit née le même jour que la Senéchal avoit été mariée. Ce discours étoit d'autant plus offensant qu'il pouvoit être véritable & qu'il reprochoit à la Senéchal une égale impuissance de donner & de recevoir de l'amour, puis qu'on sçavoit qu'elle avoit demeuré long-temps sans trouver de mari. Elle le disoit néanmoins tant que le Roy fut en parfaite

fancé, mais elle n'eut pas plutôt aperçu que Sa Majesté commençoit à décliner qu'elle fit sentir à la Duchesse que le tems de sa vengeance approchoit.

La Duchesse obligée par ce mauvais traitement à faire réflexion sur l'incapacité de sa bague apprehenda d'aussi plus les effets de la haine de la Sénéchale qu'elle étoit moins en état de les éviter; Car au lieu de ménager dans sa faveur le Duc d'Estampes son mari dont l'humeur insensible & peu susceptible aux plaisirs de l'amour, avoit été amusé par de légères marques de la libéralité du Roy & par de vains exploits, pourvu qu'il les eût reçus dans le tems qu'il en avoit besoin, elle l'avoit mécontenté jusques au point qu'il s'étoit transporté au delà de la bien-séance, par les plus étranges caprices que la jalousie ait jamais inspiré, à publier luy même son deshonneur par l'enquête juridique de la conduite de la femme dont nous avons déjà parlé. Ce procédé qui les rendoit irréconciliables étoit à la Duchesse l'espérance de retourner auprès de son Mari, & la ré-

duisoit

devoit à ce point de misère que la Senéchalie après la mort du Roy pourroit se servir de sa place comme d'un instrument pour la tourmenter, plutôt à ce que la vengeance fut pleinement vengée.

Ces motifs de terreur qui ne pouvoient être plus puissans ni mieux fondés, obligèrent la Duchesse à chercher un expédient pour se mettre à couvert de l'orage ; celui qui luy sembla le meilleur & le plus facile tout ensemble fut d'obtenir la protection du Duc d'Orléans, & de former à la Cour une brigade si puissante en faveur de ce Prince, qu'elle égalât celle de la Senéchalie pour le Dauphin. Le but de la Duchesse étoit de chercher hors du Royaume un établissement pour le Duc d'Orléans, où elle neuvât du temps & de la sécurité lors qu'elle en auroit besoin, & il n'y en avoit point d'autre à présent que celui que l'Empereur avoit tant de fois proposé qui consistoit à donner l'investiture du Duché de Milan ou des Pays bas au même Duc d'Orléans à deux conditions : L'une

d'épouser la fille ou la Nièce, l'autre d'empêcher que ce qui seroit donné en faveur de l'un ou de l'autre de ces deux Mariages ne fût un jour réuni à la Monarchie Française. Toute la difficulté se rencontroit dans la dernière condition à laquelle la Ferté prétendoit que la Dauphine apportoit un obstacle invincible. Il y avoit dix ans que cette Princesse étoit mariée sans avoir eu aucune marque de grossesse, & si quelque chose qu'eût procédé ou dérivé du Duc d'Orléans n'en auroit pu moins été héritier présomptif de la Couronne, ni par conséquent moins incapable au sens de l'Empereur de tenir les fiefs de Milan & des Pays Bas. Le Médecin Ferpel après avoir sondé le sentiment de la Dauphine s'étoit mis en tête de remédier à son indisposition, & soit que les médicamens qu'il avoit ordonné eussent opéré, ou que son secret n'eût consisté qu'à révéler au Dauphin les momens dans lesquels sa femme étoit plus capable de concevoir, la Cour s'étoit aperçue quelques mois après que la Dauphine étoit grosse. La

La joye surprenante que la Duchesse en avoit eue ne luy avoit pas d'abord laissé toute la liberté d'esprit nécessaire pour connoître les avantages qu'elle en pouvoit tirer, mais ensuite elle avoit songé à faire sonder l'Empereur s'il seroit d'humeur d'engager le Duc d'Orléans dans ses intérêts. Celui qui s'étoit chargé d'une commission si délicate possédoit toutes les qualités nécessaires pour commencer une grande affaire, mais n'avoit pas en veu celles qui pouvoient servir à la terminer. Il étoit de l'illustre Maison de Longueval & Comte de Boissy, & s'étoit instruit dans l'amitié de la Duchesse par le soin qu'il prenoit de faire valoir son bien, & de l'avenir des occasions qui le présentoient de l'accroître en demandant au Roy les gratifications vagues. Et comme il avoit des terres dans les pays bas, aussi bien que dans la Picardie, il pouvoit sans être soupçonné entretenir commerce dans ces deux Provinces. Il avoit de l'esprit, de l'adresse, de la fermeté & de la ressource, mais il étoit extrêmement attaché à ses inté-

rés, & comme il avoit plus de biens en Flandres qu'en France, il ne vivoit qu'à s'établir dans le premier de ces pays, où ses descendants ont pu depuis régner.

Ce motif luy fit accepter l'ordre de négotier pour la Duchesse, par ce qu'il se rendroit plus considérable à la Maison d'Autriche; & l'Empereur n'ei de voir une brigue si puillânte parmi ses ennemis qui le recherchoient d'intelligence. Il garda cette conjoncture comme une faveur que la fortune luy vouloit faire pour rétablir ses affaires dans les Pays Bas. Il assura la Duchesse qu'il donneroit au Duc d'Orléans le Duché de Milan avec sa Nièce, ou les Pays Bas avec sa fille, & de peur qu'elle ne se défiasse qu'il la vouloit tromper, en luy accordant si tôt & si facilement sa demande, il ajouta qu'il se reservoit le choix de l'alternative, & qu'il ne seroit obligé de s'expliquer ni d'accomplir sa promesse que lors qu'il seroit d'accord avec le Roy, c'est à dire qu'il devoit recueillir d'abord sous les yeux d'amitié que la Duchesse & sa faction

luy

luy pouvoient feueux , pour des promesses éloignées dont l'exécution dépendoit toujours de la bonne foy.

Le Comte de Bussi étoit allés intelligent pour s'apercevoir que l'engagement étoit pot réciproque , mais il se ferma les yeux ; & la Duchesse à qui l'opos d'une retraite étoit la veuë du Serpent caché sous les fleurs , exécutoire qui dépendoit d'elle en formant une liaison si étroite avec l'Empereur , qu'il ne se passa plus rien à la Cour , ni dans le Conseil de France , dont il ne fût positivement averti. En effet la première lettre qu'il reçut par la voye du Comte luy rendit un office si signalé qu'elle laiva la personne & toute son armée. L'Empereur leur si bien profiter des avis qu'on luy donnoit , qu'il reduisit la France à deux doigts de la perte ; mais la fortune ayant balancé les premières prosperités , la Duchesse en prit occasion de ménager la paix entre les deux Couronnes.

Les craintes reciproques de François I. & de Charles-Quint donnoient lieu à une nouvelle intrigue entre les

278 INTRIGUES GALANTES.

Confessors de l'Empereur & de la Reine Eleonor, tous deux Religieux de St. Dominique. Le premier s'appeloit Diego Chivez, & le second Gabriel de Gusman. Chivez par un ordre secret qu'il diffusaboit, écrivit à Colman, comme s'il n'eût prétendu que lui communiquer la pensée qui lui étoit venue, que le plus grand bien qu'ils pourroient faire l'un & l'autre étoit l'éprouver si la providence Divine ne voudroit point se servir d'eux comme d'instrumens pour confondre la sagesse humaine, en les employant à l'ouvrage de la paix que tant de grands personnages n'avoient pu conclure. Gusman comprit d'abord ce qu'il y avoit de caché dans la lettre de son confrère & l'expliqua à la Reine Eleonor.

Cette Princesse étoit d'intelligence avec Madame d'Estampes, par ce que n'ayant point eu d'enfant du Roy, elle s'attendoit d'être renvoyée aussi tôt qu'elle seroit veuve; elle ne travailloit par conséquent qu'à mériter un plus favorable accueil de l'Empereur son Frère, lors qu'elle se retireroit auprès
de

de luy, en le servant à propos dans une Cour ennemie, où elle avoit été reléguée sous couleur de mariage. Guffman & les deux Dames travaillèrent avec lui de succès auprès de François I. qu'ils le firent résoudre à une paix avantageuse à l'Empereur, & à l'acheter à l'écrite d'une Alliance imaginaire plusieurs places considérables qui étoient les frontières de l'Empereur, & les convoitèrent de force qu'il n'auroit eu de long-temps rien à craindre. Il est vray que la démarche que fit le Dauphin pour faire appeler le Comte d'able & le faire porter à la tête des troupes, ne contribua pas peu à faire déterminer le Roy à la paix, par l'avertissement qu'il avoit pour ce premier Officier de la Couronne. La mort du Duc d'Orléans qui arriva quelque temps après dégagna l'Empereur de sa promesse dans le temps qu'il se voyoit obligé suivant le Traité de Crépi de se déterminer à luy donner sa fille avec les Paysbas, ou sa Nièce avec le Duché de Milan : Cependant François I. après avoir traité sa maladie en plusieurs lieux,

180 INTRIGUES GALANTES.

lieux, trouva à Rambouillet la fièvre tellement augmentée, qu'il ne put le rendre à St. Germain, où il prétendoit se reposer, & ayant encore langui quelques jours dans cette maison il rendit l'esprit, laissant la Sénéchale de Normandie en pouvoir d'exécuter la vengeance qu'elle avoit préméditée contre la Duchesse d'Étampes, par l'assassinat qu'elle avoit sur l'esprit du nouveau Roy.

Intrigues de la Cour de France sous le Règne de Henry II.

LA face de la Cour changea entièrement après la mort de François I. Le Cardinal de Tournon & le Maréchal d'Annebaut qui avoyent eu la principale direction des affaires sous le Règne précédent furent privés de l'entrée du Conseil. Le Connétable de Montmorency qui fut rapelé de son exil y entra en leur place. François Comte d'Armauc qui fut Duc de Guise après la mort

mon de son père, & Jacques d'Albon
 Se. André furent les Favoris du Roy ;
 mais la principale autorité demeura en-
 tre les mains de Diane de Poitiers
 veuve de Louis de Brezé, Senéchal de
 Normandie, qui fut faite Duchesse de
 Valentinois. La Duchesse d'Estampes
 craignant les effets de la vengeance de
 son ennemie, se retira à Villemartin
 Maison de plaisance à une lieue de la
 Ville dont son Duché portoit le nom.
 Elle y vécut encore quelques années
 dans l'exercice de la nouvelle religion
 qu'elle avoit embrassée, & à la quelle
 son exemple & ses libéralités attirè-
 rent quantité de personnes de l'un &
 de l'autre sexe.

Quoy que la Duchesse de Valen-
 inois eût sujet d'être contente de l'excès
 de confiance & d'amour que le Roy
 lui témoignoit, elle ne pût luy demeurer
 fidèle, elle fut charmée de la bon-
 ne mine de Charles de Collé Brillac ;
 elle combattit quelque tems les senti-
 mens de tendresse dont elle étoit pré-
 venue pour luy, & enfin n'ayant pu
 les résister, se vit obligée de se confesser son
 Miroir

281 INTRIGUES GALANTES.

Miroir qui lui persuada qu'elle avoit eues de beauté malgré le changement que l'âge avoit fait sur son visage pour engager ce Seigneur à reprendre la passion, & résolut de luy apprendre ce qui se passoit dans son cœur. Elle en prit l'occasion lors qu'il vint la féliciter sur l'éloignement de Mademoiselle d'Estampes. Vos protestations sont elles sincères, luy dit elle, & peut on s'assurer que vous ayés un véritable attachement pour ma personne, après qu'il luy eut juré qu'elle pouvoit le mettre à l'épreuve, & qu'il étoit prêt de sacrifier la vie pour ses intérêts.

Je sçay poursuivre elle, que le siècle que j'ay à la Cour, engage tous ceux qui ont quelque ambition à m'offrir leur service, mais je veux de vous des sentimens plus desintéressés, je prétens que vous n'ayés en moy que ce que je tiens de la nature sans considérer ce que je dois aux honneurs du Roy; je n'en seray pas ingrate, & je veux prendre soin de votre fortune, pourveu que vous me laissés suivre mon inclination & que vous vous en reposés.

DE LA C. DE FRANCE 23;
repolis entièrement sur moy. Elle
accompagna ces paroles de regards si
passionnés, que Baillac qui n'étoit pas
novice en amour, connut aisément
qu'il ne tiendroit qu'à luy d'entrer
dans une intrigue particulière avec la
Duchesse. Il y avoit beaucoup à crain-
dre de la colère du Roy s'il découvroit
un commerce de cette nature, mais
encore plus de l'indignation de Diane
si elle se voyoit méprisée après de si
grandes avances; aussi ne balança-t'il
point sur le parti qu'il devoit prendre
Et jugeant qu'il ne falloit pas négliger
une si belle occasion, il ne répondit que
par un baiser fort passionné qu'il im-
prima sur une des mains de la Du-
chesse. Ce langage fut plus éloquent
que tout les sermons qu'il auroit pu
lui faire de l'aimer éternellement. On
ne sçait point si Baillac eut pour elle
une véritable passion, ou s'il feignit
d'en avoir pour profiter de son crédit;
mais il est certain qu'ils eurent depuis
plusieurs rendés vous. La Cour alla
quelque temps après au Château de
Chambert, que François I. avoit fait
bâir;

hâcic; La Duchesse fut logée dans un pavillon au bout du parc, où le Roy se rendoit le soir après que tout le monde étoit sorti de la Chambre, par une galerie souterraine, & alloit passer les nuits avec elle. Un soir que Brissac étoit demeuré un peu plus tard qu'à l'ordinaire on vint les avvertir qu'on avoit vu de la lumière à l'entrée de la voûte, & qu'aparemment le Roy n'éroit pas loin: la Duchesse alarmée fit promptement sortir Brissac & il reconnoit ses allées proche de son pavillon. Claude de Tais, grand Maître de l'Artillerie qui se promenoit en cet endroit, soit qu'il y eût quelque rendez-vous, ou que ses rêveries l'eussent entraîné jusques-là; il reconnoit Brissac, & se doutant bien du motif de sa visite nocturne, l'aborda, & luy en fit quelque raillerie; Brissac n'y peut pas plaire, & en avertit le lendemain la Duchesse, qui fit ôter à cet indiscret sa charge de grand Maître, & l'obtint pour son favori. Tais vit bien d'où le mal luy venoit, mais il n'osa en parler à personne de peur de s'attirer un plus fâcheux traitement.

De Chambou la Cour alla à Joinville, où la Reine fut atteinte d'une fièvre pourprée qui luy fit tellement enfler la langue qu'elle en perdit la parole. Cette Princesse fut abandonnée de tous les Officiers qui croyoient sa maladie mortelle, & il ne resta auprès d'elle que le Cardinal de Châillon. La Duchesse fut extrêmement alarmée de son mal, dans la crainte que si la Princesse mouroit, le Roy ne se remariât à quelque jeune personne qui eût allés de charmes pour luy dérober le cœur de ce Prince. Cette attaque qui avoit été fort violente fut de peu de durée, mais jours après la Reine fut hors de danger, & par sa convalescence rendit la tranquillité à toutes les personnes qui prenoyent intérêt à sa conservation.

* Le Chancelier Olivier n'ayant pas eu pour la Duchesse toute la complaisance qu'il falloit avoir pour se maintenir dans le Ministère, tomba dans la disgrâce; cependant comme on ne pouvoit luy ôter sa charge qu'avec la vie, & que son intégrité ne donnoit

* Ann. 1549

aucune piété sur luy; la Duchesse port luy en fait perdre la principale fonction obligea le Roy à exiger en titre d'office la Commission de Garde des Sceaux, qui fut donnée à Berrandi qu'elle avoit déjà élevé à la Charge de premier Président de Paris, & Gilles le Maître la Créante vint à la place du même Berrandi à la tête de ces illustres corps.

La Duchesse voulant s'affûter une protection dedans & dehors le Royaume, maria les deux filles qu'elle avoit eues du Roy, l'aînée qui s'appeloit Diane comme elle, à Horace Farnese Duc de Castro, petit fils du Pape Paul III. & la Cadette à Claude de Lorraine Duc d'Anjou. Elle fit donner aussi le bâton de Maréchal de France à Brissac, pour qui elle avoit toujours la même tendresse.

* Le Pape Paul IV. s'étant brouillé avec Philippe II. Roy d'Espagne, envoya en France le Cardinal Casse son Neveu pour engager le Roy Henry II. à une ligue contre les Espagnols. L'affaire fut examinée dans le Conseil, où

le Duc de Guise sollicita avec chaleur, qu'il feroit donner secours à la Sainte-Ligue dans le dessein d'en profiter. Il espérait en faisant passer des troupes en Italie, faire élever au Pontificat le Cardinal de Guise son frère quand le siège seroit vaquant, & cependant s'emparer du Royaume de Naples qu'il disoit luy appartenir, comme héritier de la Maison d'Anjou. La Reine appuya le même sentiment dans la vue de faire donner le commandement de l'armée au Maréchal Froidson son parent. La Duchesse de Valentinois qui s'étoit liée étroitement avec les Guises, fut aussi du même avis, & le Connétable de Montmorency n'osa s'y opposer de peur de luy déplaire, & dans l'espérance que les Guises passant en Italie voyeroient moyen, pendant leur absence, d'établir plus fortement son crédit à la Cour. La ligue avec le Pape ayant été résolue, on leva une puissante armée pour l'envoyer à la Sainte-Ligue, mais Davalos Ambassadeur du Roy à Rome, créature des Guises qui avoit connoissance de toute intrigue s'en expliqua

pliqua si ouvertement que le Roy qui en fut informé changea de sentiment de peur de contribuer à leurs desirs ambitieux : leur crédit en reçut même quelque atteinte , mais ils se rétablirent peu de tems après par le moyen du mariage qu'ils négocierent du Dauphin avec Marie Stuart Reine d'Ecosse leur parente. La Duchesse de Valentinois à qui leur élévation commençoit à devenir suspecte , travailla avant qu'elle pût ce mariage , & n'ayant pu l'empêcher, résolut de s'en tenir plus étroitement avec le Comteable, en mariant son fils aîné de ce premier Officier de la Couronne sa fille Diane , veuve du Duc de Castro qui avoit été tué au siège de Hédin. Il se trouva un obstacle qu'elle eut quelque peine à surmonter : le jeune Montmorenci avoit épousé secrètement & sans la permission de son père , Mademoiselle de Pierre de la maison d'Alvin; le Comteable envoya son fils à Rome pour y faire déclarer son mariage nul par la Rote : Montmorenci averti y avoit fait examiner l'affaire pendant plusieurs

seines, ne pûrent obtenir un Jugement définitif, par ce que le Pape étoit bien aisé de menager la Duchesse & de l'entretenir dans ses intérêts par l'espérance de luy faire donner un Jugement favorable. La Duchesse contrayée de ces longueurs, prit une voye plus courte, elle obligea le Roy à faire une Ordonnance par laquelle les mariages contractés par les enfans Mineurs sans le consentement de leurs pères étoient déclarés nuls. Après que cette Ordonnance fut vérifiée, le Parlement sur l'aveu que fit Montmorency de n'avoir donné la foy à Mademoiselle de Piennes qu'à condition que son père y consentoit, cassa tous les engagements qu'il avoit pris avec elle, après quoy ce jeune Seigneur épousa la Duchesse de Castro.

Les Gaisies voyant que la Duchesse de Valentinois, les traitoit froidement, & qu'elle ne témoignoit de la confiance qu'au Comte de Buisson son favori, eussent de s'en vanger. La Reine d'Ecosse avoit amené avec elle Made-

290 INTAIGRES GALANT.
 mademoiselle d'Amillon sa parente, qui
 avoit toutes les graces du corps & de
 l'esprit, & ils en firent parler adroit-
 ment au Roy, qui voulant connoître si
 les louanges qu'on luy donnoit n'é-
 toient point flâtes, il trouva tout de
 bonnet & de brillant tout ensemble
 dans la conversation qu'il ne put à
 défendre de l'aimer. Il y avoit déjà
 quelque tems qu'il estoit quelque dis-
 goût pour la Duchesse, mais elle avoit
 pris un si grand ascendant sur son esprit
 qu'il n'estoit luy donner le moindre
 chagrin, & il prit moyen de soin de luy
 escher son intrigue avec Mademoiselle
 d'Amillon que si elle eût été sa femme.
 Cette nouvelle Maîtresse étant devenue
 grosse, il la fit accoucher avec tant de
 secret que personne à la Cour n'en eut
 connoissance. Le Prince qu'elle mit
 au monde fut nommé Henry comme
 son père, & sous les Règles, lui vint
 son grand Prieur de France, & gouver-
 neur de Provence.

* Le Roy pour montrer son adresse
 à Mademoiselle d'Amillon, pour qui sa
 passion avoit augmenté depuis qu'elle
 luy
 & Juin, 1779.

luy avoit donné un fils , voulut être
 d'une partie de Tournais qui se fit en
 considération des Noces de Mademoiselle
 Élisabeth sa fille avec Philippe II. Futes
 en exécution du Traicté de Château
 Cambes. Sur la fin du troisième jour
 de ce Tournais qui étoit le 30. Juin
 1559. il prit envie au Roy qui avoit
 déjà rompu plusieurs lances avec beau-
 coup de succès , de jouter encore la
 visière levée comme le Comte de Mont-
 gommeri fils de Lorge Capitaine des
 Gardes du Corps. Le Comte fit tout ce
 qu'il pût pour s'en défendre, mais enfin
 il fut contraint d'obéir au Roy son
 Maître, & comme sa visière fut si malheureu-
 se que la lance de Montgommeri ayant
 volé en éclats , le tronçon qui luy étoit
 resté dans la main frapa le Roy au
 dessus du conseil de l'œil droit. Le coup
 fut si terrible que ce Prince tomba à
 l'instant sans connaissance & sans mou-
 vement , on le porta sur son lit , &
 quelques remèdes qu'on pût luy appli-
 quer pendant onze jours qu'il vécut
 encore , on ne pût luy faire revenir la
 parole, & il expira de ceste manière.

*Intrigues de la Cour de France,
sous le Règne de François II.*

Lors que la Reine Catherine de Médicis vit le Roy son mari blessé elle consulta avec ses confidens si elle devoit s'unir avec le Connétable ou avec les Guises, car elle regardoit les uns & les autres comme les ennemis, par ce qu'ils étoient également allés de la Duchesse de Valentinois qu'elle haïssoit mortellement, quoy que du vivant du Roy elle luy eût témoigné beaucoup de complaisance. Elle se déterminoit néanmoins à s'attacher avec les Guises par ce qu'ils étoient oncles de la Reine sa belle sœur, & par ce qu'ils étoient depuis quelque temps en froidure avec la Duchesse. Le Connétable ayant été averti de cette union dépêcha un Courier à Antoine de Bourbon Roy de Navarre pour l'inviter à venir prendre à la Cour le tang & l'entouché que luy donnoit sa naissance; mais ce Prince qui craignoit que les Espagnols ne

ne s'emparassent de son Royaume pendant son absence, lement le long-temps irrésolu que la Reine & les Guises eussent loisir de faire leur cabale, d'éloigner les personnes qui leur étoient suspectes, & de faire remplir les principales charges par leurs Créatures. Le Duc de Guise eut le commandement des Armées, & le Cardinal la direction des Finances. La Duchesse de Valentinois fut exilée, on l'obligea de rendre les pierrieres & les meubles précieux qu'Henri II. luy avoit donnés, & on luy ôta sa belle maison de Chenonceaux que la Reine Mère voulut avoir pour elle, en échange de laquelle on luy donna le Château de Chazemont sur les bords de la Loire. On priva Berrandi des sceux qui furent rendus au Chancelier Olivier, & on rétabli ce Chef de la Justice dans toute la possession de sa Charge. Le Comte de Montmorency se retira à sa Maison d'Esseilan, & le Cardinal de Tournon fut rapellé. La Duchesse de Valentinois se consola de cette disgrâce avec Brillac qui luy demeura fidèle, & qu'

294 INTRIGUES GALANT.
s'étoit raccommodé avec les Guisés,
empêcha qu'on ne la persécutât. Le
Roy étant allé à Orléans après dou-
ze jours de maladie mortel, non sans
un grand danger de peston, le dixhuitième
jour de son Règne, ce qui donna lieu
à . . . Nouvelles intrigues.

*Intrigues de la Cour de France,
sous Charles IX.*

IL y eut de grandes brigues à la
Cour pour la Régence pendant la
Minorité de Charles IX. mais enfin la
Reine Catherine l'emporta, & obligea le
Roy de Navarre à se contenter de la Lieu-
tenance générale du Royaume. Cette
Princesse étoit fort instruite en politique
& croyoit pouvoir employer indifféremment
pour regner les moyens légitimes
& les défendus. Elle étoit magnifique
dans toutes ses actions & simoit tout
les divertissemens qu'elle faisoit servir
à ses desseins ambitieux. Pendant les
troubles dont l'Etat fut agité, on
voyoit

Ann. 1560.

royoit les mêmes choies pour les machines de guerre & celles des balles. C'étoit par ces motifs qu'elle renvoyoit auprès d'elle les jeunes gens de la Cour, qui trouvant auprès d'elle les plaisirs conformes à leurs âges & à leurs inclinations, & charmés par la beauté de ses filles d'honneur préféroient le plus souvent son parti aux autres qui s'étoient formés au dépit de l'autorité Royale. La Cour étoit alors partagée par deux factions, celle des Huguenots & celle des Catholiques zélés. Louis Prince de Condé étoit à la tête de la première, & les Guises gouvernoient la seconde; le Roy de Navarre, le Connétable & le Maréchal de S. André sembloient faire un troisième parti, & la Reine prétendoit conserver l'autorité que la Régence luy avoit donnée en divisant ces trois Cabales & en les balançant, de manière que l'une ne pût opprimer les deux autres. Le tiers parti qu'on nommoit communément le Triumvirat luy sembloit trop puissant, & elle se servit de la Duchesse de Valentinois

pour diviser le Roy de Navarre & le Connétable, de peur qu'étant unis ils ne luy laissent que l'ombree du gouvernement. La Duchesse s'y porta d'autant plus volontiers que les intérêts s'accordoient avec ceux de la Reine. Elle avoit craint de se laisser fléchir par les larmes de la fille aînée & par les sollicitations du Duc d'Anjou son gendre, pour rentrer en bonne intelligence avec la maison de Guise qui l'avoit abandonnée à la discrétion de ses ennemis ; & la Cour avoit pris cette résolution pour l'effet d'une veuve nécessaire, quoy qu'elle ne s'y fût portée que par une nécessité indispensable. La Duchesse avoit assez d'esprit & d'expérience pour juger qu'il luy étoit impossible de conserver les immenses richesses dont elle jouissoit, que par l'appuy de la maison de Guise, qui d'ailleurs se pouvoit se maintenir long-tems qu'en trouvant le secret de se accommoder avec le Connétable ; ainsi la Duchesse travailloit en secret pour elle même, tout que la Reine & le Duc d'Anjou se figurent qu'elle agissoit pour eux. Elle

né si efficacement de l'autorité qu'elle avoit conservée sur l'esprit du Connétable qu'elle l'accabluma insensiblement à ne plus regarder les Guises comme ses ennemis. Voilà comment la Duchesse se maintint jusques à la mort dans l'état fleurissant où l'avoit laissé Henri II. sans que personne osât plus la traverser, luy voyant de si puissans procédés.

Ce n'étoit pas assez que la Reine eût rompu le Trinquart, il falloit pour se rendre toute puissante qu'elle attachât à ses intérêts les deux Princes de la maison de Bourbon ; Et comme elle sçavoit que l'amour étoit le plus puissant ressort pour marier les esprits de ce siècle, elle se servit des charmes de ses filles d'honneur pour faire réussir son dessein. Les deux plus aimables étoient Mademoiselle de Rouët, fille de Louis de la Brochère de la Guiche, Seigneur de l'Isle Rouët en Poitou, & Mademoiselle de Lincou. La première étoit destinée à la conquête du Roy de Navarre, & la seconde celle du Prince de Condé ; mais elles suivirent tous deux des routes différentes. Pour

y nullo Mademoiselle du Rouër estoit
 par touttas de bien du Roy de Na-
 varre, qu'elle luy donna l'envie de sça-
 voir ce qui l'obligeroit de parler de luy
 si avantageusement. Mademoiselle de
 Limeuil au contraire sans rien dire qui
 pût toucher la réputation du Prince de
 Condé, publioit par tout que ce seroit
 le dernier des hommes qu'elle vou-
 droit choisir pour son Amant, par ce
 qu'il étoit naturellement inconsistant
 & que n'ayant le cœur rempli que
 d'ambition, il étoit incapable d'avoir
 ces peües complaisances qui gagnent
 plus souvent les inclinations des Da-
 mes que les grands services. Le Prince
 de Condé ayant été informé de ces
 discours se fit un point d'honneur de
 desabuser Mademoiselle de Limeuil, &
 par ce moyen s'embarqua avec elle.
 La Reine avoit d'abord gouverné le
 Roy de Navarre par l'adrelle de la Du-
 chesse de Montpensier qui avoit un tel
 ascendant sur l'esprit de ce Prince,
 qu'on se l'appelloit à la Cour que la
 Sirene. La Reine avoit l'obligation à
 cette Princeesse de ce qu'elle avoit esté

de la préension qu'il avoit eue sur la Régence , & s'étoit contenté de l'ombre de l'autorité , en acceptant la Lieutenant générale de l'Etat , pour laisser le solide à la Reine. Ses amis luy représentèrent en vain qu'il ne manqueroit ni de Conseil ni de force pour le faire obéir ; les persuasions de la Duchesse de Mompoulier l'emportèrent, sur les remontrances des Montmorencis , des Cluillons , des Calvins & des plus éclairés Catholiques. Quoy que la Reine eût été si bien servie par cette Princesse, elle craignit que son ambition ne luy donnât envie de partager son auctorité , & eut mieux le servit de Mademoiselle du Rouër , que le Roy de Navarre recevoit plaisir d'entretenir depuis qu'elle avoit témoigné être charmée de ses vertus. Ce Prince rebuté de la trop longue résistance que la vertu de la Duchesse avoit fait à ses desirs , crut pouvoir la quitter sans être accusé d'inconstance , pour s'attacher auprès d'une personne , où suivant les apparences il employeroit mieux ses soins, & où il ne trouvoit pas

moins d'esprit ni de beauté.

* Quelque temps après l'ambassade pensa rompre le commerce de ces deux Dames. Le Roy Catholique fit faire au Roy de Navarre par Manriquez qu'il luy dépecha exprès une proposition qui paroissoit avantageuse à n'en examiner que l'écorce. Elle portoit qu'il se mit à la tête des zelés Catholiques qui vouloyent bannir le Calvinisme de France, qu'il fit casser son mariage avec Jeanne d'Albret sous prétexte de l'hérésie dont elle faisoit profession, & qu'il épousât Marie Stuart veuve de François II. qui luy apportoit en dot les Couronnes d'Escoffe, d'Angleterre & d'Irlande. Mademoiselle de Riollet qui avoit pris de l'amour pour ce Prince en voulant luy en donner, fut avertie de cette négociation par d'Escars un de ses Freres, & en prit extrêmement l'alarme. Elle chercha l'occasion de parler en particulier au Roy de Navarre, & luyant rapporté ne le quitta point qu'il ne luy eût promis de l'envoyer Manriquez sans rien conclure avec luy. Quoy que le Roy de Navarre

* Ann. 1562.

vante fût assez portée de luy même à
 faire ce qu'elle souhaitoit & qu'il n'eût
 pu écouter sans horreur, la propo-
 sition du divorce, il ne laissa pas de fai-
 re valloir à Mademoiselle du Rouet le
 sacrifice qu'il luy faisoit de la plus belle
 Reine de l'Europe, & tira parole d'elle
 que par reconnoissance elle ne refu-
 seroit plus rien à son amour. Il se luy
 manquoit plus que d'en trouver les
 occasions, ce qui ne luy fut pas difficile;
 car la Cour étoit alors à Fontainebleau,
 dès le même soir il donna les violons
 aux Dames auprès du Cenal, & pen-
 dant qu'elles étoient occupées à les
 écouter ou à danser, il s'écarta avec
 Mademoiselle du Rouet, & fut si bien
 profiter de la favorable disposition où
 il l'avoit mise, qu'elle devint grosse
 d'un Prince qui fut nommé Charles
 de Bourbon, & étant parvenu à un âge
 de pouvoir posséder les dignités Ecclé-
 siastiques eut l'Archevêché de
 Rouen. Les affaires du Prince de Con-
 dé s'allèrent par là vite auprès de Ma-
 demoiselle de Lincé. Comme elle
 avoit témoigné d'abord de la repu-
 gnance

grance pour ce Prince, elle fut obligée de garder certains déhois de fierté & de témoigner une indifférence qu'elle ne sentoit pas. pour enflammer davantage son Amant, ce qui fut cause que la veuve eut moins de peine à résister.

* Ces deux filles qui vivoient dans une grande union eurent le chagrin de voir les deux frères entrer dans des partis diférens, l'aîné eut le commandement de l'armée Catholique, & le Cadet de la Calviniste. Le Roy de Navarre ayant été blessé au siège de Rouën se fit porter dans la ville quand elle fut prise, & y reçut de fréquentes visites de Mademoiselle du Rouë: & comme leur conversation étoit fort animée, la playe de ce Prince s'en venant tellement qu'elle devint mortelle. La Reine ayant après le peu d'espérance qu'il y avoit de le sauver, l'aveu de se disposer à la mort, il eut les avis de cette Princesse, & renonça de tout d'un coup à ses deux inclinations de la gloire & du plaisir. Il ne reçut plus de visites des Dames, & témoi-

qua à Chalonoy Ambassadeur d'Espagne frère du Cardinal de Granvelle qu'il ne pensoit plus à la Sardaigne que le Roy son Maître luy avoit été cédé en échange de la Navarre. Après s'être confessé à l'Official de Rouën & avoir reçu tous les Sacremens, il demanda avec une instance d'être mené par la rivière à la maison de St. Maur dont l'air étoit incomparablement meilleur qu'à Rouën, qu'on fut obligé de l'y transporter, & il sembla d'abord qu'il se portoit mieux sur l'eau, mais une fièvre froide dont il fut saisi à Andilly l'ayant obligé de s'y arrêter, il y mourut le 7. Octobre 1562. à l'âge de cinquante deux ans, & dévra la Régente de la crainte où elle étoit à tous momens qu'il ne changeât de parti. Il seroit difficile d'exprimer quelle fut la douleur de Mademoiselle du Rouët de perdre un Prince qu'elle aimoit, & dont elle avoit été tendrement aimée, & de pouvoir se reprocher qu'elle avoit contribué à sa mort.

* Un an après, la Régente trouva moyen de conclure la paix avec les

[†] *Ann. 1563.*

Cadvi-

Calvinistes, & d'aider le Prince de Condé à la Cour, on l'y traita si bien, qu'on luy fit oublier pour quelque tems son amour guerrière. Les honneurs déferés au feu Roy de Navarre son frère pour le retenir dans le parti Catholique s'avoient été rimés en compensation de ceux qu'on lui rendoit pour le détacher du Calvinisme; il étoit à cette heure chez la Reine, & cette Princesse le comblait de civilités; rien d'important ne se décidoit dans le Conseil ni ailleurs sans la participation; il obtenoit généralement tout ce qu'il demandoit; on étoit avec un soin extraordinaire tout ce qui luy pouvoit déplaire ou luy donner du chagrin. On doute néanmoins s'il se fût laissé amuser par des promesses qu'il voyoit frustrées de leur principal effet, puis qu'on étoit de luy donner la Lieutenantance générale que la Reine luy avoit fait espérer, de peur d'aider en que la plus-part des Catholiques mécontents de la paix, ne travailleroient là le peccet qu'on cherchoit de la rompre; mais l'amour le mit de la partie & seconda

les artifices de la Reine. La passion que le Prince de Condé avoit eüe pour Mademoiselle de Liancourt n'étoit pas éteinte, quoiqu'elle eût été assoupie pendant quelque temps par les soins de la guerre: la présence de l'objet aimé l'ayant réveillée dans son cœur, il s'attacha de nouveau auprès de cette fille, & luy donna des preuves si publiques de sa tendresse, que la Princesse sa femme qui ne pût les ignorer en mourut de jalousie. La Régente attentive aux moindres occasions d'affermir sa puissance regarda cette conjoncture comme une des plus favorables qui luy pourroyent arriver: Elle s'imagina que comme les Châtillons avoient engagé le Prince dans l'hérésie en luy faisant épouser leur Nêce, elle pourroit solidement à la Couronnement de l'Église en luy donnant pour femme une fille qui avoit promis d'être la parente, dont les charmes arrastroyent son inconstance, & luy tireroient de la bouche les Mérites du Calvinisme. Elle commanda à cette fille, sur cette présupposition, de ne s'en oublier de ce

qui

306 INTREVUES GALANTES.

qui pouvoit contribuer à tenir le Prince dans les charmes ; mais c'étoit espérer à trop de signes une vraie médecine, que de la combattre avec un Adversaire qui le servoit des moindres avantages en amour comme en guerre, pour porter d'abord les choses à l'extrême. La Damaifelle en feignant de l'affection pour ce Prince, en parut tout de bon, & pour son malheur elle se fut pas la seule de la Cour dont le cœur se trouva insensiblement engagé.

Marguerite de Lusace veuve de Maréchal de St. André n'étoit ni de tempérament ni d'inclination à passer le reste de sa vie dans le veuvage, elle s'y étoit néanmoins engagée en quelque manière en signant les articles du Mariage de sa fille unique avec le fils aîné du Duc de Gouffe, puis que ç'avoit été principalement en considération des grands biens qu'elle possédoit que l'alliance avoit été conclue, & que le Maréchal son mari avoit été pressé d'une ruine inévitable ; cependant elle n'avoit pas été plâtrée contre qu'elle avoit
facotté.

incombé à la tentation ordinaire des personnes de son rang, elle forma le dessein de se remarier & de rompre l'engagement de sa fille avec le Prince de Jouville. Pour avoir un prétexte plausible & capable de couvrir ce qu'il y avoit d'irrégulier dans ces deux intentions, elle seignit de chercher une plus haute Alliance pour sa fille, & jeta les yeux sur le Marquis de Conti, fils aîné du Prince de Condé, dans la pensée de persuader aux moins éclairés que si elle épousoit le père, ce n'étoit que pour faciliter l'union de leurs enfans par son mariage. Mais elle ne pouvoit s'adresser plus mal dans la disposition où étoit le Prince de Condé, quand même il n'auroit point eu d'amour pour Mademoiselle de Limeuil il eût préféré une paysane aux filles du Maréchal de St. André. Il ne s'en expliqua pas néanmoins aux personnes qui luy proposèrent les Noces avec le Maréchal comme l'unique moyen d'assurer à son fils celles de l'héritière de St. André, il se contenta seulement que ce moyen ne luy paroissoit pas infallible, parce
que

que le Marquis de Cotai n'ayant que
 neuf ans, & les deux Mariages ne pou-
 vaient être célébrés en même tems, la
 Maréchale avoit la liberté après qu'elle
 seroit devenue Princesse, de compra-
 les articles de sa fille avec le Marquis
 aussi légèrement qu'elle les avoit rom-
 pus avec le Prince de Joinville. La
 Maréchale avertie de cet obstacle se
 prit conseil que de sa passion, & pour le
 lever elle fit offrir au Prince par dona-
 tion entre vifs & sans aucune réserve,
 la terre de Valci en Gâinois avec les
 Meubles magnifiques dont le Maréchal
 de St. André l'avoit paré. Il est à croire
 que par cette libéralité sans exemple
 elle prétendoit fixer, pour ainsi
 dire, l'inconstance dont on la soupçon-
 noit, en se mettant hors d'état de re-
 fuser la fille au fils d'un Prince à qui
 elle auroit donné par avance la quel-
 le partie de son bien, & de s'aplan-
 ter sa Rivale à force de bien-faits, puis
 qu'elle ne le pouvoit par ses charmes.
 Le présent fut accepté, sans produire
 l'effet qu'en avoit espéré la Maréchale ;
 soit qu'il fut assez grand pour n'être
 pas

pas refusé par un Prince dont la naissance étoit cependant trop élevée pour l'engager en le prenant , où que le Prince blâmât dans son ame la prodigalité de la Maréchale dans le même tems qu'il en profitoit.

Mademoiselle de Limeuil fit des réflexions fort éloignées de la vérité sur une aventure si peu commune ; elle suposa le Prince moins amoureux ou plus insensé qu'il n'étoit, & s'imagina que puis qu'il avoit accepté la teste de Valérius, vouloit tout de bon épouser la Maréchale ; la jalousie en augmenta de sorte que n'ayant pas assez de bien pour égaler la libéralité de sa rivale , il se voyoit en vie de la surpasser en accordant au Prince ce qu'elle avoit de plus cher au monde. La grossesse qui suivit de bien près la fause , la rendit publique & elle fut ensuite obligée de se retirer de la Cour. La Reine la fit conduire par un valet de chambre , nommé Genil , au Couvent des Cordelières de la ville d'Autonne.

L'exil de Mademoiselle de Limeuil ne fut pas la seule peine de son incon-

tinence.

tinence. Le Prince également touché de dédain pour une Veuve qui avoit prétendu son Alliance & pour une fille qui l'avoit voulu obtenir par une voye trop passionnée, négligea l'une & l'autre, pour épouser François d'Orléans, frere du Duc de Longueville, Princesse fière & d'une vertu solide, avec il mettoit de différence entre les qualités des personnes qu'il vouloit pour femmes, & de celles qu'il ne recherchoit que pour Maîtresses. Mademoiselle de Lincénil après être accouchée tâcha de se consoler de la perte des hautes espérances qu'elle avoit conçues en épousant Geoffroy de Carde Seigneur de Fremon qui l'aimoit depuis long-temps, & qu'elle avoit négligé depuis qu'elle avoit été en intrigue avec le Prince de Condé. Mademoiselle de Rohan ne fut pas mieux traitée par le Duc de Nemours, elle lui avoit accordé les mêmes faveurs sur la foy d'une promesse de Mariage de vivant d'Henry II. mais ce Prince pour se dispenser de l'épouser, alla servir au Piedmont contre le Duc de Savoie, &

DE LA C. DE FRANCE 311
ne revint en France, qu'en commence-
ment du Regne de Charles IX. Il se
jeta dans la cabale des Guises, & vit
si souvent la femme du Duc qu'il ne
pût devenir insensible à ses charmes.
Il s'osa néanmoins luy parler de sa
passion, mais la vertu luy avoit inspiré
du respect. Cependant comme il est
aussi difficile de cacher l'amour que le
feu, Mademoiselle de Rohan fut in-
formée de son infidélité, dont elle vou-
lut se venger, & luy intenta procès pour
satisfaire à la promesse. Il s'en défendit
sur ce qu'elle faisoit profession de la
Religion prétendue Reformée, &
ayant fait déclarer vains par le Pape les
engagemens qu'il avoit pris avec elle, il
épousa la Veuve du Duc de Guise, qui
avoit été tué quelques mois aupara-
vant, par l'Ordre de Coléas.

Après que la Reine Catherine de
Médicis eut fait déclarer le Roy son
Fils Mayor au Parlement de Rouen,
toutes les Dames de la Cour s'em-
pressèrent à luy donner de l'amour,
mais il se plaisoit plus à la Chasse &
aux autres divertissemens violens qu'à
la

311 INTRIGUES GALANT.

la galantene. Un jour mademoiselle Me-
dard de Montpensier luy ayant fait la
guerre de son inflexibilité il luy jura
que s'il se venoit une fois à coquerre
il donneroit tant d'exercice à toutes les
Dames qu'elles se repentiroient d'a-
voir réveillé le Lion qui dormoit. En
été pendant quelque tems il poussa la
Bonte à droit & à gauche sans s'enga-
ger dans aucunes intrigues ; mais quel-
que tems après étant allé à Orléans, il
remarqua une jeune fille qui étoit ve-
nue le voir dîner par curiosité, & ayant
demandé son nom il aprit qu'elle s'ap-
peloit Marie Touchet, & qu'elle étoit
fille d'un Apotecier de la ville. Il com-
manda à la Tout Maître de la Garder-
robe de luy parler, & la disposer à le
venir trouver dans sa chambre. Ce
Seigneur n'eut pas de peine de réussir
dans sa négociation, & amena la suit-
sivante Mademoiselle Touchet au
Roy qui en obtint tout ce qu'il souhai-
toit, quoy qu'elle eût déjà engagé ses
inclinations avec Montac frère de
l'Évêque de Valence, qu'elle ne pût ou-
blier quelques la marques qu'elle reçut
de

de l'amour de Charles IX. Ce Prince pria Madame Marguerite de la recevoir en qualité de femme de chambre afin d'avoir un prétexte pour lui faire suivre la Cour, il fut néanmoins obligé de la retirer d'auprès de cette Princesse, quand il fut de retour à Paris, par ce qu'elle se trouva grosse, il la fit accoucher secrètement d'un Prince qui fut nommé Charles comte lui, &c à qui il donna le Comté d'Arvergne. Mademoiselle Touchet entretenoit toujours commerce avec Montuc & recevoit de lui souvent des billets, le Roy ayant été averti qu'elle en avoit mis un dans sa bourse, convia quantité de Dames à souper, & au nombre son infidèle, & commanda en même temps à la Chambre Capicenne d'une troupe d'Égyptiens, d'amener avec lui une douzaine de coupeurs de bourses des plus habiles dans leur métier, de faire couper celles de toutes les Dames pendant le repas & de les lui rapporter fidèlement à son coucher; lors qu'on eut servi il fit glacer Mademoiselle Touchet auprès de lui

de peur qu'elle ne débuscât le billet qu'il vouloit avoir entre les mains, les coupeurs de bourse s'acquiescèrent de leur commission avec beaucoup d'adresse, & la Chambre ne manqua pas d'aporter au Roy tout le bien comme il le lui avoit cédé ; Ce Prince n'eut pas de peine à distinguer la bourse de la Maîtresse des autres, & l'ayant ouverte avec précipitation, y trouva le billet dont on lui avoit parlé, Il le montra le lendemain à son icelle qui voulut désavouer qu'il s'adressât à elle, par ce qu'il n'avoit point de description, elle ne put néanmoins plusieurs autres choses qui étoient dans la bourse avec le billet, elle n'eut point d'autre parti à prendre que d'avouer la faute & d'en demander pardon, le Roy promit de ne s'en souvenir plus pourveu qu'elle s'opût en réconcilier avec M. le Duc & afin de l'en détacher plus aisément il la maria avec Balzac d'Entragues Bailly d'Orléans. Quelque tems après on parla de marier le Roy avec Elizabeth d'Autriche fille de l'Empereur Ferdinand. Madame d'Entragues ayant

vu son portrait , regarda son miroir , & dit ensuite à une de ses filles qui se trouva par hazard auprès d'elle, qu'elle n'aprehendoit pas que cette Princesse lui eût le cœur de Roy, en éfet il l'aima toujours jusques à la mort, quoy qu'il eût de grands égards pour la Reine son Epouse.

Ce Prince étoit extrêmement fier & ne pouvoit souffrir les sentimens ambitieux du Duc de Guise, Il fut extrêmement indigné quand il sut que le Duc avoit eu la témérité d'élever ses vœux jusqu'à Madame Marguerite sa sœur, & même de luy faire une déclaration dans les formes, dans les premiers transports de la Colère il ordonna au grand Prieur fils d'Henri II. & de Mademoiselle d'Amillon d'assassiner cet insolent, le Duc en ayant été averti par d'Entragues évêque de se trouver à une partie de Chasse qui avoit été faite exprès pour exécuter le dessein formé contre sa vie, même pour faire connoître au Roy qu'il n'étoit pas coupable du crime dont on l'accusoit, il épousa par le Conseil de sa mère,

Catherine de Clèves, Veuve du Prince de Porcian & fit par ce moyen cesser la colère de son Maître. Il tâcha cependant de s'affurer de la protection du Duc d'Anjou, & pour mieux gagner ses affections il lui offrit de le servir dans la passion qu'il avoit pour la Princesse de Condé la belle sœur; L'amour que le Duc d'Anjou avoit pour cette Princesse étoit si violent qu'il fut sur le point de refuser la Couronne de Pologne, ne pouvant se résoudre à s'éloigner d'elle, il tâcha de s'en guérir en cherchant d'autres amusemens, & donna quelques soins à Mademoiselle de Châteauneuf fille d'honneur de la Reine-mère, qui fit peu de résistance à ses empressements; Et comme elle s'aperçut qu'elle ne possédoit pas son cœur, elle ne fit pas grand scrupule de s'engager dans une intrigue avec Ligneroles, favori de ce Prince. Cet amour qui ne s'étoit attaché auprès d'elle que par vanité sur l'indolence de se vanter à son Maître de la bonne fortune, & en recevant la passion que méritoit son insolence, le Duc d'An-

jou l'oyseau fait assassiner par Ville-
 quier. Ceux qui ignoroient cette cir-
 constance attribuoient la mort à l'im-
 discrétion qu'on prétendoit qu'il avoit
 eüe de parler du massacre qu'on devoit
 faire des Huguenots, le jour de la St.
 Barthelemi, dont son maître lui avoit
 revelé le secret, mais il est constant
 que le Duc d'Anjou n'eut en veüe que
 de punir la vanité de ce favori. Ce
 Prince voyant qu'il ne pouvoit obtran-
 cher la veüe de la Princesse de Condé
 partit enfin pour aller en Pologne, où
 on voulut lui faire épouser Anne Ja-
 quelon, fille du dernier Roy, mais les
 nouvelles qu'il receut peu de temps
 apres de la mort de Charles IX, l'o-
 bligèrent à quitter ses nouveaux Sujets,
 & à repasser en France. Le Roy dans
 les derniers momens de sa vie ne pût
 oublier Madame d'Entragues, & lui fit
 dire par le Tont que son plus grand
 chagrin estoit de la quitter sans avoir
 rien fait pour sa loüange.

Fin de Tome Premier.



T A B L E

DES PRINCIPALES MATIERES
Contenues dans ce Premier Tome.

A <i>Amours de Charaand, Premier</i>	
<i> Roy de France</i>	pag. 1
<i>Amours de Clodion.</i>	4
<i>Amours de Childeric.</i>	5
<i>Deuterie Maitresse de Theodebert</i>	
<i> Roy d'Austrasie</i>	10
<i>Amour incestueux de Clotaire.</i>	20
<i>Amours de Cherebert, Roy de Paris.</i>	21
<i>Amours de Gontran, Roy d'Orleans.</i>	29
<i>Fredegonde Maitresse de Chilperic,</i>	
<i> Roy de Neustrie & de Paris.</i>	34
<i>Amours de Dagobert.</i>	50
<i>Alpayde Maitresse de Pepis, Maire</i>	
	de

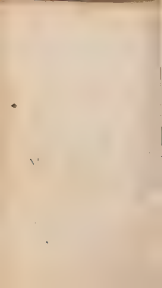
TABLE

<i>du Palais sous le Règne de Chil- déric II.</i>	55
<i>Amours de Charlemagne.</i>	57
<i>Faldrade Maitresse de Lothaire, Roy de Lorraine.</i>	63
<i>Richilde Maitresse de Charles le Chauve Empereur & Roy de France.</i>	70
<i>Ansegarde Maitresse de Louis le Ger- main Empereur & Roy de Franc.</i>	74
<i>Amours de Blanche femme de Louis le Clotaire III. Roy de France.</i>	78
<i>Mouffrede Maitresse de Robert Roy de France.</i>	80
<i>Bertrade Maitresse de Philippe.</i>	84
<i>Eleanor d'Aquitaine femme de Louis le Jeune.</i>	91
<i>Maria de Moravie, Maitresse de Philippe Auguste.</i>	103
<i>Intrigues de la Cour de France sous le Règne de Philippe le Bel.</i>	108

TABLE

<i>Intrigues de la Cour de France , sous le Regne de Charles VI.</i>	115
<i>Intrigues de la Cour de France, sous le Regne de Charles VII.</i>	124
<i>Intrigues de la Cour de France sous le Regne de Louis XI.</i>	147
<i>Intrigues de la Cour de France sous le Regne de Charles VIII.</i>	196
<i>Intrigues de la Cour de France sous le Regne de Louis XII.</i>	189
<i>Intrigues de la Cour de France sous le Regne de Francois I.</i>	177
<i>Intrigues de la Cour de France sous le Regne de Henry II.</i>	180
<i>Intrigues de la Cour de France sous le Regne de Francois II.</i>	191
<i>Intrigues de la Cour de France sous le Regne de Charles IX.</i>	204
INTRI-	

*Fin de la Table du premier
Tome.*



INTRIGUES
GALANTES
DE LA COUR
DE
FRANCE.

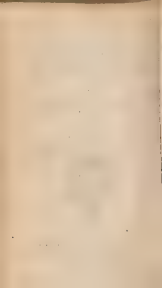
*Depuis le commencement de
la Monarchie.*

TOME SECOND.



A COLOGNE,
Chez PIERRE MARTIN.

M. D. C. X C I V.



— — — — —
— — — — —
— — — — —

INTRIGUES GALANTES DE LA COUR DE FRANCE.

Depuis le Commencement de
la Monarchie.

*Intrigues de la Cour de France,
sous le Règne d'Henri III.*

* **L**E cours ni l'absence n'avoient
pas éteint dans le cœur d'Henry
III. l'amour qu'il avoit conçu pour
la Princesse de Condé . . . et comme il
Tom. II.
. étoit
* Nov. 1574.

4. INTRIGUES GALANTES.

Étoit allé qu'il n'en obtiendrait rien que par les voyes légitimes, il tâcha de luy faire trouver bon, qu'il luy causât son Mariage, sous prétexte de l'hérésie dans laquelle son Epoux s'étoit engagé ne pouvant point qu'il n'en vint nécessairement à bout à Rome. La Reine Mère ayant après le décès du Roy son fils en fut extrêmement alarmée, par ce qu'elle craignoit que si la Princesse de Condé, qui étoit fort ambitieuse, & avoit un génie au dessus du commun devenoit Reine, elle ne gouvernât entièrement ce Prince, & ne s'emparât de l'autorité qu'elle s'étoit acquise dans les Conseils. Pour pacifier ce coup elle employa toutes les Dames de la Cour qui avoient le plus de charmes pour donner de l'amour à son fils. Mademoiselle de Châteauneuf l'obtint pendant quelque temps, & fut obligée de le céder à Mademoiselle d'Elbeuf, qui ne le tint guères davantage sous son empire. Madame de Sauve Veur Secrétaire d'Etat triompha enfin de toutes ses Rivaux : le Roy s'embarqua

qui en étoit avec elle , mais l'en-
 gagement ne fut pas réciproque , par-
 ce qu'elle aimoit le Roy de Navarre.
 Leur intrigue s'étoit liée pendant que
 ce Prince & le Duc d'Alençon étoient
 prisonniers sous le Règne précédent,
 & que Madame de Saave alla leur rendre
 Compagnie, & tâcha de les desannuier
 pendant leur détention. Ces deux
 Princes peinent également de l'amour
 pour elle, mais elle n'en eut pas pour tous
 deux les mêmes sentimens. Le Duc
 d'Alençon ne lui inspira que de la haine,
 & elle répondit favorablement
 aux avances de tendresse que lui fit le
 Roy de Navarre. Quand ce Prince
 fut en liberté les intérêts du parti qui
 l'avoit reconnu pour Chef, l'obligèrent
 à s'éloigner de sa Maîtresse,
 mais l'absence n'affoiblit pas la passion
 qu'il avoit allumée dans son cœur, &
 elle ne perdit aucune occasion de luy
 témoigner qu'elle étoit dans cette
 disposition, quand Henri III. luy
 témoigna de la bonne volonté. Elle
 ne se servit des complaisances qu'il luy

6 INTRIGUES GALANTES.

étoit qu'on avoit la Reine Mère de réveiller dans son cœur la tendresse qu'elle avoit eue au sujet pour Mademoiselle de Vandemont, & pour lui persuader de la faire monter sur le Trône avec lui. Madame de Sauve fut portée depuis par une raison plus puissante à lui inspirer ces sentimens. Le Duc de Guise s'étoit attaché auprès d'elle, & avoit insensiblement banai de son cœur la tendresse qu'elle avoit eue pour le Roy de Navarre, & elle crut rendre un grand service à ce Prince en élevant sa parenté à ce haut degré d'honneur, & l'obliger par ce moyen à l'aimer davantage. La mort de la Princesse de Condé qui arriva dans le même temps donna moyen à Madame de Sauve d'engager le Roy avec Mademoiselle de Vandemont. Ce Prince la vit en allant à Raincy pour s'y faire sacrer, & trouvant sur son visage les mêmes traits qui l'avoient charmé autrefois, il résolut enfin de l'épouser.

François de Luxembourg de la maison de Brétagne, lui avoit rendu des
soins

Louis, avant que les Princes Lorrains
 eussent eu l'espérance de la faire Rei-
 ne-Henri III. qui le sçavoit est envie
 de le marier avec Mademoiselle de
 Châteauneuf, soit qu'il eût de-
 voit songer à la fortune d'une perlon-
 ne qu'il avoit aimée, ou qu'il trouvât
 qu'il y avoit quelque chose de plaissant
 à changer de Mademoiselle avec Luxem-
 bourg, il lui en fit la proposition le
 jour de son Sacre, à quoy ce Seigneur
 répondit qu'il pensoit assez, de part à
 tout ce qui touchoit la Reine pour se
 réjouir de l'avantage que la Fortune lui
 avoit procurée, & qu'il la louoit d'a-
 voir si à propos changé d'Amant, puis
 qu'elle avoit si bien trouvé son compte
 dans ce changement; mais que comme
 il n'y avoit pas tant à gagner pour lui
 en épousant Mademoiselle de Château-
 neuf, il prioit sa Majesté de lui donner
 le loisir de se consulter. Le Roy lui
 répondit qu'il n'y avoit point à délibé-
 rer sur ce qu'il proposoit, & qu'il pré-
 tendoit, d'être obéi sur le champ. Lu-
 xembourg se voyant pressé si vivement
 demanda huit jours pour s'y préparer.

8 INTRIGUES GALANTES.

& en obtint trois qui lui servirent à trouver les moyens de quitter la Cour & de se retirer dans un lieu, où il se put mettre à couvert de la colère du Roy. Ce Prince dont on n'avoit à craindre que les premières importunemens ne songea plus à lui depuis qu'il fut éloigné des plaisirs qu'il goûtoit auprès de la Reine sa mère, & oubliant la déshonneur de Luxembourg, & sa facilité de complaisance pour ce Prince, qu'il juroit plutôt surpas d'elle le personnage d'Amant que d'Époux. Comme ce siècle étoit un siècle de licence on en fit des plaisanteries qui n'auroient pas été souffertes dans un autre tems, & comme il avoit aussi de grandes défiances pour la Reine sa mère, on composa un Édit contre les Amans infidèles qui commençoit par ces mots. Henri par la grace de Dieu, humble Roy de France, & Roy de Pologne imaginaire, Conseiller du Louvre, Marguillier de St. Germain de Lorraine, Grand de Colas, premier valet de chambre de la femme Mércise du Palais, Gardien des quatre Mercuriens.

Mondians, Procureur des Pénitens
Et des Capucins.

On voit par cette satire que le Roy affectoit de paroître dévot au public, mais en particulier il s'abandonnoit aux plaisirs les plus sensuels sans aucune retenue, & la Reine Mère bien loin de s'y opposer, l'entretenoit dans cette humeur, afin d'avoir plus de part au gouvernement. Il donna un jour un grand régal à Chenonceaux où les Dames parurent en Nymphe, le corps à decouvert, & les cheveux épars sur les épaules : peu de temps après le Roy alla en masque à l'hôtel de Guise, où le Duc donnoit un grand bal en considération du mariage de Mademoiselle Marie avec le Duc de Vietnet, où la confusion & le désordre furent si grands qu'on souffa les bougies & pendant l'absence la pudeur des Dames eut beaucoup à souffrir. Le Roy pour se rendre populaire alloit souvent se divertir chez les personnes de robe, & principalement chez la Présidente Boulecourt, où il étoit aimé par Mademoiselle de Bussy la belle fille.

10 INTRIGUES GALANT.

Tous les Courtisans à l'exemple de leur Maître, ne songeoient qu'à faire l'amour, & sachant bien que cette passion ne cherche pas l'égalité mais qu'elle la fait, ils adreffoyent leurs vœux à des personnes au dessus & au dessous de leur rang, sans faire réflexion sur les suites qui pouvoient avoir des intrigues si mal assorties. Sr. Megrin Gentil-homme Gadeau est la tenacité de choisir la Duchesse de Guise pour l'objet de sa tendresse & il en fut écroué, mais quelque précaution qu'il eût prise pour cacher ce commerce ce fut découvert, & il lay en cour la vie. Un soir comme il revenoit du Louvre sur les onze heures, il fut assaqué dans la rue Sr. Honoré par trois hommes masqués qui le perçèrent de plusieurs coups, & le renversèrent mort sur le pavé, où il expira bien tôt après. Le Roy fit porter son corps dans la maison de Boly auprès de la Bastille, d'où il fut conduit à Sr. Paul & inhumé avec beaucoup de pompe. On ne fit aucune poursuite contre les assassins, par ce qu'on reconut le Duc

DE LA C. DE FRANCE II
du Maine à la tête , & que le Roy
savoit que St. Mégrin s'étoit attiré ce
malheur par son impudence , quoy
que la Majesté l'eut receu familière-
ment dans ses plaisirs. Bailly d'Amb-
oise , Faveur du Duc d'Alençon ne fut
jamais plus heureux que St. Mégrin,
il aimoit Mademoiselle de Monterau,
& quoi qu'il eût lié avec elle une étroite
amitié & assez particulière par le
moyen du Lieutenant Criminel de
Saumur son confident qui avoit soin
de ménager les rendez-vous , elle ne
laissa pas de le sacrifier à son Mari , soit
qu'elle eût par cette action mieux
caché sa foiblesse , ou qu'elle com-
mençât à se dégoûter de cet amant.
Quoy qu'il en soit elle manda à Bailly
de la venir trouver dans son Château
où elle étoit seule , & dès qu'il fut ar-
rivé le Marquis de Monterau qui s'é-
toit caché vint l'attaquer avec des de ses
armes. Bailly qui étoit fort brave se dé-
fendit comme un Lion tant que son
épée fut usée , & enfin après qu'en
l'eut cassée il en jeta la poignée qui
lui étoit restée dans les mains & faisant

armes des hautes & des chaises dont il pût se servir, il blessa trois ou quatre de ses ennemis. Lors qu'il n'eut plus rien avec quoy se défendre, il songea à s'enfuir, & dans le temps qu'il le pouvoit à sçavoir par la fenêtre il reçut un coup mortel qui le fit tomber. Le Duc d'Alençon ne témoigna aucun ressentiment de sa mort, parce qu'il avoit connu en lui une vanité excessive, qui l'en avoit dégradé.

* Quelques mois après on fit de grandes réjouissances à la Cour pour le Mariage de Mademoiselle de Valdemont sœur de la Reine avec d'Arques, que le Roy avoit fait Duc de Joyeuse; Toutes les Dames y parurent superbement parées, & il y eut des mascarades, des ballets, des comédies de bagues & de Touenois. Ronlard & Baif eurent chacun deux mille écus pour avoir composé des vers sur le sujet de cette fête. Tous les Princes pour faire leur Cour au Roy, accompagnèrent les nouveaux mariés chacun à leur goût dans l'Abaye de St. Germain 7

prépara un grand régal le 16. Octobre
1665. Il avoit fait équiper une superbe
galère pour passer leur Majestés du
Louvre au Pré aux Clercs : elle devoit
être tirée par vingt-quatre petits ba-
teaux qui seroient couverts de peaux
peintes, qui les seroient parois se de
loin comme autant de Montées Mys-
thes, & on devoit renfermer dedans
des trompettes, des hauts bois & des
violons qui composeroient successive-
ment des concerts guerriers & des
accords rustiques. Cette machine ne
trouva pas, ce qui obligea le Roy à
travailler en Carrousel pour se rendre à l'A-
bbaye ; mais ce manquement fut réparé
par d'autres galaneries, entre lesquel-
les on remarqua un Jardin artificiel oc-
cé de toutes les fleurs du printemps,
quoy qu'on fût dans le cœur de l'hy-
ver. Lors que le Roy traita cette Com-
pagnie au Louvre, il y fit danser un
balet qui eut pour sujet les divertisse-
mens de Cérés & de ses Nymphes. Ce
balet fut suivi d'un Carrousel où les
chevaux scordoient leurs pas au son
de divers instrumens, & d'un feu d'ar-
tifices.

14. INTRIGUES GALANTES.

usage, d'où partirent une infinité de fustées qui en tombant foulaient les Chaises du Duc & de la Duchesse de Joyeuse.

* Le Mardi gras de l'année suivante le Roy courut en uséque les rois de Paris jusqu'à six heures du lendemain matin, faisant mille plaisanteries. Les Prédicateurs blâmèrent cette conduite dans leurs Sermons avec un peu trop de liberté, Henri III. s'en offensa, & envoya chercher Rose, Docteur de Sorbonne, qui avoit déclamé contre cette Cavalcade avec plus d'emportement que les autres, & qui fut néanmoins quité pour une petite réprimande. Le Roy luy dit, Monsieur Rose, Je vous ay laillé pendant dix ans courir les rois le jour & la nuit sans blâmer votre conduite, & pour les avoir connus une seule fois à la fin du Carnaval, vous m'avez déchiré dans la Chaire de vérité, soyez plus sage une autre-fois & n'y revenez plus. Le Roy fut même si bon que luy ayant demandé quelques jours après de le voir pût trouver, il luy fit donner quatre

ceux-là, & luy demanda s'il pouvoit avec cette femme, acheter ce qu'il luy étoit de sieste pour adoucir l'aigreur de ses Sermons.

Au voyage qu'Henry III. fit en Guyenne, le Roy de Navarre qui étoit allé trouver à Bordeaux, y fit connoissance avec la Comtesse de Guiche, veuve de Philibert, Comte de Gramont, qui avoit été tué au siège de la Fère. Il la trouva fort aimable & luy rendit plusieurs visites pendant le séjour qu'il fit dans cette Province, & se contola auprès d'elle de l'insolence de Madame de Savoie. Il ne la trouva pas moins sensible à son amour que la première Maistrille lorsqu'il partit de Bordeaux, & la pria de trouver bon qu'il luy fit sçavoir de ses nouvelles par le moyen de Parabese qu'il avoit pris à son service, & dont la sœur étoit de la même Province, qui étoit fort de ses amis. La Comtesse fut ravie de trouver occasion d'entretenir commerce avec le Roy de Navarre, & le fit durer jusqu'à ce qu'il fut parvenu à la Couronne de France par la mort du Roy son beau-frère.

16. INTRIGUES GALANT.

frère qui fut roi à St. Clou par frère
 Cément Jacobin. Quelque temps
 qu'ayant pris les Chats de la Ligue de
 décider la conduite d'Henri III. il est
 certain que les sujets auroient vécu
 heureusement sous son Règne, s'il ne
 les avoit revués divisés en deux
 factions existemment ennemies l'une
 contre l'autre lors qu'ils parvint à la
 Couronne, car il étoit brave, eloquent
 liberal jusqu'à la profusion, il aimoit
 les gens de mérite, & étoit si porté à la
 douceur qu'il ne puniffoit jamais qu'à
 regret.

*Intrigues de la Cour de France
 sous le Règne de Henry IV.*

* **L**A première personne pour qui
 Henry IV. témoigna de l'affection
 fut Archoinette de Pons, Marquise de
 Guccheville, veuve de Henry de Sully,
 Comte de la Roche - Caillon : il la vit
 en Normandie, & conçut pour elle
 une passion si violente, qu'il oubli
 toutes

entièrement la Comtesse de Gaïche, pour laquelle néanmoins il conserva toujours de l'estime, & luy fit plaisir dans l'occasion. Il y avoit entre ces deux Dames, que la première étoit une Provinciale qui n'étoit jamais venue à la Cour, & que la seconde avoit toute la délicatesse dans l'esprit & dans la conversation, qui fait ordinairement distinguer les personnes du premier rang des autres. Le Roy trouva plus de résistance dans le cœur de la Marquise qu'il ne se l'étoit imaginé, & bien loin de luy en vouloir du mal, il fut tellement charmé de sa vertu, qu'il eut quelque dessein de l'épouser; mais les soins de la guerre l'ayant obligé de s'éloigner d'elle, l'absence affoiblit sa passion & laissa suspendre son cœur aux charmes d'une autre belle. Pendant qu'il étoit occupé au Siège de Paris, Marie de Beauvilliers fille du Comte de St. Agnan, Abbesse de Monceaux, luy envoya demander une sauvegarde, qu'il luy accorda d'une manière fort obligeante. Elle vint le remercier & luy fit son compliment

18 INTRIGUES GALANTES.

pliment de si bonne grace, que comme elle avoit beaucoup d'agrémens dans la personne, il ne pût consentir qu'elle s'enfermât dans son Couvent. Comme il fut obligé quelque temps après de lever le siège, il la fit conduire à Seula qui étoit sous son obéissance, & il luy rendit tant de soins qu'elle ne pût y demeurer insensible. Elle avoit été mise dans le Cloître par force & pour des intérêts de famille, & elle regarda comme une bonne fortune, l'aspect d'un Prince, qui seul pourroit la tirer de sa prison. Quoy que le Roy fut extrêmement attaché auprès d'elle, il ne pût oublier Madame de Guicheville, & comme il connoissoit son mérite, il vouloir la consoler de la perte de son cœur en luy donnant en mari son qui il pût répandre ses bienfaits. Il jeta les yeux sur Charles Duplexis, sieur de Liancourt, en faveur duquel il écrivit à la Marquise, & après qu'il l'eut épousée il luy donna la charge de Grand Ecuier.

Un soir le Roy parlant à son petit couché de la beauté des Dames de la Cour

Cour, vint extrêmement celle de l'Abbeſſe de Montmaſtre, & dit qu'il n'avoit jamais veu une perſonne ſi charmante. Le Duc de Bellegarde qui étoit preſent à cette converſation dit à ce Prince qu'il changeoit de ſentiment, s'il avoit veu Mademoiſelle d'Étiéſes & luy en fit un ſi beau portrait, qu'il luy donna envie de la connoître. Quelques jours après la Cour alla à Mantu, où le Roy ſe divertit extrêmement avec les Dames du Voiliſſage, mais Mademoiſelle d'Étiéſes n'y vint pas. Il ſe rendit enfuite à Senlis pour viſiter ſon ſemblable Abbeſſe, où il luy donna ſous les diſpenſemens que le peu de ſéjour qu'il y fit luy permit de préparer.

Lors qu'il fut de retour à Mantu le Duc de Bellegarde luy demanda permission d'aller à Combray, où étoit alors Gabrielle d'Étiéſes qu'il aimoit, & pour qui il avoit queſté Madame d'Humières, quoy qu'elle eût en grand ſoin de luy pendant une maladie qui l'avoit arrêté quelque tems à Mantu, & qu'elle luy eût laiffé l'Amiral de
Villars,

20 INTRIGUES GALANTES.

Villars, qui n'avoit rien oublié pour gagner les affaires. Le Roy ne voulut pas permettre au Duc de faire ce voyage qu'à condition qu'il seroit de la partie. Bellegarde se seroit bien passé d'un pareil compagnon, mais comme il n'étoit pas en droit de disposer contre ses Maîtres, il fut obligé de le mener avec luy, & eut le déplaisir de voir qu'il trouvoit Mademoiselle d'Estrees beaucoup plus belle qu'il ne se l'étoit imaginé. Le Roy l'engagea à venir à Méance, où elle fit une nouvelle conquête, & enleva encore un Amant à Madame d'Humières, c'étoit Henry d'Orléans Duc de Longueville. Ce Prince qui avoit essayé de la consoler de la perte du Duc de Bellegarde ne luy fut pas plus fidèle que luy, & se détacha comme le même vent, & n'oublia rien pour se faire aimer de Mademoiselle d'Estrees pendant l'absence du Roy qui fut obligé d'aller se mettre à la tête de ses armées pour achever de vaincre le parti de la Ligue, & demeura long-tems à son voyage. A son retour il s'attacha à Mademoiselle

le d'Estrees plus fortement qu'il n'avoit encore fait, & déclara d'un ton de Maître, qu'il ne vouloit point de Compagnon. Si le Duc de Longueville en fut affligé, Bellegarde le fut bien davantage, car si son rival prenoit des espérances mal fondées, il lui falloit renoncer à un cœur dont il étoit déjà en possession. Il se crut néanmoins d'obligé & se contenta d'exprimer son desespoir à sa Maîtresse d'une manière si touchante qu'elle ne put s'empêcher de prendre part à sa douleur. Mais elle ne fut pas si modérée que luy, elle s'emporta contre le Roy, & lui dit avec beaucoup de sensibilité qu'elle vouloit être libre dans ses inclinations, & qu'il ne s'aviseroit que sa haine s'il l'empêchoit d'épouser Bellegarde dont la recherche étoit agréée de ses parents. Elle partit même de Mantue sans lui dire adieu, & s'en retourna à Carattes.

Le Roy fut également affligé de sa colère & de son départ, & résolut d'employer les plus grandes sollicitations pour obtenir sa grace. La plus grande difficulté étoit d'aller à Carattes,

12. INTRIGUES GALANTES.

vres, par ce qu'il falloit faire sept lieues
 en pays ennemi, & si ne pouvoit marcher
 avec luy une plus grande escorte sans
 rendre la passion publique, & donner
 un nouveau sujet de chagrin à sa Maî-
 treſſe, tellement qu'avec peu de monde
 il hazardoit beaucoup, par ce que la
 Campagne étoit couverte de coupes,
 & qu'il falloit nécessairement traverser
 un bois fort dangereux. Il prit néanmoins
 moins ce dernier parti, l'amour luy
 faisant fermer les yeux à toute autre
 considération. Il monta à cheval avec
 cinq ou six de ses Officiers qui avoyent
 le plus de part à sa confiance, qu'il
 renvoya à trois lieues du Chateau de
 Courtes; & lors qu'il se vit seul, il mit
 pied à terre, s'habilla en paysan, &
 ayant mis sur sa tête un sac plein de
 paille acheva son voyage à pied chargé
 de ce fardeau. Mademoiselle d'Estois
 qui étoit avec Madame de Villars la
 sœur à la fenêtre d'une galerie d'où
 l'on découvroit fort loin dans la Cam-
 pagne, vit de loin ce paysan, & se
 pensant à rien moins qu'à une ébriété
 acayanare, n'examina point son vil-
 ge.

ge. Quand le Roy fut entré dans la Cour du Châteaü, il jeta son sac, & mesura sa veste par sonne au lieu où il avoit veu celle qui étoit la cause de son déguisement, si l'abord d'une manière fort sourde. Mais il la surprit entièrement quand elle l'aperceut d'un équipage si peu conforme à sa dignité; & bien loin de lui être obligée de ce qu'il venoit de faire pour avoir le plaisir de la voir, elle le receut d'un air méprisant, qui convenoit mieux à l'habit qu'il portoit qu'à l'éclat de sa naissance. C'est ainsi que la haine empêche les actions les plus héroïques. Si Bellegarde eût fait pour elle les mêmes choses, elle lui en eût tenu un grand conte, par ce qu'elle l'aimoit, & elle en feroit mauvais gré au Roy, par ce qu'elle ne l'aimoit pas. Elle lui dit, d'un air dédaigneux, qu'il eût changé d'habit, s'il vouloit demeurer auprès d'elle, & le quitta brusquement, laissant à sa femme le soin d'exceller son esclavage.

Pendant que le Roy faisoit un voyage si inutile, toute la Cour étoit

26 MYRIOTES GALANT.
dans une grande inquiétude, dont
elle ne sortit que lors qu'il fut de re-
tour. Il ne demeura gueres à Courten-
pance qu'il ne pût obliger Mademoi-
selle d'Étrées à avoir pour lui la meil-
leure complaisance. Il paroissoit sur son
visage tant d'affliction, que ceux qui le
virent dans un si grand abatement cro-
yeroient qu'il avoit de moins perdu la
moitié de son Royaume. Après qu'il
fut revenu de ses premiers mouvemens,
il s'appliqua aux affaires de son État
comme à l'ordinaire; mais comme il
ne pouvoit bannir de son cœur Made-
moiselle d'Étrées, toute ingrate qu'elle
étoit, il manda à son père qu'il vou-
loit lui donner place dans son Conseil,
de l'obliger par ce moyen à venir à
Mante, avec toute sa famille. Les
graces qu'il faisoit au père obligèrent
la fille à le traiter un peu mieux; mais
comme il étoit obligé d'être à toute
heure à cheval, où pour exécuter quel-
que entreprise contre les Ennemis, et
pour prévenir les leurs, il ne pouvoit
gueres demeurer auprès d'elle.

Tant que le Roy fut absent, Made-
moiselle

mademoiselle d'Étiéves couronna son com-
 merce avec Ballegarde, & ne laissa pas
 d'écouter le Duc de Longueville, de
 lui écrire, & d'en recevoir des lettres :
 mais lors que ce Prince eut achevé de
 pacifier les troubles de son Royaume,
 il écarta tous ses Rivaux. Le Duc de
 Longueville sacrifiant son amour au
 soin de sa fortune, péta la Mademoiselle de
 faire une intrigue qui ne pouvoit avoir
 que des suites fâcheuses pour l'un &
 pour l'autre ; il luy demanda ses let-
 tres, & offrit de lui rendre les siennes.
 Mademoiselle d'Étiéves confessa sans
 peine à cette rupture, & lui marqua un
 lieu pour faire cet échange. Elle lui
 porta de bonne foy toutes les lettres
 qu'elle avoit de lui ; mais il n'eut pas
 la même franchise, & garda les plus
 tendres, pour la tenir par ce gage
 dans une espèce de dépendance. Elle
 fut extrêmement irritée de cette perfidie,
 & pour s'en vanger rendit de si
 mauvais offices au Duc de Longueville
 auprès du Roy, que ce Prince qui re-
 cevoit tous les jours de nouvelles in-
 dignités à la Cour s'engagea dans une

28 INTROUVES GALANT.

Ligue criminelle & fut tué en faisant son entrée à Douvres d'un coup de mousquet qui luy fut tiré à tête, pendant que la garnison faisoit une Salte d'honneur devant luy. On accusa Mademoiselle d'Étrées d'avoir fait tuer un soldat pour luy ôter la vie en cette occasion, & cela n'étoit par fait apparent.

Quelques fois que le Roy fut de retour le Marquis de Carvoux par ses bienfaits, il ne pouvoit s'accorder avec ses affidés auprès de sa fille, craignant qu'elle n'achetât de deshonorer la famille, que la conduite de la Marquise la femme avoit déjà commencé. Cette impudique avoit suivi en Avignon le Marquis d'Allogre, avec qui elle vivoit dans un concubinage public, sans s'embarrasser du scandale qu'elle faisoit. Le Marquis craignant qu'on ne l'accusât de la vie licencieuse de Mademoiselle d'Étrées résolut de la marier pour n'être plus obligé de veiller sur ses actions, & il luy choisit pour Epoux Nicolas Dumental, Seigneur

gneur de Lincourt, Gentil-homme
d'illustre naissance, & qui avoit de
grands biens, mais dont l'esprit étoit
aussi mal fait que le corps. Quoy que
Mademoiselle d'Érès fut informée
de tous ses défauts, elle ne laissa pas
de consentir à ce mariage pour s'affran-
chir de la tyrannie de son Père, sur la
parole que le Roy luy donna qu'il ne
poursuivroit pas que le mariage se con-
sommât; mais ce Prince s'étant trouvé
engagé dans une entreprise que le tems
plus long-tems qu'il ne se l'euroit ima-
giné ne put honorer ses Noces de sa
présence. La nouvelle mariée voyant
arriver l'heure fatale où elle devoit
être livrée au Meistre qu'on luy avoit
choisi pour Époux, sans que son Ga-
lard parut pour la garantir du péril où
elle alloit être exposée, après avoir
peuté cent fois contre la négligence, de-
juré devant de fois qu'elle s'en vange-
roit, elle se prépara à soutenir l'attaque
avec toute la vigueur dont elle étoit
capable. Comme elle vit qu'il ne lui
loit plus attendre de secours que d'elle
même, elle opusa si bien sa résistance

aux empressement de son Mari qu'elle put la faire résoudre à se coucher de toute la nuit. Le lendemain il l'emmena chez lui espérant qu'il en viendrait plus aisément à bout dans un lieu où il seroit le maître, mais elle se fit accompagner par toutes ses parentes qui avoient été conviées à la Noces, & les retint auprès d'elle jusqu'à ce que le Roy vint la mettre en liberté.

Ce Prince étant arrivé à la plus prochaine ville, manda à Lincourt de le venir trouver, & ce mari comodes s'y rendit avec sa femme, espérant tirer quelque avantage pour sa fortune de l'amour que le Roy avoit pour elle; mais le Roy sans songer à luy partit pour aller assiéger Charente. Madame de Lincourt fut de voyage & se fit accompagner par sa sœur, & par une de ses Cousins. Le siège fut long, ce qui donna le loisir au Roy de faire venir au Camp Elisabeth de Babou femme de François d'Escoubleau Marquis de Sourdis, Tante de Gabrielle d'Estes pour luy servir de Gouvernante. La Marquise qui avoit une grande expérience

siècle sa glorieuse, donna de si bonnes instructions à la Nièce qu'elle gagna toutes les affections du Roy par les complaisances, & obtint pour le Marquis de Sourdis le gouvernement du Chartrain après que la place fut prise.

Henry IV. avant son mariage avec Mademoiselle d'États, avait disputé la Reine Marguerite la femme légitime des trois derniers Rois les plus excellentes, mais d'une conduite peu régulière, & consentit à la dissolution de leur mariage sous de certaines conditions; même déjà cette Princesse étoit retirée au Château d'Usson en Auvergne, situé sur une Montagne escarpée, & auquel elle avoit fait ajoûter toutes les fortifications qui le pouvoient rendre imprenable. L'amour du Roy éloigna la conclusion de ce Traité, craignant que lors qu'il seroit libre ses' sujets ne le pressassent de se marier, à quoy il ne pouvoit se résoudre, ne lui étant pas permis d'épouser la Maîtresse qui avoit un autre Mari. Dans l'impossibilité où il se trouvoit d'avoir un fils qui lui succédât son-

32 INTRIGUES GALANTES.

gea à marier Madame Catherine sa sœur
 avec un Prince de son sang, & dans
 cette vue la fit contraindre de luy, il
 alla au devant d'elle jusqu'à la Loire, &
 luy présenta le Duc de Montpensier
 qu'il luy destinoit pour Epoux. La
 Princesse le receut fort mal, soit que la
 personne ne lui plût pas, ou qu'ayant
 déjà donné son cœur au Comte de
 Sallant, elle ne pût se résoudre à con-
 jurer sa sœur avec un autre. Elle s'en
 va à Dieppe, où elle trouva Madame
 Gabrielle, (C'est ainsi qu'on appeloit
 Mademoiselle d'Étrées depuis son
 Mariage) plus elle la trouva digne de
 l'amour que son frère luy témoignoit,
 plus elle conçut d'aversion pour elle.
 Cette Princesse regarda sa sœur avec
 envie, & pour l'humilier la traita avec
 tant de hauteur que toute autre per-
 sonne en auroit été déconcentée. Ma-
 dame Gabrielle se plaignit au Roy de
 ses mépris, & le pria de les séparer.
 Tout ce que ce Prince pût faire pour
 contenter sa Maîtresse sans déobliger
 sa sœur, fut de mener Madame Ga-
 brielle à tous les voyages qu'il fut obli-
 gé

gé de faire pour achever la conquête de son Royaume, & de laisser Madame à Dieppe. Madame Gabrielle qui ne quitoit presque plus le Roy, commença de s'influer des affaires par le Conseil de Madame de Sourdis, & montrant tant de pénétration & de jugement en traitant les manières les plus importantes qu'elle se procura par ce moyen l'entrée dans les Conseils. Le Chancelier de Chiverni ne contribua pas peu à lui procurer ces avantages. Il avoit conçus pour elle une violente passion, & n'avoit pu s'empêcher de luy en donner connoissance malgré la gravité qu'exigeoit de lui la dignité dont il étoit revêtu; mais le faulx ufer de Justice pour connoître que les agrémens de la personne ne pouvoient pas engager Madame Gabrielle à sauter les loix, il eut recours à d'autres voyes, & se rendit nécessaire en lui donnant les moyens de concevoir son ambition.

La joye qu'elle avoit eue de se voir élevée à un si haut degré d'honneur fut modérée par la nouvelle qu'elle receut de la mort de sa mère qui avoit été

massacrés à Issoire en Auvergne par le peuple mutiné contre le Marquis d'Alligre son Amant ; mais elle tâcha de s'en consoler avec le Duc de Bellegarde qu'elle aimoit toujours , & qu'elle voyoit fort souvent sans que le Roy pût la convaincre d'infidélité , quoiqu'il eût souvent des soupçons jaloux qu'elle tâchoit de dissiper par les caresses & par les protestations qu'elle lui faisoit de n'être sensible que pour lui. La fortune néanmoins pensa découvrir ce mystère malgré toutes les précautions que prenoient ces deux Amis pour n'être pas surpris. Le Roy avoit mené Madame Gabrielle , & étoit parti fort matin pour exécuter quelque entreprise qu'il avoit préméditée , il la laissa au lit où elle demeura sous prétexte d'une fièvre incommodité , pendant que Bellegarde pour mieux cacher son jeu publia qu'il étoit allé à Mantz : Mais aussitôt que ce Prince fut parti, Arphise confidente de Madame Gabrielle qu'on nommoit ordinairement la Rouffe , introduisit le Duc dans son Cabinet dont elle seule avoit

la clé, & Pen vint quand la Maîtresse se fut défaire de toutes les personnes qui lui pouvoient être suspectes. Pendant que ces deux Amans se songeoient qu'à goûter tous les plaisirs qu'une tendre passion peut donner, le Roy qui n'avoit pu exécuter son dessein revint, & par son retour précipité les jeta dès un grand embarras. Madame Gabrielle étant venue, Asphace fit promptement entrer le Duc dans le Cabinet d'où il ne faisoit que de sortir; La porte donnoit dans la rue, & la fenêtre sur le Jardin. Le Roy eut envie de manger des confitures, & comme il sçavoit qu'Asphace enfermoit celles de la Maîtresse dans ce Cabinet il en demanda la clé, Madame Gabrielle répondit que cette fille l'avoit emportée & qu'elle étoit allée visiter quelque parente qu'elle avoit dans la Ville. Le Roy que ces refus firent entrer dans quelque soupçon se mit en devoir d'enfoncer la porte, quoy que Madame Gabrielle pour l'en empêcher se plaignoit que le bruit lui faisoit mal à la tête. Le Roy qui vouloit absolument

s'éclaircit de ce doute feignit de ne le pas entendre, & continua toujours de donner des coups de pied dans la porte. Bellegarde voyant qu'il aloit bientôt être forcé dans son Azyle, crut devoir tout hasarder pour le tirer d'un si mauvais pas; & comme il ne pouvoit échaper que par la fenêtre, il l'ouvrit & sauta dans le Jardin. quoy que le fait fut un peu rude à cause de la grande profondeur. La fortune luy fut si favorable qu'il ne se fit point de mal, soit que la terre fut humide ou que la disposition eût rendu sa chute moins dangereuse. Asphuce qui étoit en sentinelle pour observer ce qu'il deviendroit, ne l'eut pas pléide venant qu'elle revint saillant l'empreffot, & dit pour s'excuser qu'elle n'avoit pas cru qu'on dût avoir besoin d'elle. Cette adroite confidente vint incontinent le Cabinet, & donna en Roy les conférences qu'il demandoit. Ce Prince surpris de n'y trouver personne s'imagina que Bellegarde étoit devenu invisible, & Madame Gabrielle que son économeur avoit rendu plus hardie, luy fit mille.

mille reprocher le jureur. Elle lui dit qu'à présent son amour commençoit de s'affoiblir, & qu'il ne cherchoit qu'un prétexte pour rompre avec elle, mais qu'elle ne luy donneroit pas le loisir de quiter le premier, étant absolument résoluë de se retirer après de son Mari. Le Roy intimidé de cette menace se jeta à ses pieds lui demanda pardon, & lui promit de n'avoir plus de jalousie, & n'osa même de long-temps lui marquer aucun soupçon, de peur qu'elle ne prît un parti contraire à son repos.

Pendant que la Cour étoit dans cette disposition, la Duchesse de Guise qui étoit demeurée à Paris avec les Chefs de la Ligue fit demander au Roy un passeport pour aller à one de ses terres; ce Prince l'accorda de bonne grace, & même lui permit de passer par la ville où il étoit. Mademoiselle de Guise fut bien aise de ce voyage, moins par curiosité; quoy que ce défaut soit ordinaire aux personnes de son sexe, que pour satisfaire deux passions opposées. Elle avoit Bellegarde, & habitoit

38 INTRIGUES GALANTES.

Madame Gabrielle par ce qu'elle en étoit aimée. Elle vouloit voir l'air pour tâcher de le rengager, & observer l'air pour chercher les moyens de s'en vanger : mais pour bien entendre cette intrigue, il faut reprendre cette histoire de plus haut.

Pendant que Paris étoit assiégé par l'armée du Roy il y avoit souvent des Trêves pendant lesquelles tous les braves se rendoient sur le bord du fossé pour leur conversation avec les Dames, qui pour le même dessein venoient sur les Remparts. Auro d'Angloire, Seigneur de Guiry, qui étoit amoureux de Mademoiselle de Guiry, le luy disoit toujours, en luy faisant quelque honnêteté. Elle n'y faisoit aucune réponse, par ce qu'elle avoit encore quelque prévention sur le comte de Roy, qui avoit demandé son portrait, & témoignoit être disposé à l'épouser pourveu que ce mariage engageât les Chefs de la Ligue à rendre leurs sermens d'obéissance. L'espérance d'une Couronne luy fit mépriser tous ceux qui offrirent de déclarer ses Amours.

mais elle ne garda pas toujours la fierté. Un jour Bellegarde s'étant laissé enlever par quelqu'un de ses amis aux postes les plus commodes pour leurs conversations avec les Dames de la Ville, aperçut Mademoiselle de Guise qu'il trouva si aimable, qu'il ne put s'empêcher d'arrêter long-tems les yeux sur elle. Cette Princesse s'en aperçut, & expliquant cette attention à son mariage, ne douta point qu'elle n'eût fait la conquête du Duc. Elle l'examina ensuite, & trouvant cet Amant fort digne d'être aimé, elle crut qu'il ne luy seroit pas impossible de se consoler de la perte des grandeurs dont on luy avoit donné l'espérance, pourveu qu'elle pût passer le reste de ses jours avec un homme pour qui elle sentoit déjà un grand penchant. Bellegarde avoit été seule d'avoir contribué à la mort du feu Duc de Guise qui avoit été tué à Blois, & Madame de Guise qui en avoit été informée se fit montrer Bellegarde comme un homme qu'elle devoit haïr, mais plus elle occupa son cœur à donner des

marques de haine, moins elle le trouva disposé à lui obéir, & sentit avec une confusion étrange, qu'elle avoit pour luy des sentimens fort opposés. Ainsi la Mère & la fille concurrent en même tems de l'amour pour une personne que mille raisons de bienfaisance luy obligoient de haïr. Mademoiselle de Guise connut par les discours de la Mère, qu'elle étoit la Rivale, & se vit luy de combattre la passion naissante, ou du moins de cacher le défaut qu'elle avoit causé dans son cœur. Bellegarde de son côté crut devoir étouffer les sentimens de tendresse qu'il sentoit pour Mademoiselle de Guise, ou du moins en faire un grand mystère de peur que Madame Gabrielle qui avoit été le principal appuy de sa fortune, ne travaillât à la vaine, si elle avoit connoissance de son infidélité.

Il sçavoit que cette Princesse avoit été infamée des bruits qui avoient couru à son désavantage, sur le mont-de-Diois, & ne pouvoit souffrir qu'elle fût son ennemie, quoy qu'il ne songeât plus à s'en faire aimer, il em-
pleit.

plua quelques uns de ses amis, qui avoient la biende dans la maison de Guise, à le justifier dans l'esprit de la mère & de la fille. Ces excuses furent si bien reçues, que la Duchesse témoigna à ceux qui lui parloyent de la part, qu'elle n'avoit jamais ajoué foy à ces calomnies, & défendit à la fille d'accuser le Duc à l'avenir, de la mort de son père. Mademoiselle de Guise obéit sans peine, à un ordre si doux, & éprouva que ce n'est pas sans raison, qu'on dit, que l'amour justifie sous les crimes.

Les honnêtetés de la Duchesse jetterent Bellegarde dans un nouvel embarras, il rapella dans son souvenir la manière avec laquelle Mademoiselle de Guise avoit répondu à ses regards passionnés, & jugea qu'il ne lui seroit pas impossible de s'en faire aimer; d'un autre côté il se représenta l'ingratitude qu'il y auroit à manquer de fidélité pour une personne qui lui sacrifieroit un Roy, plus grand par ses vertus, que par le Trône où la naissance l'avoit fait monter : Cependant quoy que la raison,

raison, l'ambition & la gloire, lui firent condamner son changement ; il ne put se résoudre à éteindre une passion souvenue par de si agréables espérances ; il ne voulut renoncer à l'honneur à l'avantage de ses Maîtresses, & prit le parti de les servir toutes deux en même temps. Dans cette pensée, il eut devoir profiter de la bonne volonté que la Duchesse de Guise lui avoit témoignée, & lui envoyoit souvent des lettres où des messages, & en recevoit toujours des réponses obligées. Le Duc de Guise s'étant servi de la prison où il avoit été toujours retenu depuis la mort de son père, Bellegarde qui le connoissoit particulièrement, lui dépêcha un Trompette pour le féliciter, & chargea cet homme de deux lettres pour les Princeses. Le Trompette, qui étoit adroit, coula dans la main de Mademoiselle de Guise celle qui s'adressoit à elle, sans que personne s'en aperçut. Elle ne put parler à cet homme, par ce qu'elle étoit trop observée, mais elle lui fit entendre par un signe obligeant, que ce

ce mélange ne lui étoit pas désagréable. Bellegarde en ayant été informé par son Trompette, en reçut un assés de joye, que s'il luy étoit arrivé quelque bonheur considérable.

Voilà la disposition où étoient ces trois personnes, quand Madame de Guise envoya demander au Roy le Passeport dont nous avons parlé. Bellegarde ayant sçeu que la Duchesse étoit partie pour aller à Metz, persuada au Roy d'envoyer au devant d'elle, & en obtint la Commission. Je ne diray point ce qui se passa dans cette entrevue, mais il est facile à deviner que la mère se prit pas une si favorable occasion de faire entendre au Duc ce qui se passoit dans son cœur, & que la fille répondit aux regards passionnés que ce même Duc laissoit échapper vers elle, par d'autres qui n'étoient pas moins tendres, quoy que la pudeur en moderât la vivacité. Lors que la Duchesse fut arrivée à la Cour, elle ne pût se lasser de louer la beauté de Madame Gabrielle, mais la Princesse quoy qu'elle demeurât d'accord

en

44 INTRIGUES GALANT.

en elle même de tout ce qu'elle entendoit dire à sa Mère, ne jût se résoudre à vanter des charmes qui étoient dépourvus de Cœur sur lequel elle avoit de grandes prétentions. Madame Gabrielle de son côté, après avoir joué les yeux tantôt sur Bellegarde, & tantôt sur Mademoiselle de Gaise, eut un secret dépit de trouver cette Princesse si belle; ainsi ces deux Rivaux eurent toute la froideur l'une pour l'autre qu'elles pouvoient se ménager, sans manquer à la civilité qu'elles se devoient réciproquement. Mémor sur le soir Mademoiselle de Gaise étant au Cercle, dit à Bellegarde qu'elle apercevoit derrière sa chaise, après avoir considéré quelque temps Madame Gabrielle, qu'elle ne la trouvoit pas si belle, que la renommée l'avoit publiée. A quoy le Duc n'eût répondu, de peur d'être entendu de son ancienne Maîtresse, dont il étoit fort peché.

Le Roy qui étoit informé de l'amour de la Duchesse de Gaise pour Bellegarde, comprit aisément qu'il n'avoit

s'avoit de la complaisance pour elle , que de peur qu'elle ne s'aperçût de la passion qu'il avoit pour la fille. Le jeune Duc en deux manières ; il défit les sermons jaloux que ce Prince avoit eu pour Madame Gabrielle , à qui il s'attacha plus fortement , & renonça entièrement au dessein qu'il avoit eu d'épouser Mademoiselle de Guise ; ce qui mit Bellegarde en état de continuer , sans empêchement , ses intrigues avec les deux Maîtresses.

Il auroit été trop heureux s'il avoit pu garantir Madame Gabrielle de la jalousie , aussi bien que le Roy , mais elle avoit trop de pénétration & trop d'intérêt à examiner sa conduite , pour être facilement trompée ; elle s'aperceut bien tôt des soins qu'il rendoit à Mademoiselle de Guise , & le dépit qu'elle en eut l'empêcha de goûter le plaisir que lui auroit donné la crédulité du Roy si elle eût eu l'esprit plus libre. Mademoiselle de Guise remarqua à son tour , les inquiétudes de Madame Gabrielle , & soit qu'elle crût en les

les augmentoit, l'obligea à compter entièrement avec Bellegarde, on que par vanité elle préféra le plaisir à faire croire de le pouvoir de ses charmes, elle ne garda plus aucun ménagement, & se fecta, en présence de la Rivale, de donner au Duc toutes les marques d'affection, qui pouvoient entretenir sa jalousie; il est vray qu'en luy envoyant ces Amours, elle crut ne luy faire aucune injustice, puis qu'elle lui avoit été le cœur de Roy. Cependant les choses n'étoient pas égales, & il est constant que Madame Gabrielle avoit renoncé, sans peine, à tous les intérêts de la fortune, pourveu qu'elle eût trouvé son compte du côté de l'amour.

La Duchesse de Guise après avoir demeuré à la Cour un jour, & obtenu la neutralité pour la maison où elle vouloit passer l'Été, prit congé de Sa Majesté. Madame Gabrielle ne put pardonner à la fille l'entreprisa qu'elle avoit faite sur le cœur de son Amant, & ne voulut voir ni l'une ni l'autre à leur départ, sous prétexte d'une fièvre et indisposition. Bellegarde, & la plus

part des grands de la Cour les accompagnèrent fort loin, & ne revinrent que le lendemain. Madame Gabrielle reçut si mal le Duc à son retour, qu'il en eut de l'inquiétude; car il savoit bien qu'il luy seroit difficile de lier un commerce fort étroit avec Mademoiselle de Guise, pendant que la guerre dureroit, & cette réflexion lui fit craindre de perdre son ancienne Maîtresse, qui pouvoit le consoler de l'absence de la nouvelle. Il se reprocha cent fois son indifférence, & il y eut des moments qu'il se repentit d'avoir été infidèle incontinent. Si Bellegarde avoit l'ame agitée, la Duchesse de Guise ne l'avoit pas plus tranquille, elle ne pouvoit vivre éloignée de celui qui occupoit toutes ses pensées, & pour lever les obstacles qui l'empêchoient de le voir, elle fit retourner son fils à traiter avec le Roy, dequoy elle donna avis à Sa Majesté, par un Courier qu'elle luy dépêcha exprés. Henry IV. qui ne souhairoit rien tant, que de ramener ses Sujets à leur devoir, par la douceur, & principalement ce jeune

Prince qu'il estimoit, & qu'il savoit être en grande considération dans le parti de la Ligue, accepta la proposition, & choisit Ballegarde pour courir en négociation avec la Duchesse. Madame Gabrielle en ayant eu avis, essaya d'en faire comme un secret, & représenta au Roy que ce Duc étoit un jeune homme sans expérience, qui réussiroit mal dans cet employ, & que son envenime ne seroit pas aussi agréable au fils, qu'à la mère. Ballegarde qui souhaitoit avec passion de revoir Mademoiselle de Guise, employa le crédit du Duc de Nevers, qui tenoit la première place dans le Conseil, pour confirmer le Roy dans son premier dessein. Ce Ministre n'eut pas besoin d'une grande éloquence, pour persuader son Maître; comme il avoit pénétré que la jalousie faisoit agir Madame Gabrielle, la même passion l'empêcha de se rendre aux raisons qu'elle lui alléguoit.

Le Duc partit enfin, & son voyage n'eut pas tout le succès qu'il s'en étoit promis. Paris s'étant remis sous l'obéissance

bénédiction du Roy ; ce Prince qui voyoit la parti de la Ligue entièrement ruiné, ne pût se résoudre à accorder au Duc de Guise les conditions qu'il demandoit. Bellegarde ne se laissa pourtant pas déconforter, & fut si bien servi par le Duc de Nevers, qu'il obligea le Roy à accorder au Duc de Guise un traité fort avantageux. Ce Duc vint saluer le Roy à Mantue, & en receut un accueil favorable. Il passa ensuite à l'apartement de Madame, qui le trouva si bien fait, qu'elle crut le devoir présenter au Comte de Soissons.

* Madame Gabrielle voyant que Bellegarde avoit fait l'accommodement du Duc de Guise, voulut faire aussi celui du Duc du Maine, dans l'espérance que ce Prince pourroit lui être utile dans le dessein qu'elle avoit d'élever le Roy : elle luy en fit faire quelque ouverture, & ce Duc promit d'employer tout le credit de la Ligue, pour l'élever sur le Trône. Elle obtint d'abord pour le Duc du Maine la permission de se retirer à Chalons, avec une Trêve générale pour son parti.

50 INTRIGUES GALANTES.

Et ayant gagné le Président Juola, qui négocioit par ordre du Roy en accommodement, elle lui fit passer quantité d'articles, qui avoient avec beaucoup de difficulté, sans la recommandation.

Quelque temps après le Roy partit de Mane pour aller assiéger Leon, et pendant son absence, Madame Gabrielle accoucha de César, Duc de Vendôme; Le Roy en ayant reçu la nouvelle au Camp, voulut témoigner la joye qu'il en avoit, par quelques libéralités envers sa Maîtresse, qui se Marquise de Beaufort; Dès qu'il fut de retour, Madame Gabrielle trouva tout de bon, à le disposer au Mariage qu'il souhaitoit. Et comme pour ce venir à bout, il falloit rompre celui que ce Prince avoit contracté avec la Reine Marguerite, elle tâcha d'obtenir le consentement de cette Princesse; mais qui luy en parlèrent, se l'y trouvant pas disposée, par la seule raison qu'elle ne pouvoit voir sans chagrin la place qu'on vouloit lui faire abandonner occupée par une personne d'un

rang le déficteur au lieu. Si la Marquise de Beaufort apris avec déplaisir le mauvais succès de cette négociation, elle en fut consolée par les nouveaux empressement du Duc de Bellegarde, qui sembla valmer ses fers presque éternels, par cette augmentation de faveur. Il prit soin de le justifier, & fut écouté favorablement, par ce que l'on croit aisément ce qu'on désire.

Quoy que Bellegarde eût fait la paix avec la Marquise, il n'en fut pas moins assidu auprès de Mademoiselle de Guise, à qui il croit de si fréquentes visites, que son frere commençoit de le trouver mauvais. Il rendoit la révérence du Duc, tandis qu'il commandoit la même suite en servant Madame; & il en parla d'une manière si desobligeante que Bellegarde se croyant obligé de s'en ressentir, travailla à l'éloigner de la Cour. Il fut représenté au Roy, par le Duc de Nevers, que la recherche que ce Prince faisoit de Madame sa Sœur, sans la permission, & sans son avis, & qu'il tenoit à propos de le reloger dans quelque

52 INTRIGUES GALANT.

Province, sous prétexte d'un employ honorable. Le gouvernement de Provence en fournit une belle occasion, & la Marquise de Beaufort le demanda pour lui. Le Roy ne pût refuser cette grâce à son Favori & à la Maîtresse, qui la demandoient en même tems. Le Duc de Guise fut pourveu de ce Gouvernement, & contraint de partir sans avoir eu presque le loisir de prendre congé de Madame.

Cette Princesse fut fort surprise, quand elle aprit que son Amant étoit s'éloigner d'elle, sans espérance de le revoir de long-tems, & elle n'eut pas la force de lui dire adieu. Elle tâcha de pénétrer qui lui avoit usé ce malheur, & n'en ayant pû rien découvrir après avoir passé quelques jours, contre son mauvais dessein, elle se laissa consoler de cette perte par Jean Louis de Nogaret de la Vallette, Duc d'Espernon, & quoy qu'il n'eût ni l'agément, ni la jeunesse du Duc de Guise, elle vécut avec lui en fort bonne intelligence, jusqu'à son Mariage avec le Duc de Bar, qu'elle alla trouver dans ses

ses États, & délivra, par son départ, la Marquise de Beaufort, du chagrin qu'elle avoit de rendre plutôt à la naissance & au rang de cette Princesse, qu'à la personne, des déférences qui croient souvent mal reçues.

Bellegarde seut profiter de la belle occasion, où le départ de la Duchesse de Bar, avoit mis la Marquise de Beaufort, pour la disposer à faire amitié avec Mademoiselle de Guise; il lui fit même trouver bon qu'il épousât cette Princesse, puis que c'étoit le seul moyen de guérir la jalousie du Roy, qui se réveilloit de temps en temps. Mademoiselle de Guise de son côté en fit toutes les avances, connoissant l'avantage qu'elle pouvoit tirer de cette union, dans un tems où la Marquise de Beaufort dispofoit à la Cour de toutes les grâces. Depuis ce tems là ces deux Dames vécutent dans une si parfaite intelligence, qu'elles ne se quittoient presque plus, & affectoyent d'avoir les mêmes habits, & les mêmes parures. Cette réconciliation a-busa tellement le Roy qu'il ne soup-

54 INTRIGUES GALANTES.

donna plus Bellegarde d'avoir aucun
 commerce avec la Marquise, & il se
 feroit de long-temps fort de cet eneur.
 Un accident imprévu n'eût réveillé
 la jalousie. Bellegarde avoit un soir
 écrit un billet, son tendre à la Mar-
 quise, qu'aujourd'hui oubliés sous la robe-
 te, n'ayant pas pris soin de le fermer,
 par ce que la Maîtresse s'étoit sentie
 un peu incommodée. Pierre Berin-
 ghon, premier valet de chambre du
 Roy, étant allé de bon matin chez
 Madame de Beaufort, par ordre de ce
 Prince, pour apprendre des nouvelles
 de l'état de sa santé, aperçut ce fatal
 billet, dont il se fâcha, & le porta à
 son Maître. Le Roy commanda cet
 officier d'observer ces deux Amants, &
 Beringhon ne s'acquitta que trop fidèle-
 ment de sa commission; ayant vu un
 soir le Duc entrer dans la chambre de
 la Marquise, il en alla avertir sa Ma-
 jesté, qui commanda à Charles de
 Choiseul Marquis de Praslin, Capitai-
 ne de les gardes du corps, d'aller poi-
 gner ce révélateur entre les bras de
 la Maîtresse.

Le Marquis fut au désespoir d'être chargé d'un ordre si rigoureux, contre deux personnes qui l'avoient obligé en plusieurs occasions d'obéir néanmoins. En passant par la salle des Gardes, fit signe à un qui fut de le suivre; mais si prit un chemin si long, & si tant de bruit, qu'en y arrivant, il ne trouva plus que Madame de Beaufort toute seule, à qui il exposa sa commission. Elle lui fit voir le bon pur du service qu'il lui avoit rendu, qu'elle lui pouvoit de n'en perdre jamais le souvenir, & ce fut à la recommandation & à celle de Mademoiselle de Guise, qui n'avoit pas moins pris d'intérêt qu'elle à la conservation de Bellegarde, que Peñin obtint le bâton de Maréchal de France. Elles le mirent si bien dans l'esprit du Roy, qu'il parvint depuis à ce haut degré de fortune, où on le vit sur la fin du Règne de Henry le Grand. Cependant la Marquise de Beaufort reprocha au Roy ses injustes soupçons. Et ce Prince n'eut rien à opposer aux transports de la colère que la lettre que Berlinghen lui avoit portée. Elle fut

18 INTRIGES GALANTES.

ment le grand Prieur, qui relinqua les
 jours dans le Dungeon du Château de
 Vincennes, où il avoit été enfermé par
 ordre de Louis XIII. La Marquise de
 Beaufort n'accoucha de ce Prince, que
 peu de temps qu'elle eût été démarriée, & ce fut
 alors que le Roy fut libre, elle employa
 toute son adresse pour obliger le Roy
 à lui mettre la Couronne sur la tête.
 Ce Prince, par l'esprit duquel estoit
 un entier ascendant, n'eut pas
 son côté pour luy donner cette
 satisfaction, & écrivit Nicolas de Neville,
 Seigneur de Villeroi, Secrétaire d'Etat,
 pour avoir été conditionner avec trop de
 liberté le dessein qu'il en avoit. Com-
 me le Roy étoit résolu d'obtenir
 quand il voudroit, le consentement de
 la Reine Marguerite, il ne restoit plus
 qu'à luy proposer le divorce par la
 Cour de Rome, & il y envoya, pour
 cet effet, en qualité d'Ambassadeur
 Extraordinaire, Nicolas Bréhard, Sei-
 gneur de Sillery, alors Président au
 Parlement, & depuis Chancelier de
 France. C'étoit un de ses plus habiles
 Ministres; & comme il n'avoit pas
 voulu.

moins de zèle pour les intérêts du Roy son maître, que pour ceux de la Marquise, à qui il devoit une partie de la fortune, il étoit à présumer qu'il n'oublieroit rien pour y réussir. Avant que de rapporter le succès de sa négociation, il ne les pas hors de propos de faire voir sur quels fondemens le Roy devoit la dissolution de son Mariage, ce qu'on ne sçavoit mieux apprendre que par le Manifeste qu'il fut faite à cette occasion.

Manifeste d'Henry IV. sur son Divorce d'avec la Reine Marguerite.

JE pensais me dispenser de rendre raison au public des motifs qui m'ont porté après vingt-huit années de Mariage, à me séparer de la Reine des Rois mes Prédécesseurs, sous prétexte de la paresse qui est entre nous. Etre au dessus des loix, je ne devois qu'à Dieu le conte de mes actions; mais comme quelques Étrangers, &

plusieurs Français peu affectionnés à
 mon service, prennent de là occasion de
 décrier ma conduite, les uns m'appel-
 ant voluptueux, les autres aigle, &
 tous ensemble Ingrat: J'ay cru qu'il y
 avoit de mon honneur, d'éclairer l'éle-
 ct de ceux qui se sont laissé abuser, &
 de confondre la malice de mes Enne-
 mis secrets, en exposant aux yeux de
 tout le monde, les véritables causes du
 Divorce que je demande. Dans le sang
 où Dieu m'a élevé, ce n'est pas assez
 que ma vie soit sans reproche, il faut en-
 core éviter qu'elle ne soit soupçonnée,
 & tirer enfin le rideau avec lequel j'a-
 vois essayé de cacher le désordre de ma
 famille.

On dit que le Ciel envoie des aver-
 tissemens à ceux qui sont nés pour
 commander aux autres, des malheurs
 qui leur doivent arriver. Si la pluye
 de sang qui tomba à Rome avant la
 bataille de Cannes, fut un présage de
 la perte que la République y devoit
 faire, je puis dire que le sang qui fut
 répandu le jour de mes Noces, sem-
 bloit m'annoncer les cruels déplaîs-
 es.

que devoit me causer cette union fatale. Je ne m'arrêtay pas à ce mauvais augure, & n'y fis aucune réflexion, non plus qu'aux paroles du Roy Charles IX. frère de cette impudique, qui la comblant mieux que moy, disoit plaisamment qu'il se donnoit par la Margot seulement pour femme au Roy de Navarre, mais à tous les hérétiques de son Royaume. J'y donnay un sens bien différent de ce qu'il vouloit faire entendre, & je m'imaginay qu'il la regardoit comme un nœud qui devoit à l'avenir attacher inviolablement tous les Huguenots à son service; cependant le temps ne m'a que trop découvert le mystère de cet Oracle. J'avois si peu pratiqué cette Princesse que j'ignoreis que dès l'âge d'unze ans, elle avoit commencé d'être sensible à l'amour, & qu'Entragues & Charrinse vanterent tous deux d'en avoir obtenu les premières larmes en cet âge. Je ne say si la généreuse émulation de dispenser cette Conquête, où l'empereur du plaisir fitent aller Entragues au delà de ses forces, mais il est certain.

SE INTRIGUES GALANT.

certain que les efforts qu'elle lui fit faire, le méritent à deux doigts du Tombau, & lui firent goûter le plaisir, pour perdre une femme moins belle, mais plus retenue & plus sage.

Le Prince de Marignac remplit la place que d'Entragues venoit de laisser vacante, & ayant écarté Charlot pour qu'elle n'avoit plus que de l'indifférence, il demeura seul le maître de son cœur. Ce Prince alla naturellement, fit à peu de millions de la bonne fortune, que leur mariage après avoir été le sujet de l'entretien de toute la Cour, se divulgué dans l'armée, & passant de bouche en bouche fournit une ample matière de raillerie à tous les Soldats de l'Infanterie, dont Marignac étoit Colonel. Cet Amant indiscret portoit aux occasions les plus périlleuses, une échappe en broderie de un petit chien qu'elle luy avoit donné. & conserva jusques à la mort, ce gage de son amitié. La perte de ce favori lui arracha des larmes, que le Roy tâcha d'esuyer en la mariant avec le Roy de Portugal; mais le Duc de Guise

qui

qui prétendoit ce l'époufant, donner quelque couleur à les dessein ambitieux, traversa le mariage par l'adresse du Cardinal de Lotzane son Oncle, qui avoit été envoyé en Espagne, pour faire un Roy Catholique des complotiens de condolance sur la mort d'Elisabet de France la femme. Cependant ce Duc s'influa dans les bonnes graces de cette Princeffe par les bons offices que lui rendit Malaceno de Carnavalet. On prétend que les Ducs d'Arjou & d'Alençon n'ont eus cette intrigue, & qu'ils s'en sont tenuz en des conyulances que le droit du sang n'autorisoit pas, mais je ne puis croire que sa débauche ait été jusq' à cez excess. Quoy qu'il en soit elle n'avoit pas mal debuté avant notre mariage, & tout le monde sera aisément persuadé que je n'ay pas eu besoin d'une grande vigueur pour combattre la bogue à la première course.

Dés que nous fumes mariés, ceux qui avoient pu prétendre à son alliance, s'écartèrent & l'obligèrent par leur conduite à se reduire à des galanteries de moindres objet. La Duchesse de Nevers

la bonne amie, qui aimoit Cocotte l'engagea à favoriser la Molle confident de leur intrigue, pour luy épargner le chagrin de garder les manchettes pendant qu'ils étoient ensemble. Elles ne conservèrent pas long-temps leur deux Amants, qui s'étant trouvés impliqués dans la conspiration des Maîtres-chans de Montmorency & de Collé, laissèrent leurs têtes sur un échafaut. Ces Dames pitoyables ayât appris qu'on les laissoit exposés à la vue du peuple enlevèrent elles mêmes, ces têtes précieuses de l'objet de leurs Amours, & les mirent dans leur Corolle. Elles les portèrent ensuite dans la Chapelle St. Martin au dessous de Montmartre où après les avoir mouillées de leurs larmes, elles les entermèrent de leurs propres mains.

La Reine parut si touchée de la tragique de la Molle qu'elle fit pitié à St. Luc. Ce Cavalier résolut de l'en consoler, & dans cette pieuse intention vint souvent la visiter à Nerac déguisé en plusieurs manières, mais comme son chagrin recommençoit le jour lors qu'elle

qu'elle se voyoit dépourvue de ses
doctes consolations, elle eut besoin
de Bussy pour le dissiper. Elle se trou-
va néanmoins guérie son conte avec
ce dernier, par ce qu'on dit qu'il n'é-
toit pas aussi brave dans les rues,
qu'à la tranchée, & qu'il étoit souvent
commencé d'une coquette, dont il sen-
toit ordinairement les accès à l'entrée
du plaisir.

La différence de parti ne l'empêcha
pas d'écouter le Duc de Maine bon
compagnon, gros & gros & voluptueux
comme elle. Cette conformité d'hu-
meurs fit durer long-temps leur intelli-
gence, malgré la coquetterie de Ma-
dame de Vinty, qui fit ce qu'elle put
pour la traverser. Le Duc s'oublia
néanmoins un jour, jusques à écrire à
sa Rivale, qu'il préféroit le Soleil à la
Lune; ce qui en termes plus intelli-
gibles, vouloit dire, Madame de Vinty
à la Reine de Navarre, par ce que ma-
chante épouse se faisoit appeler Diane;
mais la paix se fit, & la Lune éclipsa le
Soleil.

Ce Sacrifice ne put faire perdre à
Diane

66 INTRIGUES GALANTES.

Diane son honneur incertaine : mais
 n'étoit il pas juste qu'elle gardât son
 lit à un homme qui s'éloignoit d'elle
 pour faire la guerre au parti que l'hon-
 neur & le devoir l'obligeoient d'em-
 braffer. Les Huguenots auroient
 même eu sujet de se plaindre, si elle
 n'avoit trouvé personne parmi eux de
 gens de l'occuper, pendant quelques
 jours. Le Viconte de Tarente fut le
 premier de leurs héros qui entra en
 sa chambre. Il étoit de bonne taille, il avoit
 bonne mine, & il la charma d'abord
 par cet agréable extérieur ; mais elle
 ne le trouva pas aussi aimable dans le
 particulier qu'en public, & lui donna
 son congé, disant qu'il ressembloit aux
 Nuages vuides, qui n'ont rien de
 beau que l'apparence. Cet Amant désoi-
 peré vouloit s'aller perdre dans quel-
 que terre inconnue, & je ne sçay ce
 qui en seroit arrivé, si pour l'intérêt
 de notre parti, je ne l'eusse obligé à le
 rappeler. Elle eut peine à s'y résoudre
 par ce que sa vanité lui avoit fait es-
 perer que le Viconte auroit le dessein de
 l'Amant d'Anaxerete, & il lui faisoit de

se voit dérober la gloire d'avoir porté un homme de ce monde à se pendre.

Elle me fit payer chez cette complaisance, & je fus contraint de souffrir celle qu'elle avoit pour Clermont d'Amboise, qui l'embrassoit souvent en deshabillé sur la porte de sa chambre, tandis que le soir, pour luy donner le loisir de se mettre au lit, je jouais ou me promenois dans ma salle, avec les Officiers qui s'étoient trouvés auprès de moy. On ne peut pas pousser la commodité plus loin, & je connois plus d'une coquette qui acheteroit, au prix de l'or, un mai de ce Caractère; cependant afin qu'on ne m'accuse pas de débaucher ma morale si extraordinaire, pour assouvir les jaloux & profiter de leur facilité, je veux bien expliquer les raisons qui me portèrent à tenir cette conduite. J'étois un Roy sans Royaume, & chef d'un parti, qu'il me falloit maintenir, le plus souvent, sans troupes, & sans argent pour en avoir, & quand je voyois l'ouvrage presté à fonder sur moy, sans autre moyen de le détourner, que par la

lois-

68 INTRIGUES GALANTES.

soimilli n. Cette bonne Dame telle qu'elle est, ne m'étoit pas inutile, la considération tiécluffoit sa mère & les frères, aigris contre moy; D'un costé cõrè la beauté m'attiroit quantité de braves que la facilité renvoit à mon service, & elle auroit creu toucher l'intérêt de nôtre parti, si elle en avoit rebuté quelqu'un par un excès de sévérité. Jugés, après cela, si je n'avois pas raison de la ménager, quoy qu'avec les autres minauderies elle amusa ses ceux qui lay en convoioient. Il y en eut pourtant quelques uns qui furent l'objet de sa raillerie, & je lus horri de la confidence de leur passion ridicule. Le vieux fou de Pierre, fut de ce nombre, l'amour le fit son Chancelier, & il beigua cette charge pour avoir le privilège de lui écrire les belles lettres que sa tendresse lui devoit, & dont cette perfide, se divertissoit avec moy, quand nous étions seuls. Ceux qui avoient fait son horoscope lay avoient prédit qu'elle étoit menacée depuis le 21. jusques au 23. Mars 1580. de mourir de ma main, & que je devois l'im-

maler

meloit à mon bonheur outragé, mais
 ma prudence, ou l'espérance de ma
 future séparation, rendirent la pré-
 diction vaine. & corrigèrent la mali-
 ginité de son Esprit. Nous continua-
 mes de vivre tous deux comme sapa-
 ravant, moi dans mon indulgence, &
 elle dans son abandonnement à la vo-
 lupté. Elle y chercha même de sou-
 verains goûts en faisant mettre à son
 lit des draps de Tafetas noir, & éclair-
 ter la chambre par plus de mille bou-
 gies. Ce fut alors qu'elle devint fé-
 conde, & qu'elle mit au jour, ce fruit
 de son libertinage, qui élevé sous un
 nom emprunté promet d'encherir un
 jour sur les heureux talens de sa Mère.
 Ces ménagemens l'avoient rendue si
 délicate, qu'elle ne pouvoit plus me
 souffrir. Lors que revenant de la chasse,
 le village poudreux & baigné de sueur,
 je me couchois auprès d'elle, aussitôt
 que j'étois sorti du lit, elle faisoit
 changer de draps, quoy que souvent
 je n'y eusse demeuré qu'un quart
 d'heure. Son mépris n'étoit pas seule-
 ment pour ma personne, il étoit aussi
 pour

pour ma naissance, qu'elle croyoit
 fort inférieure à la sienne, & ne pou-
 voit s'empêcher de le témoigner à ses
 parens. Un jour l'ayant priée de sou-
 fir que Madame de Thoiras, avec
 qui j'avois quelque alliance, mangeoit
 à sa table, elle me répondit qu'il fal-
 loit donc qu'auparavant, il lui fut per-
 mis de lui laver les pieds dans un
 bassin plein d'eau, voulant dire par là
 qu'elle étoit si pauvre qu'on pouvoit la
 mettre au nombre de ceux qu'on
 chassoit pour faire la Cène; comme si
 elle n'avoit pas à Florence cent Mir-
 chands qui lui étoient plus proches de
 vingt degrés que pas un alié des autres
 maisons de Foix & d'Albiac, n'étoit la
 celle de Bourbon; mais il lui arriva
 depuis des aventures qui humilièrent
 bien la fierté.

Après qu'elle eut été chassée hon-
 teusement de Paris, d'où un Capitai-
 ne des Gardes du Corps la fit sortir, &
 qu'on eut sollicité jusques dans la lieue
 se peut voir qui l'accompagnoit, & si
 Mesdames de Duras & de Bethune le-
 crivaines de son Cabinet, à qui il étoit
 défendu

désendu de la soiree, n'y étoient pas. elle garda plus de malices, de peur d'être traitée avec plus d'ignominie. Sa tentée ne dura néanmoins, qu'autant que le souvenir de cet affront ; après que l'image du plaisir l'eut effacé de sa mémoire, on la vit se plonger dans la volupté sans ménagement. Elle ne quitta sans me dire adieu, & s'en alla à Agen, Ville contraire à mon parti, pour y tenir la Cour galante, & continuer avec plus de liberté sa débauche. Les Turbans scandalisés de sa mauvaise conduite, la firent partir avec tant de précipitation, qu'elle eut à peine le loisir de monter en coupe derrière son Favori. Ses filles qui n'avoient pas pu trouver assés de Chevaux de louage ou de poste pour les monter suivirent à la file, les uns sans musique, & les autres à nos devanciers, & plusieurs à moitié deshabillées, dans un si grand desordre, qu'on les eût plutôt prises pour des Egipciennes que pour les filles d'honneur d'une grande Reine. Elles firent accompagner par quelques Officiers, dont les uns étoient à Cheval

72 INTRIGUES GALANT.

Cheval l'un boites & les autres à pied sous les ordres de Liguerec qui les mena à Cirlac dans les Montagnes d'Arvergne , dont Marcé son frere étoit Gouverneur, place forte à la verité, mais qu'on auroit plutôt prise pour une Couronne à retirer des voleurs , que pour la résidence d'une Princesse, fille, ^{de} & femme de Roy.

Je rougis quand je songe à toutes ces indignités sachant bien que l'Histoire ne manque jamais de transmettre à la posterité les actions des Grands quelque soin qu'on prenne de les étouffer. Quelle honte quand apres vingt siècles, un siècle moins vicieux apprendra que enloy-ci à produit ce monstre d'impudicité , & qu'il est sorti d'un sang si noble & si pur une femme dont la dissolution a surpassé celle des Jolies & des Médalines.

J'espérois avant cette dernière aventure que son inconstance naturelle lui donneroit du dégoût pour une débauche où elle n'avoit trouvé aucune opposition , puis que les desirs ne sont irrités que par les obstacles qu'ils
roy

renconter, & que pour récompenser l'indulgence avec laquelle j'avois souffert toutes les infidélités, elle celle-roit de me déshonorer ; mais l'expérience m'a fait voir que s'étant fait une habitude en vice elle ne sentoit plus de remors quand elle trahissoit son devoir. Cette obligation à violer avec tant de scandale tous les droits du Mariage, m'a fait enfin résoudre à rompre le lien qui nous unissoit. Dieu qui m'a fait la grace de me délivrer de ce serc impudique sait combien j'aurois souhaité pouvoir avec des paroles plus douces, expliquer l'article secret de notre divorce, & n'être pas obligé de mettre au jour ce qui devoit être enseveli dans un éternel silence, mais le murmure public & la calomnie m'y forcerent & l'assurance que j'ay de n'avancer rien qui ne soit connu de toute la France, m'y convie.

Le Roy son frère apprenant sa suite & les plaintes que j'en faisois, m'écrivit que si j'ouïs ceu son Conseil estoient de Paris, & traité sa sœur comme elle le méritoit je serois hors d'in-

74 **INTRIGES GALANTES.**
quiétude, & qu'il n'auroit pas la tête
rompue de toutes ses folies. Il dit même
tout haut à son dîner, que la Reine
de Navarre ne s'étoit pas contentée de
se prostituer aux Cadets de Gascogne
qu'elle étoit allé trouver les Malouins
& les Chaudronniers d'Auvergne.
Ces paroles ne se trouvèrent que trop
véritables, elle n'eut guères plus de
discernement dans le choix de son
Favoris après qu'elle fut arrivée à Car-
las, où elle demeura long-temps, non
seulement sans daix, & sans laide de pa-
rade, mais aussi sans chemise. Elle ne
pouvoit demeurer oisive, & se
qu'elle attendoit Daras qu'elle avoit en-
voyé en Espagne pour en faire venir
de l'argent; quoy que la femme de cet
envoyé lay en vendait tous les jours la
constance & la fidélité pour l'empêcher
de prendre un si bonceux engagement.
Il est vrai que tous les autres Amans
l'avoient abandonnée quand ils l'avoient
eu veul dans la misère, & que Sa-
Vincens s'en étoit recouru chés lui
pour s'exempter de l'excessive dépense
qu'il

qu'il lui vusoit fada faire, s'il avoit en-
trepris de nourrir toute la maison.

La délicatesse de la Reine de Navar-
re ne pût s'accommoder long-tems d'un
Amant qui sentoit toujours la graisse,
mais comme elle ne pouvoit s'en passer,
elle prit en sa place son Ecuier Aubrac,
qui n'avoit jamais esperé avec son poil
roux, sa peau truitée, & son nez teint
en écarlate, de devenir un jour l'objet de
la tendresse d'une fille de France : Ce-
pendant il eut une ample matière de sa-
tisfaire sa vanité, ayant été trouvé dans
le lit de cette Princesse par Madame
de Marcé, qui étoit venue un peu trop
matin lui faire la Cour. Cet officier
empressemment fut payé par la mort de
son mari dont elle se défit adroitement
par un breuvage préparé à la mode du
père de la mère. Elle crût qu'après
avoir empoisonné le Gouverneur, il ne
lui seroit pas difficile avec le secours des
soldats que Roux, Confin d'Aubrac
étoit allé lever en Gascogne, de se ren-
dre Maître absolu de la Place, &
d'en chasser ceux qui l'y avoyent gene-
reusement reçu pendant sa disgrâce.

76 INTRIGUES GALANT.

Elle ne tira néanmoins aucun avantage de son crime. Lors revenu d'Espagne voyant qu'un autre Amant avoit pris la place ne donna point d'argent, & seignit d'avoir employé en grands particuliers, en chevaux, & en d'autres ornemens du pais d'où il venoit, ce que cette nouvelle Amazone avoit dessein pour me faire la guerre; le sergent Gascou fut découvert, la garde confisquée, & on lui conseilla charitablement de chercher un autre gîte, ce que la peur d'un affront lui fit exécuter sur l'heure: elle en partit au même équipage, & au même désordre qu'elle y étoit arrivée, & fit une par les journées qu'elle se rendit à Jure, maison de la Reyne sa mère. A peine avoit-elle eu le loisir de mettre pied à terre qu'elle s'y vit asségée par le Marquis de Cavillas à qui le Roy en avoit donné la Commission, elle y fut prise avec son Amant qu'on trouva caché sous un tal d'ordure sans barbe & sans cheveux, elle même les lui ayant coupés avec les ciseaux pour le mieux déguiser. Elle ne s'étoit néanmoins résoluë de le sui-

Ver par cette voye, qu'après avoir tenué
 inuolument de lui donner du courage,
 & l'avoit esborté d'éviter par la mort,
 l'ignominie qui lui étoit préparée,
 offrant de lui en montrer l'exemple,
 pourvu qu'il eut allés de résolution
 pour la suivre. Je ne doute point que
 ceux qui liront ce manifeste, ne soyent
 touchés de compassion quand ils appren-
 dront à quelles extrémités se voit re-
 duitte cette Princeesse, indigne rejeton
 de ces fameux héros qui ont si glorieu-
 sement étendu les bornes de ce fa-
 meux Royaume, & humilié l'orgueil
 de ses voisins. Je n'ay pas moins de
 chagrin de voir ainsi leur memoire
 offensée, & leur reputation ternie par
 cette convenue de la vertu; mais il faut
 s'en consoler, puis qu'il n'est point de
 race, quelque illustre qu'elle puisse
 être, qui n'ait un endroit défectueux,
 ni de source si pure, qui dans une lon-
 gue course, ne mêle de la boue au
 cristal de son eau. C'est allés moralisé,
 finissons cette réflexion pour voir
 comme elle se tira du précipice où elle
 étoit tombée.

78 INTRIGES GALANTES.

Elle avoit des manières barbares dont il étoit difficile de se défendre quand elle vouloit s'en servir. Elle fit tant d'avances à Cavillac qu'il n'y put demeurer insensible, & préférant à la fidélité qu'il devoit à son Maître un plaisir passager, il se laissa surprendre aux artifices de sa prisonnière, il sacrifia l'honneur de sa fortune aux douceurs que l'amour lui promettoit, & se laissant aveugler à la jalousie, il fit faire le procès à Aubiac par Lugoli. Ce malheureux qui n'étoit coupable d'autre crime que d'avoir répondu comme lui aux caresses de cette Circé fut pendu à Aigle-perché avec tant de confiance pour son infidèle Mainelle, qu'au lieu de penser à son salut, il baissa jusqu'au dernier moment de sa vie un morceau de velours bleu, unique reste de ses faveurs. Il sembla que le malheureux Aubiac eut eu quelque pressentiment de son infamie. La première fois qu'il vit cette Reine il fut si charmé de sa beauté qu'il ne put s'empêcher de dire au Commandant du Régiment de St. Luc, qui étoit auprès de lui, mon

Dica

Dieu l'aymable personne, si je pouvois passer une nuit avec elle, je n'aurois pas regret d'être pendu enfait. Il n'y a pas plaisir de deviner comme lui, de semblables oracles sont à craindre, & je m'étonne que ceux qui ont hérité d'une si bonne fortune n'y aient fait quelque reflexion : apparemment ils se sont liés sur le proverbe qui dit que les Gibets sont pour les malheureux, & non pour les coupables. Cavillac s'étant défait de son rival qu'il avoit plutôt immolé à sa jalouse qu'à sa vengeance, n'oublia rien pour plaire à sa nouvelle Maîtresse. Cet illustre galan qui avint que l'amour l'eût métamorphosé, étoit aussi propre que moy, commença de consulter son miroir, & de se servir de tous les ajustemens qui pouvoient donner quelque lustre à sa petite taille, mais il eut beau se passer, il lui fut impossible de fixer l'humeur inconstante de la Reine, les complaisances qu'elle eut pour lui, ne furent que pour l'aprivoiser, afin que se croyant aimé, il la laissât maîtresse absoluë dans Vison. Pour venir à

bout de son dessein , elle lui reprocha
 qu'il se défioit de son mérite , qu'il n'a-
 voit guères de délicatesse de ne lui laisser
 pas suivre son penchant sans contrain-
 te , & qu'elle vivroit avec lui avec
 moins de retenue , si elle le voyoit
 persuadé qu'il ne devoit ses succès
 qu'à l'aideur de sa passion. Cavillac se
 laissa séduire à ces flatteuses espérances,
 mais à peine eut-il fait sortir de la ville
 la passion qu'il y avoit mise , & per-
 mis à la Raine d'y en faire entrer une à
 sa dévotion , qu'elle l'envoya à St. O-
 que cueillir les pommes , & ne voulut
 plus entendre parler de lui. Quand el-
 le se fut fortifiée d'un secours qu'elle
 fit venir d'Orléans , elle établit sur ces
 Roches l'Empire de ses délices , & se
 voyant indépendante , elle lâcha la
 bride à ses plaisirs déréglés. & prit pour
 modèle la Nanna de l'Arcin , & per-
 tit si bien de ses instructions , qu'elle
 auroit fait leçon à la femme de Jacon-
 de , & à celle du Roy de Lombardie.
 Il est vray que dans la crainte de se
 donner un maître , elle se réduisit à ses
 Secrétaires, à ses Chantres, & à quel-
 ques

ques Auberges dont la race & les noms sont connus, mêmes à leurs voisins ne méritent pas de trouver place dans ces Mémoires.

Je n'ay pu néanmoins oublier l'écclésiastique Pottier fils de Chaudronnet d'Auvergne, qu'elle tira de l'Eglise Cathédrale où il avoit place entre les enfans de Chœur. Il parvint par le mérite d'une assez belle voix à la dignité d'un de ses Maîtres, & passant de la Chapelle à la Chambre, & de la Chambre au Cabinet, fut enfin élevé au rang de Secrétaire, où il a long-tems tenu diverses parties, & fait des dépêches sur des matières bien différentes. C'est de tous les Amans celui qu'elle a le plus tendrement aimé : C'est de lui qu'elle disoit qu'il changeoit de corps, de voix, de visage, & de poil comme il lui plaisoit, & qu'il avoit audience à huis clos quand il vouloit. C'est pour lui qu'elle fit faire les lits des Dames qui s'enyoient à son service si élevés qu'on pouvoit voir tout ce qui étoit dessous sans se haïller, afin qu'il ne pût plus se cacher. C'est lui qu'elle cherchoit si

32. INTRIGUES GALANTES.

souvent la nuit à tâtons derrière la
Tapisserie. Enfin c'est pour lui qu'elle
fit ces couplets de Chansons qu'on a
souvent chantés à la Cour. Cependant
aujourd'hui c'est un méchant homme
qui dérègle toute la maison, & qui ne
sait que trop connoître qu'on n'a plus
les mêmes yeux quand on n'a pas le
même cœur.

Je me suis peut être trop étendu sur
le détail de ces intrigues ; Mais com-
me ce manuscrit durera apparemment
plusieurs siècles, j'ay cru devoir
apprendre à la postérité ce que j'ay
voulu faire au St. Père & au Cardinal
de Joyeuse, Commis par la sincérité
pour m'entendre sur les causes de nô-
tre Divorce, affirmant qu'à étoit de la
modestie de ne pas faire leur imagina-
tion par le récit de tant d'impudences.
J'ay eu la discrétion sur les vingt deux
articles que contenoit mon Interro-
gatoire de ne rien répondre qui pût
donner la moindre atteinte à l'honneur
de ce noigrain. Il est vray que lors
qu'on me demanda si j'avois consenti
à ce mariage, je ne pus m'empêcher
de

de dire que nous étions sous deux si jeunes & si faibles au plaisir que nous n'avions pas ceu de voir refuser celui que les loix nous permettoient. Si dans ce Manifeste j'ay touché sur la vérité, je m'en raporte à ses amis, si toutefois la mauvaise conduite lui en a encore laissé quelqu'un, & je leur permets de dire si j'ay ajouté ou diminué en quelque chose, suivant beaucoup mieux obmettre quelques circonstances que de rapporter toutes les faiblesses. C'est à mon sens le véritable nom qu'il faut donner à ses jalouses & à ses dernières fureurs amoureuses, qui ont commencé par Bonivert, & ont toujours continué de même depuis. Qui eût pu soupçonner d'un tel abaissement la fille d'un des plus grands & des plus sages Rois de la terre & cependant de Reine elle est devenue Duchesse, & de femme légitime du Roy de France, amante passionnée de ses plus bons Officiers. Quoy qu'elle ne garde plus aucune mesure lors qu'il s'agit de commettre les délits, elle croit éblouir les yeux en profanant le plus

34 INTRIGUES GALANTES.

aux mystères de notre Religion.
 Elle s'approche trois fois la semaine de
 la sainte Table avec une bouche aussi
 fondée que le cœur ; avec un visage
 plein de blanc & de rouge , & la gorge
 découverte jusques aux épaules.
 On attribua à quelque charme l'entière-
 ment qu'elle avoit pour Pomini, parce
 qu'on lui voyoit porter ordinairement
 entre la chair & la chemise une herse
 de soye blanch pendue au cou, qui ren-
 fermoit une boîte d'argent sur laquelle
 on voyoit gravé , plusieurs caractères
 inconnus. Elle l'ouvrit en présence de
 quelques uns de ses amis qui virent
 d'un côté son portrait , & de l'autre
 celui de son Châtronnier. Elle leur
 dit, la larme à l'œil, qu'elle s'étoit en-
 gagée à ne l'ouvrir qu'en de certains
 tems & de la conserver jusques à la
 mort. Ce n'est pas d'aujourd'hui que
 l'on attribue à des causes surnaturelles
 les choses extraordinaires dont on ne
 peut deviner la véritable cause. On a
 dit la même chose de la Duchesse de
 Valentinois, qu'on assureoit de son
 tems, ne devoir qu'à la Magie le
 grand

grand ascendant qu'elle avoit sur l'esprit du Roy Henri II. Père de la Reine de Navarre; personne ne le sçait plus que cette Impudique. Il n'est point de meilleur juge que la conscience, elle nous éveille & nous fait sentir les remors loix que nous paroissions ensevelis dans une profonde léthargie. C'est ainsi qu'encore que cette Princesse fut enfermée dans Usson, où elle ne voyoit approcher d'elle que des gens d'un rang inférieur au sien, & qui sembloient ne la devoir regarder qu'en tremblant, elle ne pouvoit entendre tousser, rire, ou parler en sa présence, qu'elle ne s'imaginât qu'on railloit d'elle. M'en venis en fin défaire, Dieu merci, & je suis encore homme à lui en dire deux mots si elle en valoit la peine.

Le désordre de sa vie passée sembloit être effacé de la mémoire des hommes, l'âge, le temps & sa poison volontaire avoient empêché les intrigues d'éclater, sa longue habitude au mal avoit lassé les langues les plus crédules, donc le venin ne se répand que sur ce qui a le

chatme

86 INTRIGUES GALANTES.

charme de la nouveauté. Une absence de dix années, avoit fait presque oublier son nom aux plus grands du Royaume; mais pour continuer une si belle vie & donner la dernière touche à son portrait qui n'étoit qu'ébauché, Elle a voulu que Paris & la Cour fussent le Théâtre sur lequel se devoit représenter le dernier acte de la pièce qu'elle pensoit d'écrire elle même pour la donner au public. Elle avoit eu dans sa jeunesse accès de commerce avec la Noblesse & le Tiers Etat, mais afin que le Clergé n'eut pas sujet de se plaindre, elle alla descendre à l'Hôtel de Sens. S'il lui reste encore quelque sentiment d'honneur, je ne doute point qu'elle n'ait l'âme cruellement blessée lors qu'elle tourne les yeux vers le Louvre, & qu'elle songe que la mauvaise conduite lui a fait perdre le droit que sa naissance lui donnoit d'y loger. Une plus chaste qu'elle n'auroit osé regarder ce superbe palais sans rougir.

Elle affecta des dehors honnêtes pendant six semaines qu'elle passa tout
à Paris

à Paris qu'au bois de Boulogne sans souffrir qu'aucun amant approchât d'elle. Mais enfin le lassant de cette contrainte elle envoya chercher en Provence, pour la consoler de l'absence de Pomposi, un valet qu'elle avoit amené dans Liffon depuis quelques années avec six aunes d'orose. L'éloignement de son Moticieo lui avoit paru insensible, que lors qu'il fut de retour, pour se récompenser des chagrins que son absence lui avoit causés, elle demeurait quelque fois huit jours enfermée avec lui, sans se laisser voir qu'à Madame de Chérillon, qui faisant la sentinelle à la porte, essayoit de cacher ce qui donnoit lieu à la Cour & à la ville de blâmer sa conduite. Cet amant fils d'un Charpentier d'Arles, jadis leqois de Garnier, un des Maîtres de ma Chapelle, lui étoit devenu si cher, que pour en conserver la mémoire sous une allégorie dont personne qu'eux n'entendoit le mystère, Elle fit remplir ses tapisseries de palmiers. Bien lui peut d'avoir eu cette précaution, deux mois après que son Favori

fut arrivé à Paris, le jeune Vernon le tua devant la poëtière de son Carrosse; le déplaisir qu'elle en eut lui rendit odieux L'hôtel où elle avoit goûté tant de plaisirs avec lui. Ce fut pour éloigner cette idée qu'elle abandonna le quartier de St. Ancoine, pour aller loger au fauxbourg St. Germain. Elle employa tout les loisirs du Parcasse à célébrer par leurs vers cet illustre défunt. Ses yeux demeurerent long-temps ouverts aux larmes, quoy qu'éloigné Benjamin, assisté de son Compagnon le Maine tâchèt d'en tirer la source & de l'en consoler par des raisons plus fortes que celles qu'il auroit pû tirer de Sénèque.

Ceux qui liront ces actions héroïques. Car elle ne manquera pas d'illustres) admireront son obitance au vice, que l'âge, la diminution de ses charmes, & les affronts qu'elle a reçeus n'ont pû vaincre. Ils deviendront d'accord qu'une si belle vie doit être enregistrée au Temple de Paphos pour servir de modèle à celles qui voudront s'enrollet dans le célèbre

corps des filles de Cyprus. Ceux qui pour s'offrir quelques liberalitez lui ont dédié des livres, & fait son Pané-
 grique ont beau lui attribuer des ver-
 tus qu'elle n'a jamais eues, une longue
 tradition qui se conservera malgré eux
 pendant plusieurs siècles de père en fils
 leur donnera un démenti & les con-
 vaincra d'une haine illicite aussi bien
 que d'une lâche imposture, outre le
 reproche qu'ils ont à craindre de ceux
 qui après leur mort lient leurs héritiers.
 Ils ne doivent pendant leur vie atten-
 dre aucune récompense de leur travail,
 puis que personne ne s'est jamais loué
 de ses bien faits & que tout le monde
 se plaint de son ingratitude. Ses amans
 les plus farouches ne le sont jamais en-
 chés de ses présents, & l'on voit les
 peisons pleines de ceux qu'elle a rainés.
 On lui a veu quelques fois prodiguer
 des amours, mais jamais payer une
 dette de bon cœur. Elle a toujours
 eu si peu de sentiment de religion
 qu'elle n'a jamais été au sermon sans
 dormir, à vêpres sans parler, ni à la
 Messe sans l'escorte d'un galant Elle
 # donne

90 INTRIGUES GALANTES.

donne à mes dépens la diune de ses
rentes & de ses pensions aux Mo-
nastères les plus proches, mais elle
recitte les gages de ses officiers, & le
prix des marchandises qu'on lui a
fourni pendant toute l'année pour
l'entretien de sa maison. Elle se
cherche que l'apparence & la vanité,
& n'a dans le cœur aucun sentiment
d'honneur ni de pieté. Je croyois être
ce Manifeste par la peinture de ses in-
clinations, mais Bazemon m'arrêta, &
me pressa de lui donner un coup de
pinceau. Cet homme le plus grand
foc qui ait jamais paru à la Cour y fut
introduit par Madame Danglure, in-
struit par Madame Roland, & achevé
de polir par le Maire. Elle en a fait
son idole, quoy qu'il eut été foulé
par de Lenc, fils d'un Procureur de
Bordeaux, & elle a pris soin de sa for-
tune, pour l'empêcher d'aller finir ses
jours à l'hôpital. Je n'entreray point
dans le détail de leurs amours; Car-
me on n'y verrait rien que de bas &
d'indigne d'une Reine. Je dois tirer
le rideau par un cesse de considération
pour

pour elle , & faire cette histoire pour n'ennuyer pas le Lecteur. Je me contenterai de prier Dieu qu'il leur touche le cœur , & qu'il répande sur eux la grace efficace , sans laquelle il n'y a pas lieu d'espérer qu'ils puissent sortir de l'aveuglement où ils sont.

Quoy qu'on puisse juger par ce Manifeste qu'on ne pouvoit refuser au Roy le Divorce qu'il demandoit , comme toutes les affaires sont toujours fort longues à Rome pour obliger la Cour de Besançon à attendre le succès de cette Négociation avec plus de patience. Il érigea la terre dont elle portoit le nom , en Duché & Pairie, quelque temps après cette Nouvelle Duchesse devint grosse pour la quatrième fois , ce qui augmenta l'Amour que le Roy avoit pour elle , & l'impatience de la posséder par des moyens légitimes. Il écrivit à Silbery en des termes fort pressants de ne rien oublier pour terminer promptement l'affaire dont il étoit chargé.

* Quoy que le Roy fut entièrement ruiné le parti de la Ligue , le Duc de

92 INTROUVES GALANT.

Mercœur ne voulut pas faire son
 accommodement, & se jetant entre les
 bras des Espagnols il forma un puiffant
 parti en Bretagne, & il prétendoit se
 faire Souverain, mais la plupart de ses
 places ayant été prises, il vit bien qu'il
 ne pouvoit se sauver qu'en implorant
 la clémence du Roy. Pour obtenir son
 pardon, il eut recours à la Duchesse
 de Beaufort, elle lui offrit de lui accor-
 der sa protection, pourveu qu'il don-
 nât sa fille au jeune Duc de Vendôme
 son fils aîné. Le Duc de Mercœur qui
 prétendoit à une plus haute charge
 avoit Marie de Luxembourg sa sœur
 me à la Cour, avec ordre d'offrir à la
 Majesté la fille pour en disposer en fa-
 veur de son Prince qu'il lui prétendoit
 espérant par cet artifice éluder la pré-
 sence de la Duchesse. Elle étoit trop
 habile pour donner dans ce piège, elle
 empêcha que le Roy n'accoutât Mad-
 me de Mercœur jusques à ce que le
 Mariage eut été conclu, après quoi elle
 fit l'accommodement du Duc, qui vint
 saluer le Roy à Angers, où le Car-
 nal de Joyeuse fit la cérémonie des
 fiançailles

funérailles avec beaucoup de pompe & de magnificence.

Depuis que la Duchesse avoit conçu l'espérance de devenir Reine, elle avoit entièrement changé de conduite, & prit un air si modeste, que le Roy se repentoit plusieurs fois de l'avoir accusée d'infidélité. Ce n'étoit pas néanmoins assez qu'il en fut persuadé, il en falloit persuader le public, & dans cette vue la Duchesse résolut d'aller faire ses Pâques, à Paris. Le Roy avoit passé le Carême à Fontainebleau, d'où il partit le Dimanche des Rameaux pour aller à Melun, la Duchesse y fit préparer un bateau, & s'y embarqua le mardi saint pour achever ce voyage. Elle arriva le même jour à Paris d'assez bonne heure, & alla descendre chez la Maréchale de Balagni sa sœur, le lendemain elle se rendit au petit St. Antoine pour y entendre les Tenébres avec Madame & Mademoiselle de Gâté, la Duchesse de Reus & ses filles, Elle y alla en laïque, & retourna les autres Dames en Carrosse, un Capitaine des Gardes du Corps marcha

103 jours

toujours à côté de sa literie, & la con-
 duisit à une Chapelle qu'on lui avoit
 fait garder, pour empêcher qu'elle ne
 fut veüe, ou trop pressée; Pendant
 tout l'office elle montra à Mademoi-
 selle de Guise des lettres de Rome par
 lesquelles on lui marquoit que ce
 qu'elle desiroit seroit bien tost achevé.
 Elle lui fit voir aussi deux lettres qu'elle
 avoit reçues du Roy le même
 jour, si passionnées, & si pleines d'im-
 patience de la voir Reine, qu'elle avoit
 grand sujet d'en être coeueuse. Ce
 Prince lui mandoit qu'il dépêchoit à
 Rome Dufrène Secrétaire d'Etat
 qu'elle savoit être entièrement dévoué
 à ses intérêts, mais qu'il avoit épousé
 une de ses parentes, pour profiter de
 Sainteté de lui permettre une chose
 qu'il étoit résolu de faire absolument.
 Quand le service fut achevé, elle dit à
 Mademoiselle de Guise qu'elle alloit
 descendre au Doyené de St. Germain,
 où elle avoit accoustumé de loger, parce
 qu'elle se vouloit eslever au lit se sen-
 rant un peu incommodée, & la pria
 de luy venir tenir compagnie.

se sen-
 être
 fait

sortit en même temps de l'Eglise, & monta dans la litière pendant que Mademoiselle de Guise regagnoit son carrosse, quand cette Princesse arriva chez la Duchesse de Beaufort, elle trouva qu'elle se faisoit deshabiller, & qu'elle se plaignoit d'un grand mal de tête. A peine la Duchesse fut elle en lict qu'à lui prit une convulsion dont elle revint à force de remèdes. Elle commença d'écrire une lettre pour le Roy, mais une autre convulsion l'empêcha de l'achever, lors qu'elle en fut revenue, on lui presenta une lettre du Roy qu'elle ne pût lire parce qu'il lui en reprit une troisième, qui lui dura jusques à la mort. Elle accoucha le Jeudi d'un enfant, à qui la violence du mal avoit ôté la vie, & elle expira le Vendredi à six heures du matin, sans que la connoissance lui fut revenue avant qu'on en peut juger.

D'autres attribuèrent d'abord sa mort à une autre cause, & publièrent qu'elle avoit fait un pacte avec le Démon pour épouser le Roy, & que cet ennemi du genre humain lui avoit ôté

la

la vie. On ajouta pour embellir cette fable que long-tems auparavant la Duchesse avoit en connoissance de la fin tragique ; qu'étant un jour au Jardin des Tuileries elle y avoit croisé un fameux Magicien qui disoit la bonne aventure à plusieurs Dames de la Cour, qu'ayant dessein de sçavoir qu'elle seroit sa destinée elle l'avoit pressé de l'en éclaircir, dequoy le Magicien s'étoit défendu pendant plus d'une heure lui disant que dans l'état fleurissant où étoit sa fortune, elle avoit plus rien à souhaiter, mais comme elle avoit insisté pour sçavoir au moins comme elle termineroit ses jours. Cet homme lui avoit dit qu'elle n'avoit qu'à prendre son miroir de poche, & qu'elle y verroit ce qui faisoit l'objet de sa curiosité, & qu'après la Duchesse ayant regardé dans son Miroir, elle y avoit vu le Démon qui la prenoit à la gorge, ce qui l'avoit tellement épouvantée qu'elle s'étoit évanouie entre les bras d'une de ses filles qui la suivoit. On conta à peu près la même chose de la Comtesse de

Mons.

Mommoenc, qui étoit morte peu de temps auparavant d'une manière fort extraordinaire, mais les gens de bons sens n'ajoutèrent aucun croy à ces contes.

Le même jour Vendredi. Le Varenne vint dire au Maréchal d'Ornano, qui entendoit le Sermon de la passion, à St. Germain de Laxerrois que la Duchesse venoit de mourir, & qu'il étoit à propos d'empêcher le Roy de venir à Paris, où il devoit se rendre incessamment, & qu'il le supplioit d'aller avertir de Sa Majesté pour lui faire changer de route. Le Maréchal pria le Marquis de Buffonpierre qui étoit avec lui au Sermon, de l'accompagner : Ce qu'il fit, & il trouva le Roy au delà de la Saussaye proche de Ville-Juif, qui venoit à route brève sur des Couverts.

Dès que ce Prince vit le Maréchal il se donna bien des nouvelles qu'il venoit lui annoncer, & fit voir par ses cris & par les plaintes aux quelles il s'abandonna, qu'en de certaines occasions les heros ont leurs foiblesses comme les autres hommes. On l'emporta dans

l'Abaye de la Saussaye, & on le coucha sur un lit, où il resta jusqu'à ce qu'on eut trouvé l'ocasion d'un Carosse pour le ramener à Fontainebleau. Il en passa bien tôt un, dans lequel on le fit monter, & étant arrivé avant la nuit à cette maison Royale, il trouva dans son appartement la plus part des Seigneurs de la Cour, qui s'y étoient rendus au premier bruit de ce funeste accident.

Dès que le Roy fut entré dans la Chambre, il prit toute la Compagnie de s'en retourner à Paris & de prier Dieu pour sa consolation, se retournant auprès de lui que Bellegarde, Le Comte de Ludes, Termes, Castellan, la Chalotte, Monglas & Frontenac néanmoins comme Bassompierre se retirait avec les autres, il lui dit de rester pour l'entretenir des particularités de la mort de sa maîtresse, puis qu'il avoit resté le dernier auprès d'elle. Pendant cinq ou six jours, le Roy ne fut visible que pour ceux qu'il avoit exceptés à la réserve de quelques Ambassadeurs dont il fut obligé de recevoir les

complimens de condoléance, mais ils s'en reconnoissent incontinent après leurs audiences.

Quand la douleur du Roy fut un peu apaisée, ses favoris qui favoient que le véritable moyen de dissiper son chagrin étoit de lui faire voir quelque autre Dame qui pût le consoler de la part qu'il venoit de faire, l'engagèrent à une partie de Chasse après de Matherbe, chacun appartenant au Marquis d'Entragues. Ce Seigneur avoit deux filles d'une beauté distinguée & d'un esprit au dessus du commun, principalement l'aînée qui s'appelloit Henriette de Balzac. Madame d'Entragues ayant été avertie du dessein qu'on avoit d'embarquer le Roy avec une de ses filles, l'envoya prier de se venir reposer chés elle au retour de la Chasse. Ce Prince qui avoit oui parler de la beauté de Mlle de Balzac, voulut bien donner dans le piège qu'on tendoit à sa beauté, & accepta l'offre de la Marquise. Il trouva l'aînée de ses filles mille fois plus aimable qu'il ne s'en étoit figuré, & ne

100 INTRIGUES GALANTES.
pouvant le résoudre à s'en éloigner si
pronciement, il resta quelques jours à
Malherbe avec ceux qui avoient paru
à sa confiance. Pendant le séjour
qu'il y fit Mesdemoiselles d'Entragues
aménagèrent toujours à sa table, & cour-
toient proche de son appartement.
Cette petite Cour alla ensuite au Palais
& Madame d'Entragues au Châtelet
où le Roy l'alloit visiter tous les jours,
pour avoir le plaisir d'entretenir la
nouvelle Maîtresse.

Après que la Marquise s'en fut re-
tournée à Paris le Roy se rendit à
Orléans où il arriva la veille de la St.
Jean. Il y trouva la Maréchale de la
Châtre avec ses deux filles, mais voyant
qu'elles fussent fort aimables, elles ne
purent l'y arrêter que deux jours : il
partit en poste pour s'en retourner, &
alla descendre à l'hôtel de Condé pour
être plus proche de Mademoiselle
d'Entragues qui logeoit à l'hôtel de
Lyon.

Le Roy lui envoyoit souvent faire
compliment par le Comte de Luze,
mais son Père & son frère qui n'avoient
pas

pas avant de complaisance pour l'a-
mour de ce Prince que sa Mere, dirent
assés brusquement à son Agent, qu'ils
ne trouvoient pas bon qu'il vint faire
des Messages qui desobroient leur
Maison, & qu'ils le prioient de n'y
plus revenir. Le Marquis d'Entragues
ne se contenta pas d'avoir querellé le
Coart, il fit mettre les Chevaux au
Carosse, & amena sa fille à Maccou-
ffis. Le Roy en ayant eu avis y ala
quelques jours après en poste, seignant
de se passer par là que pour se rendre
estant à Blois. Comme le voyage de
Blois n'avoit été que pour servir ce-
luy de Maccouffis, le Roy n'y resta
que peu de jours, & s'en retourna à
Paris, courant à neuf chevaux. Il
ala descendre chés le Président de
Verdun, & s'y fit donner un lit, mais
à peine se fut il retiré, que Bourignon
qui couchoit dans la chambre se leva,
& fit mille extravagances; le Soleil
qui lui avoit donné sur la tête en
courant avec sa Majesté lui ayant fait
tourner la Cerveille. Le Roy surpris
de ses égaremens voulut l'enserrer

dans la Chambre, & ne se trouvant pas vêtus fort pour l'audier appela du monde : on vint à lui, & après qu'on eut rassuré ce fou, il se mit au lit, restant auprès de lui Rucquelme qui y passa la nuit. Comme le Roy n'avoit point d'équipage à Paris, il dînoit chez un Prévost & soupoit chez un Prince ou quelque autre Seigneur de la Cour, faisant que l'envie lui en prénait, ne les faisant venir qu'un moment pour éviter pour éviter la dépense.

Ses Ministres craignant qu'il ne lui prit envie d'épouser Mademoiselle d'Entragues, qui n'avoit pas moins d'ambition que la Duchesse de Beaufort le firent résoudre à ne chercher que le bien de son Eux dans le choix d'une femme. Ils lui proposèrent Marie de Médicis fille du grand Duc, où il agréa la recherche, & chargea Sully de ménager cette affaire auprès du Pape. Pendant cette négociation on essaya de le détacher entièrement de Mademoiselle d'Entragues qui disputoit avec lui le terrain pied à pied. Il n'en avoit encore obtenu que de légers succès.

freres, soit qu'il n'eût pu trouver
 l'occasion de la pousser à bout, ou
 qu'elle eût crû l'estimer davantage
 par une résistance accrûe, pour don-
 ner quelque occupation à son cœur.
 On l'engagea à passer une nuit chez
 Zamet avec Mademoiselle de la Glan-
 dée dont la vertu n'étoit pas si fa-
 ronche que celle de Mademoiselle
 d'Ennagues, mais la fortune ne le laissa
 pas jouir en repos du plaisir qu'on lui
 avoit procuré. A peine se fut-il mis
 au lit qu'il entendit sur le degré un
 cliquetis d'Espée. Il appella incontinent
 & Bassompierre vint à lui, il lui de-
 manda la cause de ce bruit. & aprit
 de sa bouche que Bellegarde & le
 Prince de Joinville qu'on a depuis
 nommé le Duc de Chevreuse s'é-
 toient querellés sur quelques prétex-
 tes, & discours que ce dernier préten-
 doit que Bellegarde avoit tenu à sa
 Majesté au sujet de Mademoiselle
 d'Ennagues & de lui; qu'ils avoient
 tiré l'épée, que le Prince de Joinville
 avoit reçu un coup dans les fesses,
 & que le Vidame Du Mans avoit été

bleië dangereusement en voulant les
séparer. Le Roy se leva en robe de
chambre, & prenant son épée passa le
degré précédé de Bassompierre qui
portoit devant lui une bougie dans
un flambeau de vermeil d'or. Il n'y
eut plus que Pralin, qui vint de
faire fermer les portes de la maison,
les accords de la querelle s'étant
renversés : il se fâcha extrêmement, &
manda la nuit même au premier Pré-
sident de le venir trouver le lendemain
avec le Parlement. Cet illustre corps
se rendit le lendemain à neuf heures à
la maison de Zamet, où il reçut ordre
d'insinuer de ce combat, & d'en faire
bonne justice. Fleury & de Turis
Conseillers de la grande Chambre,
fut ne commis pour faire les infor-
mations, & recurent les dépositions
de Camail, de Bazant, de Chiffon
& de Bassompierre. La Duchesse de
Guise & la Princesse sa fille ayant eu
avis de cette procédure employèrent
tout leur crédit pour en arrêter le
cours, & obtinrent du Roy une sur-
sance, pendant laquelle le Con-
seil

ble accommoda ce différent à Conflans.

Quelque tems après le Roy retourna à Blois, d'où il valla à Cheverneaux pour y rendre visite à la Reine Louise, qui s'y étoit retirée, & il y vit Mademoiselle de la Bourdalière, fille d'honneur de cette Princesse, qui donna quelque occupation à son cœur. Mademoiselle d'Enragues ayant été avertie de toutes ces Intrigues craignit enfin que le Roy ne lui échappât, & résolut d'être moins sévère. Ce Prince la visita souvent à Malherbe, où il en eût tout ce qu'il souhaitoit, & la fit loger à l'hôtel d'Archand. Lors qu'il fut de retour à Paris sur la fin de l'Automne, elle devint grosse, & alla faire ses couches à Monceaux où le Roy la mena lui-même, lui protestant qu'il l'aimoit assez pour l'épouser. Elle se blessa, & on arracha de son corps un croûton mort, & elle en fut long-tems malade; mais enfin elle recouvra sa santé par les soins que le Roy en prit. ne s'ayant presque point guérie pour voir les effets des remèdes qu'on lui faisoit prendre. Lors qu'elle fut en état de

106 INTRIGUES GALANTES.

voit le monde, elle apoit ce qu'on traitoit à Rome pour le mariage de ce Prince avec Marie de Médicis. Et en conceut un si violent dépit, qu'elle se fit obliger par elle au Roy de toutes les marques d'amitié qu'elle en avoit reçues, elle le traita avec une indignité qui auroit rebout tout autre Amant; mais bien loin de sentir diminuer sa passion par un procédé si bizarre, il la combla de nouvelles bienfaits & la fit Marquise de Venail.

Pendant que le Roy estoit d'apaisé par la Marquise, le Duc de Savoie arriva à la Cour. Il s'estoit engagé de servir de la Duchesse de Beaufort à faire ce voyage, dans l'espérance que par son entremise il termineroit avec avantage les différens qu'il avoit avec Sa Majesté pour le Marquis de Saluce. Quand il apoit la mort de cette Duchesse, qui avoit toutes ses mesures, il auroit bien voulu s'en retourner, mais il n'étoit plus temps, par ce qu'il avoit fait trop d'avances pour rentrer. Il fut fait Marquis de Venail & combla de bienfaits par le Roy.

avoient beaucoup de pouvoir dans une Cour aussi galante que celle de France, il fit des présents magnifiques aux plus belles, aussi bien qu'aux Coucheuses, qu'il avoit avoir le plus de part à la confiance de leur Maître, ce qui donna commencement à la conjuration qu'on vit éclater dans la suite. Ses officiers néanmoins n'eurent aucun effet, & il fut contraint de s'en retourner sans avoir rien obtenu. Le Roy qui vouloit absolument recouvrer le Marquisat de Saluces, donna ordre aux troupes qu'il avoit sur pied de marcher vers les frontières de Savoye, & après avoir pris congé des Dames à Paris se rendit à Lyon. Cependant comme son mariage avec Marie de Medicis avoit été célébré en vertu de la procuration, dont Balgare de étoit le porteur & qui étoit Vierge des Ursus Duc de Besceiano, l'avoit épousée en son nom; Cette Princesse se rendit à Marseille, ou elle fut conduite par Elzabet de Medicis sa Tante, femme du même Duc, & par Eleonor de Medicis femme de Vincent premier Duc de Mantoue.

108 INTRIGUES GALANTES.
par Jourdain des Valins son Cousin
germain. On disoit que ce deroier
voit en pour elle, des sentimens plus
tendres que ceux que la parenté lui
inspiroit. Elle fut receue au débarque-
ment par les Cardinaux de Joyeuse, de
Gondy, de Guisy & de Souverai, par
le Connétable de Montmorency, par le
Chancelier de Belléveue, & par le Duc
de Guise, Gouverneur de la Province
par les Duchesses Doüzières de Ne-
mours, & de Guise, & par plusieurs
autres Dames. La Marquise de Ver-
nelidav en eodjours suivit la Cour, mais
lors qu'elle aprit que la Reine devoit
arriver à Lyon, elle s'en retourna à
Paris pour n'être pas présente à une
cérémonie qui ruinoit ses espérances.
Les deux filles du Connétable se trou-
vèrent au Mariage, & la Duchesse de
Vantadour qui étoit la plus jeune don-
na de l'amour à Jourdain des Valins;
mais comme il ne fit pas grand séjour
à la Cour, il étoit bien tôt de cette
nouvelle passion aussi bien que celle
qu'il avoit eue pour la Reine. Étant
allé de s'éloigner de toutes les deux
L. 15

Ses espérances de les revoir jamais.
 Des Vifours e fut pas le seul Amant de
 cette charmante Duchesse. Les Ducs
 de Guise & d'Espernon les offrirent en
 même temps leur services, & se brouil-
 lèrent si bien dans cette concu-
 rence, que le Roy fut contraint de se
 régler de leur acômodement, pour qu'il
 eut quelque disposition à devenir leur
 Rival. Il y eut aussi une querelle sur la
 publication de Madame de Verneuil
 & Mademoiselle de Guise, & quoy
 qu'on eut trouvé des expédiens pour
 les marier d'accord sur cette prévision,
 on ne put adoucir l'ingratitude qu'avoit
 fait naître entre elles la jalousie de
 beauté.

Le Roy témoignoît en public être
 fort content de son Mariage, mais le
 changement de condition n'avoit pas
 changé les sentimens pour Madame
 de Verneuil, à qui il dépêchoit
 souvent des Couriers. Ces marques
 d'amitié qu'elle recevoit dans le temps
 qu'elle devoit le moins s'y attendre la
 rendirent si fière, qu'elle ne pût s'em-
 pêcher de parler de la Reine dans des

110 INTRIGES GALANTES.

termes peu conformes au respect qu'elle lui devoit. Cette Princesse en fut informée, & témoigna être extrêmement sensible à cette injure. La haine qu'elle fit éclater pour Mademoiselle de Verceil forma deux partis à la Cour, les uns s'étant déclarés pour cette Princesse, & les autres pour la Maîtresse du Roy.

* Ce Prince après avoir conçu avec la Savoye & Savoie un accord nécessaire avec le Duc pour l'échange de la Bresse avec le Marquisat de Saluces, par l'entremise du Légat qui étoit venu à Lyon pour lui donner la seconde bénédiction nuptiale, en partit en poste pour aller à Paris. Il s'embarqua néanmoins à Roanne & descendit sur la Loire jusqu'à Briare, de là il vint coucher à Nanterre-bleau, & le lendemain dans la Ville neuve St. George, d'où passant la Seine au bas des Tuilleries (le pont rouge n'étant pas encore bâti) il alla coucher à Verny où il accompagna de quatre personnes seulement; mais il n'y demeura que trois jours & retourna ensuite à Paris. Il logea chez M. de

DE LA C. DE FRANCE. III
dans le Cloître St. Nicolas du Louvre,
où il eut toujours les Dames à souper
avec cinq ou six Princes & les Favo-
rits.

La Reine partit de Lyon presque
aussi tôt que lui, mais elle fit son voya-
ge plus lentement, & trouva en che-
min les Dames qui devoient remplir
les charges de sa maison. La Duchesse
de Nemours avoit été faite Sur-inten-
dante, Madame de Garcheville Da-
me d'honneur, & Madame de Riche-
lieu Dame d'Acour. La Reine ne
vouloit pas permettre à cette dernière
d'en faire la fonction, par ce qu'elle
desiroit ce poste à Eleonore Galigay,
qui étoit depuis long temps à son ser-
vice, & à qui elle l'avoit promis. Il
fallut néanmoins que la chose demeu-
rât indécidée jusqu'à ce que le Roy y eût
prononcé, ce qui ne fut pas un petit
Chagrin pour cette Princesse. Elle en
eut un bien plus grand de ce qu'on
l'obligea de renvoyer en Italie toutes
les personnes qui l'avoient accompa-
gnée, & elle se ressentir les effets de sa
renvoyance jusques aux Dames qu'on

III. INTRIGUES GALANTES.
avoit mêlé auprès d'elle. Mademoiselle de Guise qui n'aimoit pas la Marquise de Verneuil, essaya de persuader à la Reine que c'étoit un état de ses Conseils, & témoigna prendre tant de part à son déplaisir qu'elle s'indigna par cette voyesort avant dans ses beaux graces.

Le Roy alla au devant de la Reine jusques à Nemours & courut à saisir ce cheval : Il la mena à Fontainebleau & après y avoir demeuré avec elle cinq ou six jours, il la conduisit à Paris, où il la fit loger chez Gondy, par ce que le Louvre n'étoit pas encore en état de la recevoir. Le même jour le Roy commanda à la Duchesse de Nemours d'aller prendre la Marquise de Verneuil chez elle, & de la présenter à la Reine. Cette sage Princesse voulut s'en excuser disant que c'étoit le véritable moyen de lui ôter toute créance auprès de la Maîtresse, mais le Roy voulut être obéi. Elle la mena donc chez la Reine, qui fut surprise en la voyant & lui fit un assez froid accueil. La Marquise naturellement hardie ne le dé-
cote

concerta point, & tourna cette Princesse de tant de côtés qu'elle l'obligea enfin à lui parler. Comme cette visite n'avoit pas eu tout le succès que le Roy s'en étoit promis, il en rejeta toute la faute sur la Duchesse de Nemours, qui recevoit aussi un fort méchant visage de la Reine. Ce qui fait allés voir que dans les Intrigues de la Cour avec quelque prudence qu'on règle ses actions, il est souvent difficile de s'empêcher de tomber dans la disgrâce.

Quelques jours après il se présenta une occasion favorable, qui fit cesser l'aigreur qui paroissoit entre la Reine & la Maîtresse du Roy. Eléonor qui avoit déjà fait d'inutiles efforts pour se maintenir dans la Charge de Dame d'Acours que cette Princesse lui avoit donnée, s'adressa à la Marquise & obtint par son crédit ce qui ne lui auroit jamais été accordé par toute autre voye. Le Roy voyant la Reine un peu apaisée fit venir la Maîtresse, loger dans le Louvre, & on lui meubla un appartement: Elle devint grosse incontinent après, & presque aussi tôt que la Reine.

Pendant

114 INTRIGES GALANTES.

Pendant leurs grossesses le Roy partageoit ses soins entre l'une & l'autre quoy qu'il fut plus assésu chez la Marquise.

Eleonor qui continuoit de faire le Court à Madame de Vermeuil du contentement de la Reine, eut encore besoin de sa protection pour faire approuver au Roy son Mariage avec Cornini qui la recherchoit, non pour la beauté, en pour les autres agréments de la personne, mais par ce qu'il la croioit utile à sa Couronne; & Eleonor l'avoit préféré à tous les autres Amants, par ce qu'en sa naissance de la lie du peuple, elle étoit bornée à épouser un homme qui étoit un grand Seigneur de son pays. Cependant le Roy ne l'aimoit pas & tous ceux de la maison de la Reine le haïssent; la Reine elle-même n'osoit en parler, de peur d'être refusée, & il falut un crédit aussi puissant que celui de la Marquise pour surmonter ces obstacles. Cornini en fit la première ouverture, & fut d'abord rebuté. Madame de Vermeuil ayant beaucoup de répugnance à se charger de cette commission.

million, par ce qu'elle combattoit l'avarice que le Roy avoit pour ces deux personnes; néanmoins après qu'Eleonor l'en eut priée, & lui eut dit que le Raine lui en parleroit, elle refoluz de faire réussir ce mariage. La Raine étant informée des assurances que la Marquise avoit données à Eleonor lui fit faire mille honneurs, & depuis ce tems là elle ne recut aucun pretexte qu'elle ne le partageât avec elle, & la traita avec une distinction si particulière qu'elle ne mit aucune différence entre elle & les Princesses, ce qui plût extrêmement au Roy. Il fallut néanmoins différer ce mariage jusques après les couches de la Reine qui fut au jour le Dauphin dont la naissance fut suivie de celle du fils de la Marquise, qui fut Méti de Bourbon Duc de Vermand, mort depuis quelques années. Cet accroissement de la famille Royale fut célébré par plusieurs réjouissances. La Reine fit préparer un ballet qu'on érudia pendant deux ou trois mois, & voloit bien que la Marquise y dancât une entrée, de quoy le Roy fut si content qu'il fit

achever

116 INTRIGUES GALANT.

achever le mariage d'Eleonor avec Covini, & régala les Mariés de plusieurs présens magnifiques. On ne songea qu'à se divertir le reste de l'hyver & une partie de l'Été. Le Roy étant bien aise de procurer des plaisirs à sa Maîtresse, mais il arriva une aventure qui nous blâma pour quelque chose la bonne intelligence de ces Amans.

Le Roy avoit en quelque particulier pour la Duchesse de Villars, Sœur de la Duchesse de Beaufort; Et quoiqu'elle n'eût rien de beau que les cheveux, avec un certain éclat de jeunesse, elle n'avoit pas laissé de croire le pouvoir de ses charmes si grands, qu'elle se pouvoit conserver long-temps avec l'illustre conquête. Lors qu'elle vit ce Prince s'attacher auprès de la Marquise de Vancœuil elle en conçut un violent dépit qui s'anima à mesure que la faveur de sa Rivale augmentoit. La Reine s'étant aperçue de la jalousie de Madame de Villars fut bien aise de l'entretenir afin de la faire servir à sa vengeance, sans qu'elle parût y avoir contribué.

Eleonor

Eleonor qui auroit pu rompre ce
 complet s'en eut aucune connoissance,
 & Corisè qui en découvrit quelque
 chose ne voulut y prendre aucune part,
 de peur de s'attirer quelque affaire qui
 s'oposât à son élévation. La Marqui-
 se de Villars se voyant soutenue par la
 Reine, commença de mettre la main
 à l'œuvre. Le Prince de Joinville avoit
 été assez heureux pour plaire à Madam-
 e de Verneuil & en avoit reçu des
 lettres assez tendres, dans lesquelles il
 étoit parlé du Roy dans des termes
 peu respectueux, cependant il n'étoit
 pas demeuré fidèle à une si aimable
 personne, & avoit tourné ses vœux
 vers Madame de Villars, qui profitant
 de la prévention se fit sacrifier les let-
 tres de la Rivale; aussi tôt qu'elle les
 eut en son pouvoir, elle les alla mon-
 trer à la Reine, & fut extrêmement
 pressée de les faire voir au Roy. Elle
 en fit d'abord quelque difficulté, de
 peur de s'attirer une ennemie aussi re-
 doutable que la Marquise de Verneuil;
 mais la Reine lui en fit tant d'instance,
 qu'y étant fort disposée par les propres
 intérêts

218 INTRIGUES GALANTES.

intéressée elle ne pût résister à ses sollicitations. Mademoiselle de Guise qui avoit introduit Madame de Villars chez la Reine ne pouvoit comprendre d'où venoit leur étroite intelligence, & n'avoit garde de lui en faire confidence, parce qu'il étoit infallible que ce secret découvrir, attireroit sur son service toute la haine & toute la vengeance de la Marquise de Versail.

Madame de Villars étant résoluë d'exécuter les ordres de la Reine chercha les occasions d'enretoucher le Roy en particulier, & alla le trouver dans une Eglise où il entendoit la Messe sous prétexte de lui parler de quelques affaires. Elle entra dans la Chapelle & après que le sacrifice fut achevé, elle luy dit qu'elle avoit quelque chose d'important à lui communiquer. Tout le monde sortit par respect, & la Marquise se voyant seule lui remit entre les mains les lettres de sa Rivale, ajoutant que comme elle avoit reçu mille grâces de S. Majesté, & qu'elle avoit toujours eu beaucoup d'accès pour sa personne, elle n'avoit pû se résoudre à

107

lui cacher plus long-temps l'outrage que lui avoit fait la personne du monde qui lui avoit le plus d'obligation, sans confiderer qu'il étoit avant au dessus des autres hommes par ses héroïques vertus que par sa naissance, & par le rang où il étoit monté.

Ce bon Prince qui se laissoit aisément persuader par les personnes qui lui donnoient de l'Encens, fit mille remerciemens à Madame de Villars, & lui promit de reconnoître ce service. Dès qu'elle fut partie il envoya le Comte de Lude chez Madame de Vermeil pour lui reprocher son infidélité & lui dire de sa part qu'il ne vouloit plus la voir. Elle fut extrêmement surprise de ce compliment, & ne laissa pas de conserver beaucoup de présence d'esprit & de respect dans ce désordre. Elle répondit assés froidement que comme elle n'avoit rien fait dont le Roy pût être offensé, elle ne pouvoit deviner ce qui lui avoit causé la disgrâce, mais qu'elle espéroit que le Ciel prenant soin d'éclaircir ce mystère la rangeroit de ceux qui avoient donné à Sa Ma-

j. li.

ILLO INTRIGES GALANT.
jetté ces mauvaises impressions de sa
conduite, en achevant ces mots elle
se retira dans son Cabinet pour ca-
cher le trouble dont elle étoit saisie.
Quelques jours après Bellegarde ayant
découvert ce que Madame de Vilher
avoit fait contre la Marquise de Ver-
meuil, songea à y remédier, non en
considération de cette Dame ou du
Prince de Joinville qu'il n'aimoit pas
mais par l'incerté; que la Princesse sa
sœur y devoit prendre, & voici le
moyen dont il se servit.

Il sçavoit que le Duc de Guise étoit
un Secrétaire qui imitoit parfaitement
toutes sortes de caractères, & il de-
meura d'accord avec le Prince de
Joinville qu'il avoueroit s'être servi
du Ministre de cet homme pour con-
trefaire celui de Madame de Vermeuil
de concert avec Madame de Vilher
qui haïssoit mortellement cette Mar-
quise. La Maîtresse du Roy avertie de ce
projet, envoya supplier sa Majesté de se
lui permettre de se justifier. Ce Prince
en fit d'abord quelque difficulté, ne
pouvant s'imaginer qu'elle fût innocente.

cents. Il alla néanmoins rendre visite à Madame de Verneuil, qui lui parla d'une manière si touchante, & lui alegua des raisons si plausibles pour lui prouver sa fidélité qu'il se laissa abaiser par ces apacemens. Toute sa colère tomba sur ceux qui étoient les instigateurs de la disgrâce de Madame de Verneuil. Il envoya le Prince de Joinville servir en Hongrie contre les Turcs, relegua Madame de Villars à une de ses Terres, & se fit conduire le Secrétaire en prison. Voilà ce qui arrive ordinairement à ceux qui s'avisent de donner des Conseils à leurs Maîtres, quand ils ne les demandent pas. Madame de Villars fut séparée d'un Amant tendrement aimé, & banni honorablement de la Cour dans le tems qu'elle croioit triompher de la Rivale.

Durant ces bévériétés la haine de la Reine pour la Marquise de Verneuil éclata publiquement : Comme elle la croioit assés en état de nuire dans l'esprit du Roy, elle n'oublia rien pour arriver de la perdre, & depuis elles fa-

III INTRIGUES GALANTES.
restent toujours mal ensemble. La Mar-
quise rendit à la Reine tous les mé-
vants offices dont elle pût s'avilir, &
cette Princesse qui en étoit informée
donna par tout des marques de son
ressentiment; ce qui partagea toute
la Cour. Le Roy que toutes ces di-
fensiois a fatiguoient recommença de
voir Mademoiselle de la Bourdaisière
qu'il avoit déjà aimée, mais il s'en
dégouta bien-tôt, & la maria avec le
Comte d'Estampes. Il s'attacha ensuite
auprès de Jacqueline de Bueil, Con-
tesse de Moret, qui avoit été élevée
dans la maison du Prince de Condé.

* La Marquise de Verneuil aiant été
avertie de toutes ces Intrigues, en fut
tellement irritée qu'elle se laissa per-
suader à entrer dans un traité avec
l'Espagne & dans une conjuration
contre le Roy avec le Comte d'Ar-
vergne, son frère Uccin, qui étoit
comme elle, fils de Marie Touchet
ainsi que nous l'avons dit dans l'his-
toire de Charles IX. Cette négocia-
tion ne pût être conduite si secrète-
ment que le Roy n'en eut connaissance.

* Ann. 1601.

ce; Il se voulut passer néanmoins le service d'abord de la rigueur de la justice. Il se offrit au Comte d'Auvergne une abolition, pourveu qu'il se rendit à la Cour, & se repentit de son crime. Ce Prince ne voulut pas se fier à la clémence, ce qui fut cause que le Roy donna les ordres nécessaires pour le faire arrêter. D'Éuse, Marat & Noiretain qui en avoient reçu la Commission, l'achèrèrent à Clermont en Auvergne, sous prétexte de lui faire voir la revue de la Compagnie du Duc de Vendôme & le firent prisonnier. Une Dame qui l'aimoit en fut si affligée qu'elle employa toute son adresse pour le sauver pendant qu'on le conduisoit à Paris sur la Loire, mais son dessein ne réussit pas. Le Marquis d'Esragout fut mis à la Conciergerie & Madame de Veraciel arrêtée par le Chevalier Daguez dans la maison d'Audicourt, rue St. Paul, où elle logeoit, & gardée à vue. On instruisit le procès de ces trois personnes & les preuves s'étant trouvées suffisantes, on condamna Madame de Veraciel à être condamnée

114 INTRIGUES GALANTES

son bonne & feue garde, à l'Abbaye de Beaumont les tours pour y passer le reste de sa vie, & son Père & son frère à avoir la tête tranchée, mais le Roy changea la peine en une prison perpétuelle.

Pendant la disgrâce de la Marquise de Verneuil Henri IV. eut plus de complaisance pour la Reine qu'il n'avoit eu auparavant, & vécut fort bien avec elle. Mademoiselle de Guise qui étoit devenue la favorite depuis sa cette favorable conjoncture pour se procurer un établissement, & fit confier Sa Majesté à son mariage avec François de Bourbon Prince de Conti. Peu de tems après le Roy qui n'avoit trouvé personne à la Cour digne de ses affections, renoua avec la Marquise de Verneuil qu'il vit secrètement, sans que la Reine en eût connoissance. Aussitôt qu'elle eut découvert ce commerce, elle poussa si loin son ressentiment qu'elle défendit l'entrée de son Cabinet à toutes les Dames qui venoient la Marquise.

Le Roy pour faire cesser ces empoechemens.

tenant, se priva pendant quelques
 tems du plaisir de voir Madame de
 Verneuil, & pour donner quelque
 occupation à son cœur, s'attacha auprès
 de Cassine de Lorraine, fille du Duc
 de Maine, & femme de Charles Duc
 de Nevers, Princessse d'une grande
 vertu, qui honoroit fort la prison-
 nière, mais qui n'étoit pas capable d'a-
 voir la moindre complaisance pour la
 passion. Le Roy se servit pour l'arrêter
 à la Cour du prétexte du mariage du
 Dauphin dont la Duchesse de Mantouë
 sœur de la Reine devoit être la Mar-
 taine, & comme les Ducs de Mantouë
 & de Nevers étoient Cousins ger-
 mains, la femme du dernier ne pou-
 voit avec bien sçance se dispenser d'as-
 sister à cette cérémonie: Mais autant que
 le Roy cherchoit les occasions de l'en-
 tretien en particulier, autant elle pre-
 noit soin de les éviter, mais souvent
 ses précautions étoient inutiles, à cau-
 se des regards qu'elle étoit obligée d'a-
 voir pour un amant de cette qualité.
 Le Roy eut plus facilement en venir à
 bout en éloignant le Duc de Nevers

7 & l'envoya à Rome pour obtenir son absolution, mais la Duchesse veut absolument le faire, sans que le Roy pût l'en empêcher. Comme leur voyage dura plus d'un an il est le moins de se guérir de son amour, & est si bien allés haut au relout de cette Princesse qu'il l'a nevroit entièrement changée; de quel elle ne s'en verra aucun chagrin, & est pour lui les mêmes dévotions qu'elle lui avoit rendues auparavant,

* Après son départ, le Roy se voyant contraint de retourner à ses ancêtres M^{rs} de Lilles, partagea les soins entre la Marquise de Verneuil & le Comte de Mont; Et comme elles s'occupent chacune leurs devoirs, étant aimée du Duc de Guise, & l'ami du Prince de Joinville, elles font ce passage sans jaloux. Le Roy étant arrivé à Buzanci après avoir réduit Sedar sous son obéissance, députa Bassompierre à la Reine Marguerite pour lui faire compliment sur la mort de Jolliendat qu'elle avoit tendrement aimé, & chargea ce Marquis

quels de deux heures pour les deux
Maitresses.

Balsompierre commença par la
Marquise de Verneuil à s'aquiescer de
la commission, par ce que sa sœur,
avec qui il étoit en amitié, logeoit
avec elle, & eut l'indiscrétion de lui
dire qu'il avoit aussi une lettre pour la
Comtesse de Moret. La Marquise cu-
rieuse, comme le font toutes les fem-
mes, voulut la voir, & lui fit com-
mander par Mademoiselle d'Enragues
de la lui donner. Que peut on réu-
ser à ce qu'on aime : Balsompierre
trahit son Maître pour contenter la
Maîtresse, & lui remit entre les mains
la lettre qu'il avoit pour Madame de
Moret. La Marquise après l'avoir lue
la lui rendit, & lui dit qu'il pouvoit se
faire aisément d'affaire en faisant faire
un cachet semblable à celui du Roy
pour recacher la lettre.

Balsompierre suivit son conseil, &
envoya le lendemain matin son valet
de chambre chez un graveur, pour
faire travailler à ce cachet, mais par
malheur ce domestique s'adressa au

même ouvrier qui avoit fait celui du Roy. Cet homme soupçonné dans cette affaire plus de malice qu'il n'y en avoit pris la lettre comme s'il eût voulu examiner l'impression du cachet & se jeta en même temps sur le porteur & le saisit au collet pour l'arrêter le garçon plus vigoureux que Turpin (c'est ainsi que s'appelloit le Graveur) échapa de ses mains lui laissant son chapeau & son manteau, & dès qu'il fut hors de la boutique, il gagna la maison de son Maître à toutes jambes craignant d'être pendu s'il eût été pris. Bassompierre fit cacher son valet de chambre, & alla incontinent chez la Comtesse de Moret, à qui il dit que croyant avoir un billet qu'il avoit reçu d'une Dame, il avoit détaché par mégarde la lettre qu'il lui portoit de la part du Roy, & qu'appréhendant qu'elle ne l'accusât de l'avoir fait à dessein ou par curiosité, il avoit voulu faire imiter le cachet de Sa Majesté pour la reserver, & lui conta ensuite l'aventure de son valet & de Turpin & la pria d'envoyer demander la lettre.

lettre à ce graveur.

La Comtesse ne fit que rire de cet accident , & de tout ce que Bassompierre lui avoit dit, sans en dire dans un plus grand étonnement , par ce que son cœur n'étoit pas intéressé dans cette méprise ; Elle envoya même sur le champ chez Turpin pour lui demander la lettre du Roy , mais il lui manda qu'elle n'étoit plus en son pouvoir , & qu'il l'avoit trouvée entre les mains du Président Seguier , qui présidoit à la Tourneelle. Comme la Comtesse ni Bassompierre n'avoit aucun accès auprès de ce Président qui étoit un homme sévère , ils cherchèrent quelque autre expédient pour sortir de cet embarras , & jugèrent à propos de s'adresser à Madame de Louvois afin qu'elle allouât ces affaires par son crédit , soit en retirant la lettre des mains du Président , ou en obligeant son Mari , qui étoit Secrétaire d'Etat, d'en parler au Roy d'une manière qui lui donnât lieu d'excuser le Marquis.

Bassompierre après avoir pris congé de la Comtesse alla chez Madame de

Lomenie, qu'il trouva son esbauffée à faire ses dépêches pour la Cour : Elle le pria de s'asseoir jusques à ce qu'elle eût achevé une lettre fort importante qu'elle écrivoit à son Mari. Le Marquis se doutant que c'étoit un sujet de l'aventure de Turpin, lui demanda s'il étoit arrivé quelque chose de nouveau & de si pressé qu'elle ne pût lui donner un moment d'Audience. Mais Lomenie répondit qu'elle venoit d'apprendre qu'on avoit voulu contrefaire le cachet du Roy, mais que par malheur, celui qui en avoit eu le dessein s'étoit sauvé, & que tout ce qu'on avoit pu faire étoit de s'assurer de la lettre écrite de la main de Sa Majesté; qu'elle écrivoit à son mari afin qu'il sçût de la bouche du Roy à qui elle s'adressoit, & à qui il l'avoit confiée, moyennant quoy il seroit facile d'éclaircir ce mystère, ajoutant qu'elle voudroit avoir donné 3. mille écus pour en avoir des lumières. Certainement Bassompierre se mit à rire la voyant faire grand mystère d'une bagatelle comme celle-là, & lui dit qu'il lui donneroit

donneroit cette satisfaction à meilleur marché : li lui conta ensuite la chose, comme il l'avoit racontée à la Comtesse de Moret. Madame de Lomenie qui étoit intime amie de Bassompierre, aussi bien que son mari, lui proposa d'acquiescer cette affaire, pourveu qu'il voulût aller lui-même à Villiers Coiret, où le Roy devoit se rendre le lendemain & se charger d'une autre dépeche qu'elle avoit faite à Monsieur de Lomenie sur le même sujet pour l'informer de ce détail qu'elle venoit d'apprendre. Bassompierre accepta le parti, & ayant eue la réponse de la lettre qu'il avoit portée à Madame de Verceil, & de celle que la Comtesse de Moret n'avoit pas reçue, il partit pour Villiers Coiret, & y trouva le Roy déjà arrivé qui se divertissoit avec la Comtesse de cette aventure, & de l'inquiétude qu'elle avoit donnée au Marquis.

Quelques jours après le Roy alla à St. Germain avec la Reine, la Princesse de Conti & le Duc de Montpensier; & comme il passoit le bois de Neuilly,

132 INTRIGES GALANTES.

son Carrosse versa dans la Rivière. Le Roy & le Duc ne furent point multiés, par ce qu'ils s'élevèrent assez à temps par dessus la portière, mais les Ducs furent en grand danger d'être noyés. La Marquise de Veneuil ayant appris cet accident, dit au Roy en plaisantant, à la première visite qu'il lui rendit, que si elle avoit été de la partie, lors qu'elle auroit vu la personne de Sa Majesté en danger. Elle seroit crié la Reine doit. Cette raillerie ayant été rapportée à la Reine, elle entra dans une telle colère qu'elle le fut quinze jours sans vouloir parler au Roy, & il fallut de grands ménagemens pour les raccommoier. Après leur réconciliation on proposa un bal, dont la Reine vouloir être elle-même, mais le Roy ayant souhaité que la Princesse y dansât, cette Princesse rompit la partie.

La bonne intelligence qui étoit entre Henri IV. & la Comtesse ne fut pas de longue durée, l'inniguité qu'elle avoit avec le Prince de Joinville & dont Sa Majesté étoit informée, les ayant

ayant brüillés , la Comtesse se voyant convaincue , dit pour s'excuser que ce Prince lui avoit promis mariage. Le Roy voulant s'en éclaircir envoya chercher la Duchesse de Guise pour se plaindre de l'impudence de son fils menaçant de le faire punir s'il trouvoit dans une semblable faute , & s'il ne reparoit celle-là en épousant la Comtesse ; ajoutant qu'il pouvoit bien souffrir qu'on recherchât les M^l les pour le mariage , mais qu'il n'étoit pas d'honneur à permettre qu'on couvrit sous ce voile des intrigues criminelles , & que s'il avoit quelque indulgence pour le Prince de Joinville , ce n'étoit que pour l'amour d'elle qui étoit la parente. Cette Princesse naturellement fière , reçut mal les honnêtetés du Roy , & lui répondit d'une manière qui acheva de l'irriter. Dans la mauvaise humeur où l'avoit mis cette conversation , il commande qu'on arrêtât le Prince de Joinville , mais il s'étoit déjà sauvé sur l'avis qu'on lui avoit donné de la colère du Roy. Ses parents effrayés d'ap-
 paiser

païser Sa Majesté, mais ils ne purent obtenir autre chose sinon que la fault de cet amas temeraire lui seroit pardonné, pourveu qu'il sortit de Royaume pour n'y revenir jamais; il obéit à cet ordre & ne fut rappellé de son exil que sous le Règne suivant.

Le Roy pour se consoler de l'infidélité de la Comtesse de Moret, voulut lier une Intrigue avec la Duchesse de Montpensier, veuve depuis quelques mois: Et comme elle étoit alors à la Campagne, il chargea le Comte de Gramont son voisin, d'en faire la première ouverture. Ce Comte sonda le gué, mais dans le dessein d'en profiter lui même, & la trouvant peu disposée à rien faire contre son honneur il ne lui parla de rien; Tout ce qu'il pût faire pour la satisfaction du Roy, fut d'engager cette Princesse de venir à la Cour. Le Roy n'en fut pas plus heureux, & vit si peu de jour à réussir dans cette entreprise qu'il l'abandonna entièrement.

Madame de Vermeuil sçut si bien profiter du chagrin qu'il avoit de
ma-

mauvais succès de ses autres amours
 qu'elle triompha sur toutes les Riva-
 les , quoy que la Comtesse de Moret
 lui eût depuis peu de jours donné un
 fils qui fut eût Antoine de Bourbon,
 Comte de Moret , qui sous le Règne
 suivant fut tué à la bataille de Castel-
 naudet , en combattant avec l'armée
 du Duc Montmorency. La Marquise de
 Verneuil croyant augmenter la passion
 du Roy en le piquant de jalousie fit
 courir le bruit que le Duc de Guise
 voulait l'épouser , & même publier
 des bans à l'occasion de ce Prince qui
 ne pensoit pas à elle , & avoit adressé
 ses vœux à Mademoiselle d'Espergues
 sa sœur : Il n'en étoit pas ainsi néan-
 moins , & Bassompierre qui avoit tou-
 tes les inclinations étoit passer presque
 toutes les nuits avec elle ; Il montoit
 par une porte secrète qui donnoit
 dans la rue de la Coutellerie au troi-
 sième étage de la maison qu'il avoit fait
 bâtir par un intendant , & elle s'y ren-
 doit par un degré dérobé quand sa
 mère étoit endormie.

* Le Roy ayant été averti que quel-

Ann. 1607.

can

un caroit la nuit chés Madame d'É-
 trogues crut que c'étoit le Duc de Gui-
 se, & qu'il y aloit voir la Marquise de
 Vermeil. Il en parla à ce Prince qui se
 parut si étonné que Sa Majesté consti-
 son innocence par les marques d'écou-
 nement qu'il vit sur son visage, & lui
 donna à lay même la commission d'é-
 claircir ce mystère. Le Duc de Guise
 mit des le même soir des Espions en
 Campagne, qui virent entrer Ballou-
 pierre, mais il ne le connurent pas
 par ce qu'il étoit couvert d'un Man-
 teau sur lequel ils remarquèrent l'éc-
 u de St. Esprit. Ce Manteau appar-
 tenoit à Bellegarde qui l'avoit prêté au
 Marquis, à cause d'une grande pluie
 qui étoit survenue après leur souper.
 Les espions abusés par cette apparence
 rapportèrent au Duc de Guise qu'ils
 avoient vu passer un jeune Chevalier
 par la porte de derrière, devant laquel-
 le ils étoient passés.

Le Duc de Guise ne pouvant ajou-
 ter foy à ce rapport, envoya deux de ses
 valets de Chambre au même lieu pour
 reconnoître son heureux Rival en for-
 mes.

Mrs. Bassompierre ayant pris garde qu'on l'observoit se cacha encore avec plus de soin, ce qui fut cause qu'on n'aprit rien au Duc qui ne le confirmât dans son erreur, & après avoir fait mille réflexions sur cette aventure, il mit tous ses soupçons sur Bellegarde, qui étoit le seul des jeunes Chevaliers qui pût prétendre à cette bonne fortune. Bassompierre de son côté donna avis à Mademoiselle d'Entragues, aussi tôt qu'elle fut éveillée, de ce qui lui étoit arrivé, afin qu'elle se préparât sur la réponse qu'elle devoit faire au Duc de Guise.

Cet amant jaloux qui vouloit éclaircir ce mystère alla dès le matin rendre visite à Bellegarde qu'il ne pût voir, & on lui dit à la porte que ce Duc avoit eu toute la nuit un grand mal de dents, & qu'il ne seroit visible que sur le soir, ce qui confirma davantage le Duc de Guise dans ses doutes, s'imaginant que Bellegarde vouloit dormir le jour pour recouvrer le repos qu'il avoit perdu la nuit. Il alla de là chez Bassompierre, & l'ayant trouvé au lit le pria de se lever en robe

de chambre afin qu'il pût s'entretenir.
 Le Marquis croiant avoir été découvert
 se leva promptement pour s'appréhender
 que son Royal avoit à lui dire, ayant
 grande impatience d'en être éclairci.
 Ses alarmes cessèrent bien tôt quand il
 entendit le Duc parler en ces termes :
 Que dites vous Marquis, si le Grand
 Ecuier étoit mieux que vous, & mieux
 que toute le monde ensemble dans l'af-
 faire de Mademoiselle d'Entragues, &
 si on vous assureoit qu'elle le reçoit
 toutes les nuits dans son lit? Je devois
 repartir froidement Bassompierre, que
 cela ne peut être, & que lui ni elle
 n'ont aucun dessein l'un pour l'autre.
 Que les Amants sont aises à tromper,
 reprit le Duc, j'étois comme vous per-
 suadé de la vérité, & cependant il est
 fort vray que Monsieur le Grand Ec-
 uier a passé toute cette nuit avec
 d'elle, & qu'il n'en est sorti qu'à qua-
 tre heures du matin, on l'y a vu entrer
 & même mes valets de chambre ont
 pris garde qu'il marchoit avec une
 négligence, & faisoit si peu de bruit
 de la bonne fortune, qu'il n'a pas vou-
 lu

losolement cacher la Croix de l'Ordre qui étoit sur son manteau.

Pendant ces entretiens, le Duc & le Marquis se promenoient à grands pas, & le dernier en se retournant aperçut sur une chaise le manteau qui l'avoit fait prendre pour Bellegarde plus de sorte que la croix paroissoit au dessus. Bassompierre s'allie inconveniens sur ce manteau, de peur que ce témoin irréprochable ne trahit son secret, & ne vint point se lever, quoiqu'il le Duc le pressât de se promener, jusques à ce qu'il l'eut fait ôter par un valet de Chambre, à qui il fit signe de l'emporter quand son Rival auroit le dos tourné; cependant il se fit fort l'affigé & pesta de bonne grace contre la légèreté de Mademoiselle d'Entragues, & quand il n'eut plus rien à craindre du Manteau il le leva & continua la promenade avec le Duc, qui se crut bien tôt après.

Dès qu'il fut parti Bassompierre donna avis à Mademoiselle d'Entragues de l'erreur dans laquelle étoit le Duc, & cette coquette pour l'y confondre davantage se en la présence mal-

le ſigne d'intelligence à Bellegarde. Le Duc de Guife en fit le lendemain la guerre à Monsieur le Grand Ecuier, qui ne voulant pas le defabuſer lui fit une r eponſe ambigüe. Bellegarde rendit compte de cet entretien   Mademoiſelle d'Entragues, qui approuva ſa conduite, & le pria de la concinber, au moyen de quoy tous les ſoupgons du Roy & du Duc de Guife tomb erent ſur Monsieur le Grand Ecuier. Ils avertirent Madame d'Entragues du commerce que ſa fille avoit avec lui, ce qui fut caſſ e qu'elle l'obſerva avec plus de ſoin. Le matin ayant tir e le rideau pour cracher, elle s'aperqut que le lit de Mademoiſelle d'Entragues, qui couchoit aupr es d'elle  toit d ecouvert, & qu'elle n'y  toit pas; elle ſe doua de la verit e, & ſe levant tout doucement paſſa dans ſa Garderobe, o  elle vit que la porte de l' ſcalier d ecob e qu'elle croioit condamn e,  toit ouverte; elle ſe mit  crier, & ſa fille qui entendit ſa voix, ſe leva en diligence d'apr es de ſa ſomptuerie & vint   elle. Madame d'Entragues apr es avoir donn e quel-ques

qu'on souffrit à la fille dans les premiers transports de sa colère, fit enfoncer la porte de cet escalier que Bassompierre avoit fermée sur lui, pour avoir le loisir de s'habiller; quand elle fut ouverte elle monta avec précipitation au troisième étage, & fut bien étonnée de n'y trouver plus personne, & encore plus de voir la chambre du rendez-vous meublée des plus beaux meubles de Tames avec des plaques & des Bambours d'argent. Voilà comment finit ce commerce; Mais l'amour qui est ingénieux, fournit d'autres moyens à ces deux Amans pour se voir chez Mademoiselle Daxi, qu'ils mirent de leur confiance. Cependant ce fracas acheva de dissiper tous les soupçons que le Roy avoit eus que le Duc de Guise fut en liaison avec Madame de Verneuil.

* On parla de marier Mademoiselle d'Entragues avec le Comte d'Aché en Auvergne, mais ce mariage se rompit par l'examen des articles, après quoy la Marquise de Verneuil & la sœur allèrent passer la belle saison dans la

342 INTRIGUES GALANTES.
maison de la Marquise de Conflant au-
près de Charenton, au tour de laquelle
le Duc de Guise & Bassompierre fai-
soient la ronde toutes les nuits, mais ce
dernier comptoit entièrement avec Ma-
demoiselle d'Encragons, aspirait à une
alliance plus avantageuse, & demanda
au Roy la permission d'épouser Ma-
demoiselle de Montmorenci, & de
traiter avec le Duc de Bouillon de la
Charge de premier Gentil-homme de
sa Chambre. Le Roy ne le contesta
pas de bal en donnant l'agrément, il
consentit même en faveur de ce Mari-
ge que le Connétable qui étoit dégradi-
é revist à la Cour. Il le vit le lendemain
à son lever, lui fit un accueil fa-
vorable, & alla l'après-dînée rendre vi-
sité à la Duchesse d'Angoulême, où
qui Mademoiselle de Montmorenci
logeoit, où il vit Mademoiselle des
Étiennes avec qui il s'embarqua, & en
eut deux filles, qui prirent le parti de
Cloître, dont l'aînée fut Abbesse de Fon-
tevrault. Mais après la mort de Henri IV.
elle épousa secrètement Louis Cardi-
nal de Guise frère de Charles Duc de
Guise

Guise. Ce Cardinal avoit obtenu dispense du Pape pour tenir des bénéfices nonobstant son mariage, mais après la mort le Duc de Guise le faisoit du Contrat & de la dispense, ce qui fut cause que Mademoiselle des Eaux ne passa que pour la Concubine. Elle eut de ce mariage trois enfans, l'aîné qui est mort Evêque de Condom, le Marquis de Romorantin, & une fille mariée au Marquis de Rhodés. Elle ne laissa point néanmoins d'épouser sous le Règne suivant le Marquis de Hallier, qu'on a nommé depuis le Maréchal de l'Hôpital. Son Contrat de Mariage avec le Cardinal de Guise, & la dispense après avoir passé par plusieurs mains tombèrent dans celle de Mademoiselle de Guise morte au mois de Mars 1608. La Marquise de Romorantin la sachant à l'extrémité lui fit représenter par son Confesseur, qu'elle se devoit point tenir ces pièces qui pouvoient servir à rétablir l'état de ses enfans, & à leur conserver la succession de la Maison de Guise. Cette Princesse se laissa persuader, & envoya par un inconnu une

144 INTRIGUES GALANTES.
Celle-ci à Madame de Romorantin
dans laquelle étoient les papiers qu'elle
demandoit. Elle alla incontinent le jeter
aux pieds du Roy pour lui demander
la protection, & ce grand Prince
dont la sagesse profonde paroît dans les
moindres actions dit à cette Dame
qu'elle devoit s'adresser à son Parle-
ment, qui seul devoit connoître de ce
désordre, ce qu'elle a exécuté, & a fait
assigner tous les Princes qui présidoient
à la succession de Mademoiselle de
Guise. Voilà la matière d'un beau pro-
cès, mais il est tems de finir cette suc-
cession, revenons à Mademoiselle de
Montmorency.

Le Duc de Bouillon, qui étoit beau
frère du Connétable, trouva mauvais
qu'on eût traité ce mariage sans sa
participation, & résolut de le révoquer.
Un jour que le Roy avoit vu Made-
moiselle de Montmorency chez la Rei-
ne, & qu'il vançoit sa beauté avec
beaucoup d'empressement, le Duc le
 tira à l'écart, & lui dit qu'il s'étonnoit
qu'il eût donné son consentement
pour le mariage de cette fille avec lui-
même.

pierre, puis qu'il n'y avoit point d'au-
 tre pain pour le Prince de Condé son
 Neveu qu'elle ou Mademoiselle du
 Maine, & que la Politique ne voulant
 pas qu'il permit que le Chef de la Li-
 gue augmentât par une alliance son
 crédit, qui n'éroit déjà que trop grand,
 il se trouvoit presque obligé de donner
 Mademoiselle de Montmorenci au
 Prince de Condé. Le Roy écouta ce
 raisonnement sans y répondre, mais le
 lendemain étant allé voir reposter un bo-
 liet qu'on devoit danser au Louvre,
 Bellegarde lui vanta tellement les char-
 mes de cette fille, qu'il lui fit prendre
 la résolution d'en entreprendre la
 conquête. Et comme pour y réussir il
 falloit qu'elle épousât un homme qu'elle
 n'aimât pas, il voulut s'éclaircir des
 sentimens qu'elle avoit pour Bassom-
 pierre.

L'ocasion s'en offrit peu de jours après,
 en ayant été obligé de garder le lit
 par quelque accident de gorge, il fut
 visité par Madame d'Angoulême & par
 sa Nièce, & pédit que le Comte de Gra-
 mont entretenoit la Duchesse, il entra

146 **INTRIGUES GALANT.**
en conversation avec Mademoiselle de
Montmorenci & lui dit qu'il la vouloit
aimer comme sa fille, qu'il la feroit
loger au Louvre durant l'année d'exer-
cice de Bassompierre, & la pria de lui
accorder franchement si ce parti lui se-
roit agréable, parce qu'autrement il
sçavoit bien rompre ce Mariage, &
même la faire épouser au Prince de
Condé son Neveu. Mademoiselle de
Montmorenci qui ne pensoit pas le
dessein du Roy lui répondit ingénue-
ment que puis que c'étoit la volonté
de son père, elle s'estimeroit bien avec
ce Marquis. Henry IV. feignoit d'en
être bien aise, mais il résolut en lui
même de lui donner un autre époux.

Il envoya le lendemain chercher
Bassompierre de bonne heure, & après
lui avoir fait mille caresses, lui dit qu'il
avoit songé à le marier. Le Marquis
qui ignoroit ses intentions lui répondit
que sans la grace du Connétable son
mariage seroit déjà achevé. Ce n'est pas
ce que je veux dire, reprit le Roy: Je
prétens vous marier avec Mademoi-
selle d'Autrale, & en considération de
ce

ce Mariage faire revivre le Duché d'Anjou en sa personne. Bassompierre l'interrompant lui demanda s'il vouloit lui donner deux femmes. Il fut reparti le Roy, que je te parle en amy, je suis devenu amoureux de Mademoiselle de Montmorenci, si tu l'épouses, & qu'elle t'aime, je te haïray, & si elle m'aime tu me haïras, il vaut mieux éviter une occasion qui pourroit rompre notre intelligence, j'ay de l'inclination pour toy, & je serois un grand combat si je me voyois contraint de t'ôter mon amitié. Je suis résolu de marier cette fille avec mon Neveu le Prince de Condé pour l'attacher dans ma famille: Elle sera la consolation de ma vieillesse, & je donnerai à mon Neveu qui est jeune, & qui aime la Chasse beaucoup plus que les Dames, cent mille francs par an pour ses divertis, sans exiger autre chose de celle que je lui destine pour femme, qu'une affection innocente. Bassompierre qui vit bien qu'il ne seroit qu'à augmenter la passion du Roy en la combattant, résolut de lui ceder de

bonne grace, un bien qu'il ne pouvoit conserver malgré lui. Il y a long-temps Sire lui dit il, que je souhaitois de trouver une occasion de témoigner à V^{ostre} Majesté la forte inclination que j'ay eu toute ma vie pour son service, en voici une, telle que je la pouvois desirer puis que le sacrifice que je voy lui faire est le plus grand dont un homme puisse être capable. Je renonce en même temps, pour l'amour de V^{ostre} Majesté à une haute alliance, & à une femme, toute aimable, pour qui j'ay un amour dont je ne puis bien exprimer l'ardeur & la force, cependant je lui impute tous ces avantages sans peine & sans regret, & je souhaite que cette nouvelle intrigue lui apporte aucun de joye que la perte de mes espérances me causera de tristesse. Si je les cédois à tout autre qu'à mon Maître, & à un Maître dont j'aime toutes les vertus que j'en respire le sang. Ces paroles attendrirent tellement le Roy qu'il ne pût s'empêcher de pleurer, il embrassa Basileon pierre, & luy promit d'avoir soin de sa fortune, il lui parla encore de son Mariage avec Mademoiselle d'Autriche,

trouva Bassompierre le pria de se contenter de lui ôter une personne qu'il aimoit sans lui en faire épouser une autre qu'il n'aimoit pas.

L'après-dînée le Roy s'étant mis à jouer à trois dez dans son lit avec Bassompierre & d'autres Courtisans, & Madame d'Angoulême arrivant avec la Nièce, il fit passer cette Duchesse dans la chambre & l'entreteint quelque temps en particulier. Pendant que Mademoiselle de Monmorenci qui n'avoit aucune connoissance du changement arrivé en la fortune, parloit au Marquis, le Roy fit signe ensuite à Mademoiselle de Monmorenci d'approcher, & après qu'il l'eut informée de ses intentions, il continua sa conversation avec la Duchesse : sa Nièce en se retirant haussa les épaules pour marquer à Bassompierre son étonnement.

Quoi que l'action de Mademoiselle de Monmorenci n'eût rien après de nouveau au Marquis, il ne laissa pas d'être pénétré de douleur, en recevant cette confirmation de son infortune ; il ne pût continuer le jeu, & sortit de

NOUVEAUX INTRIGES GALANTES.

la Chambre du Roy, feignant de s'ignorer du nez, les valets de chambre lui apportèrent sur l'Escalier son Manseau de son Chapeau, & Beringhen fit son agent qu'il avoit laissé à l'abandon sur la Table qu'on avoit mis pour les juviers dans la Ruelle du lit de Sa Majesté. Cet Amant désespéré monta dans le Carrosse du Duc d'Épernon qu'il trouva dans la Cour, & n'eut pas eu la force de gagner le Sen, & le fit venir chez lui, où il demeura deux jours enfermé sans se laisser voir à personne. Lors qu'il revint à la Cour, le Prince de Condé qui avoit fait la demande de Mademoiselle de Montmorenci dans les formes, le pria de l'accompagner dans la première visite qu'il devoit rendre à la Maîtresse: quey que ce Marquis fut un peu revenu de son affliction, & que pour se faire un établissement, il eût renoncé avec Mademoiselle d'Entragues qu'il avoit nourrie chez Madame de Sarrony, il n'auroit pu, sans l'expres commandement du Roy, se résoudre à une complaisance qui devoit mettre son cœur à la plus rigoureuse

rigoureuse épreuve où un Amant puillo l'exposoit. Les fiançailles se firent dans la Galerie du Louvre, où le Roy eut la malice de s'appuyer sur l'épaule de Balsompierre, & de le faire demeurer auprès des fiancés tant que la cérémonie dura. Cet Amant mal-heureux ne put résister à tant d'affaires; le desespoir où cette fautive cérémonie l'avoit réduit lui causa une fièvre dont il peult mourir.

Quand il fut guéri, la fortune qui prenoit plaisir à le persécuter lui inventa une autre aventure, qui quoi que de moins de conséquence, ne lui fit pas de lui faire de la peine. Carville Simon Ecuier de la Reine étoit logé dans une petite rue vis-à-vis la porte de la monnoye, & tout proche de la maison de Madame d'Entragues. & il trouva un soir en se retirant un jeune homme couché avec son hôtelle qu'il aimoit; il apella les gens qui donnèrent plusieurs coups d'épées à son Rivâl, & le mirent enfuite hors de la maison nud en chemise. Il étoit si blessé qu'après avoir marché cinquante

152 INTRIGUES GALANTES.

te pas il alla ouvrir sous les fenêtres de Mademoiselle d'Entragues. Un homme qui avoit quelque connoissance de l'intrigue de Bassompierre vint à passer dans ce moment & prenant le mot pour lui, frapa à la porte de son Hôtel, il appela ses gens, & leur dit de venir à l'aide quelque secours à leur Maître, s'il étoit en état d'en recevoir, ou l'empêcher s'il avoit perdu la vie.

Les domestiques du Marquis n'eurent aucune peine à croire la méchante nouvelle qu'on venoit de leur annoncer, parce que leur Maître étoit sorti déguisé à l'entrée de la nuit, pour aller en bonne fortune, comme il lui arrivoit assez souvent. Ils coururent immédiatement au lieu où étoit ce corps qu'ils prirent pour celui de Bassompierre, les plus zélés se jetèrent dedans, & tous ensemble l'emportèrent dans la maison de leur maître : néanmoins après qu'on eut fait voir des flambeaux, ils s'aperçurent de leur erreur, & reportèrent ce Cadavre chez un Chirurgien, ou la Justice s'en sollicita. Cependant, comme le bruit de cet acci-

cième s'étoit répandu dans la Ville, il donna lieu à de méchantes plaisanteries qui répailloient sur Mademoiselle d'Entragues.

Ce nouvel embarras empêcha que le Marquis ne réfléchit dans toute son étendue l'obligation que luy devoit coûter le mariage du Prince de Condé qui se célébra à Chamilly. Le Roy voulut faire épouser à Bassompierre Mademoiselle de Chamilly qu'il venoit de démarier d'avec le Duc de Montmorency de ériger en sa faveur la terre de Beaupreux en Duché de Pairie, mais le Marquis n'avoit par le cœur assez libre pour songer à un nouvel engagement.

* Le Roy avoit été en mariant Mademoiselle de Munmorency avec le Prince de Condé qu'elle n'aimoit pas, trouver plus de facilité dans la poursuite de ses amours, mais elles avoient fait sans d'éclat, que ce jeune Prince estoit si en pouvoir souffrir la continuation sans se rendre la fable de la Cour. Il résolut pour ruyter ce commerce de partir secrètement de Fontaine-

bleau, où la Court étoit alors, pour se retirer dans les Pays bas, & disposant toutes choses pour la retraite, il monta un matin à cheval avec Rochefort, Toulay, un Ecuyer qui prit Madame la Princesse en croupe, Mademoiselle de Certeux, & une femme de Chambre nommée Philippeux : Ils alla coucher à Muret, & de là il continua son voyage jusques à Landreci. Le Roy jouoit dans son petit Cabinet quand d'Esbeuf lui vint annoncer cette nouvelle, qui lui fut confirmée un moment après par le Chevalier de Guet. Ce Prince dit à Bassompierre, qui le trouva le plus proche de lui, avec un transport qu'il seroit d'Esbeuf d'espérer, mon cher amy je suis perdu, cet homme emmene la femme dans un bois, je ne sçay si c'est pour la tuer, ou pour la faire sortir de France, prend garde à mon argent, & custodisse le jeu, pendant que j'iray m'éclaircir des particularités de cet enlèvement. En achevant ces mots, il monta dans une autre chambre, & fit signe au Marquis de Certeux, au Comte de Camille, & d'Esbeuf.

d'Elbeuf & à Lomenie de la Saive, & leur demandant leurs avis en particulier, il y devoit être baillé, à la première ouverture qu'on lui faisoit & commandoit à Lomenie d'en faire l'expédition, mais au moment après en connoissant l'impossibilité, il changeoit de sentiment; l'un lui conseilloit d'envoyer Monsieur le Chevalier de Guet avec les Archers sur les traces de Monsieur le Prince pour l'arrêter, l'autre de donner cette Commission à Balagny & à Bourvin, & le troisième d'en donner à Vaubecourt, qui étoit alors à Paris, de se rendre incessamment sur la frontière de Lorraine pour empêcher son passage.

Lors que le Roy eut connu le peu de solidité de tous ces avis, il manda ses principaux Ministres pour entendre leurs sentimens sur une matière où son cour prenoit tant de part. Le Chancelier arriva le premier, & après que sa Majesté lui eut exposé le fait, répondit avec une gravité digne de son caractère, Que le Prince de Condé ne prenoit pas le bon chemin, qu'il

G. G. ctes

eût été à désirer qu'on l'eût mieux con-
 seillé, & qu'il devoit avoir modéré
 son ardeur. Le Roy que ce discours
 impatientoit, l'interrompit & lui dit
 en colère, ce n'est pas ce que je vous
 demande Monsieur le Chancelier,
 c'est votre avis; alors ce Ministre re-
 prenant la parole avec la même fré-
 deur, soit ajouta-t-il, j'estime donc
 qu'il faut faire de bonnes & de sages
 déclarations contre lui & contre tout
 ceux qui le suivront & lui prêtent
 quelque secours. Pendant que le
 Chancelier parloit ainsi, Villeroy con-
 tinua, & le Roy que ce langage con-
 tinuoit d'impatienter s'adressa à celui-
 ci & après lui avoir expliqué en peu de
 mots de quoy il s'agissoit, lui deman-
 da son sentiment. Villeroy après avoir
 baillé par deux fois les épaules pour
 témoigner son étonnement, répondit
 qu'il falloit dépêcher des Courriers à
 tous les Ambassadeurs de Sa Majesté
 vers les Princes Étrangers, pour leur
 donner avis du départ de Monsieur le
 Prince sans la permission du Roy, &
 même contre sa défense pour leur
 faire :

faire faire les offices nécessaires dans
 les Cours où ils résidoient, & leur or-
 donner de représenter aux Souverains
 à qui ils étoient envoyés, qu'ils ne de-
 voient pas recevoir ce Prince dans
 leurs États, & au contraire le ren-
 voyer à Sa Majesté. Après que Valeroy
 eut cessé de parler, le Roy se tourna
 vers le Président Jeannin, qui étoit
 venu avec lui, & lui fit signe de dire
 son avis; ce qu'il fit sans hésiter, & ce
 repartit il. J'attens qu'il n'y a point
 de doute pour à prendre, qu'à envoyer
 après lui un des Capitaines des Gardes
 du corps de Votre Majesté pour tâcher
 de le ramener, avec ordre, en cas
 qu'il n'en puisse venir à bout, d'aller
 trouver le Prince dans les États où
 quel il se seroit retiré, & le menacer
 de lui faire la guerre, s'il refuse de
 remettre ce Prince entre les mains de
 Votre Majesté: Selon moy son départ
 n'a pas été précédé, & il n'a fait
 aucun office précédent pour être reçu
 & protégé; il sera pris, apertement
 la route des Pays bas, & l'Archiduc
 qui ne le connoit pas, qui n'a point
 d'ordre

d'ordre exprès d'Espagne pour le maintenir, & qui craint Votre Majesté autant qu'il l'honore, ne voudra pas pour l'amour de lui s'attirer les dangereux effets de la colère du plus grand Monarque de l'Europe, & obligera ce Prince à sortir de ses Etats, où le remettra entre les mains de Votre Majesté.

Le Roy goûta cet expédient, mais il ne voulut pas s'y déterminer crânement qu'il n'eût pris l'avis du Duc de Solly, qui n'arriva que long temps après les autres avec une air brusque & une mine refrognée. Le Roy s'avança vers lui & lui dit Monsieur de Solly mon Neveu est parti & a emmené sa femme. Sire, repartit, ce Monsieur, je ne m'en étonne pas, je l'avois bien prévu, & je vous avois dit, il y a longtemps qu'il feroit cette folie : si vous aviez eu le conseil que je vous donnois quand il alla à Muret, vous l'aurois mis à la Bastille, où vous le trouveriez à présent, & je l'aurois bien gardé. C'est une affaire faite, reprit le Roy : il n'en faut plus parler, mais que dois je faire cependant ?

cependant, donnez moy votre avis. Parbleu je ne say repliquer le Duc: mais laissez moy retourner à l'Arsenal, où je soupèray, je me couchèray, & je seray pendant la nuit à quelque expedient, dont je vous entreteniray demain au matin. Non poursuivist le Roy, je veux que vous me diiez tout à l'heure vòtre pensée. Il y-fut donc tóuyt reparti Sally, & en même tems se tournant vers la fenestre qui regardoit vers la cour, & après avoir badiné quelque tems avec ses doigts; comme s'il eût joué du Tabour, l retourna vers le Roy, qui lui demanda s'il y avoit songé, & ce qu'il falloit faire, rien répondit le Duc. Comment rien reprit le Roy fort surpris; Ouy rien du tout ajoûta Sally. Si vous ne faites rien, le témoignage par cette conduite ne vous soucier pas du Prince de Condé & le mépriser, persuadez ce l'assésors, pas même les plus chers amis, ni les plus zelés des Officiers qu'il a laissé icy, & dans trois mois prest de la nécessité & fatigué des traheries qu'on fera de lui, il reviendra implorer votre clemence.

Si au contraire vous marqués de l'empressement de le rappeler , Vous le serez par là en considération , il sera secouru d'argent par plusieurs personnes de votre Cour , & il s'en trouvera qui le protégeront dans la veüe de vous donner du chagrin , qui l'auroient abandonné s'ils avoient été persuadés que vous ne vous en fassiez pas soucié. Le Roy qui avoit l'ame trop agitée pour goûter un avis si judicieux s'arrêta à celui du Président Jeannin qui étoit plus brusque & étoit d'autant plus la passion , & dépêcha le lendemain le Marquis de Pallu vers Monsieur le Prince que vers l'Archiduc.

Ce Marquis ne pût joindre le Prince de Condé & se rendit à Maribont auprès de l'Archiduc , à qui il se demanda incessamment audience , & y alla avec l'Ambassadeur ordinaire. Il représenta à ce Prince que Henri de Bourbon , Prince de Condé étoit prétexte sur la femme pour déguiser le dessein d'exciter des troubles en France , & légua au nom du Roy son

maître.

maître de le faire arêter, l'Archiduc se permit qu'il croyoit avoir osés fait de n'avoir pas reçu ce Prince, mais qu'il n'avoit peu lui refuser passage, & qu'il ne tiendroit pas à ces obécs qu'il ne s'en retournât en France, souhaitant avec passion la satisfaction particulière du Roy & la tranquillité de son Royaume.

Il est vray que le Prince de Condé n'étoit pas resté dans les Pays-bas, il avoit passé jusques à Cologne, & avoit laissé la Princesse sa femme à Breda auprès de la Princesse d'Orange sa sœur, qui l'avoit menée en suite à Bruxelles, où le Prince son mari se rendit ensuite. L'Archiduc y alla avec l'infame pont recevoir ces Dames, & leur rendit visite aussi tôt qu'elles furent arrivées. Le Marquis de Spinola General des troupes Espagnoles, qui étoit aussi dans la même ville se plaignoit à l'Archiduc de ce qu'il avoit refusé de donner aide au Prince de Condé, & le pressenta tellement qu'il l'obligea à envoyer un Gentil-homme à ce Prince pour l'inviter à revenir; Spinola lui écrivit aussi

aussi par le même courrier, & lui se
 écrire par l'Ambassadeur d'Espagne. Il
 est vray que l'Archiduc n'agissoit pas
 avec le même esprit que les ministres
 de cette couronne, & qu'il souhaitoit
 avant l'accommodement, qu'ils dé-
 feroient la rupture, mais bien-tôt après
 il n'en fut plus le maître, parce que le
 Roy Catholique envoya ses ordres par
 lesquels il déclaroit qu'il accordoit sa
 protection au Prince de Condé. Cette
 déclaration lui encha tellement le cou-
 rage, qu'il ne songea plus qu'à profiter
 de son sort hors du Royaume, en pu-
 bliant des faits dont la plus part
 étoient supposés. Dans cette vue il
 écrivit au Pape Clement VIII. & au
 Cardinal Borghese son Neveu, en des
 termes qui pouvoient faire passer ses
 lettres pour autant de Manifestes.

Comme le Roy n'avoit donné au-
 cun ordre à Prábin pour entrer en né-
 gociation avec son Neveu, lors qu'il
 aprit qu'il étoit de retour à Bruxelles,
 il y envoya le Marquis de Carvées en
 qualité d'Ambassadeur Extraordinaire,
 dès que ce Marquis fut arrivé, il pressa

l'Archi-

l'Archiduc de remettre la Princesse de Condé entre les mains du Comte de Sable son pere, ou de la Duchesse d'Angoulême la Tante; mais ce Prince lui déclara qu'il ne disposeroit jamais de la personne que du consentement de son mari. Couvres voyant que la négociation prenoit un si mauvais train longta à enlever la Princesse.

* Il y avoit quelque froideur entre elle & le Prince de Condé, soit qu'elle y fût portée par une antipathie naturelle, ou par le chagrin de se voir éloignée de la Cour de France; & les Françoisavoient pris soin d'entretenir cette rigueur pour faire réussir les desseins du Roy. Le Marquis de Couvres avoit de la disposition de son esprit richa de lui persuader de se laisser enlever; elle demeura long-tems irrésolue sur la réponse qu'elle devoit lui rendre: D'un côté elle n'étoit pas contente du Prince son Epoux; Elle se voyoit à regret sous la Tyrannie des Espagnols; la Cour de l'Archiduc ne lui plaisoit pas, n'y voyant rien qui approchât de la magnificence de celle de

France, & elle souhaitoit avec passion d'être auprès de son Père & de la Tante, qui de leur part lui témoignèrent bien-ême empressement par leurs lettres mais d'un autre côté elle n'avoit abandonner son mari, pour se remettre entre les mains d'une personne qui n'étoit attachée à ses intérêts par aucune liaison, & elle craignoit également de retomber entre les mains d'un Écuyer incité, & de donner lieu à la médisance de blâmer sa conduite. Néanmoins après avoir été long-temps agitée de ces différentes pensées, le desir de revoir sa famille & de retourner en France, l'emporta sur toute autre considération.

Le dessein de Coëuvres étoit de l'enlever une nuit de Bruxelles, & de faire pendant les ténèbres une si longue route, que quand leur suite seroit découverte on ne pût plus les joindre; mais pour y réussir il falloit prendre beaucoup de mesures; Escalader ou percer les murailles de la ville, avoir des chevaux tout prêts sur les remparts, & des relais en plusieurs en-
droits

droits, avec des Cavaliers pour s'opposer à ceux qui voudroient les arrêter.

Comme à l'exécution de ce projet il étoit employez plusieurs personnes, on ne pût à bien garder le secret qu'il s'en vint quelque lumière aux personnes interpellées. Le premier averti fut le Comte de Buquoy, Grand Maître de l'artillerie de Flandres, qui en porta la nouvelle à l'Archiduc & à Spisola. On tint inceuniment Conseil, où il fut résolu que sous quelque prétexte on seroit venu loger la Princesse dans le Palais avec l'Archiduc & l'Infante. On le proposa au Prince de Condé sans lui en découvrir le mystère, & on lui insinua qu'étant en froidure avec la Reine, il devoit souhaiter de s'en sejourner pour lui donner le loisir de se venger de son chagrin. Ce Prince y consentit sans peine sur l'assurance que lui donnèrent l'Archiduc & l'Infante de ne la laisser pas sortir de leurs mains sans son consentement. La Princesse & Caenres n'osèrent s'y opposer, n'ayant aucuns prétextes opposer pour s'en défendre, outre qu'ils espéroient

exécutez

à exécuter leur dessein avant ce change-
 ment de Maison ; cependant comme
 on ne pût ajourner toutes les mesures
 durant le tems que la Princesse de-
 voit rester dans l'hôtel du Prince d'Or-
 Lange , on jugea à propos , pour ga-
 gner encore trois ou quatre jours de
 faire prier Spinola par cette même
 Princesse, dont il seignoit d'être amou-
 reux, de lui donner le bai dans la Mai-
 son ; mais ce rusé Genoïs qui connoit
 l'artifice s'en défendit adroitement.
 Couvres ne se rebuta pas pour ce fa-
 cheux contre-tems , & résolut d'ester-
 ver la Princesse la nuit du samedi 13.
 Février 1610. parce que le lendemain
 dimanche elle devoit enver au Palais.
 Elle dit qu'elle étoit malade , de peur
 que son Époux ne couchât avec elle ,
 (quoy que cela lui arrivoit rarement) &
 ne l'empêchât de se dérober.

L'archi-Duc qui étoit venu de tout
 ce qui se passoit par Boquey en fit
 donner avis par Spinola au Prince de
 Condé à qui on n'en avoit rien décou-
 vert jusques là, de peur qu'il ne fit un
 échec inutile , & il fut résolu qu'on pri-
 eroit

croit l'Archiduc de faire garder pendant la nuit la maison du Prince d'Orange par quelques uns de ses Gardes à Cheval. Condé fut si alarmé de toutes ce que lui avoit dit Spinola que ne pouvant garder le secret, après avoir pris des mesures suffisantes pour rompre l'entreprise, il s'éporta à des plaintes frivoles. Pour de Coveres, il déclava tout, parce qu'il n'avoit fait encore aucune démarche par laquelle il pût être convaincu, & comme il n'y avoit plus rien à faire il dépêcha un Courier au Roy, pour recevoir de nouveaux ordres sur ce changement impétre.

Le Roy voyant que l'artifice ne lui avoit pas réussi, résolut d'employer la force, pour retirer la Princesse de Condé des mains de l'Archiduc, & de déclarer la guerre au Roy Catholique. Il fit pour cet effet sonder Jacques VI. qui après la mort de la Reine Elizabeth avoit tenu en sa personne les Royaumes d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande, & essaya de l'obliger à rompre avec les Espagnols. Ce Prince qui étoit déjà vieux n'ayant pas voulu s'en-

s'engagea dans une guerre de cette conséquence. Henry IV. fit une Ligue avec le Duc de Savoye, les Vénitiens & les Etats des Provinces Unies, qui avoient tous intérêt d'abaissier l'orgueil de la Maison d'Autriche. La mort du Duc de Cères, qui fit naître un différent pour la succession entre l'Electeur de Brandebourg & le Duc de Neubourg, fournit un prétexte au Roy très Chrétien d'annoncer de faire sçavoir des Troupes du côté des Pays bas, mais la fin tragique de ce Prince rompit tous ces vains desseins. Henry IV. étant monté en Carrosse pour aller à l'Arseнал avec les Ducs de Montbascon & d'Epemon, Ravallac essaya de le tuer en sortant du Louvre, mais il ne put exécuter son dessein en cet endroit, parce qu'il se trouva par là du côté où le Duc d'Epemon avoit pris place. Le Roy ne s'étoit pas fait suivre par ses Gardes comme à l'ordinaire, & lors que son Carrosse entra dans la rue de la Ferronnerie, ses valets de pied passèrent sous le charnier de S. Innocent, un embarras ayant fait ar-
rêter

fêter le Carosse, cet assassin eut le
 temps de monter sur la rouë de devant,
 & de frapper le Roy avec un Coureau
 de deux coups, le premier entre la se-
 conde & la troisième côte, qui étoit
 de peu de conséquence, & le second
 entre la cinquième & la sixième, qui
 lui perça le poulmon, & lui coupa
 l'artere veineuse, proche de la valvule
 gauche du cœur; ce dernier fut mor-
 tel. Voilà comment finire ses jours ce
 grand Monarque, dans le tems qu'il
 faisoit trembler toute l'Europe.

*Intrigues de la Cour de France
 sous le Règne de Louis XIII.*

J'Auroy peu de chose à dire des
 Amours de Louis XIII. par ce
 que si l'on regarda quelque Dame de la
 Cour avec distinction, ce fut plusôt un
 aveulement qu'une véritable passion.
 Il y eut néanmoins des Intrigues où les
 belles eurent part, & que je tâcherai
 d'expliquer avec autant de netteté que

le peu de connoissance qu'on en a sur
 le pointa permettez. Le Duc de Buckin-
 ham, Favori de Charles I. Roy de la Gr
 Bretagne étoit venu à Paris sous pré-
 texte de conduire en Angleterre Ma-
 dame Henriette de France que son
 Maître avoit épousée, mais en éoit
 pour former dans le Royaume quelque
 parti qui empêchât le Roy d'exécuter
 le dessein qu'il avoit contre les Hé-
 guenots. Pour réussir dans ce qu'il
 avoit prémedité il jugea nécessaire de
 s'acquiesc quelque familiarité chez les
 Dames qui avoient quelque crédit à la
 Cour, étant bien persuadé qu'il est
 difficile aux personnes de leur sexe de
 cacher ce qu'elles ont de plus secret à
 ceux qui s'ont été assez heureux pour leur
 toucher le cœur. La fille du Duc de
 Montbazon, qui après la mort du
 Connétable de Lorraine avoit épousé en
 secondes noces le Prince de Joinville,
 qu'on apelloit alors le Duc de Che-
 vreuse, fut celle que Buckingham ju-
 ges la plus propre à secourir ses
 desseins. Sa beauté lui avoit acquis un
 pouvoir absolu sur l'esprit des plus
 grands

grands Seigneurs du Royaume ; Elle avoit une éloquence persuasive , une ambition démesurée , & une humeur esquive qui lui faisoit souhaiter la Conquête de tous ceux qu'elle jugeoit dignes de quelque distinction. Du Rivier qui avoit allés de pénétration & de discernement , connut bien-tôt son caractère , & s'aperçut que le Grand Prieur , fils naturel d'Henri IV. & le Comte de Chalais étoient les plus affidés après d'elle , & les deux aussi pour qui elle avoit le plus de confiance , mais qu'elle les traitoit avec une égalité qu'ils n'avoient pu jusqu'à la découvrir de quel côté souffrir pancher. Du Rivier s'étant insinué dans leur confiance, leur esprit de suite expliqua la Duchesse, & quoy qu'un Confident aussi aimable que ce Duc , leur eût semblé mal propre à écouter la Commission dont il s'étoit chargé , ils n'en prirent aucun ombra-ge , parce qu'étant étranger , & devant faire peu de séjour en France , ils ne crurent pas qu'il voulût s'engager dans une ligue avec Madame de Che-

172 INTRIGUES GALANT-
vreuse. Le Duc d'Orléans, frère du
Roy, étoit alors à Limours, & la Du-
chesse à Dampierre, qui n'en est éloi-
gné que de dix lieues. Le Grand
Prieur & Chalais qui étoient les prin-
cipaux favoris de ce Prince menèrent
Duckianne à Limours, d'où il alloit
passer toutes les après dînées à Dam-
pierre: Pendant le séjour qu'il y fit il
inventea chaque jour quelque nouvel-
le face galante pour divertir la Du-
chesse, & ne manqua pas d'en mêm-
es deux à bras, de peur que ses galin-
teries ne les rendissent jaloux. Le soir il
avoit des conversations particulières
avec la Duchesse, par l'entremise de
Madame de Vernez la bonne amie
qu'il avoit engagée dans ses intrigues
par ses libéralités. Lors qu'il eut re-
çu assez de preuves de la complai-
sance de Madame de Chevreuse pour
ne pouvoir plus douter qu'elle ne l'a-
mât de bonne foy, il lui dit que pour
cacher leur intelligence à ses Rivaux,
il falloit les embarquer dans une con-
spiration contre le Cardinal de Richelieu,
qui devoit alors presser M. le Duc
&c

& leur persuader que quand ils étoient ensemble ils ne parloient que d'affaires d'Etat. Le Grand Prieur de Chalais donnoient aisément dans ce piège, & comme ils voyoient avec chagrin le Duc d'Orléans leur Maître n'avoir aucune part au Gouvernement, ils goûtoient d'abord la proposition qu'on leur fit de persuader à ce Prince et de le déclarer chef du parti qu'on vouloit former, sur l'assurance que l'on donna Buckinham de la protection du Roy de la grande Bretagne.

Cette Intrigue ne pût être conduite si secrètement que le Cardinal de Richelieu n'en eût connoissance. Ce Ministre ne voulut pas d'abord élever contre la Duchesse de Chevreuse n'ayant pas bien assuré qu'elle fût courée dans ce complot; il se contenta de faire éviler Madame de Verneil. Cette menace qui sembloit devoit faire craindre aux conjurés une plus lévée punition, ne fit pas ceffer leurs pratiques. Le Maréchal d'Ornano, qui étoit Gouverneur de Montpellier, se mit à leur tête, dans la crainte que si son Mi-

épousa Mademoiselle de Montpensier, comme le Roy le souhaitoit, cette Princesse qui étoit fort habile ne se lui fit perdre la faveur. Le principal but des négociations étoit de rompre ce mariage, & de porter le Duc d'Orléans à épouser Mademoiselle de Bourbon, sœur de Prince de Condé, & d'unir étroitement ces deux maisons par cette Alliance, ou de lui faire rechercher quelque Princesse étrangère, de qui il pût tirer de grandes utilités & une puissante protection. A l'égard de Mademoiselle de Montpensier ils lui vouloient donner pour mari, le Comte de Soissons, afin d'attacher la maison de Guise à celle de Bourbon.

Le Cardinal de Richelieu, qui recevoit tous les jours des avis de cette négociation, se porta s'en éclaircir, & passa quelques jours à Chalais, dans la maison de Bussy-pierre, beau-père du Comte de Chalais, & fut si bien flatté de ce Comte qu'il lui fit avorter tout le complot. Quelques jours après le Maréchal d'Ornano fut arrêté à Font-

tainchikan, & conduisit au Château de Vincennes : on s'affura aussi du Duc de Vendôme, & de Grand Poiret les frères à Blois : mais ils en furent tous trois quittes pour la peur, la punition ne toucha que les Chalais, qui ont la tête tranchée. Madame de Chevreuse, qui avoit perdu l'usage de bonne heure, alla la vie & la liberté par la fuite, & se verra d'abord en Lorraine, & de là elle passa ensuite à Bruxelles.

* Il y eut encore d'autres intrigues à la Cour, après la mort de Mademoiselle de Montpensier, première favorite du Duc d'Orléans. Ce Prince étoit enflammé de l'amour pour Marie de Gonzague fille du Duc de Mantoue, avoit dessein de l'épouser, & le Roy n'en remueroit aucune espérance ; mais la Reine Mère qui prétendoit marier Monsieur avec la Princesse de Florence, après avoir employé inutilement auprès de lui ses persuasions & toute son autorité pour l'y faire consentir, eut recours à la violence, & fit arrêter à Commeniers cette Princesse avec la Duchesse Douairière de Lorraine.

176 HISTOIRES GALANTES.
genville. Monsieur vivement touché
du mauvais traitement fait à une per-
sonne si chère se retira en Lorraine, où
réantmoins, il devint infidèle. Se voyant
trouvé dans la personne de la Princesse
Marguerite sœur du Duc, des choses si
troubles de lui faire oublier ses pre-
mières inclinations, il l'époula sans le
consentement de sa Majesté.

Le Roy irrité de ce mariage envoya
une puissante Armée en Lorraine sous
le commandement du Marquis de St. Char-
rues, qui assiégea Nancy. La Princesse
Marguerite voyant que la liberté
de son Esprit dépendoit de la liberté, seu-
lement de la ville à quatre heures du ma-
tin habillée en homme se bien mon-
tée, accompagnée d'un Gentil-homme
nommé Dault, qui avoit été au service
de Madame de Nemours, & de
deux autres, & s'étoit fait cacher
dans un bois, puis se dérober à la vue
de quelques troupes Suédoises qu'elle
avoit aperçues de loin. Elle arriva
suyvante à Thionville, où elle eut
bien de la peine à passer. Elle donna
au

avis de son arrivée à Monsieut qui s'é-
 tendoit aux Pays-Bas, & qui lui en-
 voyoit continuellement de Fontaines, Cha-
 lndray, de Rames, de Laveanport,
 le Duc d'Élbeuf & Pais-Jaugens : Il alla
 ensuite aussi à sa rencontre jusques à
 Masche-en-Famine, ayant feu qu'elle
 devoit prendre la route de Namur, &
 la conduire à Bruxelles où elle fut la-
 né par les Magillans, & conduite par
 l'Évêque-chés la Rein : Mère, qui avoit
 été contrainse, aussi bien que le plus-
 part des grands du Royaume, à y cher-
 cher un asile contre les persécutions
 du Cardinal de Richelieu.

Comme la plus grande partie de la
 Cour de France étoit alors à Bruxelles,
 Je ne croy pas m'éloigner de mon sujet
 en parlant des galanteries des Princes
 & des Dames Françoises qui s'y étoient
 réunies. Monsieut dont le cœur ne
 pouvoit demeurer oisif, s'attacha en
 attendant l'arrivée de la Princesse Mar-
 guerite, auprès de la Comtesse de Ren-
 nebourg, mais comme elle étoit d'une
 veau si austère qu'on l'appelloit com-
 muneément la Sauvage, & dont le dé-
 sèc

178 **INTRIGUES GALANTES.**
aupres d'une Espagnole nommée Du-
me Blanca dont l'humeur étoit moins
furoche. Madame de Chevreul
essaya de donner de l'amour à l'Archê-
vêque Leopold, frère de l'Empereur à qui
le Roy Catholique avoit donné le Gouver-
nement des Pais-Bas, & le Duc
d'Elbeuf adressa ses vœux à Madame
de Gontalbergue; mais toutes les
amours ne furent que des galanteries
passagères, il n'y eut que le Duc de
Guise qui prit des engagements plus
plus longue durée, & qui furent cause
la d'une partie des mal-heurs de sa
vie.

Ce Prince étant le Cadet de sa Mai-
son fut destiné à l'Eglise & fait Arche-
vêque de Reims; après la mort de son
frère il se défit de ses bénéfices, &
voulut se marier avec Anne de Gournay,
Sœur de la Princesse Marie dont
nous avons parlé. Le Cardinal de
Richelieu voyant cette alliance contrai-
re au bien de l'Etat, employa l'autorité
du Roy pour l'empêcher, & fit
mettre cette Princesse dans un Con-
vent. Le Duc de Guise au désespoir

de voir la passion traversée sortir du Royaume, & se vint à Cologne où la M. inesse le vint trouver en habit d'homme, mais il s'obligea à s'en retourner, & passa à Bruxelles, où il trouva les autres exilés : Côme il n'y avoit point d'habitades, il passoit la plupart des après dîners chez la Duchesse de Chevreuse la parente, qui craignant que les affidés ne donnaient de l'ouvrage à l'Archiduc, & de l'engagement ailleurs & lui fit connaître la Comtesse de Bassa. C'étoit une jeune veuve, d'une humeur douce & expulsee, & fort amie de la Duchesse. On la mit d'une partie où le Duc de Guise se vint, & elle lui fit tant d'avances, qu'il ne put s'empêcher d'y répondre. Il est vrai que de peur qu'elle ne jugât de mal de sa conduite, elle lui parla d'abord de Mariage, & le Duc lui renvoyoit ne démentir rien tant que d'unir la duchesse à la sienne, mais en des termes qui marquoient assez qu'il ne songoit qu'à se divertir pendant son exil. Voyant que la Comtesse eût pénétré ses intentions, elle ne fit pas sem-

blanc de s'en être aperçeu, espérant de l'engager plus facilement par la fautive ingénuité.

Un jour elle le mena à une belle maison qu'elle avoit à une lieue de Bruxelles, & lui donna tous les divertissemens qu'on pouvoit prendre dans cette maison qui étoit le plus agréable de l'année. Le Duc ne put s'empêcher de lui en témoigner sa reconnoissance, & de lui parler d'amour à son ordinaire. La Comtesse lui dit que s'il étoit aussi amoureux qu'il vouloit le lui persuader, il seroit venu plus d'empressement pour le mariage; le Duc lui jura qu'il se souhaitoit rien avec tant de passion, que de passer le reste de sa vie avec une si aimable personne, & qu'il ne voudroit qu'elle de le mener à Pépene. La Comtesse le prenant au mot lui répondit qu'elle venoit bien tôt si les protestations étoient sincères, puis qu'elle avoit dans sa maison un Noire & un Père pour les marier. Le Duc fut fort en de redifions, mais il n'en fit point, & eut pour son plaisir.

curière sans rien brander & rendre
 le Conseil la dupe de son propre mé-
 tier, puis qu'un mariage de cette na-
 ture dépourveu des formalités pré-
 scrites par les Canons, & fait sans le
 consentement du Roy ne pouvoit subsi-
 ster. Le Conseil voyant le Duc dis-
 posé à faire ce qu'elle déshoit, fit en-
 voyer M. de S. Aubin, Archevêque de Paris
 qui leur donna la bénédiction nup-
 tiale, & les dispensa de la publica-
 tion des bans, comme s'il avoit
 eu la même autorité que l'Archevê-
 que de Malines. Le Duc passa la nuit
 dans cette superbe maison avec sa nou-
 velle Epouse, à qui il témoigna une
 d'amour qu'elle demeura contente de
 l'heureux succès de ses dessein. Le
 lendemain il s'en retourna chez lui
 après avoir prié la nouvelle Duchesse
 de trouver bon que leur Mariage de-
 meurât secret, jusqu'à ce qu'il eût
 obtenu l'agrément de la Cour & de la
 famille.

Quelque soin qu'on eût pris de dé-
 rober au public la connaissance de cer-
 tains secrets, ils ne laissent pas de venir

aux oreilles du Duc d'Elbeuf & de la Duchesse de Chevreuse, qui la reprochèrent au Duc de Guise comme la dernière lâcheté. Le respect qu'il avoit pour les Dames, l'empêcha de s'en porter contre la Duchesse, mais il se brouilla si fort avec le Duc d'Elbeuf qu'ils auroient tiré l'épée, si l'Archiduc ne les avoit accommodés. Mais que le Duc de Guise eut perdu l'espérance de se vanger par les armes il chercha d'autres moyens pour donner du chagrin aux deux personnes qui l'avoient ofensé, & crut de s'en pouvoir trouver de meilleur que de rompre la Courcellé chés lui & la traiter publiquement comme la femme. Ce fut aussi le parti qu'il prit, & il vécut toujours depuis en bonne intelligence avec elle tant qu'il demeura à Bruxelles. Mais c'est après nous être allé à la Cour de l'Archiduc, il fut retourner à celle de France avec le Duc d'Orléans, qui ayant fait approuver au Roy son mariage, le vint trouver à St. Germain avec Madame.

* Pendant que le Roy avoit été
 * Ann. 1640.

té à réduire sous son obéissance les
 Huguenots de son Royaume, & à dé-
 fendre les Allés contre les entreprises
 de la maison d'Autriche, il ne s'étoit
 laissé gouverner que par des Favoris
 sans s'amuser à la conversation des Da-
 mes. Le Marquis de Baradas avoit
 succédé au Comte de Luyers, &
 le Duc de St. Simon au Marquis. De-
 puis la disgrâce de ce Duc, le Cardi-
 nal de Richelieu s'étoit entièrement
 séparé de l'esprit de Sa Majesté, &
 n'avoit point de compoignon dans la
 faveur non plus que dans le Ministère,
 mais depuis que la paix eut donné le
 moyen au Roy de s'amuser plus long-
 tems auprès des Dames, on s'aperceut
 qu'il regardoit Mademoiselle de la Fa-
 yotte avec quelque distinction, quoy
 que cette recherche fût toute dans l'esprit;
 car il bornoit ses desirs à la simple con-
 versation, & ne se souvenoit pas même
 d'avoir aucun entretien particulier
 avec elle, & ne lui parloit qu'en public
 dans la Chambre de la Reine. Ces
 amours sont innocens qu'il étoit, ne
 l'avoit pas de donner de l'ombre au

184 INTRIGUES GALANTES.

Cardinal, & il lui parut d'autant plus dangereux & préjudiciable à la faveur que Mademoiselle de la Fayette étoit étroitement unie avec la Reine, & que la Marquise de Senegay, dans l'honneur & créature de cette Princesse en étoit la confidente. Le Cardinal fit tous les efforts pour rompre cette union, & obtint enfin du Roy un ordre pour faire exiler ces deux Dames, qu'il leur fit porter par Charvignol, Secrétaire d'Etat, & même peu de temps après le Marquis de St. Ange, premier Maître d'Hôtel de la Reine, éprouva la même disgrâce ; de quoi cette Princesse témoigna être fort irritée contre le Cardinal, mais comme il étoit fort allié de l'amitié de son Maître, il ne s'en mit pas en peine.

Mademoiselle de Huesfort ne médita guères à prendre la place de Mademoiselle de la Fayette, & le Cardinal se fit cette passion vaillante, sans en prendre aucun ombage, par ce que cette fille n'avoit pas la même pénétration ni l'esprit aussi capable d'intrigues que la première. M. l'Archevêque du

Roy : mais lors que ce Ministre eut découvert qu'elle ne se gouvernoit que par les Conseils de Mademoiselle de Chennoult, dont le génie & l'affabilité n'cedoient pas à l'habileté de Mademoiselle de La Fayette, il n'en eut pas moins d'inquiétude : il n'osa pas néanmoins attaquer ouvertement la passion du Roy, de peur de s'attirer quelque disgrâce, mais pour l'en détacher insensiblement il jugea à propos de mettre auprès de lui un Favori tellement dépendant de ses volontés qu'il pût le ruiner quand il voudroit se souvenir par lui-même. Il jeta les yeux sur Henri Deshay Marquis de St. Mars, grand Ecuyer de France, qui avoit toutes les qualités nécessaires pour remplir ce poste : il étoit bien lui de sa personne, & avoit l'abord agréable, mais il simoit tellement les plaques, qu'il y avoit apparence que la crainte d'en manquer les occasions l'empêcheroit de rien entreprendre sur le crédit du premier Ministre. Le Roy ne goûta pas d'abord l'honneur nécessaire de St. Mars, qu'il trouvoit en-

convenablement contraire à la retenue dans laquelle il vivoit. Ce favori par le Conseil du Cardinal, se rendit si coupable, qu'il vainquit enfin cette retenue; car lors que le Roy lui faisoit des présents, il le prioit de ménager ses favoris, qui ne seroyent que donner de la jalousie à Madame de Hautefort, & l'exposer aux traits de sa vengeance; & il seut enfin si bien ménager l'esprit de son Maître pendant son voyage de Chambert qu'il tira parole de lui qu'il se verroit plus Mademoiselle de Hautefort quand il seroit de retour à Paris. Le Cardinal qui craignoit que Sa Majesté ne changât de sentiment à la veüe de l'objet qui l'avoit charmé, n'oublia rien pour l'en tenir éloigné: il inventa divers prétextes pour l'empêcher de retourner à la Capitale de son Royaume, & l'engagea à d'abord de se rendre à Madame Royale à Sion pour s'aboucher avec elle à Grenoble sur les frontières du Piémont. Après cette entrevüe il fut impossible de retenir le Roy plus long temps en Campagne: il voulut absolument re-

tourner.

tourner à Paris : La Reine alla au de-
 vant de lui jusqu'à Fontainebleau , &
 mena avec elle Madame de Hautefort.
 La passion que le Roy avoit en pen-
 sée étoit accompagnée d'un si
 grand respect qu'il n'osoit s'emanciper
 à la moindre liberté avec elle , comme
 on en pourroit juger par ce que je vay
 dire. Un jour la Reine ayant reçu un
 billet dont elle vouloit faire quelque
 affaire , j'attachai à la cassette de sa
 chambre pour n'oublier pas d'y faire
 réponse , & le Roy étant entré peu de
 temps après , la Reine ne voulant pas
 qu'il vit ce billet , commanda à Mad-
 ame de Hautefort , qui étoit sa Dame
 d'honneur , de le prendre & de le ser-
 ter , ce qu'elle fit. Le Roy voulut le lui
 ôter , & ils se débattirent assez long-
 tems en badinage, mais Madame de Hautefort
 ne pouvant plus se défendre , mit
 ce billet dans son sein , un zèle assés
 pour luy ; car le Roy n'osa y toucher , &
 n'eut plus la moindre curiosité de le
 voir. Quoy que la passion du Roy
 fut accompagnée d'une grande crainte,
 elle étoit néanmoins délicate & accom-
 pa-

pagnée de Boulie. Ce Pinet voulant établir Madame de Hautefoest, rebâtit de la maison avec le Marquis de Gevres, frère aîné du Duc de Gevres, aujourd'hui premier Gentil-homme de la Chambre, & Gouverneur de Paris, qui n'étoit plus qu'Abbé, & lui commanda de le recevoir comme un homme qu'il lui destinoit pour Epouse, ce qu'elle fit sans objection, le Marquis étant bien fait, & fort aimable de sa personne. Pendant qu'on dépofoit toutes choses pour ce Mariage, les Espagnols assiégèrent Corbie, & tous les braves de la Cour accoururent au secours de cette place; Le Marquis de Gevres y alla comme les autres, & y fut tué, dont le Roy alla lui-même porter la nouvelle à Madame de Hautefoest, & tâcha de la consoler: Ensuite étant resté quelques jours après dans la chambre de cette Dame, il la trouva agenou devant son prié-Dieu, & s'en étant approché sans faire bruit, vit qu'elle étoit les Vêpres des Morts. Se s'imaginant que c'étoit pour le Marquis de Gevres, en conçut une si forte passion

Jotée qu'il demeura six semaines à se vouloir excuser parler d'elle, qu'il ne lui eût proposé lui-même la mariage du Marquis, et qu'on peut attribuer aux caprices ordinaires de l'amour qu'il regarde souvent comme un mal les choses qu'il se souhaites.

Le Roy fit un froid accueil à l'une & à l'autre, & dit à la Maîtresse qu'il avoit appris qu'elle avoit fait de méchantes plaisanteries de S. Mars, mais qu'elle peit bien garder que cela ne lui arrivât plus, si elle ne vouloit s'attirer la disgrâce. Mademoiselle de Hautefort qui s'étoit attenduë à recevoir telle marque d'amitié de ce Prince, après une longue absence, fût si surprise de se voir traité d'une manière si déshabillée, qu'elle ne pût répondre à ce discours que par des larmes. Lors que le Cardinal eut appris par S. Mars le succès de cette première conversation, il jugea à propos d'employer tout son crédit pour éloigner Mademoiselle de Hautefort de la Cour, aussi bien que Mademoiselle de Chenneville la, confidente, de peur que la passion

passion du Roy ne se valloit par une plus longue fréquentation. Le Ministre & le Favori travaillèrent de concert à l'exécution de ce dessein, & pressèrent tellement le Roy qu'il envoya ordre à ces deux filles de sortir incessamment de la Cour, & elles entrèrent d'abord dans un Carrosse à Paris; mais le Cardinal ne les y laissa pas long-tems, & les obligea à se retirer. Mademoiselle de Chevreant en Poitou, & Mademoiselle de Hautefort à une de ses terres à quarante lieues de la Cour.

S. Murs voyant que personne ne partageoit plus les affections de son Père, eut pourveu prétendre aux plus hautes alliances. Il y avoit long-tems qu'il rendoit des soins à Marie de Gonzague, dont nous avons déjà parlé, & avoit été assez heureux pour s'en faire aimer; même la médiance dit qu'il en avoit eu une fille dont elle étoit attachée fort étroitement. La Marquise d'Argentan la gouvernoit, qui depuis l'avoit fait passer pour sa fille. S. Murs parla au Cardinal de

de l'ain qu'il avoit d'épouser cette Prin-
 cesse, & ce Ministre qui craignit que
 le favori ne devint trop puissant par
 cette alliance, ne voulut pas y consen-
 tir, & même il fit en sorte que le Roy la
 maria prouement à un autre. La-
 dilas IV. Roy de Pologne, la fit de-
 mander, & ce mariage fut bien tôt con-
 du. Elle mena avec elle en Pologne
 Madame Darquien, & cette fille qu'on
 prétendoit qu'elle avoit eue de S. Mias.
 Après la mort de Ladilas IV. elle
 épousa en secondes Noces Casimir son
 frère, & voulant songer à l'établisse-
 ment de Mademoiselle Darquien, elle
 la maria avec un grand Seigneur de
 Pologne, & après qu'elle fut veuve
 au grand Maréchal Sobieski, qui
 règne aujourd'hui en ce Royaume sous
 le nom de Jean IV. Ainsi, si l'histoire
 est véritable, la fille a succédé à sa
 Mère, & porte comme elle a fait, la
 Couronne de Pologne.

Cependant S. Mias pour se consoler
 de la perte de sa Maîtresse, s'attacha au-
 près de Macion de Lorme, qui
 étoit, à la vérité, d'une naissance
 obscure,

obscur, mais qui pouvoit passer pour la plus belle personne de l'Europe & comme elle n'étoit pas cruelle, il fut bien tôt heureux. Après que le Roy étoit couché il partoit de St. Germain & alloit à toute bride la trouver à Paris. Le plaisir qu'il prenoit avec elle l'empêchant de se lever matin, il se trouvoit rarement au lever du Roy. Ce Prince ne devoit à quoy attribuer son indifférence, & s'en informoit de plusieurs de ses Officiers, qui ne lui en disoient rien, soit qu'ils signorassent ou qu'ils craignissent la colère d'un Favori. Le Chénays, premier valet de Chambre du Roy, qui avoit beaucoup contribué à la disgrâce de ses Maîtres, voyant que S. Mars n'en avoit aucune reconnaissance, ne voulut pas laisser échapper une si belle occasion de s'en vanger : Il sçavoit que le Roy étoit extrêmement retenu dans ses plaisirs, avoit aversion pour ceux qui s'abandonnoient à la débauche, & ainsi il crut se pouvoir trouver un moyen plus assuré de nuire au Favori qu'en s'opposant à ses Maîtres sonnant pour

Pour Marion de Lorme, il le fit ; & ne manqua pas d'insinuer au Roy les sentimens qu'il desiroit qu'il eût. S. Mais s'étant aperçus de la froideur du Roy, le tourna de tant de côtés, qu'il lui fit avouer les mauvais offices que la Chényc lui avoit rendus. Après qu'il eut découvert de quelle main ce coup étoit parti, il ne songea plus qu'à le ranger de l'auteur de sa disgrâce, & à tomber dans l'esprit de son Maître un teneur si dangereux. Il communiqua son dessein au Maréchal de la Meilleraye, qui avoit aussi quelque sujet de se plaindre de cet Officier, & ils travaillèrent avec tant d'application à le décréditer, qu'ils en vinrent à bout. La Chényc avoit eu quelque pressentiment de sa disgrâce, & en avoit parlé au Cardinal, qui avoit promis de le maintenir ; mais par malheur pour lui, il se trouva que son protecteur étoit à la maison de Roel, quand on lui porta l'ordre de se retirer, & ainsi ne pouvant recourir à son Eminence, il s'en alla par le champ.

Le Cardinal fut assez surpris d'a-

prendre la disgrâce de la Cheauze, & comme il ne pouvoit ignorer que Mars n'en fût l'auteur, il en fit quelques reproches à ce favori, & lui dit qu'il n'auroit jamais cru qu'il eût voulu en son absence & à son insu être éloigné un homme qu'il savoit être si estimé. Mars qui avoit intérêt de ne se brôler pas avec ce Ministre pendit que son crédit n'étoit point encore ébranlé, fut contraint de lui raconter le détail de cette intrigue & de lui dévoiler l'amour qu'il avoit pour Marthe de Lorme; & comme c'est le foible de tous les amans d'exagérer les charmes de leurs Maîtresses, il fit le Cardinal une libelle peinture de cette fille, qu'il lui donna envie de la connaître. Ce grand Homme n'en fit point néanmoins semblant, mais le soir il en parla à l'Abbé de Bois-robert, qui estoit dans tous les plaisirs secrets. Cet Abbé lui dit qu'il connoissoit Mademoiselle des Enclos, surnommée communément à la Cour Ninon, qui étoit intime amie de Marthe de Lorme, & que par ce moyen il seroit aisé de

de faire venir à Ruel la Maîtresse de S. Mais sous prétexte de voir les Eaux, & à son Eminence de la considérer à loisir, sans qu'elle s'aperçût de la ruse.

Le Cardinal approuva la pensée de l'Abbé de Bois-cobert, & le pria de n'y perdre point de temps. Cet adroit confident alla le lendemain rendre visite à Ninon, & lui la parut, sous que- que fille, quoi que ces habiles soupçonnât rien de son dessein. Le Cardinal ayant été averti de jour que ces Dames devoient venir voir la maison, leur fit préparer une Collation magnifique dans une petite île qui est au milieu du parc, avec les violons & les hauts bois du Roy, & cette ga- lanterie passa sous le nom de l'Abbé, sans que les Dames eussent dans le milieu de cette fête, qu'on avoit pris grand soin de leur cacher. Le Cardinal vit Marion de Lorme sans en être veu, & la trouva mille fois plus belle qu'il ne se l'étoit imaginé. Il voulut savoir de S. Mais en étoit aimé, & il donna la commission à Bois-cobert de le dé-

courir. Cet Abbé ne tarda guères à
 donner à son Eminence l'éclaircissement
 qu'elle souhaitoit, & il lui apert que
 dans les complaisances que Mada-
 me de Lorme avoit pour le Favori du Roy
 la vanité y avoit plus de part que l'a-
 mour, & que toute la tendresse de cet-
 te fille étoit pour Desbarreaux, Con-
 seiller au Parlement, jeune homme
 bien fait de sa personne, d'un esprit vif
 & d'une conversation enjouée, mais
 débauché & lâche au dernier point.
 Le Cardinal fit proposer à Desbarreaux
 par Bois-robert que s'il vouloit lui ob-
 éir la Mûresse, & l'engager à répar-
 ter à sa bonne volonté, on auroit
 tant de reconnoissance pour ce service,
 ce qu'on feroit pour la fortune tout
 ce qu'il pourroit désirer. Bois-robert
 s'acquitta de la commission avec beau-
 coup d'adresse, mais Desbarreaux ne
 répondit à cette ouverture qu'en plai-
 santant, & feignant toujours de croire
 le Cardinal incapable d'une telle for-
 bleffe. Ce Ministre en fut si irrité
 qu'il persécuta Desbarreaux tant qu'il
 vécut, & l'obligea à se défaire de sa
 charge.

charge & à sonit du Royaume.

Après le départ de Desbarreaux, Mademoiselle des Enclous parla à son amie de l'amour du Cardinal à la prière de Bois-robert, & cette première déclaration fut accompagnée d'un présent de gros bijoux d'argent & d'un Coadjuteur, qui étoient évalués plus de vingt mille livres. S. Mars surpris de voir ce nouvel attentat dans la chambre de la Malicette, voulut savoir d'où venoit cette libéralité, & n'ayant pu en tirer aucun éclaircissement de sa bouche, il laissa tomber les soupçons sur D'Emeri Contrôleur général des Finances, qui rendoit quelques visites à cette fille. Il entra dans une si féroce jalousie qu'il résolut de faire donner des coups de bâton à son Rival, & s'en expliqua à Coquerel Lieutenant du grand Pécé de l'hôtel. Coquerel en avertit D'Emeri, qui pour détourner l'orage dont il étoit menacé, cessa de voir Marion de Lorme, & rompit tout commerce avec elle.

La jalousie de S. Mars redoubla sa

passion pour la Maitresse , qu'à voyoit presque tous les jours incognito & déguisé , malgré les défenses du Roy. Son assiduité fut même si grande , que le bruit courut qu'il l'avoit épousée. Louis XIII. en recevoit des avis de tous côtés , & même les parents de S. Mais qui craignoient qu'il ne fut allé son pour contracter un mariage si inégal , furent les premiers à en porter leurs plaintes à Sa Majesté. L'ingratitude & l'obstination de ce Favori touchèrent le Roy si sensiblement qu'il garda quelques jours le lit , & feignit d'être malade pour s'exempter de voir cet ingrat , à qui il n'auroit pu s'empêcher de témoigner son ressentiment. S. Mais de son côté ennemi de la couronne , se lassant des obstacles que son Maître mettoit à ses plaisirs , & dans le chagrin où il étoit , prit l'oreille aux propositions du Comte de Soissons qui lui offrit pour femme , Mademoiselle de Longueville la Niçoise , avec plusieurs autres avantages , s'il vouloit entrer dans une ligue contre le Cardinal. La mort du Comte de Soissons

arrivée

arrivée peu de temps après à la bataille de Sedan, déconcerta ce projet ; mais la conjuration ne laissa pas de se tenir avec le Duc de Bouillon, par l'intermédiaire de Monsieur de T'hou.

Depuis que St. Mars fut engagé dans cette intrigue il cessa de rapporter au Cardinal, comme il avoit accoutumé de le faire, ce que le Roy disoit conseiloi, quand il n'étoit pas content de son Ministère. Le Cardinal qui n'avoit mis ce Favoel auprès de la Majesté, & ne l'avoit maintenu dans ce poste, que pour avoir après d'elle un Espion fidèle qui l'instruît de ses pensées les plus secrètes, ne le vit pas plutôt manquer de sincérité qu'il commença de lui témoigner du refroidissement, & enfin ces aigreurs réciproques dégénérèrent en une haine irréconciliable. Un des principaux sujets de la haine de St. Mars pour le Cardinal fut l'obstacle que ce Ministre avoit mis au dessein que le Roy avoit eu de le faire entrer dans son Conseil. Un jour à Retel comme sous les

Lee de sa Majesté pour la laisser libre
 aux Ministres, le Roy prit S. Mars par
 le bras, & l'auécant du au Cardinal.
 Afin que nôtre ami (c'est ainsi qu'il
 apeloit son Favori) puisse un jour nous
 servir utilement, il est bon qu'il s'in-
 struise des affaires. Le Cardinal qui
 connoissoit parfaitement l'humeur du
 Roy, ne voulut pas dans ce moment
 combattre son dessein & luy prendre
 à S. Mars place dans le Conseil; mais
 il ne permit pas qu'on y agitât aucune
 matière importante, & le lendemain
 éroit en particulier avec sa Majesté, il
 luy représenta adroitement le peril qu'il
 y auroit de communiquer les secrets
 d'état à un jeune homme comme S.
 Mars, qui pourroit avoir la foiblesse
 de les reveler. Le Roy goûta les rai-
 sons de S. E. & n'apella plus ce Favori
 dans son Conseil. S. Mars eut
 sans peine, d'où venoit ce change-
 ment & ne put le pardonner au Car-
 dinal.

Le Ministre & le Favori ne gardè-
 rent plus depuis aucunes mesures, &
 firent éclater leur haine si publique-
 ment.

tant que le Roy se trouva souvent
 fort embarrassé pour les accommoder.
 S. Mars s'étant trouvé un jour auprès
 de ce Prince, lors qu'un Gentil-hom-
 me du Maréchal de la Mothe qui étoit
 venu porter à Sa Majesté la nouvelle
 du succès que les Espagnols avoient
 fait par mer dans Tarragone, en vint
 à en jeter la faute sur l'Archevêque
 de Bourdeaux qui commandoit la Flo-
 te de France. Ce Favori n'osbla rien
 pour justifier l'Archevêque & pour
 blâmer la conduite du Maréchal, pa-
 rant de des Noëts Secrétaire d'Etat,
 & par conséquent créature de S. E.
 Il n'en demeura pas là, ayant après
 que le Cardinal l'avoit accusé auprès
 du Roy d'avoir montré peu de constan-
 ce au siège d'Arras, où il commandoit
 les volontaires, il insinua quelques
 jours après à ce Prince, qu'il voyoit
 porté à la paix, que le Cardinal entre-
 tenoit la guerre pour ses intérêts parti-
 culiers, & faisoit naître tous les jours
 de nouveaux obstacles pour empêcher
 qu'on n'accommodât les différens qui
 étoient entre les deux Couronnes.

fin il n'oublia rien pour donner à Sa Majesté du dégoût pour ce Ministre. Les froideurs que le Roy témoigna au Cardinal pendant quelques jours, devinrent moien à S. Mars dont on voyoit la faveur s'accroître par la disgrâce du Ministre, d'attirer dans son parti plusieurs personnes qu'il avoit tentées inutilement dans une autre conjoncture.

Le Cardinal qui étoit averti de toutes ces pratiques engagea le Roy à partir de Paris pour aller former lui-même le siège de Perpignan, & faire la Contre-puissance de Rouffillon, dans l'espérance que les soins de la guerre divertiroient ce Prince des entretiens familiers, où ses mignons prenoient leur tems pour décrier son Ministère. S. Mars prit courage de ce voyage, & craignant que le Cardinal ne reprit pendant la Campagne, l'ascendant qu'il avoit eu autrefois sur l'esprit du Roy, & ne s'en servît pour le perdre, jugea à propos de s'allier d'une certaine. Il n'y en avoit point pour lui de plus commode que Sedan, dont la souveraineté

oparte

appartenoit au Duc de Beaufort. Il s'en vint à Monsieur de Thon, qui lui promit de tirer du Duc tous les secours nécessaires pour l'exile qu'il souhaitoit. Enûit il alla trouver le Duc à Sedan pour lui persuader de venir à Paris, & il arriva dans le tems qu'il étoit pressé par le Cardinal de faire le même voyage, pour recevoir le commandement de l'armée d'Italie, que le Roy vouloit lui donner. Le Duc le Royne sollicité des deux côtés, parit enfin & se rendit à la Cour, & se trouva d'abord fort embarrassé sur le parti qu'il devoit choisir, ne sachant s'il lui étoit plus avantageux de prendre des liaisons avec le Ministre ou avec le Favori. La haine invétérée qu'il avoit pour le Cardinal & les persuasions de Monsieur de Thon, le portèrent enfin à s'engager avec S. Mazarin, sans néanmoins refuser le commandement de l'Armée d'Italie; & on cita parole de lui qu'il laisseroit entrer dans Sedan, Monsieur frère du Roy, qui s'étoit depuis déclaré chef du parti. Cependant comme il y avoit plusieurs particu-

rés dont il étoit convenu; on peut en-
 tendre vous à l'Hôtel de Venise, où
 Monsieur tenoit les Ecuries: S. Mars
 & le Duc de Beffion s'y trouvoient.
 & ce Prince y envoya pour lui les
 Comtes d'Arbijois, de Brian & de
 Fontenailles. On y propoisa si on le
 devoit mettre sous la protection de la
 Couronne d'Espagne, sur quoy il y eut
 de grandes contestations; mais enfin on
 y passa à l'affirmative. Fontenailles fut
 chargé de cette négociation, à cause
 de son adresse & de son habileté; outre
 que ne tenant pas un rang si conside-
 rable que les autres, il étoit à prése-
 nter que son absence seroit moins re-
 marquée à la Cour. Il eut peine à ac-
 cepter cette Commission, mais ci-
 l'ayant fait, & s'étant rendu à Madrid
 conclut un Traité avec le Comte Duc
 d'Oliveres, premier Ministre du Roy
 Catholique. Il avoit été résolu qu'on
 assésneroit le Cardinal à Bresse, mais
 S. Mars n'osa l'exécuter & s'en excusa
 sur ce qu'il falloit attendre que Monsieur
 fût arrivé, afin que sa présence garan-
 tît du pécul ceux qui auroient commis
 le.

DE LA C. DE FRANCE 207

Le Comte de Montecor. Monsieur resta à Paris pour fortifier son parti ■ envoya le Comte de Montecor au Duc de Beaufort pour tâcher de l'y aider, mais on ne put y réussir.

Pendant le voyage S. Mais on lieu de conserver l'amitié du Roy par ses complaisances faisoit tout ce qu'il faisoit pour la perdre; bien loin d'entrer dans ses sentimens il s'attachoit à les combattre, & lors que Sa Majesté se voyoit le souhaiter auprès de la personne, il affectoit de s'en éloigner; si ses amis lui représentoient quelque fois qu'il avoit tort de tenir cette conduite, il leur étoit pour les excuser, que l'haleine du Roy étoit si mauvaise qu'il étoit impossible de la souffrir. Ces discours furent rapportés à ce Prince, & ne contribuèrent pas peu à diminuer la bonne volonté qu'il avoit témoignée jusques là à son favori. S. Mais qui n'avoit entre que la mort du Cardinal s'en mettoit peu en peine, s'imaginant qu'il lui seroit aisé de regagner les bonnes grâces de son Maître quand il se seroit défait de son ennemi: Meant-

moins.

moins le dessein de tuer ce Ministre fut déferé à cause d'une maladie lâcheuse dont il fut saigné à Nîmes.

S. Mars voyant que les Médecins la tenoient pour fort dangereuse, crut qu'il y auroit de l'imprudencce à prendre des moyens violens pour ôter la vie à un homme qui devoit bien tôt la perdre par le mauvais état de sa constitution. Ainsi l'on peut dire que la maladie du Cardinal le gagna du péril dont les jours étoient menacés.

Monfieur de Thou étant parti de Paris avec le Comte de Charost pour aller à la Cour trouva à Caracassonne Fosserrailles, qui lui communiqua le Traité qu'il avoit conclu en Espagne de Thou en fut surpris, par ce qu'il ne s'étoit pas trouvé à la conférence de l'Hôtel de Venise, & n'avoit pu s'en apercevoir ce dessein, dont on lui avoit caché la négociation par ce principe.

Fosserrailles avoit porté ce Traité à S. Mars, qui en ayant fait faire une copie, avoit envoyé l'original à Mon-

sieur

lent par le Comte d'Aubijoux. De Thouvenin pris congé de Fouquetilles
 alla trouver le Roy, qui étoit parti de
 Narbonne, & s'étoit déjà rendu de-
 vant Perpignan : il y trouva S. Mars,
 qui avoit tellement furibé son parti,
 que l'Armée étoit divisée en deux
 factions, dont les uns se faisoient
 nommer Royalistes, & les autres Car-
 dinalistes, & l'animosité étoit si grande
 entre eux qu'ils étoient à toute heure
 sur le point d'en venir aux mains. Ce-
 pendant comme S. Mars n'avoit plus
 que les apparences de la faveur du Roy
 il pressa Monsieur de se déclarer & de
 se rendre à Sedan. Sur ce quoy Son Altesse
 Royale demanda à qui le Duc de
 Beaulieu avoit laissé l'ordre pour le re-
 cevoir dans cette place. Les Mécon-
 tens qui n'avoient pas eu la précaution
 d'en avertir un de lui avant son départ,
 lui députèrent en Julie Monmier,
 avec une lettre de créance pour le lui
 demander. Le Duc qui ne connoissoit
 point Monmier, se voulut pas lui
 confier une chose si importante, ainsi
 Monsieur fut contraint de lui envoyer
 d'An-

d'Aubijoux déguisé en Capucin. Ces alces & venes furent perdus tout de suite qu'enfin la conspiration se découvrit.

Le Cardinal qui ne se croyoit pas trop en sécurité pendant l'absence du Roy, dans Narbonne, dont le Maréchal de Schomberg, peu attaché à ses intérêts étoit Gouverneur, résolut d'aller en Dauphiné ou en Provence, par ce que les Comtes de Saint & d'Alais, qui avoient ces deux Gouvernemens étoient ses intimes amis il feignit d'aller prendre des Baux à Toulon, & s'étant rendu à Agde s'y embarqua pour se rendre de là à Beaucaire. Ce Ministre reçut en chemin un paquet dans lequel il trouva une copie du Traité fait avec l'Espagne, sans qu'on ait pu sçavoir d'où lui étoit venu cet avis & il fit incognito parir Charvigny pour le porter au Roy, qui eut beaucoup de peine à se résoudre de faire arrêter S. Mars, par ce qu'il s'imaginait que c'étoit un artifice du Cardinal pour perdre son Favori. Il consulta le Père Simon son Confesseur sur la nouvelle qu'il

qu'il venoit de recevoir, & l'ayant
 trouvé dans les mêmes sentimens que
 Clorigny avoit essayé vainement de
 lui inspirer, il se détermina enfin à
 faire une justice exemplaire d'un cri-
 me si noir. Cependant comme il étoit
 éloigné de s'affurer à l'armée de tous
 les Conjurés, il retourna à Narbonne,
 sous prétexte d'une fièvre dont il avoit
 eu déjà quelques accès, dès qu'il y fut
 arrivé, il en fit fermer les portes, &
 donna les ordres nécessaires pour faire
 arrêter tous ceux qui avoient part à la
 conspiration. Foucailles s'étoit déjà
 levé quelques jours auparavant sur
 quelque soupçon qu'il avoit eu que le
 Traité étoit découvert, il avoit feint
 une querelle avec d'Elgemon Maré-
 chal de Camp, afin que lors qu'on
 apprendroit son départ on s'imaginât
 qu'il n'étoit parti que pour se mettre à
 couvert des rigueurs de la Justice, qui
 punissoit légèrement les Duels. Le
 Roy avoit commandé au Comte de
 Charost Capitaine des Gardes du
 Corps, de s'affurer de la personne de
 S. Mars, mais cela ne se put faire si-
 le-

110 INTRIGUES GALANT.

Secrètement que ce Favori n'en fût averti. Il étoit en débouche avec quelques uns de ses amis quand on lui donna cet avis, mais il sent si bien le pofféder qu'il n'en eut aucune émotion fur son vilage, il se fit inconsciemment débiter, feignant d'avoie mal à la tête, & se trouvant seul avec un valet de chambre, il partit de son appartement qui étoit dans l'Archevêché, proche de celui du Roy, & essaya de sortir de la ville; mais ayant trouvé la première porte où il se présenta fermée, & après que toutes les autres l'étoient aussi, il se retira chez Mademoiselle Bourgeois dont le mari qui faisoit faire de la poudre à Canon & du Salpêtre, étoit absent. Il se fit recevoir dans cette maison moyennant un telme d'argent & croyoit y être fort en sûreté, personne ne l'y ayant veu entrer. Cependant le Comte de Charost se rendit à l'appartement de S. Mars à l'heure que le Roy lui avoit marquée, & n'y trouva que le Chirurgien & deux valets de Chambre de ce Favori, qui ne purent lui apprendre aucune nouvelle de leur

Maire : il les amena au Roy , & leur apris de leur bouche qu'ils ne sçavoient ce que S. Mars étoit devenu , il commanda un Comte d'Alot le lendemain à la pointe du jour avec la Ricardèle , Lieutenant du Gouverneur , & les Consuls faire perquisition dans toutes les maisons. Chastot exécuta cet ordre avec beaucoup d'exactitude , mais sans aucun fruit , ce qui obligea le Roy à sortir de Narbonne , pour aller à Béziers , avec ordre à la Ricardèle & aux Consuls de continuer cette recherche après son départ , & de faire publier un ban , portant peine de mort contre ceux qui reccleroient S. Mars. Bourgeois chez qui ce malheureux s'étoit retiré , étant revenu chez lui , où il n'avoit pas couché la nuit précédente , apris de la femme qu'il y avoit chez lui un homme qu'il jugea être celui qu'on cherchoit par la priance qu'on lui en fit. Peu de temps après S. Mars lui même le découvrit à lui , croiant par cette confiance l'engager davantage au secret , mais Bourgeois qui craignoit de hazarder sa vie

& le repos de la famille, s'il gardoit plus long-tems le silence, fut averti par un de ses amis l'Archevêque & la Ricardèle que S. Mars étoit dans la maison : La Ricardèle s'y transporta inconsciemment avec les Cordala & une Escouade de la Compagnie, il aborda ce Favori civilement, & lui ayant dit qu'il avoit ordre du Roy de l'arrêter, lui demanda son épée. S. Mars se pria de la lui laisser, parce qu'il étoit sans manseau, ce qui lui fut accordé. La Ricardèle le conduisit dans une chambre de l'Archevêché, où il le laissa sous la garde d'un Exempt des Gardes du Corps que le Roy y avoit laissé exprès. Dans le même tems qu'on s'effrayoit de la persécution de S. Mars à Narbonne, on arrêta aussi à l'armée de Thou & Savignac. On les fit conduire tous trois dans les Carrosses de Sa Majesté en divers endroits, S. Mars à la Citadelle de Montpellier, & de Thou & Savignac à Tarascon, où étoit le Cardinal.

D'Ozonville Lieutenant des Gardes du Duc de Bohillon, qui étoit de-

noté

tout auprès de S. Mars pour entre-
 tenir leur correspondance , n'eut pas
 plutôt appris la défection de ce Mar-
 quis , qu'il prit la poste pour aller trou-
 ver son Maître en Piémont , & l'aver-
 tit de ce qui venoit d'arriver , afin
 qu'il songeât à mettre la période en
 sûreté. En passant par Monferrin , il y
 trouva le Visconte de Turonne , frère
 de son Maître , qui prenoit les Erax ,
 & lui fit part de la défection du Favori.
 Le Visconte qui ignoroit que son frère
 étoit engagé dans cette conspiration ,
 eut devoir donner au Cardinal une
 nouvelle si importante à son repos , &
 lui manda qu'il l'avoit averti de la
 bouche d'Oronville , qui étoit en
 Piémont pour d'autres affaires. Le
 Cardinal n'eut pas plutôt reçu cet
 avis , qu'il commanda à Saladin son
 Aide de chambre , de prendre la poste ,
 & de faire tant de diligence qu'il dé-
 franchât Oronville : il lui donna aussi
 des ordres adressés aux Gouver-
 neurs de toutes les places frontières
 de faire arrêter ce Courier , & fermer
 tous les passages des Alpes par où on

pouvoit entrer en Piémont, pour empêcher que le Duc de Savoie n'aprît une chose qu'il avoit tant d'intérêt de savoir. Voilà comment le Vicomte de Turenne fut cause de la prison de son frère par son imprudence. D'onzoville fut arrêté à Valence, & Saladin porta un ordre au Marquis de Plaisir Prallo, d'arrêter le Duc de Savoie. Le Marquis jugeant bien qu'il ne lui seroit pas facile d'arrêter le Duc dans une Armée dont il étoit Général, lui proposa d'aller visiter Casal avant que de faire l'ouverture de la Campagne, & pendant qu'ils s'y occuperoient ensemble il dépêcha un Courier à Cominges, Gouverneur de cette Place pour lui donner avis de l'ordre qu'il avoit reçu, afin qu'il préparât toutes choses pour l'exécution.

Cominges s'étant chargé de cette entreprise convia le Duc à souper dans la Ciardelle, & ne fit mettre que quatre couverts, pour empêcher qu'il ne restât avec eux des personnes qui contempoient ses mesures. Ceux de la suite du Duc furent traités à d'autres tables dans

dans des chambres séparées, & Mon-
 sieur de Bouillon resta seul avec Co-
 minges, qui après le repas lui deman-
 da son épée: le Duc sans se troubler
 lui dit qu'il étoit prêt d'obéir, pour-
 voir qu'il lui montrât un ordre par
 écrit, mais qu'à moins qu'il ne le vit,
 il ne se laisseroit pas arrêter: Comin-
 ges répondit qu'il ne l'avoit pas sur lui
 mais qu'il alloit le chercher; pendant
 qu'il falloit demander au Marquis du
 Plessis Pralin, qui étoit resté dans un
 autre appartement, le Duc de Bouillon
 sortit promptement de la Chambre où
 Cominges l'avoit laissé, descendit l'Es-
 calier, passa tous les corps de garde
 & gagna la ville, avant qu'on le fut
 aperçu de la fuite. Si Cominges fut
 surpris lors qu'il ne le trouva plus à
 son retour, il est facile de se l'imagi-
 ner, ne doutant pas que la tête ne ré-
 pondit du prisonnier qu'on lui avoit
 confié: il fit incessamment sonner l'alar-
 me, & fit courir plusieurs Soldats
 après le Duc, qui pour éviter de re-
 tomber dans le piège d'où il venoit de
 sortir se retira avec un valet qui l'avoit
 suivi.

toujours suivi, dans une rue écartée,
 où il passa toute la nuit appuyé contre
 une muraille sans être découvert. Le
 lendemain jour entra dans une mai-
 son, seignac que la justice le cherchoit,
 par ce qu'il s'éroit battu en duel. Il
 promit à celui qui lui ouvrit la porte
 une grande récompense s'il pouvoit le
 sauver, & cet homme le fit monter
 dans un grenier où il le cacha sous du
 foin, où il demeura quelques heures.
 Mais les Soldats qui le cherchoient ar-
 més de halberdes éstoient entrés dans cette
 maison, deux d'entre eux montèrent
 au grenier où il étoit, & en dérangeant
 le foin avec leurs armes pensèrent le
 tuer, ou du moins le blesser dange-
 reusement. Il ne quitta néanmoins son
 poste qu'après qu'il fut découvert &
 arrêté. Comme il n'avoit jamais été à
 Casal & qu'il n'en savoit pas les illu-
 strations, il manqua l'occasion de se sauver. Cor-
 minges ravi d'avoir séparé sa femme
 garda soigneusement son prisonnier,
 jusques à ce qu'il fut conduit par or-
 dre du Roy à Lyon, & enfermé dans
 le Château de Pierre Escise.

Renault de S. Mars & de Thon, à qui on donna des Commissaires tirés du Conseil de S. M. & du Parlement de Grenoble & le Chancelier Séguier en fut le Président. Le procès ayant été instruit à ceux cy, ils furent condamnés à avoir la tête tranchée, mais le Duc de Bouillon en fut quitte pour la Principauté de Sedan qu'il ceda au Roy. Le Cardinal de Richelieu ne put pas long-temps du plaisir d'avoir triomphé de ses ennemis, & le Roy même ne seroit guères à ce Ministère. Mais c'est trop s'arrêter à ces événements tragiques. Il faut pour délipser ces faibles idées revenir à Marion de Lorraine.

Elle tâcha de se consoler de la mort de S. Mars avec d'Evreux, qui s'embarqua entièrement avec elle, & qui fit pour gagner ses affections des dépenses si extraordinaires, qu'ayant voulu arrêter les parties de Martial, l'auteur parvint, chez qui cette fille le fournissoit de gants, d'Evantails, de pommades, d'essences, & d'autres parfums, il crut qu'elle en auroit pris

dans un an pour cinquante mille écus. La Guillemine qu'elle avoit fait de son Laquois, son valet de chambre s'enrichit tellement des libéralités de ce Surintendant, qu'il acheta quelque temps après, quatre cent cinquante mille livres une charge de Greffier au Conseil. Cependant cette fille n'en étoit pas plus fidèle à son amant : Elle voyoit tous les jours Desbarreaux, qui étoit revenu à Paris après la mort du Cardinal, & plusieurs autres encore, & n'avoit pas en cela la fidélité de sa bonne amie Mademoiselle des Esclats qui se piquoit de n'avoir jamais qu'un amant à la fois ; & quoy qu'elle fut moins belle que Marion de Lorme, elle avoit tant d'esprit, jouïssoit si bien du Luth, & étoit de si bonne foy que plusieurs la préféroient à son amie. Ces heuxes raisons firent cause que le Marquis de Villarceaux, qui a toujours eu le bon goût & le discernement juste, s'attacha fortement auprès d'elle ; Madame de Villarceaux en conçut une si violente jalousie, qu'elle ne pouvoit entendre proférer son nom sans

sons colère. On fait à ce sujet un plaifant conte: Elle avoit du Marquis un jeune garçon fort bien fait qui commençoit à apprendre le Latin, elle s'avisâ de demander un jour à son Précepteur s'il étoit bien savant. Le Précepteur pour satisfaire à la curiosité du fils de son Écolier de décliner Ninus en présence de la Mère: il obéit à cet ordre, & commençant par Ninus Nini, Nino, il vint à Ninum, alors la Mère frapper le front dit au Précepteur qu'il étoit bien insolent d'apprendre à son fils le nom de cette courcufe. Le pauvre homme eut beau protestier qu'il n'avoit pas pensé à Ninon & qu'il ne la connoissoit pas; cette femme en fureur ne voulut pas entendre ses excuses, & le chassa ignominieusement. Si cela est vrai ou non, je m'en rapporte à l'Abbé de Bois-robert à qui j'en ay fait le récit.

Sur la fin du Règne de Louis XIII. Il parut un Prince nommé Zagachrist, qui se disoit être Roy d'Éthiopie; il avoit de grands talens pour la galanterie & fit à Paris une infinité de conquêtes.

Madame Saulnier conçut pour lui une passion si violente qu'elle lui donnoit tout ce qu'elle pouvoit épargner de la dépense de sa maison : ce qui accommodoit fort ce Roy , dont les Sujets n'étoient pas fort exacts à lui faire verser les revenus. Monsieur Saulnier qui étoit Conseiller au Parlement ne pût souffrir la continuation de cette intrigue , qui le deshonoroit & incommodoit ses affaires : il fit informer de la débauche de la femme , & obtint décret de prise de corps contre Zagachist , qui fut mené prisonnier au Châtelot. Le Lieutenant Criminel Tardieu lui instruisit son procès & en l'interrogeant garda toutes les bienséances, deus à la Majesté de son Caractère , l'accusé ayant toujours demeuré assis & couvert pendant que le Juge étoit debout & découvert. Cependant le Monarque des Abyssins mourut en prison , & les Sujets envoyèrent une célèbre Ambassade pour demander son corps ne pouvant plus avoir la personne.

*Intrigues de la Cour de France, sous
le Règne de Louis XIV. jusques
à la mort du Cardinal
Mazarin.*

Comme le Roy qui règne au-
jourd'hui si glorieusement sur
les François n'avoit que cinq ans
quand il parvint à la Couronne, il
fut pourvoit à la Régence, qui fut
donnée à Anne d'Autriche sa Mère &
le Lieutenant general du Royaume à
Gaston Duc d'Orléans, son oncle.
La Reine choisit le Cardinal Mazarin
pour son prémit Ministre, il avoit
servi fort utilement en Italie en plu-
sieurs négociations, & étoit fort ca-
pable de cet employ. Le Duc de
Beaufort qui avoit eu beaucoup de
part à la confidence de la Reine, pen-
sant qu'elle étoit l'objet des perfec-
tions du Cardinal de Richelieu, regret-
ta ce choix avec envie, parce qu'il

* Ann. 1643. K 3 étoit

III. INTRIGUES GALANTES.

avoit espéré de gouverner la Reine pendant la Régence, ou peut être par d'autres sentimens que les Espérons lui ont attribué. Cette Princesse qui essayoit d'empêcher la division, employa toute son adresse pour réunir les esprits, & obliger tous les Grands du Royaume à bien vivre avec le premier Ministre. Il y avoit alors trois partis à la Cour, celui de Monsieur, qui se laissoit gouverner par l'Abbé de la Rivière, celui des Princes de la maison de Bourbon, qui comprenoit Louis, Prince de Condé, le Prince de Conti & le Duc de Longueville, qui avoit épousé depuis peu Mademoiselle de Bourbon leur sœur. Le troisième parti étoit composé de la maison de Vendôme, & des Princes Lorrains qui étoient alliés du Duc de Vendôme, le Duc d'Elbeuf étant son beau frère. Les Dames gouvernoient ces Cabales; le Prince de Condé étoit embarqué avec Madame de Coigny, depuis Duchesse de Châillon, sœur du Marquis de Bonneville, ce qui avoit empêché que ce Prince ne punît la témérité de
Co-

Cogni son Epoux , qui avoit été
 adresser ses vœux à Madame de Lon-
 guenne. Cogni qui étoit bien fait de
 la personne & fort aimable , avoit
 chassé de son cœur le Duc de Beaufort,
 & elle avoit rompu avec lui brutalement , quoy qu'elle lui eût écrit auparavant des lettres assez tendres. Le Duc pour se consoler de l'infidélité de Madame de Longueville , s'attacha auprès de la Duchesse de Montbazon, fille de la Comtesse de Verus, qui pouvoit passer pour la plus belle personne de France, & lui sacrifia les lettres de sa Princesse.

Voilà la disposition où étoit la Cour de France , quand tous les exilés furent rappelés. Le Duc d'Espernon revint d'Angleterre, les Comtes de Montfort, de Foix & d'Artois, étant assurés de la protection du Duc d'Orléans consentirent de se nommer publiquement; Madames de Sevelay & de Hautefort furent rétablies dans leur charges, & le Duc de Guise qui avoit quitté le séjour de Bruxelles, vint offrir ses vœux à Madame de

Montbazon. Le Duchesse de Chevreuse qui en étoit partie dans le même tems, alla descendre au Louvre, & fut reçue avec froideur de la Reine, qui lui commanda de se retirer à Dampierre; Ce n'est pas qu'elle eût véritablement dessein de l'exiler, mais elle vouloit qu'elle eût obligation au Cardinal de son rétablissement, afin de l'obliger à bien vivre avec lui. En effet il l'alla voir le lendemain, lui donna cinquante mille écus, & lui fit de grands offres de service. La Duchesse le mit d'abord à une assez belle épreuve, lui demandant deux choses fort importantes, l'une qu'on contint le Duc de Vendôme pour ses prétentions au Gouvernement de Bretagne, sur lesquelles on ne lui avoit donné que de vaines paroles; Et l'autre qu'on rendit au Duc d'Espemon la Charge de Colonel de l'Infanterie, & son Gouvernement de Guienne. Le Cardinal procéda en toutes deux fort obligamment, il se fit offrir au Duc de Vendôme l'Auxiliary pour récompense de son Gouvernement; On rendit le Duc d'Espemon

dans

dans tout ses honneurs, & on n'ou-
 bla rien pour rivaliser celui de Guienne,
 des maîtres du Comte de Harcourt. Ma-
 dame de Chevreuse après avoir ob-
 tenu ces deux grâces en demanda une
 troisième, à laquelle le Cardinal en-
 tendoit d'abord à consentir, mais il y
 ajouta à la fin, Ce fut de donner le
 Gouvernement du Havre de Grace, au
 Prince de Massillac, qu'elle étoit bien
 aise d'engager entièrement dans ses in-
 térêts. Après de si grans coups d'essay
 elle crut que rien ne lui seroit impus-
 sible auprès de ce Ministre, & elle lui pro-
 posa le rétablissement de Monsieur de
 Château-neuf; mais comme il ne pouvoit
 y consentir sans préjudicier à ses in-
 térêts particuliers, il refusa absolu-
 ment de le faire, ce qui causa une
 rupture, & il n'y a jamais eu depuis
 entre eux d'intelligence ni de reconci-
 liation sincère. Il y avoit déjà quelque
 temps que Château-neuf étoit à Blois-
 bouge, y étant arrivé le même jour
 que la Duchesse se rendoit à Paris par
 un autre chemin; & peut être que s'il ne
 s'y fût pas arrêté, & qu'il fut venu
 droit à la Cour, sans capituler avec la-

Reine, il l'auroit engagée par cette franchise à ne le point abandonner, mais s'étant voulu servir de l'exemple de Madame de Sencoy, qui n'avoit point voulu venir dans Paris, qu'elle ne fût établie dans sa charge, il donna le tems à la Reine de s'accoutumer à le faire auprès de Paris, sans se bairer de l'approcher d'avenant. Les choses n'étroient pas égales, Madame de Sencoy n'avoit pour obtenir ce qu'une personne que la Reine aimoit par. & Chârea-neuf ouve la maison de Monsieur le Prince qui s'oposoit à son retour, demeur de l'ortbragé au premier Ministre, & ne pouvoit gagner que par adresse & peu à peu, ce que la Dame d'honneur avoit gagné du premier pas. Le Duc de Beaufort, se perdant par le même aveuglement, il eût la Reine si prévenue d'inclination pour lui qu'il s'imagina pouvoir rabber Martin en témoignant quelque froideur à cette Princesse; cependant cette conduite fut changée toutes les mesures qu'on avoit prises pour son avancement; il avoit été déjà nommé pour Cardinal,

mais lors qu'on vit qu'il se rémoi-
 troit si peu de reconnaissance, on
 envoya un ordre secret à Rome pour
 le départ de sa nomination. Le Duc
 de Vendôme son Père ne se conduisit
 pas avec plus de prudence, il fut dis-
 tingué de prendre l'Amiral sans l'am-
 bage, ne considérant pas qu'il devoit
 à quelque prix que ce fût entrer en
 charge, puis qu'il lui auroit été facile
 au lieu d'étendre ses droits: Il étoit si
 peu d'accord avec lui-même de ce qu'il
 devoit faire, qu'il s'adressoit au
 Cardinal, & témoignoit lui avoir obli-
 gation de son avancement; on instruit
 après il alloit chercher l'occasion de
 s'en parler à la Rivière par le Maré-
 chal d'Estées, & le conjurer de faire
 réussir ses desseins, & au soir de là
 il étoit par des voyes obliques,
 d'engager Monsieur le Prince à le ser-
 vir. Enfin il ne se passoit presque point
 d'heure qu'il ne changeât de sentiment
 & de parti.

Le Duc de Beaufort voyant les me-
 sures rompues par l'éloignement de
 Châteaufort, résolut de le défendre de

Martin, & apporta des gens pour le
 tout, l'ors qu'il étoit au Palais Royal
 où la Reine logeoit alors, & il y
 étoit quand il en reviendroit. Le Cardinal
 ayant été averti de ce qu'on traivoit
 contre la vie, alla sur le champ au Pa-
 lais Royal, quoy qu'il fût bien que
 la Reine en étoit partie, & y assem-
 bla ses amis. Le Duc de Beaufort qui
 l'observoit, remarqua cet assem-
 blément, & conceut par là que son entre-
 prise étoit évanouie, ce qui l'obligea à
 en remettre l'exécution au lendemain
 où elle seroit plus facile d'y réussir
 par ce que le Cardinal devoit aller ce
 jour là à Matines, & par conséquent
 passer devant l'hôtel de Vendôme. Ce-
 pendant ses mesures furent encore
 rompues, Martin ayant rencontré en
 chemin le Duc d'Orléans, au Prince le
 fit monter dans son Carrosse & le
 respect qu'on eut pour l'oncle du Roy
 empêcha les conjurés de rien entre-
 prendre. La Reine ayant été informée
 des desseins du Duc de Beaufort le fit
 arrêter & l'envoya prisonnier au Châ-
 teau de Vincennes.

La Duchesse de Chevreuse s'imagina que Monsieur le Prince étoit la principale cause de la détention du Duc de Beaufort, & de la disgrâce de Châteauneuf résolut de s'en vanger. Quoiqu'elle les Dames se flattent toujours en matière de beauté, son miroir lui avoit dit déjà à plusieurs fois que ses charmes à demi éteints avoient besoin d'une personne plus jeune qui fortifiât son parti, elle se ne fut pas obligée d'en chercher hors de sa famille. La fille de la Comtesse de Vaux que le Duc de Montbasin son Père avoit épousée, étoit connue sous avers déjà dit, la plus belle personne de France; D'ailleurs elle avoit un secret dépit contre la sœur de Monsieur le Prince, qui ayant épousé le Duc de Longueville, lui avoit enlevé un amant, & ainsi il ne lui fut pas mal aisé de la faire entrer dans son sentiment. Le Duc de Guise qui depuis son retour s'étoit déclaré pour cette belle Duchesse engagea tous les Princes Lorrains à embrasser son parti, outre qu'ils y sembloient déjà portés par la considération du Duc

de Chertevale, qui étoit de la même maison. Ces deux Dames s'étant étroitement unies, résolurent de continuer leur vengeance, en attaquant la réputation de Madame de Longueville. Elles publièrent les lettres que cette Princesse avoit écrites au Duc de Beaufort, & qu'il avoit fait voir à la Duchesse de Montbason, & en supposèrent même d'autres qu'elles disoient avoir été écrites par Madame de Longueville à Coligny. La Princesse de Condé ayant su que la Duchesse de Montbason avoit semé ce bruit, en témoigna beaucoup de mécontentement, & engagea tous les amis à lui aider à en tirer raison. Cette querelle parut par toute la Cour & fit craindre à la Reine qu'elle ne renouvelât les anciennes haines des maisons de Bourbon & de Guise. Ces deux parties étoient allés égaux, par ce que le Duc d'Orléans qui avoit épousé une femme de la maison de Lorraine, s'étoit déclaré pour Madame de Montbason, & ainsi ce différent pouvoit avoir des suites fâcheuses; quoy que la Reine eût

interposé

Intérieurement que le Duc d'Orléans ne demeurât trop uni avec le Prince de Condé, de peur que leur autorité ne fit préjudice à la Reine; néanmoins comme il y avoit encore plus de danger à leur laisser pousser leur ressentiment jusques à la dernière extrémité, elle travailla à les accommoder. Elle obligea la Princesse de Condé & la Duchesse de Longueville à recevoir la satisfaction de Madame de Mazarin, & cette Duchesse alla déclarer aux deux Princeses en la présence qu'elle n'avoit point eu de part à ces bruits, & qu'elle les désavouoit. Les deux Princeses témoignèrent aussi comme il avoit été convenu qu'elles vouloient bien le croire, puis que Madame de Mazarin le disoit; il fut stipulé par le même accommodement, que cette Duchesse éviteroit toutes les occasions de se rencontrer avec les deux Princeses, ce qu'elle n'observa pas dans la suite.

La Duchesse de Chevreuse ayant convié la Reine à une collation qu'elle lui avoit fait préparer dans la maison
de

III INTRIGUES GALANTES

de Renard auprès de la porte de la Conférence, mena sa belle crête pour lui aider à en faire les honneurs. La Reine s'étoit faite accompagner par la Princesse de Condé qui voyant la Duchesse de Montbazon vouloir se retirer, mais la Reine la retint & pria cette Duchesse de s'aller promener ailleurs pour l'amour d'elle, ce qu'elle fit de si mauvais gré que la Reine en demeura fort irritée, même lors qu'elle fut de retour au Palais Royal, elle lui fit porter par Goeneguid Secrétaire d'Etat un ordre de se retirer incessamment à la maison de Rochefort. Cette nouvelle scabla les remises par l'éloignement de la Duchesse au Culigny qui ne se croyoit pas vengé de ce qu'on l'avoit voulu commettre avec la maison de Bourbon dont il avoit l'honneur d'être adéfit appelé le Duc de Guise par le Marquis d'Estades. Le Duc accepta le défi, & prit pour son second le Marquis de Budieu. Ce combat fut à la place Royale, & l'avantage demeura tous entier au Duc de Guise, qui défit son ennemi
après.

après l'avoir blessé dangereusement, & ils en suite se parer les seconds qui s'étoient battus avec beaucoup de courage, sans avoir eu aucun avantage l'un sur l'autre. Ce combat donna beaucoup de réputation au Duc de Guise & augmenta la considération que la Maîtresse avoit déjà pour lui, s'il avoit persisté dans cet engagement mais son cœur peit d'autres impressions peu de temps après.

Les six filles d'honneur de la Reine étoient toutes belles & Coquettes, à la réserve de Mademoiselle de Segur, sur qui on avoit fait ce couplet de Chanson.

*Qu'elle est injuste pour Segur,
Elle est blanche elle est blonde,
Et croit à tout le monde
Le cœur en peu dar.*

Celle dont la beauté avoit fait le plus de bruit étoit Mademoiselle de Pons d'une illustre maison de Guienne. Elle avoit pour amans les principaux galans de la Cour & entre autres le Duc de Cadale, fils du Duc d'Espernon, receu en survivance à la charge
de

de Colouel general de l'Infanterie, Le Maréchal de Schonberg, Colouel General des Suisses, le Marquis de Villequier, Capitaine des Gardes du corps, le Marquis de Miollans, Lieutenant des gens d'Armes du Roy, & le Duc de Joyeuse, Grand Chambellan, frère du Duc de Guise. Ce dernier avoit fait peindre Mademoiselle de Pons en petit, & n'avoit pas encore reçu son portrait : le Duc de Guise alla par hazard chez le peintre à qui il avoit fait faire cette peinture, la vit & en fut charmé, il la mit dans sa poche & l'emporta malgré la résistance du Peintre, à qui il donna treize pistoles pour l'apaiser. Ce portrait lui donna envie de s'attacher auprès de l'original, il entretenoit Mademoiselle de Pons, lui parla de sa passion, & eut pour elle tant d'affidés qu'il écartera une partie de ses amans. Le Duc de Candale s'embarqua avec la Marquise de Castellane, qui fut depuis cause de sa mort, lui ayant donné de trop violentes marques de son amour, lors qu'il passa par Avignon, où elle demouroit ordinairement.

ment, en revenant de Catalogne, où il avoit commandé l'armée du Roy.

Le Duc de Joyeuse adressa ses vœux à Mademoiselle de Guicchi, compagne de Mademoiselle de Pont, qui le suivit bien tôt après au Commandeur de Jars, de la maison de Rochechouart. Ce Duc pour se vanger de son frère qui lui avoit élevé sa belle-sœur, essaya de lui donner un ami redoutable, il vanta tellement les charmes de Mademoiselle de Pont au Duc d'Orléans, qu'il lui donna envie de s'attacher auprès d'elle. Ce Prince lui rendit des soins, & pendant quelque temps donna de l'inquiétude au Duc de Guise, qui ayant appris que son frère lui avoit fâché ce Rival, tâcha de lui rendre la parolle. Il avoit appris que le Duc de Joyeuse avoit adressé ses vœux à Mademoiselle de St. Mégrin qui étoit une fille de la Reine: il persuada à cette fille que Monsieur étoit amoureux d'elle, & un soir qu'il devoit y avoir bal chez la Régence, il prit cette fille de vouloir lui donner pour Monsieur un ruban blanc qu'elle portoit à
 son

son Marchon , l'assurant que ce Prince se souhaitoit de porter cette faveur à l'assemblée qui se devoit faire. Mademoiselle de St. Mégrin donna au Duc ce ruban , qu'il porta incontinent à Monsieur , & le pria de la part de cette fille de le porter le soir au bal , ce qu'il ne manqua pas de faire : Monsieur qui commençoit de se rebuter de la foule dont Mademoiselle de Pont étoit ordinairement environnée , la quitta pour s'attacher à Mademoiselle de St. Mégrin , auprès de qui la presse étoit moins grande , & par là retourna délivra le Duc de Galle de l'inquiétude que lui avoit donné la concurrence.

Le tems de se mettre en Campagne étant venu , le Duc d'Orléans alla commander l'armée de Flandres , & y fut accompagné par la plus part des braves de la Cour : le Duc de Galle & le Marquis de Villequier y allèrent en qualité de volontaires , & pour donner en même tems des preuves de leur valeur & de leur amour pour leurs maîtresses , résolurent au siège de Dixmude d'aller si avant dans la tranchée

que

que l'un des deux y perdit la vie, afin que le plus heureux pût servir Mademoiselle de Pons sans Rival. Ce jour là les assiégés firent une sortie, où ces deux amans donnoient des marques de leur grand courage & quecy qu'ils se s'y fussent pas épargnés ni l'un ni l'autre, ils en revinrent sans blessures. Le Duc de Guise qui étoit extrêmement de bonne foy, écrivit une lettre à Mademoiselle de Pons dans laquelle il lui vanta extrêmement l'audacité de son Rival.

Après le retour de la Campagne la Cour alla à Fontainebleau, où ces deux Amans eurent une grosse querelle pour les violons du Roy, que Villequier avoit retenus pour les donner à Mademoiselle de Pons sur le Casal, que le Duc de Guise vouloit avoir pour le même dessein, & il fallut que la Reine employât son autorité pour les mettre d'accord. Il y en eut encore une autre entre ce Duc & le Maréchal de Schomberg pour des comptes de chapeaux qu'on avoit faits sur les filles de la Reine, dans lesquels le Duc de

Guise étoit avec maîtresse ; on en porta à ce Prince des copies écrites de la main du Secrétaire du Maréchal , et qui fut cause qu'il accusa le Maître d'en être l'auteur.

Le Duc d'Elbeuf ayant après ce différend les accommodés. Le Duc de Guise voulant se délivrer de la concurrence de tous les Rivaux demanda à la Reine la permission de rechercher Mademoiselle de Pons en Mariage , & l'ayant obtenu , il lui envoya tous les jours à manger de son hôtel dans sa chambre , & la fit servir par ses Officiers , ce qui donna beaucoup de jalousie à ses Compagnes.

Cependant comme le Duc de Guise ne pouvoit épouser Mademoiselle de Pons qu'il n'eût fait casser son mariage avec la Comtesse de Bolla , il résolut d'aller à Rome pour en poursuivre la dissolution devant le Tribunal de la Rotte. L'action étoit déjà intentée , & la Duchesse de Guise la mère y avoit envoyé un Gentil-homme pour cet effet : mais lors qu'elle eut appris l'amour de son fils pour Mademoiselle de Pons , elle se résolut à aller elle-même à Rome pour en empêcher l'effet. Elle y arriva le 10 Mars 1645.

demourant

demoiselle de Pons, elle avoit mandé à son Agent de ne plus pourvoir. Le Duc partit enfin, & après avoir essayé plusieurs ports sur mer, arriva heureusement à Florence, & obligea le Grand Duc à écrire en sa faveur à Innocent X. qui venoit d'être élevé au Pontificat; lors que ce Prince fut arrivé à Rome il fut fort bien reçu du Pape, qui même à la prière accorda le Chapeau au frère du Cardinal Mazarin. Le Duc de Guise avoit espéré que ce service engageroit ce premier Ministre à favoriser son dessein, mais bien loin de cela, l'Ambassadeur de France eut ordre de le traverser.

Depuis le départ de ce Prince Mademoiselle de Pons n'étant pas contente des traitemens qu'elle avoit reçus à la Cour, en sortit & se retira au Convent de Chassanidi, où les Officiers de son Amant la servoient toujours, dans une maison dépendante du Convent, où elle se rendoit par une Galerie aux heures du repas. Le Duc de Guise qui étoit informé de ses charmes, prêta l'oreille à la proposition que

que lui vint faire Touri, d'aller se jeter dans Naples pour y commander l'armée des rebelles. Il écrivit à la Cour pour donner avis au Cardinal de cette proposition, & ayant eu la permission de faire ce voyage, il s'embarqua sur une chaloupe, & ayant passé au milieu de la Floce d'Espagne, arriva heureusement à Naples, il y trouva de grandes difficultés à surmonter. Avant son arrivée toute l'autorité étoit entre les mains de Jennesco dont le premier métier avoit été celui de fovebilleur, qui fut contraint de lui céder le commandement dès que le Duc eut l'autorité en main, il fit cesser le pillage des Maisons que Gennesso faisoit faire tous les jours auparavant pour s'enrichir. Ce brutal en céssant fit le grand dépit qu'il ne pût jamais le pardonner au Duc, & s'étant lié avec l'Éli du peuple, qui le voyoit comme lui, privé du butin, duquel on avoit accoutumé de lui faire part, ils formèrent plusieurs entreprises contre la vie de ce Prince. D'ailleurs il n'y avoit dans la Valle ni vivres ni munitions.

tion, ni argent pour en acheter, parce que les Chefs des rebelles n'avoient jufques là fait fabriquer les troupes que de ce qu'ils tiroient du pillage des Maisons, & ainfi le Duc fut contraint de pourvoir à tous ces besoins fur fon propre crédit. Il ne reçut aucun fecours de France, par ce que le Cardinal s'imagina, comme il étoit vrai, qu'il vouloir se faire Roy de Naples, dans le deffein d'y faire couronner Mademoifelle de Pons. La Flotte du Roy qui vint mouillée devant le port de cette ville ne fit que le décréditer dans l'esprit du peuple, par ce qu'elle n'y débarqua ni troupes ni munitions. Tous ces mauvais succès n'abatirent pas le courage du Duc de Guife, & n'affoiblirent pas fon amour. Après avoir chassé les Espagnols des principaux postes, & fait des prifonniers confiderables, il eut pouvoit déjà agir en Roy, & envoya la procuration au Marquis de Brancas fon Cousin pour époufer Mademoifelle de Pons en fon nom.

Ce Marquis en donna avis au Cardinal

dual qui pour s'assurer de la fidélité
 du Duc de Guise jura à propos de
 faire enfermer Mademoiselle de Pons
 dans un Convent où elle fut mise par
 ordre de la Reine. Cette fille ayant
 eu avis du dessein qu'on avoit contre
 sa liberté résolut de s'enfuir avec deux
 de ses Amans à qui elle avoit communi-
 qué la suite de ses alarmes, & qui
 lui avoient promis de faciliter sa fuite
 & de l'accompagner. Elle sortit secrète-
 ment, laissant dans le Convent deux
 filles qui avoient accoutumé de la servir,
 & ne passa pas St. Clois; car ces deux
 Amans n'ayant pu s'accorder & se re-
 résoudre à se la ceder l'un à l'autre, lui
 conseillèrent de s'en retourner au
 Convent. Cependant ils avoient été si
 long-tems en contestation qu'il étoit
 déjà nuit & les Religieuses venant,
 néanmoins les filles averties
 de son retour, firent ouvrir la porte
 du Convent, supposant qu'il étoit arri-
 vé un Courier du Duc de Guise à qui
 leur Mère estoit venue parler, & elle en-
 tra par ce moyen dans la maison où
 elle avoit accoutumé de mener.

une de ses filles le rendit avec un de ses habits, précédée par l'autre qui lui éclairoit, & par ce moyen retourna à son appartement sans qu'on eût connaissance qu'elle eût été absente.

La Reine qui avoit eu quelque avis de son évasion pendant qu'elle étoit à St. Clou, avoit envoyé au Convent un Exempt des Gardes du Corps pour savoir si elle y étoit & lui parler. Celui de ses filles qui lui ressembloit le mieux par la taille le rendit au parloir, le visage couvert d'un mouchoir, feignant d'avoir mal aux dents, l'Exempt rapporta à la Reine qu'il avoit porté à une personne qu'il ne pouvoit lui affirmer être Mademoiselle de Pons, par ce qu'il ne lui avoit pas vu le visage : le lendemain la Reine lui envoya les Duchesses d'Éguillon & de Lincour avec ordre de la conduire dans le Convent des Religieuses de la visitation de St. Marie, dans la rue St. Antoine, ce qu'elles exécutèrent avec tant de rigueur, qu'elles ne lui voulurent pas permettre de mener avec elle une de ses filles ni de parler à per-

sonne ; Elle en donna avis au Duc de Guise , qui en écrivit si fortement à la Reine & au Cardinal , que dans la crainte de porter ce Prince au désespoir , & de l'obliger à traiter avec les Espagnols , ils mirent Mademoiselle de Poes en liberté , & lui permirent de se retirer aux Angloises sur le fessé de St. Victor , où elle fut visitée de tous ses amis.

Il arriva la même année une chose qui pensa renouveler les anciennes haines des Maisons de Bourbon & de Lorraine. Le Marquis de Chabot, favori de Monsieur le Prince , épousa l'héritière de la Maison de Rohan, sans le consentement de la Duchesse de Rohan sa mère , qui pour s'en vanger lui donna un frère , dont elle dit être accouchée secrètement à Paris le 15. Decembre 1630. au retour de son voyage de Venise, en présence de deux femmes seulement, & de son apothicaire : Elle prétendoit l'avoir fait baptiser sous des noms supposés à cause que son Mari étoit brouillé à la Cour , & lui avoit fait donner celui de Tancrède

trois, l'avoit fait élever chés une Demoiselle de ses amies, nommée Mademoiselle Miller. Que le Duc de Rohan étant revenu à Paris en 1634. avoit veu ce fils plusieurs fois avec beaucoup de satisfaction. Que les Espagnols ayant pris Corbie en 1636. & les Parisiens en ayant pris l'alarme, elle avoit envoyé Tancrède en Normandie chez le Père de Temon son Maître d'hôtel, pour mesme la personne en sûreté, en arendant qu'elle pût l'emmener avec elle hors de France. Que ce fils avoit été enlevé par des gens inconnus le 1. Février 1638. Que sept ans après elle avoit découvert que cet enlèvement avoit été fait par l'ordre de Mademoiselle de Rohan, & Tancrède mené à Leyden en Hollande où sa sœur payoit sa prison chés un Marchand. Quez qu'il en soit la Duchesse de Rohan fit venir à Paris ce fils véritable ou supposé, & le Duc de Guise à la prière de Mademoiselle de Pons, qui étoit amie particulière de cette Duchesse, alla au devant de lui, le fit monter dans son Carrosse, & le

mena dans son hôtel & se décha sa son procureur, pendant que Monsieur le Prince de son côté soutenoit avec la même chaleur les intérêts de Chabot, mais Tancrède fut tué pendant la guerre civile, ce qui termina ce grand procès.

Le Duc de Guise ayant après l'eset qu'avoient produit ses lettres, résolu de faire un dernier effort pour avoir les passages libres, & donner le moyen aux troupes d'arriver dans la ville; il la peut et être assiéger une petite île à un lieu de Naples, & redoublit, dans peu d'heures, les Espagnols qui étoient dans le fort, à capituler. Comme on ne devoit livrer la place que le jour de main, il y passa la nuit, ce qui donna moyen à Genaro, à l'Éclé du peuple, & aux autres Ennemis du Duc, d'exécuter le traité qu'ils avoient fait avec les Espagnols, à qui ils livrèrent les principaux postes de la ville. Lors que le Duc de Guise voulut y retourner, il trouva les portes fermées, & on tira sur lui: il essaya de se sauver avec quelques Escadrons qui étoient

de

demeurés sous son obéissance , mais il trouva tous les passages si bien gardés qu'il ne pût échapper & demeura prisonnier. Don Juan d'Autriche qui commandoit l'armée Espagnole dans le Royaume de Naples après l'avoir gardé quelque temps dans le Château de Pouzzol, le fit conduire à Sigovie en Espagne , où il demeura quelques années , & mourut en fin de la vie , par ce qui n'étoit pas arrivé par la France.

* Pendant la détention Mademoiselle de Pons se lui fut pas fidèle , car ayant vu dans un bal chez la Présidente de Chanton, Malicorne, frère du Chevalier de Haute-Éraille qui se mit à ses pieds pour lui parler d'amour, elle devint sensible pour lui , & oubliat tout ce que le Duc de Guise avoit fait pour elle. Cette passion fut traversée par la famille de Malicorne qui fit ce qu'elle pût pour rompre cet engagement, mais tous ces obstacles ne firent que rendre leur union plus étroite, & même le retour du Duc de Guise ne pût les obliger à se séparer.

Avant que de parler des révolutions
 * Ann. 1643. L. 4. qui

qui arrivèrent dans l'État l'année suivante, il est à propos de dire quelque chose des autres filles de la Reine. Mademoiselle de Chemerant avoit épousé la Basinière Trésorier de l'Épargne, & Mademoiselle de St Louis s'étoit mariée avec le Marquis de Flavacour. Mademoiselle de S. Mégrin après avoir écousé quelque tems le Marquis de Ste. Meme premier Ecuyer de Monsieur, rompit avec lui pour s'embarquer avec le Marquis de Brouste, Colonel du Régiment de Navarre, qu'elle prit pour son Epoux quand les guerres civiles furent terminées. Mademoiselle de Nevillan prit pour Amant le Duc de Noailles, qui en fit sa femme à la fin des troubles, & il n'y eut que Mademoiselle de Guerchi qui ne pût trouver de mari. Elle avoit quitté le Comandeur de Jazer, pour s'abandonner à Jeannin de Castille, Trésorier de l'Épargne, & elle se conduisit avec si peu de retenue que la Reine la chassa de la Cour. Le Duc de Vüry ne laissa pas de s'embarquer avec elle, & de la traiter avec autant de respect que

si elle eût été toujours fort chaste, quoy qu'elle eût eu déjà quatre ou cinq enfans de plusieurs pecces. Elle devint grosse encore une fois, & le Duc voulut qu'elle se fit accoucher pour conserver la reputation qu'il ne croyoit pas aussi précieuse qu'elle étoit. Elle eut beau lui dire qu'elle seroit ravie d'avoir ce gage de son amour, il voulut absolument qu'elle fit perdre ce fruit de leurs amours, & lui envoya une sage femme qu'on nommoit la Constantin, qui voulut la faire accoucher par force, mais elle mourut dans l'opération, & la Constantin fut pendue. Le Duc de Vieux demeura inconsolable de sa mort, & conserva si chèrement sa mémoire, qu'il s'embarqua depuis avec une courtisane, par ce qu'elle lui ressembloit. Cette femme s'étant enrichie de ses bien-faits épousa ensuite le Marquis de Gondrou, cadet de la maison de Gamache.

* Le Duc de Beaufort s'étant bruvé du Donjon de Châteaude-Vienne, se ligu de nouveau avec les Princes de la maison de Lorraine, avec le Pale-

ment & avec le peuple, qui s'étoit soulevé à cause de l'emprisonnement du Président de Blanc Ménil, & de Bouffil Conseiller dans ce même temps, ce qui obligea la Reine à monter le tré-pied devant Paris. Monsieur le Duc qui étoit alors dans ses intérêts, commanda l'Armée du Roy, & obligea les Rebelles à capituler. Monsieur le Prince donna ce grand service avec si promptement le crédit sur de si grandes prétentions, que le Cardinal Mazarin craignant qu'il ne devint trop puissant résolut avec la Reine de le faire arêter aussi bien que le Prince de Condé son frère & le Duc de Longueville son beau-frère. Le Marquis de Miossins eut la Commission & s'en acquit avec tant d'adresse qu'il obtint pour récompense le bâton de Maréchal de France & se fit appeler depuis le Maréchal d'Albret. Les trois Princes furent conduits au Château de Vincennes & gardés par le Marquis de Bar, d'où ils furent transférés au Château de Miossins, & ensuite au Havre de Grace. La Princesse de Condé & la Duchesse

de Longueville n'ayant pas obtenu la liberté de leurs maris, se joindrent dans Bourdeaux & firent soulever la Guienne; ce qui obligea la Reine à y aller pour mettre cette Province sous son obéissance; mais que la Cour fut détournée de ce voyage, Monsieur qui s'étoit laissé gagner par les ennemis du Cardinal, qu'on apeloit alors les Frondeurs, sollicita si puissamment pour obtenir la liberté des Princes, qu'on fut obligé de la lui accorder, & même le Cardinal fut esloigné du Royaume.

* Lors que la Reine vit les Princes en liberté elle essaya de regagner le Prince de Condé, & lui fit offrir par la Princesse Palatine, le Gouvernement de Guienne pour lui, & celui de Provence pour le Prince de Comy, pourveu qu'il ne s'opposât pas au seroit du Cardinal, & qu'il rompît le mariage de son frère avec Mademoiselle de Chevreuse, qui étoit une des conditions moyennant lesquelles les Frondeurs s'étoient intéressés à sa liberté. Cette négociation devint secrète, & qu'on

252 INTRIGUES GALANTES.

que les Frondeurs prélassent extrêmement le mariage, la Duchesse de Longueville & le Duc de la Rochefoucault n'oublièrent rien pour le traverser, de peur que le Prince de Conti ne seût de leurs mains pour entrer dans celles de la Duchesse de Chevreuse & de Gondy Coadjuteur de Paris. Monsieur le Prince fut ravi que ces deux personnes aidassent à ses desseins sans qu'il s'en vécût, & il tâcha d'augmenter les soupçons des Frondeurs contre sa sœur & contre le Duc de la Rochefoucault. Cependant on ne l'eût pas d'envoyer à Rome pour obtenir la dispense sur la parenté, & le Prince de Conti l'attendoit avec impatience, par ce que la personne de Mademoiselle de Chevreuse lui plaisoit, & par ce qu'il étoit bien aisé de quitter le parti de l'Eglise, qu'on lui avoit fait embrasser malgré lui. Il cachoit néanmoins ce dernier sentiment à ses amis avec tout l'artifice dont il étoit capable, & principalement à Madame de Longueville, voulant qu'elle crût que l'Amour seul le faisoit agir. Dans cet

embastai, il pria secrètement le Président Virolle qui devoit dresser les articles de son mariage, d'arrêter tous les points qu'on voudroit concevoir, & de lever toutes les difficultés. Pendant cette négociation la Reine écrivit ses Lettres à Charente-leuf, & les donna à Mathieu Mole, premier Président du Parlement, ce qui augmenta les défiances de Madame de Charente-leuf touchant le mariage qu'elle sollicitoit ardemment, par ce qu'elle n'avoit su que son frère le crû de ce Ministre, l'espoir étant qu'elle avoit eue de procurer à Monsieur le Prince & à ses amis, l'établissement auquel elle étoit engagée, & qui devoit être exécuté en même sens que le Mariage. La seule chose qui la consolait fut la passion que le Prince de Conti témoigna à Mademoiselle de Charente-leuf : il lui rendoit mille soins qu'il étoit à ses amis, & particulièrement à sa sœur, & avoit des conversations très longues & très particulières avec L'aygues & Marnonnières desquelles, contre sa coutume, il ne rendoit plus compte à

pre:

personne. Enfin la conduite pour si extraordinaire que le Président de Némond, le serviteur particulier du Prince de Condé, se crut obligé de lui donner avis du dessein de son frère, & lui dit qu'il aloit épouser Mademoiselle de Chevreuse sans sa participation & sans dispense, qu'il se cachoit de tous ses amis pour traiter avec L'aygues, & que s'il n'y remédioit promptement il verroit Mademoiselle de Chevreuse lui ôter le Prince de Conti & acheter ce mariage dans le temps qu'on croyoit qu'il avoit plus d'accès de l'empêcher. Cet avis le retint de son incertitude & sans consulter sa pensée avec personne, s'attachés le Prince de Conti & commença d'abord la conversation par des railleries sur la grandeur de son amour. Il finit, en disant de Mademoiselle de Chevreuse, du Coadjuteur de Noirmoutier & de Combaure, tout ce qu'il crut de plus capable de dégoûter un Amant ou un Mari. Il n'eut pas grand peine de réussir dans son dessein, soit que le Prince de Conti sur qu'il disoit vrai, ou qu'il n'eût
 lui

lui témoigner qu'il en devoit : il le remercia à l'heure même d'un avis si libéral, & prit résolution de ne songer jamais à Mademoiselle de Chevreuse ; il se plaignoit même de ce que le Duc de Longueville & le Duc de la Roche-Montcaul ne l'avoient pas averti plutôt de ce qui se disoit d'elle dans le monde. On chercha des lors de rompre cette affaire des viges, mais les intérêts en étoient trop grands, & les circonstances trop piquantes pour ne pas renouveler & accroître une ancienne haine de Mademoiselle de Chevreuse & des Français contre le Prince de Condé & contre ceux qu'ils soupçonnoient avoir eu part à cette rupture.

Le Président Voie fut chargé néanmoins d'aller voir la Duchesse de Chevreuse pour dégager, avec quelque bien sçavoir les Princes de Condé & de Cony, des paroles qu'ils avoient données pour ce mariage : ils devoient ensuite lui aller rendre visite l'un & l'autre le jour d'après, mais soit qu'ils eussent peine à voir une personne à qui ils faisoient un si sensible dé-

déplaisir, ou que les deux frères qui s'aiguilloient tous les jours par les mondaines choses, se fussent brouillés alors par la manière dont ils devoient visiter Mademoiselle de Chevreuse. Enfin ce fut ni le Président Viole ne la vicomtesse, & l'affaire se rompit de leur côté sans qu'ils essayassent de garder aucunes mesures & de sauver la moindre apparence. Mademoiselle de Chevreuse fut si touchée de ce changement, qu'elle s'alla jeter dans les Carmélites, où elle prit l'habit quelque temps après.

La rupture de ce Mariage qui sembloit devoit réunir Monsieur le Prince avec la Reine, fit un effet contraire; la Reine s'imagina que la division du Prince de Condé & de Mademoiselle de Chevreuse alloit réunir les Factions aux intérêts du Cardinal, & que les choses se trouveroient bien tôt aux mêmes termes qu'elles étoient lors que les trois Princes avoient été arrêtés: le Prince de Condé de son côté étoit poussé à rompre avec la Cour par beaucoup d'intérêts différens; il se

scout

trouvoit plus de secreté avec la Reine, & craignoit de retomber dans la première disgrâce; Madame de Longueville savoit que le Cardinal l'avoit brisée irréconciliablement avec son Mari, & qu'après les impressions qu'il lui avoit données de sa conduite, elle ne pouvoit l'aler trouver dans son Gouvernement de Normandie sans exposer sa vie & sa liberté. Cependant le Duc de Longueville vouloit la retirer auprès de lui par toutes sortes de voyes, & elle n'avoit pris le prétexte d'éviter ce dangereux voyage qu'en portant son frere à quitter la Cour avec éclat, & à se préparer à une guerre civile. Le Prince de Cony n'avoit point de but arrêté, il suivoit néanmoins les sentimens de sa sœur sans les connoître, & vouloit la guerre, par ce qu'elle lui donnoit moyen de quitter le Breviaire qu'il n'aimoit pas; le Duc de Nemours la conseilloit aussi avec empressement, mais ce sentiment lui venoit moins de son ambition que de sa jalousie contre Monsieur le Prince. Il avoit conçu une passion violente

pour

pour la Duchesse de Châillon qui étoit depuis long-tems en intrigue avec le Prince de Condé, & comme il ne pouvoit rompre leur commerce qu'en les séparant pour toujours, il crut n'y pouvoir réussir que par la guerre, & ce fut aulli le seul motif qui la lui fit désirer. La conduite de la Cour & celle de Monsieur le Prince fournirent bien tôt des sujets de défiance de part & d'autre, & les deux partis se préparèrent également à la rupture. Le Prince de Condé envoya le Marquis de Sillery en Flandres sous prétexte de dégager Madame de Longueville & le Maréchal de Turenne des Traités qu'ils avoient faits avec les Espagnols pour procurer la liberté, mais en cét cas il avoit ordre de prendre des mesures avec le Comte de Fuenalida, Gouverneur des Pais Bas, & de le presser sur les assistances que ce Prince pouvoit tirer du Roy Catholique, s'il étoit obligé de faire la guerre. Le Comte répondit à cette proposition suivant la coutume ordinaire des Espagnols, & en promettant en general
 beau-

beaucoup plus qu'on se lui pouvoit
 raisonnablement demander, n'oublia
 rien pour engager Monsieur le Prince
 à prendre les armes. Ce Prince fit
 ensui négocier avec Mademoiselle de
 Poitiers Vincent pour engager le Duc
 de Guise dans le parti qu'il vouloit
 former, & s'engager en traité avec
 l'Espagne, de procurer sa liberté, ce
 qu'il exécuta comme il l'avoit promis.
 Sur quelques avis qu'il receut ensuite
 qu'on vouloit l'arrêter, il se retira à St.
 Maur, & fit donner avis de sujet de
 sa soeur au Duc d'Orléans par le Duc
 de la Rochefoucault, il refusa de par-
 ler en particulier au Maréchal de Gram-
 mont, qui étoit venu de la part du
 Roy lui demander le sujet de son éloi-
 gnement, & le convier de retourner
 à Paris, lui promettant tout secreté.
 Monsieur le Prince lui répondit devant
 tout le monde. Que bien que le Car-
 dinal Mazarin fût éloigné de la Cour
 son esprit & ses maximes y régnoient
 encore, & qu'ainsi il ne pouvoit trou-
 ver alliance pour sa personne. Le
 Duc de Coisy & Madame de Lon-
 gues-

gueville le rendant à St. Maur sur le
côté que le Prince de Condé, & dans
les premiers jours cette Cour ne fut
pas moins grosse ni moins remplie de
personnes de qualité, que celle de
Roy, même tous les diversifemens s'y
renouvellèrent pour servir à la politi-
que, & les Bals, les Comédies, le Jeu
la Chasse, & la bonne chère y assis-
tèrent un nombre infini de ces gens in-
constants qui s'orientent toujours dans les
commencemens des partis, & qui les
trahissent ou les abandonnent d'ordi-
naire, selon leur crainte ou leur inté-
rêt. Monsieur le Prince se croyant en
état de se maintenir à Paris comme la
Cour, s'y rendit, & envoya Madame
la Princesse, le Duc d'Esquiers, &
Madame de Longueville à Montauban,
dans le dessein de passer bien tôt après
en Gaienne, où tout le monde étoit
disposé à le recevoir. Lors qu'il fut ar-
rivé dans la Capitale du Royaume, il
trouva que la Cabale des Frondeurs
lui étoit entièrement opposée, dans la
pensée que la Cour les protégeroit
contre lui. Le Coadjuteur qui en étoit
le

le Chef se déclara ouvertement son ennemi, & n'alla plus au Palais sans être suivi d'un grand nombre de gens armés ; ce qui obligea Monsieur le Prince à faire la même chose : même un jour les deux partis furent sur le point d'en venir aux mains dans la grande Salle.

Monsieur le Prince craignant que les Frondeurs ne devinssent les plus forts dans Paris, passa en Guienne, où la fortune ne lui fut pas favorable, le Comte de Harcourt ayant toujours eu l'avantage sur lui. D'un autre côté le Duc de Nemours qui commandoit l'armée qui étoit venue de Flandres, & le Duc de Beaufort qui conduisoit les Troupes du Duc d'Orléans s'étant joints près de la rivière de Loire, voyant en si mauvaise intelligence que le Prince de Condé jugea absolument nécessaire d'aller prendre le commandement de toutes les deux, pour prévenir les suites fâcheuses que pouvoit avoir la division des deux Chefs. Il partit enfin laissant dans Bordeaux le Comte de Marlin pour maintenir
ceux

161. INTRIGUES GALANT.

cette ville & toute la Province sous son obéissance, & empêcher que ses ennemis ne profitassent de la mes-intelligence qui étoit entre le Prince de Concy & Madame de Longueville. Ce Prince ne pouvoit souffrir qu'elle eût aucun Avantage, & faisoit paroître des emportemens de la jalousie qui ne convenoient guère à son hôte.

* Le Prince de Condé se rendit enfin à l'armée avec peu de suite après avoir essuyé divers pertes: il battit l'Armée du Maréchal d'Hoquincourt, & eut quelques avantages sur le Maréchal de Turenne; quel que la fortune lui eût été favorable dans ces deux occasions, il ne lui étoit pas de souhaiter la paix, & vouloit bien entrer en négociation avec la Cour. Il chargea Guerville d'une instruction dressée en présence de la Duchesse de Châtillon & des Ducs de Nemours, & de la Roche-foucault; la plupart des propositions faites par Monsieur le Prince lui furent accordées, & l'affaire ne se comptoit que sur la prétention du Duc de Bouillon, qui vouloit qu'on restât

* Ann. 1652.

de ce Prince le Duché d'Alfort, qui devoit faire une partie de la récompense qu'on lui avoit promise pour Sedan. La Duchesse de Châillon voyant la négociation rompue voulut se retirer elle même de l'accommodement, & y fit consentir Monsieur le Prince : elle souhaitoit extrêmement la paix dans le dessein de faire dépit à Madame de Longueville, qui avoit insisté qu'elle ne le fit pas, par ce qu'elle avoit été obligée de retourner auprès de son Mari. L'Émulation que la beauté & la galanterie produi-
rent parmi les Dames avoit causé une aigreur extrême entre ces deux Duchesses, elles avoient long-temps caché leurs sentimens ; mais enfin ils parurent avec éclat de part & d'autre, & Madame de Châillon ne borna pas seulement sa victoire à obliger Monsieur de Nemours à rompre par des circonstances ses piquantes & ses publiques, tout le commerce qu'il avoit avec Madame de Longueville, elle voulut encore lui ôter la confiance des affaires & disposer seule
de

de la conduite & des intérêts de Monsieur le Prince. Le Duc de Nemours qui avoit beaucoup d'engagement avec elle approuva ce dessein, & crût que pouvant régler la conduite de Madame de Châillon vers le Prince de Condé, elle lui inspireroit les sentimens qu'elle lui voudroit donner, & qu'aussi il disposeroit de l'esprit de ce Prince par le pouvoir qu'il avoit sur celui de Madame de Châillon; Quoy que cette Duchesse eut paru à la Cour avec beaucoup d'éclat, sa négociation n'y eut aucun effet, & elle fut la seule qui en profita, Monsieur le Prince lui ayant donné la terre de Mosloy pour récompense des peines qu'elle avoit prises.

L'Armée du Prince de Condé ayant été vaincue par celle du Roy, fut contrainte de se retirer dans le faux-bourg St. Anthoine, où le Maréchal de Turenne l'ataqua, il y périt quantité de braves gens des deux côtés, entre autres le Duc de Châillon, & toutes les troupes de Monsieur le Prince auroient été défaits, si les Parisiens ne leur eussent

enflent ouvrir la porte St. Anshoïne, & ne leur eussent permis de traverser la ville. Les soins de la guerre n'empêchoient pas les Generaux de faire l'amour, le Duc de Nemours ayant su que le Duc de Beaufort avoit intrigué avec une femme de qualité, dont le nom n'est pas venu jusqu'à nous, entreprit de lui ôter cette conquête & y réussit, la Dame lui donna rendez-vous la nuit; mais comme il y alloit il trouva une porte ouverte, où on lui fit signe d'entrer: il monta au premier appartement, & y trouva la femme d'un Avocat très bien faite, qui ne lui parut point farouche, quoy qu'elle se fût aperçue de la méprise de la femme de chambre, qui avoit introduit le Duc de Nemours le prenant pour un autre Avocat qui étoit le galant de sa Maîtresse. Cependant soit que la facilité de cette femme l'eût dégoûté, ou qu'il eût l'imagination remplie de celle qu'il alloit chercher, il parut tout tel que Penone nous représente Polyénoë auprès de Circé. Il fit ce qu'il pût pour ranimer la vigueur mourante, & y em-

pleya tant de zèle qu'il manqua l'occasion de l'acte tendis-tout, il voulut s'en justifier auprès de Pierre D'Amour, & l'engagea à se trouver le lendemain dans le labyrinthe du jardin des simples au faux-bourg St. Victor. Le Duc de Beaufort y alla aussi par hazard le même jour, & à la même heure, il entendit au travers d'une palissade la voix de ces deux Amans. il put à l'oreille & en entendit assez pour apprendre que le Duc de Nemours, avec qui il n'étoit déjà que trop bellégué, avoit rendu sa Maîtresse infidèle. Il fit appeler ce Duc qui accepta le défi, quoiqu'ils fussent beaux-frères, ils se battirent aux Marchés aux Chevaux, le Duc de Nemours tira le premier son coup de pistolet avec plus de force que de justesse, & ayant manqué son coup, le Duc de Beaufort lui tira le sien dans la tête si à propos, qu'il le renversa à ses pieds. La mort de ce Duc ayant déshonoré le Prince d'un Rival, si tenu refroidir son amour pour Madame de Châillon & s'étant lutté persuader par les Espagnols, passa en

Flandres : la Duchesse tâcha de se consoler de son infidélité avec l'Abbé Fouquet qui avoit conçu pour elle une violente passion dans les conférences qu'ils avoient eu ensemble sur le sujet de la paix , cet Abbé ayant été chargé par le Cardinal Mazarin de les intérêts.

* Le Duc de Guise étant sorti du Château de Sigovie en exécution du traité que le Prince de Condé avoit fait avec les Espagnols , ne suivit pas le parti de son bien-faiteur & revint à Paris plus amoureux de Mademoiselle de Pont , qu'il ne l'avoit été avant sa prison , mais il ne la trouva pas dans les mêmes sentimens pour lui : toutes les inclinations étoient pour Malicorne , & comme elle ne songeoit qu'à trouver les moyens de le voir , sans donner de l'ombrage au Duc de Guise , elle obligea ce Prince à prendre son Rival à son service ; seignant qu'elle avoit de grandes obligations au père de ce Gaul-bonne , & qu'il l'avoit assistée avec beaucoup d'affection pendant l'absence du Duc , & même pour avoir

plus de facilité d'enrôlement Malicorne, elle exigea de ce Prince crédule qu'il ne la vînt que le soir, disant que leur intrigue ayant fait beaucoup de bruit, il falloit garder quelque ménagement dans leur commerce, & par ce moyen elle avoit une entière liberté de faire des parties d'aprendance avec son Freux. Ces difficultés ne firent qu'augmenter l'amour du Duc de Guise, qui résolut d'achever son Mariage avec Mademoiselle de Pons sans se soucier de ses premiers engagements, il lui proposa d'aller passer quelques mois en Guienne chez les parens, pour y acquiescer un Domicile & se mettre en état d'y faire publier des bans, pendant que de son côté il se retireroit dans le Comté d'Eu, dans le même dessein. Mademoiselle de Pons ayant accepté cette proposition, il lui fit faire un équipage magnifique, & l'accompagna jusques à Elampes. Malicorne qui étoit averti de sa route l'alla attendre sur la levée de la Rivière de Loire, elle le fit monter dans son Carrosse, & ils prirent ensemble la route de Blois, en

traversant cette ville ils aperçurent sur le pont le Duc d'Orléans qui s'y étoit retiré depuis la Majorité du Roy. Mademoiselle de Pons qui ne vouloit pas être connue, n'ôta pas son masque, quoy qu'elle y fût obligée par le respect qu'elle devoit à un Prince du sang. Le Duc d'Orléans surpris de son incivilité avant que de la magnificence de son équipage, la fit suivre jusqu'à Ambouise par un Gentil-homme, avec ordre de s'y informer du nom des personnes qui étoient dans le Carrosse qu'il venoit de voir: il ne fut pas difficile de l'aprendre, & le Duc d'Orléans en fut informé dès le même soir. Il avoit un secret dépit contre le Duc de Guise, & fut bien aise de faire savoir à toute la Court que ce Prince étoit la dupe de son intrigue avec Mademoiselle de Pons, il en écrivit à tous ses amis, & la nouvelle en fut bien tôt répandue: les parents du Duc de Guise tinrent conseil pour chercher les moyens de lui faire savoir l'infidélité de sa Maîtresse, sans qu'il en pût douter, personne ne vouloit se charger de cette

commission, par ce qu'on craignoit
 ses emportemens, & qu'on sçavoit qu'il
 se voit difficile de lui persuader quelque
 chose au désavantage d'une personne
 qu'il ne voit sans défauts. On jeta les
 yeux sur le Duc de Chaulnes qui étoit
 plus pu propre qu'aucun autre à peindre ce
 rôle, par ce que son grand âge obli-
 geoit le Duc de Guise à l'écouter plus
 patiblement & il vouloit bien se char-
 ger de cette commission. Le Duc de
 Guise eut peine d'abord à croire ce que
 lui en dit ce Prince, mais il lui en resta
 toujours dans l'esprit quelque soup-
 çon; Mademoiselle de Pent qui avoit
 été obligée de se séparer de Mademoiselle
 à l'entrée de la Guienne ne pouvant
 plus être éloignée de lui, écrivit au
 Duc de Guise, pour le prier de trou-
 ver bon qu'elle revint à Paris. Ce
 Prince qui connoit bien la cause de son
 impuissance, la pria de rester encore
 quelque temps avec ses parents, mais
 sans déferer à sa prière, elle se mit en
 chemin : lors qu'elle fut arrivée, le
 Duc de Guise gagna une de ses filles
 qui la servoit, & fut par ce moyen

entre les mains la Cofferre où elle en-fermoit tous les billets de ses Amans, il y en trouva quantité de Maliceuse, qui marquoient une intrigue formée & même quelques uns du Maréchal d'Autmont & du Maréchal d'Albret, qui parloient en Amans heureux, ce qui le mit au désespoir.

Il comptoit avec Mademoiselle de Pens & la trahit fort indignement, il lui fit même un procès & lui demanda en justice des pendans d'Oreilles effimés cinquante mille écus, & une riche capotière qu'il lui avoit donnée, mais il n'en eut pas le succès qu'il s'en étoit promis : la perte de son procès redoubla sa colère, & il vint de Palais insulter dans la maison, elle en fut avertie, & crut demander secours au Maréchal d'Autmont, & au Maréchal d'Albret, dont l'un étoit Capitaine des gardes du Corps, & l'autre Lieutenant des Chevaux légers du Roy : ils ne lui manquèrent pas dans cette occasion, & la vinrent trouver avec plusieurs Cavaliers de leurs compagnies, ce qui fut cause que le Duc

de Guise n'entreprit rien. Le Maréchal d'Albert vouloit se présenter de ce service, & exigea des complaisances de Mademoiselle de Paris, qu'elle ne put le refondre à lui accorder, par ce qu'elle n'aimoit que Malicorne. Cet Aécant jaloux résolut de se vanger de son ingratitude, & s'étant lié avec le Duc de Guise, ils résolurent d'obtenir un ordre du Roy pour l'enlever, & la faire conduire en un Convent dans les Pyrenées, dont une priente du Maréchal étoit Abbé. Mademoiselle de Paris étant été avertie de ce complot partit secrètement de Paris habillée en paysanne, accompagnée de deux filles seulement, & passa à Bruxelles sous prétexte d'y aller chercher son Intendant qui l'ayant volée avoit pris la même route. Elle laissa en partant la Cassette fautive où étoit ses lettres, à Mademoiselle le Fèvre, qui avoit été pensionnaire avec elle au Châtenaidi, avec ordre de ne la rendre à personne qu'à elle-même, ce qui fut dans la suite la cause de sa rupture avec Malicorne, comme nous le dirons en son lieu.

Le

Le Duc de Guesnes ayant pris son départ résolut de faire un second voyage à Naples, & s'embarqua pour cet effet sur la Flote du Roy.

* Ce Duc n'étoit pas le seul malheureux en amour : l'Abbé Fouquet qui n'avoit pas une passion moins violente pour la Duchesse de Chillon, n'oublia rien pour s'en faire aimer, mais elle n'avoit des complaisances pour lui que dans la vue d'en tirer des presens considerables. Un jour qu'il étoit allé lui rendre visite, il la trouva sur son lit avec un air de chagrin, & quoy qu'il lui vint dire, il ne pût la mettre en bonne humeur, il demanda à la Dame d'honneur ce qu'il falloit faire pour la divertir, & proposa plusieurs parties qui ne furent point acceptées. Cette Dame qui estoit faite au badinage de la coquette, inspira à l'Abbé Fouquet qu'il la falloit mener à la foret St. Germain, & elles jouèrent toutes deux si bien leur rôle, qu'elles firent de lui un service de Vaisselle d'or qui valoit plus de cinquante mille écus. Elle ne laissoit pas d'avoir d'au-

tes Armes qu'on étoit qu'on
meilleur marché. & entre autres Bon-
chu Intendant en Bourgogne & Cam-
brac Chasoin d'Albi, qui avoit plus
de cinquante ans.

Mademoiselle de Pons ne fit pas
moins de bruit à la Cour de Bruxelles
qu'elle en avoit fait à celle de France.
Le Marquis de Bonneville Favori de
Monsieur le Prince, & le Marquis de
Baeclara Capitaine de Don Juan
d'Autriche, Gouverneur des Pays-Bas
lui offrirent leurs services, & le pre-
mier fut écouté favorablement. Mon-
sieur le Prince lui rendit aussi quel-
ques soins, & s'ant trouvé plus de résistance
qu'il n'en avoit attendu, il sortit de chez
elle plein de colère & de dépit: il aprit
quelques jours après que Bonneville
n'avoit pas été si rebelle, & il en fut si
indigné qu'il lui déclara qu'il ne lui
pardonneroit jamais, s'il ne rompoit
entièrement avec cette fille, offrant de
sa part de ne la voir jamais: même pour
luy montrer qu'il vouloit être exact à
tenir sa parole, il obtint un ordre de
Don Juan par lequel il étoit enjoin à

Mademoiselle de Pons de se retirer dans vingt-quatre heures de Bruxelles & dans son jour à des Eaux de l'abbé de la Roy Catholique. Bouteville la vis fortérement après qu'elle eut reçu cet ordre, & ils convinrent qu'elle seroit semblable de partir, & qu'après avoir été à quatre lieues de Bruxelles elle viendroit la nuit dans une chambre qu'il lui bailloit dans un castel écarté. Elle fit ce qu'elle devoit promettre à Bouteville, & ils passèrent quinze jours dans une allée grande & tranquille, mais par malheur, fut un jour venu à la Haye une des filles qui seroit Mademoiselle de Pons, qu'il avoit gagnée par ses libéralités, il sçut d'elle que la Maîtresse étoit dans cette chambre incognito. Mademoiselle de Pons le voyant découverte ne voulut plus rester à Bruxelles, de peur d'y recevoir quelque insulte, & se retira à la Haye, où elle demoura pendant tout le tems que les troupes Espagnoles furent en Campagne.

* Après qu'elles furent entrées en
 * Ann. 1635. M. 6. quar-

quartier d'hiver Bouceville fit venir sa Maîtresse à Anvers , où il devoit se rendre , mais il lui envoya un Trompette de son Régiment pour l'avertir qu'il ne pouvoit y aller , par ce que Monsieur le Prince étoit parti pour y donner quelques ordres , & que cependant elle pouvoit revenir à Bruxelles , où il lui feroit meubler un appartement. Mademoiselle de Pons n'eut pas plutôt reçu cette nouvelle qu'elle se mit en chemin , & par malheur pour elle , rencontra dans un chemin creux , Monsieur le Prince qui revenoit de la promenade , & qui eut la reconnaissance , mais Lainez & le Président Viole qui étoient avec lui dans son Capucine tâchèrent de lui ôter cette pensée. Mademoiselle de Pons après avoir évité cette fâcheuse rencontre arriva heureusement à Bruxelles & alla descendre à l'appartement que Bouceville lui avoit fait meubler , & où il l'attendoit : leur entrevue fut fort tendre & fort passionnée , ils se séparèrent fort contents l'un de l'autre. Après qu'elle fut couchée elle fut bien étonnée de

voir

voit ouvrir la porte ; & un homme in-
connu entra dans la chambre : elle lui
demanda ce qu'il cherchoit , & il sortit
sans lui répondre : elle appella ses filles
qui ne purent lui donner aucun éclair-
cissement de cette aventure : elle n'en
fut informée que le lendemain matin,
qu'on lui dit que la chambre où elle
logeoit avoit été occupée auparavant
par un Italien dont la profession étoit
d'enseigner à faire des armes , & qu'il
avoit une jolie femme dont il étoit
jaloux comme le sont tous ceux de sa
nation , qu'étant allé faire un petit
voyage , il avoit emporté la clé de son
appartement, dans le dessein de surpren-
dre la femme à son retour , & de dé-
couvrir si elle n'avoit point d'amant
favorisé , qu'ignorant qu'elle lui dé-
logé il avoit ouvert la porte doucement
avec la clé qu'il s'étoit réservée , &
qu'il avoit été fort étonné de trouver
la chambre meublée de meubles su-
perbes qu'il ne connoissoit pas. Made-
moiselle de Pons conta cette aventure
à Bouteville , qui arriva bien-tôt
après , & ils plaisantèrent long-temps sur
la

la Jalousie de Maître d'Écriture.

À la commencement de l'Automne Mademoiselle de Pons alla aux Eaux de Spa, où elle vit le Rêvegrave dont elle fit la conquête, & la mena près lui après qu'elle eut achevé de prendre les eaux & elle lia une amitié fort étroite avec la femme de son amant, qui étoit aussi innocente que belle. Elle disoit par tout qu'elle avoit grand obligeance à Mademoiselle de Pons qui avoit rendu son Mari de belle humeur, mais quelqu'un prit soin de lui débiter, & Mademoiselle de Pons craignant les effets de la jalousie de cette femme s'en retourna à la Haye, où elle sut que Malicorne étoit malade à l'extrémité, ce qui l'obligea à retourner en France.

* Elle se rendit à Charles-ville, dont le Duc de Noirmont étoit Gouverneur, il n'y étoit pas alors, mais le Lieutenant de Roy qui y commandoit en son absence, y receut Mademoiselle de Pons d'une manière si obligeante, & conçut pour elle une si violente passion qu'il lui offrit de re-

meurtre les caims des Espagnols Charles-ville & le Mont Olimpe, li elle pouvoit par ce moyen le faire un Es. b. d. unem considerable à la molles, mais elle refusa ses offres. Malheureux qui avoit reconven la lare, la vint trouver à Charles-ville, & après avoir demeuré quelque jours auprès d'elle, s'en retourna à Paris pour lui faire préparer un logement où elle pût demeurer incognito, en attendant qu'elle eût fait son accommodement avec la Cour. Elle lui donna en partant, une lettre pour Mademoiselle Le Févre, dont il se servit, en y ajoutant quelques lignes d'une écriture contrefaite, pour servir de ses mains la Cassine où étoient renfermés les billets de tous les amans de son infidèle Maître. Il y avoit la complaisance qu'elle avoit eue pour les Marchands d'Aurmont & d'Albert, pendant leurs longues, & la jugeant indigne de la sincère passion qu'il avoit eue jusques là pour elle, il résolut de l'abandonner il rompit entièrement avec elle, & cessa de la voir. Le Duc de Guise de son

son côté, s'embarqua avec Mademoiselle de Guise, qui à la vérité, étoit d'une naissance moins illustre, mais qui l'aima de meilleure foy, & après sa mort se retira dans le Convent des Carmelites, où elle prit l'habit.

Cette même année, la Reine de Suède vint en France; le Roy envoya au devant d'elle le Duc de Guise, pour la recevoir sur la frontière; les Compagnies des bourgeois de Paris magnifiquement vêtus, & ayant leurs officiers en tête allèrent au devant d'elle, jusques au bout du faubourg St. Antoine; les Académistes allèrent une lieue plus loin, superbement montés, & ayant leurs Chevaux ornés de rubans de diverses couleurs. L'amour avoit obligé cette Princesse à quitter la Couronne, elle aimoit le Comte Magnus de la Garde, & n'auroit pu le faire régner avec elle, si s'en faire aimer, parcequ'il avoit volé toutes ses Inclinations à la sœur de Charles, Prince Palatin, Père du Roy qui regne aujourd'hui, après avoir employé toute son adresse pour y faire consentir les

Etats du Royaume, elle renonça au Trône, en faveur de ce même Comte Palatin, à condition, qu'il donneroit sa sœur au Comte de la Gardie. Cette Reine possédoit parfaitement toutes les sciences, & parloit la plus part des langues de l'Europe, & les parloit avec autant de facilité que sa langue naturelle. Comme elle étoit dans une grande réputation chés toutes les nations, elle essaya de leur cacher le véritable motif de son abdication, & elle voulut que la Religion en fut le prétexte. Elle avoit été élevée dans la Luthérienne, dont tous les Suédois font profession, & elle voulut embrasser la Catholique; elle vint pour cet effet en France, & ne prit à son service que des Officiers étrangers & Catholiques; Elle fit son Ecuyer le Marquis de Monsaldelichi, sorti d'une assez bonne maison d'Italie, qu'elle honora d'une entière confiance.

* Après avoir passé le reste de l'année à Paris, elle alla au commencement de la suivante à Fontainebleau, où elle découvrit que Monsaldelichi, pour

* Ann. 1657.

qui

282 **INTRIGUES GALANT.**

qui elle avoit des complimens qui alloient au delà de celles qu'une Princesse reconnoît d'avoir pour un de ses Officiers, s'en étoit vanté d'une manière délicate à la separation. Elle intercepta même les lettres qu'il en écrivoit à ses amis en Italie; elle lui reprocha ensuite son ingratitude, & voyant qu'il s'obstinoit à nier son crime, elle le convainquit par ces témoins irréprochables, après quoy elle le livra à trois anses de ses Officiers, qui le tirèrent dans la Galerie des Cris, après qu'elle se fut retirée. Ce Marquis ne mourut pas en Romain, mais en Italien moderne, c'est à dire, fort lâchement, il ne fit aucun effort pour défendre sa vie, & ne tâcha de la sauver qu'en implorant, à tous momens, la grace de la Reine, qu'il fit prier plusieurs fois, par le Religieux qui le confessa, & par l'Aumonier de cette Princesse, qui étoit dans la Galerie, dans le temps qu'on se préparoit à lui donner la mort. Le Roy trouva mauvais cette action violente, & fit connoître que la Reine de Suède

de

de neoit mieux fait de s'adresser à lui, pour lui demander justice du Marquis, puis qu'elle n'avoit aucun pouvoir d'exercer le droit de Souveraineté dans les États ; Cette Princesse qui en fut avisée, fit depuis, peu de séjour en France, & passa à Rome, où elle fut fort bien reçue du Pape Innocent X. & prit à son service un François, nommé d'Albert, fils du Sur-Intendant du feu Duc d'Orléans, qui prit dans sa confiance la place que le Marquis avoit occupée. Elle a toujours depuis demeuré à Rome, & sa Cour a été fort galante. Les Dames Romaines, qui la visitoient, ayant un peu relâché en sa faveur, de la sévérité qu'on a accoutumé de pratiquer en Italie.

Avant que finir ces mémoires, Je me crois obligé de parler en cet endroit, d'une intrigue où l'amour eut beaucoup de part, & quoy qu'elle eût commencé avant l'année 1697. & fini bon-tens après, j'ay cru la devoit mettre tout de suite. Les deux personnes qui d'oiient plus de part à la confidence du Cardinal Mazarin, & qu'il

qu'il employoit le plus dans les négociations secrètes , étoient Gourville, que nous avons dit avoir été au service du Duc de la Rochefoucault , & Langlade , qu'il avoit fait Secrétaire du Cabinet. Ces deux hommes , furent pendant quelque tems , pleins de la faveur l'un de l'autre , & firent ce qu'ils purent pour se nuire : cependant ayant connu que pas un d'eux n'étoit allé fort pour détruire son Compagnon, ils jugèrent plus à propos , de se réunir , & d'agir de concert : ils firent pour cet effet un traité , par lequel ils promirent de partager également tous les profits qu'ils feroient à la Cour.

Langlade étoit depuis long-tems Marquis de St. Loup , Veuve d'un Colonel de Cavalerie , qui étoit allée bien à la Cour : elle avoit eu les premières inclinations du Duc de Candale , à qui elle donna toute la politesse qu'il eut depuis. ce Duc étant fort méchant sur quand il parut d'abord à la Cour , mais elle prit soin de le façonner. Ces deux ennemis reconciliés jugèrent à propos de se servir d'elle.

pour

pour découvrir les choses qu'ils avoient
 intérêt de savoir, ils lui donnoient de
 l'argent pour jouer avec la Reine
 mère, & elle s'engagea à leur rapporter
 fidèlement tout ce qu'elle entendoit
 dire à cette Princesse, où ils pour-
 roient avoir quelque intérêt. *Quoy* que
 ces deux hommes eussent agi avec
 assez de bonne foy depuis leur recon-
 ciliation, Langlade s'aperceut bien
 tôt que la fortune de Gouville étoit
 plus vaine que la sienne, ce qui lui fit
 souhaiter de s'être plus étroitement
 attaché. Il avoit une fois assez bien
 fait qu'il proposa à Gouville d'épon-
 ser, Gouville avoit accepté cet offre
 avec joye, si son cœur eut été libre,
 mais il n'étoit, depuis long-temps en
 secret, Madame de Parville, qui avoit
 toutes les qualités qui peuvent enga-
 ger fortement un amant délicat, il ne
 pouvoit se résoudre à la quitter, &
 d'ailleurs il avoit intérêt de ne pas mé-
 contenter Langlade, & ainsi il avoit
 bien souhaité avoir quelque prétexte
 plausible pour se défendre du mariage
 qu'on lui proposoit. Le plus alluré de

le plus convenable à ses intentions auroit été d'épouser secrètement Madame de Paville, & il sâcha de l'y faire consentir ; mais quoy qu'elle l'eût véritablement elle ne pût s'y résoudre, par une bizarrerie assez ordinaire à une personne de son sexe : néanmoins comme elle étoit bien aise de se tirer de cet embarras, elle lui permit de dire à Langlade qu'ils étoient mariés, & même pour appuyer ce mensonge, elle alla faire un petit voyage à la Campagne, feignant qu'elle alloit faire ses couches, sans se soucier du tout qu'elle pouvoit faire à sa réputation. Langlade trompé par cet artifice, ne songea plus au mariage de sa sœur avec Goueville : il occupa aussi quelque temps après avec Madame de St. Loup, qu'il trouva coupable de plusieurs infidélités. Avant que de venir à la Cour il avoit aimé dans son pays, une fille de qualité qu'on appelloit Mademoiselle de Campagnol, & il n'avoit pas osé lui proposer de l'épouser, mais il avoit exigé d'elle, qu'elle ne se marât point, promettant de l'aveuïr quand la for-

me se voit en état de la pouvoir rendre
heureuse. Il fit confidence à Gourville
de la parole qu'il avoit donnée à cette
fille, & lui témoigna avec quelque
chagrin, qu'il ne se croyoit pas avoir
assez de bien pour précéder à cette
alliance, n'ayant en tout, que quarante
mille écus : Gourville lui dit que cela
ne devoit pas l'embarasser & qu'il
pouvoit partir avec toute assurance,
pour acheter son mariage, lui pro-
mettant de lui en donner encore au-
tant. Langlade parut sur cette assuran-
ce, & donna beaucoup de joye à Ma-
demoiselle de Campagnol, quand il
lui fit connoître qu'il se souvenoit en-
core d'elle : ils le marièrent, & Langla-
de revint à Paris avec sa nouvelle
Épouse, où ils trouvèrent que Gourville
leur avoit retenu une belle maison, &
qu'il l'avoit superbement meublée, il
donna à Langlade ces beaux meubles
avec quantité de vaisselle d'argent &
de pierres précieuses pour sa femme, outre les
quarante mille écus, & Madame de
Pauville prit grand plaisir à voir le
beau monde à cette Provinciale. Ces

deux nouveaux mariés vécutent encore longtemps fort contents l'un de l'autre, mais Gourville perdit sa Maîtresse qu'une maladie lui ôta dans le tems qu'il en étoit le plus amoureux. Cette Dame avoit toujours fait suite de grandes passions, & avant que de concevoir Gourville, elle en avoit inspiré une si violente à Préfontaine, frère de Leroy, premier commis de Monsieur le Tellier, Secrétaire d'Etat, qu'il refusa seize mille livres de Pension que Mademoiselle de Montpensier lui offroit pour s'attacher entièrement à son service, ne pouvant se résoudre de sacrifier à cette Princesse, les moments qu'il vouloit passer auprès de celle qui régnoit souverainement dans son cœur, quoy qu'elle n'eût pas pour lui le même attachement, & qu'elle en fut toujours demeurée sur simples termes de l'estime & de l'amitié.

* L'attachement que le Roy eut pour les deux Nieces du Cardinal Mazarin, pour la Comtesse de Soissons, & pour sa sœur, doit plutôt passer pour un amusement, que pour

une véritable passion, ce qui fit que je n'en parlay point, Mademoiselle de Mancini en demeura bien convaincuë, quand on la maria avec le Comte de Culonne, ce qui fut tout ce qu'elle dit à Sa Majesté, *Faites dire par vous mes ames, vous êtes Roy, & je ne suis que je par.*

* Sur la fin de l'année 1619. Le Duc se rendit à Lyon, pour présider au Mariage qu'on négocioit du Roy avec la Princesse Marguerite de Savoie. Le Duc s'y rendit avec toute la Cour, & il y eut de grandes réjouissances pendant un mois, mais le Duc de Savoie ayant découvert que pendant qu'on avoit la fleur de l'espérance de cette haute Alliance, l'Intrigue avoit conclu le Mariage du Roy avec l'Infante d'Espagne, il prit la poste & s'en retourna à Chamberi, où il se consola dans les bras de Mademoiselle de Tencillon, de l'aveu qu'il prétendoit avoir reçu. Quoy qu'il l'eut comblée de bien faits elle n'en fut pas plus fidèle, le Marquis de Fleu y avoit toutes ses inclinations.

& elle lui donnoit souvent de Re-
 vons, le Duc qui en avoit eu quelque
 soupçon, mit auprès d'elle un de ses
 valets de pied, avec ordre de ne la
 quitter jamais. Le Marquis se défia
 de cet Espion, & le fit jeter dans le
 Po, ce qui confirma le Duc dans ses
 soupçons, il fit arrêter le Marquis de
 Fleury, à qui on fit le procès sur la mort
 du valet de pied, mais il en fut quitte
 pour une longue prison. Le Duc étant
 réconcilié avec Mademoiselle de Ter-
 cession la maria avec le Marquis de
 Cohoutte, qui avoit une des principa-
 les charges de sa maison, Mais elle lui
 fit depuis tant de mauvais tours, qu'il
 fut contraint de la renvoyer en France,
 où elle eut plusieurs aventures, qui
 mériteroient assez d'être écrites; mais
 comme j'ay donné pour bornes à cette
 histoire, le Mariage du Roy avec l'In-
 fante d'Espagne, qui fut célébré en
 l'année 1662, ce sera par là que je
 finiray.

FIN.

T A B L E

DES PRINCIPALES MATIÈRES
Contenus dans ce Second Tome.

I Intrigues de la Cour de France sous le Règne de Henry III.	PAG. 3
Intrigues de la Cour de France sous le Règne de Henry IV.	16
Manifeste de Henry IV. sur son Di- vorce d'avec la Reine Marguerite	39
Intrigues de la Cour de France sous le Règne de Louis XIII.	169
Intrigues de la Cour de France sous le Règne de Louis XIV. jusqu'à la mort du Cardinal Mazarin.	211

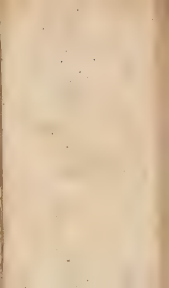
F I N.

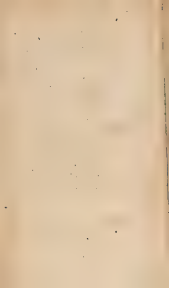
INTRI-





















LEO 100
DEL. OCT 10 1891
D. W. G. & CO. N.Y.
CANTON, N.Y.

A FD/1

UNIVERSIDAD DE SEVILLA



800711000

I 27842575

